

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique

Université d'Alger 2

THESE DE DOCTORAT

Spécialité : Français

Option Sciences du langage

Titre :

**Marquage signalétique et appropriation
de l'espace urbain : le cas du centre ville
d'Alger**

Présenté par M. Aissa Boussiga

Sous la co-direction de :

Mme Safia Rahal-Asselah, Professeure, Université d'Alger 2

Et de M. thierry Bulot, professeur, Université Rennes 2, France.

Devant le jury suivant :

Présidente : Mme Saliha Amokrane, professeure, Université d'Alger 2

Rapporteur : Mme Safia Rahal-Asselah, Professeure, Université d'Alger 2

Rapporteur : M. thierry Bulot, professeur, Université Rennes 2, France

Examinatrice : Mme Nabila Benhouhou, Maître de conférences, ENS de Bouzarea

Examinatrice : Mme Claudine Moise, Professeure, Université Stendhal Grenoble 3, France

Examinatrice : Mme Amari-Allouche Nassima, Maître de conférences, Université d'Alger 2

Année universitaire : 2014/201

A mes parents

Introduction générale : demande sociale et genèse de l'objet de recherche

Notre présent travail sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois est conçu initialement comme une réponse à une demande sociale. En effet, ce travail s'inscrit dans le même sillage que le travail que nous avons mené pour notre magister. Il s'est agi en réalité à la fois de décrire les différents processus langagiers que les locuteurs algérois emploient dans le marquage signalétique et l'appropriation de leur espace. De plus, nous avons explicité les valeurs (symboliques, identitaires, mémorielles, etc.) liées aux à cet espace. Nous avons également mis en évidence la conscience qu'ont les locuteurs de l'hétérogénéité des langues/ marqueurs qui édifient l'environnement graphique de leur ville. C'est cette conscience qu'ont les locuteurs à la fois des dynamiques sociolangagières au sein de leur espace et des tensions/ inégalités qui en résultent qui constitue une demande sociale.

Nous pensons également que le marquage de l'espace , en ayant une double nature matérielle et idéelle(Ripoll,2006), donne lieu à des interrogations liées à la part d'engagement investie à la fois par les acteurs sociaux et par le pouvoir en place pour légitimer leur processus d'appropriation de l'espace. Dit autrement, il est question de mettre en évidence tous les discours qui participent à définir l'espace urbain comme « produit » (Bulot et Ledegen, 2008) de l'activité sociale et langagière.

Un espace résultant d'une activité sociale et/ ou langagière n'est certes pas homogène. Il est le lieu où se manifestent clairement des fractions inhérentes non seulement à l'espace mais aussi et surtout aux normes et aux identités : « *reste que s'ils ne sont pas donnés mais processuels, ni les normes, ni les espaces et moins encore les identités ne sont homogènes: ils/ elles sont intrinsèquement multiformes et fragmenté-e-s* » (Bulot et Ledegen, 2008:7). A vrai dire, tout dans cet espace dit « *espace discursif* »¹ (Bulot, 2004a) tend à dévoiler une hétérogénéité inhérente non seulement à l'espace urbain mais aussi aux phénomènes qui y sont observés.

1 Bulot pose que le terme « espace discursif » renvoie sur le terrain urbain à la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois la résultante et la dimension de l'espace social décliné ; il pose

Au final, c'est pour toutes les considérations (sociales ou autres) précédemment mentionnées que la présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois ambitionne de s'inscrire dans une perspective « *aménagiste de l'espace* » (Bulot, 2001). En effet, l'objet primordial de cette étude est de mettre en évidence les enjeux sociaux, identitaires, symboliques, etc. que revêtent les différentes décisions liées à l'aménagement linguistique de l'espace. De plus, nous tenterons au moyen du travail que nous envisageons de faire sur les attitudes linguistiques et/ou langagières² d'expliciter non seulement la conscience que les acteurs sociaux ont des enjeux liés aux marquage et à l'appropriation de leur espace mais aussi et surtout la ou les façons dont ils perçoivent les différentes décisions/ actions du pouvoir en place ou des acteurs sociaux eux-mêmes qui expriment manifestement une volonté de reconstruire/ recomposer constamment à la fois l'espace et toutes les normes qui y sont associées(dans notre cas *les normes linguistiques et les normes identitaires* (Bulot et Ledegen, 2008).

L'affichage des langues est avant tout un enchevêtrement de discours divers susceptibles de mettre en évidence une recomposition/reconstruction à la fois identitaire et territoriale. Dit autrement, l'affichage des langues, qu'il soit officiel ou non, est à l'origine d'un processus de marquage de l'espace au moyen du langage. Si on admet donc que tout marquage débouche sur une appropriation de l'espace marqué, on sera en droit d'affirmer que ce même espace est construit, façonné et produit socialement par les acteurs sociaux. C'est ce que résumant clairement Dorier Appril et Van Den Avenne lorsqu'elles écrivent que : «*l'appropriation d'un espace se fait "par le corps", dans l'usage, dans les pratiques quotidiennes, mais également par le langage, la mise en mots de cet espace*» (Dorier Appril et Van Den Avenne ,2002 :4).

qu'il existe un niveau de la matérialité sociale qui n'est que discursif et qu'il n'est d'espace que par l'espace d'échange ainsi produit par les interactions inter et intra-discursives » (Bulot, 2004a : 95).

2 Les attitudes linguistiques sont rapportées à la structure de la langue et les attitudes langagières sont liées à l'usage de la structure linguistique.

Il est clair donc que le langage figure à la tête des moyens dont les locuteurs se servent pour marquer et/ou s'approprier leur espace.

Ce postulat lié à la production sociale de l'espace urbain suscite un questionnement ayant pour objet le rôle imparti aux langues et / ou aux parlures dans cette production. En d'autres termes, comment peut-on saisir la structure socio-spatiale d'un espace donné en analysant les discours dans et sur cet espace. Cela revient à dire d'une manière simple que tout espace est le produit des différentes dynamiques socio-langagières qui y coexistent.

C'est à la base de ce constat ou de cette réflexion posant l'espace urbain comme produit de l'activité sociale et/ ou langagière des locuteurs que nous avons formulé le questionnement central de notre travail sur le marquage signalétique et l'appropriation du centre ville d'Alger. Ce questionnement se résume dans les deux questions suivantes:

Comment se fait le marquage et l'appropriation des lieux dans le centre ville d'Alger par les locuteurs algérois ?

Existe-t-il une corrélation entre la pratique des langues employées dans les processus de marquage signalétique et d'appropriation du centre ville d'Alger et la structure socio-spatiale de ce même espace ?

Afin d'explicitier davantage les fondements de notre questionnement, nous avons formulé deux hypothèses de travail. Nous postulons de prime abord que les locuteurs dans le centre ville d'Alger emploient plusieurs stratégies pour s'orienter dans leur espace et partant de là, se l'approprier. Parmi ces stratégies figurent les anciens noms de rues et d'autres catégories propres quelquefois à un groupe de locuteurs.

La seconde hypothèse que nous avançons est que le marquage signalétique de l'espace témoigne d'une organisation territoriale spécifique à l'espace marqué. Cette hypothèse s'explique par le fait que les langues affichées sont avant tout un moyen dont les locuteurs se servent pour mettre en mots les frontières et les limites de l'espace qu'ils occupent. De ce fait, l'interaction entre langues et espace est incontournable: « *les espaces(d'autant qu'ils font à posteriori l'objet de marquages³) ne sont plus des données, mais effectivement des produits discursifs (à l'instar des normes) corrélés aux discours sur les langues de soi-même , de l'Autre et d'Autrui(Baudrillard et Guillaume, 1994) » (Bulot et Ledegen, 2008 : 7). Cette interaction est à chercher prioritairement dans le/s discours des locuteurs sur la corrélation entre les langues affichées et l'espace où elles sont affichées.*

La place importante qu'occupe le marquage de l'espace urbain dans la politique linguistique en Algérie figure parmi les principales raisons qui ont motivé notre choix de l'objet de recherche.

Notre étude s'articule autour de trois parties. Chaque partie se subdivise en deux chapitres.

La première partie intitulée « **cadrage disciplinaire et méthodologique** » est consacrée dans un premier lieu à l'explication de l'intérêt que nous portons pour chaque concept employé dans l'analyse des données quantitatives et qualitatives recueillis sur le terrain. Il faut signaler que le contenu du chapitre « **éléments de cadrage conceptuel** » est élaboré en fonction de la demande sociale et de l'objet d'enquête. Le second chapitre qui constitue cette première partie porte comme son titre l'indique « **sur les considérations méthodologiques** ». Nous y avons explicité les perspectives méthodologiques qui ont été mises en place afin d'approcher la complexité des phénomènes langagiers dans l'espace urbain. Nous avons également essayé dans ce chapitre de justifier la multiplicité des outils méthodologiques qui ont constitué notre protocole d'enquête sociolinguistique. Une multiplicité susceptible d'assurer l'authenticité/représentativité des données recueillies.

³ Le *marquage signalétique* renvoie à toute forme d'affichage qui permet à un individu de s'orienter dans l'espace et de lui donner du sens et le *le marquage langagier ou linguistique*, correspond à des manières de parler associées à des espaces spécifiques (Bulot et Veschambre ,2006:11).

La deuxième partie intitulée « **plurilinguisme dans le marquage de l'espace : usage(s) et représentations** » s'attache principalement à l'analyse du discours épilinguistique. Cette analyse concerne à la fois les données quantitatives et qualitatives recueillies à propos de l'affichage plurilingue dans le centre ville d'Alger. Ainsi, dans le premier chapitre de cette partie « **répartition des langues dans l'environnement graphique : tendances d'usage** », nous nous sommes intéressé à la place qu'occupe chacune des langues en présence dans les usages spatio-linguistiques/langagières de nos informateurs. De plus, nous avons explicité les différents enjeux politiques, identitaires et mémoriels inhérent au processus de marquage signalétique. Le second chapitre intitulé « **marquage plurilingue : attitudes et représentations** » est consacré à l'analyse des attitudes linguistiques et/ou langagières que nos informateurs formulent à l'égard des différents types de marquages au sein de l'espace urbain algérois. En effet, chaque type de marquage (unilingue, bilingue ou plurilingue) est sujet à l'évaluation/représentation des locuteurs. Une évaluation qui participe à la détermination du rôle occupé par chaque langue en présence dans le processus de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

La troisième et la dernière partie intitulée « **espace urbain : entre marquage(s) institutionnel(s) et pratique(s) d'appropriation** » s'intéresse à l'analyse d'un fait de marquage institutionnel qu'est l'odonymie. En effet, le premier chapitre « **la dénomination des lieux dans l'espace urbain : significations et enjeux** » porte sur les différentes interventions visant l'institution d'une mémoire symbolique des lieux. De plus, en nous appuyant sur les données qualitatives, nous avons mis en évidence le lien étroit qui existe entre les structures linguistiques et les structures spatiales. Ainsi, semble-t-il, la mauvaise gestion du plurilinguisme urbain et l'absence d'une politique rigoureuse concernant la normalisation des odonymes induisent inéluctablement une appropriation différenciée des lieux de ville.

Le second chapitre intitulé « **stratégie(s) d'appropriation : vers une nouvelle forme d'urbanité langagière** » est consacré à l'analyse des différentes stratégies discursives que les locuteurs algérois emploient pour l'appropriation des lieux de ville.

Ces stratégies participent largement de la naissance d'une nouvelle forme d'urbanité langagière en ce sens qu'elles explicitent en partie le lien complexe entre deux entités distinctes telles que langue et espace.

Partie I : *cadrage disciplinaire et méthodologique*

Chapitre 1 : éléments de cadrage conceptuel

Introduction

Notre objectif à travers ce chapitre consiste dans un premier lieu à élucider la nature de la demande sociale qui a été à l'origine de l'intérêt que nous portons au présent objet de recherche. Nous allons tenter dans un second lieu d'inscrire notre travail sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace dans le champ théorique de la sociolinguistique urbaine. C'est pourquoi, le présent chapitre a pour but de présenter un recadrage théorique d'un certain nombre de concepts que nécessite la nature pluridisciplinaire de notre objet de recherche.

Les concepts dont nous nous servons pour expliciter le cadre théorique de notre travail sont sélectionnés en fonction des données empiriques. D'autres concepts seront exposés en fonction des perspectives qu'offre l'analyse du corpus.

1-Cadre théorique

La problématisation du terrain urbain algérois au travers du marquage signalétique de l'espace nécessite l'inscription du présent travail dans le champ disciplinaire de la sociolinguistique urbaine. Cette dernière constitue une approche intéressante dans la mesure où elle institue la ville comme « matrice discursive » *« le terme « matrice discursive » fait état d'un aspect fondamental de détermination des régularités structurelles avec notamment la représentation (dominante ou non) de l'espace et l'organisation du travail »* (Bulot, 2003a :102). Ce concept est donc susceptible de mettre en évidence les interactions possibles et les dynamiques émergent de l'analyse du lien qui unit le linguistique au spatial. Autrement dit, la langue et l'espace sont tous deux conditionnés par les représentations qu'en ont les acteurs sociaux.

La discipline qu'on appelle communément sociolinguistique et qui est née d'une critique de la linguistique structurale semble proposer des outils théoriques insuffisants pour rendre compte d'un certain nombre de phénomènes langagiers en émergence. Cette discipline est désormais nommée « sociolinguistique générale ».

Il est pertinent de signaler que dans l'histoire des sciences, les différentes disciplines émergent le plus souvent suite à une demande sociale. La sociolinguistique urbaine, quant à elle, ne peut nullement échapper à cette règle. Elle est donc « *en phase avec des attentes (voire des frustrations) intellectuelles, sociales, identitaires(...) idéologiques...* » (Bulot et Beauvois, 2004 : 8). Cela posé, il faut s'attendre à ce que l'utilité sociale de la discipline soit toujours d'actualité. Une utilité qui s'inscrit dans une perspective interventionniste visant à rendre compte des phénomènes socio langagiers les plus compliqués.

Résultant d'une démarche critique, la sociolinguistique urbaine est qualifiée par Bulot de sociolinguistique de crise. En effet, conçue comme une réponse à une demande sociale, la sociolinguistique urbaine, est qualifiée d'une sociolinguistique *en crise*. En effet, le champ d'étude de la sociolinguistique urbaine n'est pas clairement délimité. Elle est donc, comme l'écrit Bulot, « *en crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et qu'elle traverse son premier questionnement identitaire* » (Bulot, 2001b : 9). A cela s'ajoute

le fait que cette discipline est une discipline *de crise*. Elle l'est dans la mesure où elle se veut l'expression de toutes les fractures et les tensions qui caractérisent l'espace urbain. Pour rendre compte de cette réorientation qui a touché le champ disciplinaire de la sociolinguistique urbaine, Bulot parle d'une "*sociolinguistique remplacée*"⁴. Remplacée parce que son approche des phénomènes langagiers a été adaptée aux nouvelles perspectives qu'offre le terrain urbain aux chercheurs du domaine.

Pour ce qui est de la distinction entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine, Bulot précise que : «*relèveraient de la sociolinguistique urbaine des études dans lesquelles l'urbanité est une variable dépendante, alors que les recherches dans lesquelles la variable ville serait neutralisée appartiendraient au champ de la sociolinguistique générale*» (2001b :7). La place accordée à la variable ville se trouve donc au propre du débat engagé autour de l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine.

En dépit de tous les débats animés autour de ce sujet, il convient de signaler qu'il y a toujours un lien à établir entre la linguistique, la sociolinguistique-désormais qualifiée de générale- et la sociolinguistique urbaine. C'est ce que résume Calvet en écrivant que : «*la sociolinguistique est essentiellement urbaine, et la linguistique urbaine ne peut être que sociolinguistique. Ou encore, pour dire les choses plus clairement : le terrain urbain montre que la linguistique ne peut être que sociolinguistique* » (2002:49). Le dénominateur commun reste bien évidemment le fait de s'intéresser à la langue en rapport avec la société et la variation linguistique. Le changement constaté réside dans la nature de l'approche qui est faite de la langue.

Ce qui caractérise la sociolinguistique urbaine, c'est la multiplicité des points de vue au travers desquels l'espace urbain est abordé. La confusion qui est faite généralement entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine provient justement de cette hétérogénéité des points de vue. Qui plus est, les sociolinguistes urbains invitent à ne

⁴ Le terme de « *sociolinguistique remplacée* » est employé par T.Bulot dans son article intitulé *L'essence sociolinguistique des territoires urbains* pour rendre compte de la réorientation théorique qui a caractérisé le champ de la sociolinguistique.

jamais prendre cette hétérogénéité comme une faiblesse méthodologique. Au contraire, elle est à prendre comme une stratégie permettant de rendre compte de toute la complexité inhérente au terrain urbain. Au final, peut-on avancer à la suite de Claudine Moise que « *la sociolinguistique urbaine s'ancre indéniablement dans les représentations que l'on se fait, justement, de la sociolinguistique. Il y aurait- il y a- donc plusieurs sociolinguistiques urbaines comme il y a plusieurs sociolinguistiques* » (2003 : 55)

Il est certes plus qu'évident qu'à l'origine de l'émergence de la sociolinguistique urbaine se trouve l'intégration du facteur urbain dans les études sociolinguistiques. A l'évidence, la ville est posée, dès les premières recherches sociolinguistiques, comme le lieu par excellence où les phénomènes langagiers sont à saisir dans leur milieu naturel. De plus, face à l'urbanisation caractérisant les sociétés modernes, la jonction entre la sociolinguistique et la ville est sortie de la sphère du hasard pour accéder à celui de la nécessité. A ce propos, Calvet écrit à juste titre que : « *lorsqu'on observe le taux d'urbanisation des différents pays du monde, on se rend compte que la ville se dresse à l'horizon de notre histoire immédiate comme un inévitable destin* » (1994 : 19)

Le développement des études dans le domaine de la sociolinguistique urbaine a fini par donner lieu à un certain nombre de conditions permettant de connaître/reconnaître les recherches qui peuvent s'inscrire dans le sillage de cette discipline. En effet, il ne faut pas qualifier d'urbaine toute étude ayant pour objet le terrain urbain. T. Bulot signale l'existence d'une différence de taille entre la ville posée comme lieu d'observation des phénomènes langagiers ou comme terrain d'enquête. Dans le second cas l'espace urbain n'exerce aucune influence sur le fonctionnement de la langue.

Cela dit, ce sont les différentes façons d'exploiter et d'appréhender la variable "ville" qui sont au principe de la naissance des tendances de la sociolinguistique urbaine.

2- Les différentes tendances en sociolinguistique urbaine

C'est dans les études de Calvet qu'il faut chercher dans un premier temps l'inventaire des différentes branches de cette discipline naissante qu'est la

sociolinguistique urbaine. Ainsi, ce sociolinguiste signale l'existence de trois grandes catégories d'études se réclamant de la sociolinguistique urbaine. Chacune d'entre elles a ceci de particulier qu'elle exploite l'espace urbain d'un point de vue différent.

La première tendance est celle qui s'intéresse à la ville du point de vue de son plurilinguisme. Les travaux de Calvet (1994, 2003) sur les villes africaines sont un exemple pertinent. La deuxième tendance tente d'exploiter la ville par le biais de sa mise en mots. Elle se veut donc une analyse de la mise en mots de l'espace urbain. Cette tendance s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire parce que la nature de l'approche qu'elle adopte pour appréhender les phénomènes socio-spatiaux-langagiers nécessite un recours constant à d'autres disciplines. A titre d'exemple, le concept de culture urbaine employé par Calvet dans l'inventaire et/ou la description des dynamiques langagières en émergence relève du champ disciplinaire de la sociologie urbaine.

La troisième et dernière tendance est celle qui prend la ville comme "*productrice lexicale*" (Calvet, 1994). Les travaux qui illustrent le plus cette tendance sont ceux liés aux parlers jeunes et aux parlers de la banlieue.

A ces trois orientations théoriques, Gasquet-Cyrus (2002) ajoute une quatrième qui s'attache à l'articulation des représentations dans l'espace urbain.

A l'origine, la plupart des débats qui ont réuni les sociolinguistes urbains avaient pour objet le rôle de la ville en sociolinguistique urbaine. La question qui se pose / s'impose à ce niveau d'analyse est la suivante : qu'apporte la ville aux études sociolinguistiques ? La réponse à cette question devient difficile dès qu'on affirme à la suite de Calvet que la ville a toujours "signé" sa présence dans toutes les études sociolinguistiques : « *pour l'instant, il nous faut constater que ce qu'on appelle la sociolinguistique s'est, effectivement, surtout penchée sur le terrain urbain au point qu'on a pu se demander s'il n'y a pas là un lien de nécessité, si la ville n'était pas le terrain par excellence de l'approche sociale des faits de langues* » (Calvet, 2005 : 18).

A la question précédemment posée, Calvet répond que la ville apporte l'urbanisation. L'urbanisation qu'évoque Calvet ici n'est pas relative au seul accroissement

de l'habitat. Elle résulte des différents conflits et tensions qui font la dynamique de l'espace urbain. La ville donc est conçue comme un espace hétérogène, fragmenté et fractionné. En d'autres termes, le sociolinguiste doit concentrer son intérêt sur tout ce qui est relatif au langage et qui participe à la formation de ce qu'on appelle "*une culture urbaine*" (Calvet, 2005 : 28).

Dans son article consacré à la discussion du champ théorique de la sociolinguistique urbaine, Gasquet-Cyrus (2002) insère le débat autour de la présence de l'urbain en sociolinguistique à celui qui oppose cette dernière à la linguistique. En effet, pour Gasquet-Cyrus, parler d'une sociolinguistique urbaine, c'est montrer « *quelque part* « l'échec » *inévitables d'une génération de linguistes dans leur tentative pourtant nécessaire d'affirmer la potentialité de la sociolinguistique à être* « la » *linguistique, c'est-à-dire une perspective théorique et épistémologique globale et non un « sous-champ » prenant en compte des facteurs « externes »* » (2002 : 57). Dit autrement, le facteur urbain doit faire partie de la théorie générale de la linguistique car son étude comme facteur externe donne naissance à une nouvelle discipline dont il faut circonscrire le champ théorique.

La nature sociolinguistique des territoires urbains suscite plusieurs questionnements. Ainsi, comment passer de l'étude d'un espace géographique à un *espace discursif* (Bulot, 2001a). Autrement dit, comment peut-on s'intéresser en sociolinguistique à des faits ne relevant pas du champ de cette discipline. Bulot, dans un article intitulé *l'essence sociolinguistique des territoires urbains* (Bulot, 2001b), tente d'apporter un éclairage sur ce questionnement. Selon lui, la ville en sociolinguistique urbaine ne doit pas être envisagée comme une entité géographique. Au contraire, « *il faut au moins la penser comme matrice discursive fondant des inégalités plus ou moins consciemment élicitées, vécues et perçues par ses divers auteurs* » (Bulot, 2002 : 45). Nous sommes donc obligés de considérer que la structure sociale et l'organisation spatiale d'un espace donné sont à saisir au moyen de leur(s) manifestation(s) discursive(s). Tout travail sur le marquage signalétique de l'espace urbain, de par l'importance qu'il accorde aux différentes langues en présence au sein de cet espace, s'inscrit impérativement dans l'étude de la ville comme *espace discursif*. En effet, l'étude de la ville comme " *espace discursif*" sous-entend

toujours, comme le montre T. Bulot, une certaine "*polyphonie*"(Bulot, 2001b). Cette polyphonie trouve son essor dans le fait que toute activité discursive (affichage des langues, dénomination des lieux, etc.) ne peut être appréhendée qu'en analysant tous les discours de/sur discours l'espace. C'est dire, en d'autres termes, que c'est le va et vient entre ces différents discours qui façonne la ville et la transforme en espace discursif.

Sur le terrain urbain algérois, il convient de citer le rôle important que jouent les travaux de Lounici (Lounici, 2006, Lounici et Bulot, 2007) dans la mise en évidence des différentes dynamiques linguistiques et /ou langagières inhérentes à cet espace. En effet, ses travaux en sociolinguistique urbaine portent essentiellement sur les différentes formes de ségrégations *spatio-linguistiques* (Lounici et Bulot, 2007) dont sont investis les espaces dits populaires. Sur le plan opérationnel, les recherches de Lounici s'inscrivent dans une perspective d'intervention sociolinguistique en ce sens qu'elles mettent en évidence les inégalités sociales résultant des différentes formes d'urbanité langagières.

3-De l'espace comme produit social et linguistique à l'entité urbaine

Après avoir montré le statut qu'accorde la sociolinguistique urbaine à la ville, il convient maintenant de justifier notre postulat de base, à savoir que toute hétérogénéité linguistique et/ou sociale est nécessairement corrélée à une hétérogénéité spatiale. Ainsi, s'intéresser au marquage signalétique, c'est essayer de saisir la ville à travers les langues « *qui occupent ainsi des espaces, mais qui sont habitées par ceux-là*» (Moise, 2003) et le discours sur les lieux et leur mise en mots.

La ville est considérée non seulement comme un produit social, mais aussi et surtout comme un produit discursif. Cela étant dit, force est de constater que l'espace urbain est à saisir à la fois à travers les rapports sociaux qui en émergent et les langues qui y sont d'usage. Ainsi, comme l'écrit Claudine Moise : « *faire de la sociolinguistique urbaine, ce serait vraiment tenter de saisir, à travers les langues(...) les modes d'organisations sociales spécifiques à la ville. Il faut partir de la ville, en comprendre les constructions matérielles et sociales, mais il faut aussi comprendre la force et le rôle des langues dans la définition des villes, voire dans leurs changements sociaux*» (2003 :57). Suite à cette affirmation de Claudine Moise, nous pouvons postuler que les

rapports qu'ont les locuteurs aux langues affichées au sein de leur espace sont avant tout des rapports à l'espace où ces langues sont affichées. De ce qui précède, il apparaît qu'en sociolinguistique urbaine, l'intérêt majeur est accordé simultanément à l'usage qui est fait des langues et à l'usage qui est fait de l'espace. Ce point de vue est clairement illustré par Bulot et Messaoudi quand ils écrivent que : « *la ville semble être un objet sociale fort partagé tant dans ces usages divers que dans les représentations qui la génèrent et la rendent possible*» (2003 :7).

Enfin, cette nouvelle vision portée sur la ville a nécessité un changement d'orientation sur le plan théorique. En effet, Bulot et Messoudi pensent que le terme ville ne peut plus rendre compte de la diversité des usages et des représentations impartis à la ville. Pour remplacer ce terme, ils proposent celui « *d'entité urbaine* ». Ce terme signifie que « *la ville est ainsi à rapporter à l'espace objectif (c'est-à-dire perçu et mis en mots comme tel) par ces propres acteurs, quand "entité urbaine" relève des pratiques sociales et langagières effective*» (Bulot et Messaoudi, 2003 : 8).

L'approche sociolinguistique urbaine nous intéresse également parce qu'elle accorde une place cruciale à l'analyse du discours « *la sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique des discours parce qu'elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursives* » (Bulot, 2005: 220). En effet, nous considérons dans notre étude le marquage signalétique de l'espace tout d'abord et avant tout comme un discours sur l'espace. Autrement dit, c'est l'entrée linguistique au moyen de laquelle il est possible de saisir les dimensions discursives de l'espace ainsi que toutes les dynamiques socio-langagières qui y sont associées.

L'analyse du discours s'avère ici nécessaire dans la mesure où elle nous permet d'explicitier la nature processuelle (Bulot et Ledegen, 2008) à la fois de la ou des normes linguistiques, de la ou des normes identitaires et de l'espace urbain. L'analyse de cette nature processuelle semble étroitement liée à celle des attitudes linguistiques et/ ou langagières dévolues au marquage signalétique de l'espace.

Ainsi conçue, la nature instable et évolutive des attitudes conduit inéluctablement à constater que l'identité urbaine doit être perçue initialement comme

un discours en perpétuelle mutation. Il convient de signaler à ce niveau que l'identité urbaine, une fois étudiée dans ses rapports à l'espace (son marquage et son appropriation), participe largement du processus de fragmentation de cet espace : « *Les normes identitaires sont au centre du processus de fragmentation des espaces dans la mesure où elles conditionnent aussi la mise en mots différenciée des territoires* » (Bulot, 2008a :19). C'est cette interaction entre espace et identité qui, dans notre cas, permet de saisir les enjeux spatio-identitaires liés non seulement au centre ville d'Alger, mais aussi aux langues qui y sont pratiquées et/ou affichées.

Poser l'espace urbain comme « *matrice discursive* » (Bulot, 2003a) ou encore comme « *entité urbaine* » (Bulot et Messaoudi, 2003) est le moyen qui facilite l'étude des tensions et fractures qui y sont inhérentes. A l'évidence, dans notre cas, l'étude des fractures et des tensions liées à l'espace urbain algérois nécessite la prise en compte de deux discours qui se complètent.

Le premier discours est celui tenu par les locuteurs algérois sur les pratiques qui se font des différents codes faisant partie de l'environnement graphique⁵ de leur espace. Il est question en réalité d'explicitier la part d'engagement des locuteurs à travers les attitudes qu'ils ont à l'égard du marquage signalétique de leur espace. Ce discours est dit épilinguistique « *dès lors qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques et/langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme « épilinguistique » associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs des jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques* » (Bulot, 2005: 220). C'est cette part d'engagement manifestée par les locuteurs à l'égard du marquage signalétique de leur espace qui impose initialement la prise en compte de ce dernier comme une pratique linguistique.

Le second discours dont nous nous proposons le recueil et l'analyse est celui tenu par les locuteurs sur le lien qui unit la pratique linguistique (dans notre cas le marquage signalétique de l'espace) et la pratique spatiale (dans notre cas l'influence que le discours des locuteurs à propos du marquage signalétique exerce sur la structure

5 Nous entendons par environnement graphique les langues affichées au sein de l'espace urbain

sociospatiale d'un espace donné). Cela rejoint en partie ce que Bulot appelle « *le discours topologique* » (Bulot, 2005).

Le discours dont il s'agit ici tend à poser l'espace urbain comme : « *une aire matérielle c'est à dire un espace sociale qui rend compte des rapports complexes entre lien social et langues ou pratiques langagières* » (Tsofak, 2008: 2). En effet, ce sont les liens possibles existant entre le marquage signalétique de l'espace (pris comme une pratique langagière) et la structure socio-spatiale de ce même espace qui permet de saisir les différentes tensions et fractures liées à cet espace.

Ces deux discours qui se complètent dans leur perception du lien unissant la langue à l'espace participent largement à concevoir l'espace urbain comme « espace discursif processuel ».

4-L'espace en sociolinguistique urbaine : éléments de cadrage théorique

Il faut rappeler de prime abord que le postulat de notre présent travail est que l'espace urbain résulte de la somme des discours tenus par les locuteurs sur ce même espace. La sociolinguistique urbaine offre une réflexion théorique sur les différentes typologies auxquelles il faut recourir afin d'expliquer le caractère multidimensionnel inhérent à l'espace et aux lieux qui le constituent. Pour ce qui est des études s'inscrivant dans le même sillage, T. Bulot estime que les travaux sociolinguistiques précédents ne rendent pas compte du lieu comme unité permettant une description des pratiques langagières mais comme une donnée qui préexiste à l'acte langagier. Ce sont les travaux de Calvet qui illustrent cette conception du lieu comme espace social servant uniquement de cadre à l'observation des phénomènes langagiers.

Afin de permettre la description des lieux et les dynamiques sociolangagières qui y sont liées, T. Bulot propose une typologie s'articulant autour de trois axes. Le premier axe a pour objet les paradigmes descriptifs des lieux mis en mots. Des paradigmes qui, de par leur caractère multidimensionnel, rendent compte de l'épaisseur identitaire impartie aux lieux de ville en tant qu'entités spatio-linguistiques.

Trois termes sont employés pour réaliser cette description : le toponyme, le choronyme et l'odonyme. Le toponyme est un terme qui englobe les deux autres. Il est employé pour rendre compte de toutes les dénominations des lieux et des espaces. L'usage et la production des toponymes révèle de ce que l'auteur nomme « l'individuation des lieux ». S'intéresser donc aux toponymes, c'est montrer à la fois comment les espaces sont appropriés et comment les normes identitaires sont construites. L'odonyme, quant à lui, rend compte d'un fait toponymique spécifique qui concerne exclusivement les noms de rues. Enfin, le choronyme qui est totalement différent des deux paradigmes précédents du fait qu'il s'attache à décrire un lieu par ses seuls traits physiques.

Le deuxième axe est lié aux différentes catégories d'espaces. En effet, les espaces sont conçus et appropriés différemment en fonction de l'usage privé ou institutionnel qui en est fait. L'auteur distingue trois catégories d'espaces : l'espace citadin, l'espace urbain et l'espace urbanisé. L'espace citadin est une catégorie d'espace que tous les locuteurs s'attachent à reconnaître comme tel. Cet espace est construit conjointement au moyen des espaces chorotaxiques⁶ et des espaces d'actions. L'espace urbain, quant à lui, résulte du rapport entre l'espace chorotaxique et la somme des diverses interactions entre les espaces fonctionnels et les espaces d'action. Enfin, l'espace urbanisé qui est conçu comme la confusion des différents types d'espaces façonnés continuellement par l'usage qu'en font les locuteurs.

Le troisième et dernier axe rend compte du rapport entre la description (la désignation) et la reconnaissance (la dénomination des lieux) par les différents acteurs de la spatialité urbaine. L'article (Bulot, 2002) propose donc une typologie qui s'appuie sur trois genres méthodologiques : les « lieux disants », « les lieux dits » et « les lieux de ville ». Les lieux disants sont corrélés à l'espace citadin dans la mesure où ils révèlent un discours catégorisants sur l'espace : toponymes, odonyme et choronymes. Les lieux dits sont liés initialement à l'espace urbain parce qu'ils rendent

⁶ Bulot définit l'espace chorotaxique comme « l'ensemble des unités reconnues comme distinctes par le sujet ; il est perçu comme objectif dans la mesure où les désignations qui le concernent sont des lexèmes hyperonymiques des réalités observables (bâtiments, rues, commerce) (...). En effet il ne s'agit pas de nier la diversité des objets renvoyant à ces termes mais de souligner que l'espace chorotaxique relève de la représentation dominante et objectivée de l'espace urbain considéré » (Bulot, 2002 : 97)

compte des usages socio-langagiers des lieux citadins. Ils sont donc ononymes, choronymes et toponymes discursifs. Les lieux dits rendent compte des processus de re/catégorisation auxquels recourent les locuteurs pour s'approprier leur espace. Ces lieux se caractérisent par une catégorisation pratiques institutionnelles de l'espace : *« ces lieux sont « dits » parce qu'ils ne peuvent être sans une mise en mots partiellement ou complètement disjointe des pratiques institutionnelles »* (Bulot, 2002 :100). Le dernier type de cette typologie est « les lieux de ville ». Ces derniers sont rattachés à l'espace urbanisé dans la mesure où ce sont des objets discursifs. Ces lieux (conçus comme symboliques) produisent du sens parce que leur étude nécessite un recours permanent aux enjeux sociaux de la communauté dont fait partie l'altérité.

L'auteur estime en concluant cet article que l'ensemble des typologies et catégories proposées pour cadrer la mise en mots et la pratique des lieux sont à même de permettre à la sociolinguistique d'inscrire sa démarche dans une logique d'intervention.

La réflexion théorique initiée par Bulot sur la spatialité urbaine nous a permis de recadrer notre propre réflexion sur le marquage et l'appropriation du centre ville d'Alger. En effet, nous nous sommes rendu compte que notre terrain d'enquête doit être repensé à l'aune des différentes typologies proposées. Ainsi, l'espace qui nous intéresse est l'espace urbanisé parce qu'il permet de rendre compte de façon plus ou moins approfondie des tensions langagières inhérentes à l'espace urbain.

La typologie liée à la description des lieux nous a permis de prendre conscience des termes servant à cadrer la pratique des lieux. En effet, chaque désignation et/ ou dénomination rend compte d'un rapport particulier à l'espace

5- De la sociolinguistique et de son intérêt pour l'écrit

Les corpus écrits ont occupé à un moment donné une place marginale dans les études sociolinguistiques. L'écrit n'était pas toujours considéré comme un renseignement fiable sur la situation sociolinguistique d'une communauté donnée. On note que c'est à partir des études de Calvet sur les villes africaines que la tendance à

étudier les écrits de la ville -comme dynamique langagière- a acquis ses lettres de noblesse dans les études sociolinguistiques.

Il est important de signaler que la conception de Calvet s'ancre dans le cadre de l'Ecole de Chicago qui conçoit la ville comme un « laboratoire » (Calvet, 1999). Autrement dit, l'espace urbain est le lieu par excellence où les phénomènes langagiers se laissent observer dans leur diversité fondamentale. Bref, les écrits urbains figuraient parmi les phénomènes susceptibles de refléter les aspects sociolinguistiques dominants dans une communauté sociolinguistique donnée.

Les études de Calvet sur les écrits de la ville tendent à démontrer l'hétérogénéité constitutive de l'environnement graphique dans des espaces urbains différents. C'est en réalité le plurilinguisme de l'environnement graphique de la ville qui constitue l'axe principal de cette orientation théorique. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les premières études menées sur les écrits de la ville dans le terrain qui nous intéresse, à savoir le centre ville d'Alger. En effet, le travail de K.Taleb-Ibrahimi (Taleb-Ibrahimi, 2002) et celui de Rahal et Méfidène (Rahal et Méfidène, 2003) avaient pour objectif de décrire la situation plurilingue de la ville d'Alger. Ces études tendaient également à dévoiler l'écart apparent entre les décisions liées à l'aménagement linguistique de l'espace en question et la réalité de l'environnement linguistique⁷ et/ ou graphique.

Il est très important de signaler avant tout que les premières études ayant pour thème le marquage signalétique de l'espace (i.e les études sur les écrits de la ville que nous avons mentionnées ci- haut) avaient une nature purement sémiologique. Ces études s'attachaient à une interprétation globale des plaques affichées. L'usage fait de ces signes au sein de l'espace public était décrit de façon quasi introspective. En effet, les attitudes des locuteurs ne faisaient pas partie intégrante de ces études.

7 Calvet écrit à ce propos que : « c'est cette présence ou cette absence des langues, sous leur forme orale ou écrite, dans la vie quotidienne que nous appelons environnement linguistique » (1996 : 52)

Le texte de Lucci et Sautot (2002) insiste sur les conditions de visibilité/lisibilité des enseignes. Ainsi, l'interprétation des différents types d'enseignes résulte de la somme des significations que leur attribue (ent) le(s) lecteur(s). En effet, « *la compréhension est une dynamique qui se nourrit des diverses couches sémiologiques que l'enseigne superpose* » (Lucci et Sautot, 2001 : 36).

Dans l'ouvrage fondateur qu'il a dirigé, Lucci (1998) déclare que l'analyse des écrits dans la ville contraint le chercheur à se positionner du côté du concepteur. L'analyse faite des différents écrits est une analyse sémio-linguistique. En outre, l'ensemble des articles que réunit cet ouvrage (Lucci, Meillet, Billiez et Sautot) insistent sur la portée identitaire que revêtent le choix et l'interprétation des écrits urbains. La réflexion autour de la relation de détermination qui lie les écrits urbains à l'organisation socio-spatiale des espaces de ville était à peine esquissée dans la présentation de Lucci quand il écrit que : « *à côté des écrits des urbanistes et des cartographes, et de manières probablement plus efficace, la plupart de ces écrits, éléments du décor urbain, marquent et délimitent (non seulement socialement, mais spatialement) la ville* » (1998 : 21)

L'attention que nous portons au marquage de l'espace s'éloigne de l'interprétation sémiologique. En effet, la plus grande importance sera accordée à l'analyse simultanée du discours tenu par les locuteurs à la fois sur le marquage signalétique de leur espace et sur le (s) lien (s) que ce marquage tisse (sent) avec ce même espace. Notre étude sur le marquage signalétique et l'appropriation du centre ville d'Alger rejoint en partie celle de T. Méfidène (2006). En effet, cette étude insère les écrits de la ville dans la thématique du marquage de l'espace. Par conséquent, elle tente de clarifier l'articulation dont nous essayons de rendre compte entre la langue et l'espace.

Afin de préciser la nature de l'intérêt que nous accordons à l'étude de l'affichage des langues, nous jugeons nécessaire de rappeler deux points importants expliqués précédemment. En premier lieu, il faut garder présent à l'esprit que l'affichage des langues sera étudié comme un discours sur l'espace (une pratique linguistique). En second lieu, il faut rappeler que l'espace marqué (i.e l'espace où les

langues sont affichées) est loin d'être homogène et unifié. C'est un espace caractérisé par des tensions et des fractures.

5-1-Des écrits de la ville au marquage signalétique de l'espace: un déplacement théorique en sociolinguistique

Nous tenons à signaler de prime abord que les écrits de la ville seront évoqués tout au long de notre travail sous la dénomination de marquage de l'espace. Ce déplacement théorique est dû initialement à l'intégration de l'espace dans les études sociolinguistiques. En effet, nous avons montré précédemment que les études qui ont porté sur les écrits de la ville en sociolinguistique avaient pour objectif de mettre en évidence le plurilinguisme qui caractérise l'espace urbain. Ce dernier était considéré par les sociolinguistes comme le lieu où il est possible de saisir aisément l'hétérogénéité linguistique constitutive de la ville « *la réalité plurilingue de la ville nous mène à trois thèmes : la ville comme facteur d'unification linguistique, la ville comme lieu de conflits de langue et la ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistique* » (Calvet, 1994 :11). En un mot, cette conception sous-tend l'absence de toute interaction entre l'organisation de l'espace urbain et les langues qui y coexistent.

C'est l'approche sociolinguistique urbaine qui constitue le cadre du déplacement théorique dont il s'agit ici. En effet, cette approche se détache de la conception de la ville comme lieu d'enquête. L'entité urbaine qu'est la ville est saisie à travers la multiplicité des langues qui y sont pratiquées. Ces langues, à leur tour, sont observées à l'aune des spécificités de l'espace où elles sont pratiquées. Ainsi, « *faire de la sociolinguistique urbaine, ce serait vraiment tenter de saisir, à travers les langues (...) les modes d'organisations sociales spécifiques à la ville. Il faut partir de la ville, en comprendre les constructions matérielles et sociales, mais il faut aussi comprendre la force et le rôle des langues dans la définition des villes, voire dans leurs changements sociaux* » (Moïse, 2003 : 57). Suite à cette affirmation de Moïse, nous pouvons postuler que les rapports qu'ont les locuteurs au marquage signalétique de leur espace sont avant tout des rapports à l'espace marqué.

6-Le marquage signalétique de l'espace : une construction interdisciplinaire

Nous avons expliqué précédemment que notre point de départ dans la présente étude consiste à prendre le marquage signalétique pour un discours sur l'espace. Cette conception naissante de l'étude du lien entre langage et espace nécessite l'emprunt de concepts appartenant à des disciplines autres que la sociolinguistique urbaine. En effet, cette dernière se limite initialement, de par sa filiation disciplinaire, à l'étude des seules dynamiques linguistiques et/ou langagières qui peuvent résulter de la pratique que font les locuteurs des différentes langues affichées/pratiquées au sein d'un espace donné. L'étude du lien entre le linguistique et le spatial ne peut pas jusque-là être concrétisée/théorisée.

C'est l'émergence de l'étude de ce lien comme demande sociale qui a poussé les sociolinguistes à puiser dans d'autres sources théoriques voire même méthodologiques. Le marquage signalétique de l'espace est un concept que la sociolinguistique urbaine a emprunté à la géographie sociale. Il a constitué un champ d'étude commun entre la géographie sociale et la sociolinguistique urbaine. La rencontre des deux disciplines autour de cet axe d'étude s'origine dans sa double nature matérielle et linguistique, « *cette double nature de marqueur linguistique et de trace matérielle fait de la signalétique urbaine le point de rencontre privilégié entre la géographie sociale et la sociolinguistique urbaine* » (Bulot et Vecshambre, 2006 :12). Le marquage signalétique représente pour la sociolinguistique urbaine l'entrée linguistique à travers laquelle il est possible de saisir les dynamiques socio langagières inhérentes à l'espace urbain.

La rencontre entre les deux disciplines est à la base une rencontre autour du discours sur l'espace. Un discours dont la nature varie selon que le marquage signalétique est privé ou institutionnel. Nous verrons plus loin que la dimension institutionnelle joue un rôle très important dans la nature du discours produit. De plus, l'étude du marquage signalétique comme discours sur l'espace permet de dégager non seulement les fractions et tensions inhérentes à cet espace mais aussi de rendre compte de ses recompositions/reconstructions permanentes.

6-1-Les différents types de marquage de l'espace

Il existe deux types de marquage de l'espace, à savoir le marquage signalétique et le marquage langagier. Bulot et Veschambre les définissent de la manière suivante :

1-D'une part, le marquage signalétique (les odonymes, les enseignes commerciales, etc.) qui renvoie à toute forme d'affichage qui permet à un individu de s'orienter dans l'espace et de lui donner du sens.

2-D'autre part, le marquage langagier ou linguistique, qui correspond à des manières de parler associées à des espaces spécifiques » (2006 :11).

Notre présent travail portera sur le marquage signalétique de l'espace. Il est le type de marquage qui peut constituer un cadre adéquat à l'étude de marques de nature variable. C'est cette nature qui nécessite l'intégration du paradigme sémantique dans l'étude du marquage. Autrement dit, il est vrai que le rôle premier des affiches, qu'elles soient privées ou publiques, est d'aider l'utilisateur de l'espace à se repérer et/ou s'approprier cet espace. Ces affiches sont aussi le lieu où se manifestent des dynamiques de natures diverses. Ce qui nous intéresse dans le présent travail, ce sont les dynamiques socio langagières inhérentes à l'espace urbain algérois. Des dynamiques qui résultent du sens socialement construit que le locuteur accorde à ces affiches.

S'intéresser au marquage signalétique de l'espace, c'est tenter de saisir la lecture sociale que les acteurs sociaux se font des signes matériels au sein de leur espace. Cette idée du marquage et de l'appropriation de l'espace « *permet de faire le lien entre le matériel et l'idéal et plus précisément entre la production du cadre matériel (dont les fins ne sont pas strictement matériels), sa lecture ou interprétation (dont les modalités et conditions de possibilité ne sont pas uniquement idéelles) et leurs divers enjeux sociaux.* »(Ripoll, 2006 :16). La rencontre entre l'idéal et le matériel qu'évoque Ripoll se concrétise dans les divers enjeux liés au marquage signalétique de l'espace. Notre travail a montré dans un précédent travail de recherche⁸ que l'usage des langues affichées revêt des

⁸ Aïssa Boussiga, Mise en mots de l'espace urbain algérois : entre signalétique linguistique et mémoire sociolinguistique, Mémoire de Magister présenté sous la direction de Mme A.Y Kara, professeure à l'Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah-Alger- Juillet 2008.

dimensions symboliques, mémorielles et identitaires. Nous tenterons de rendre compte, dans notre présent travail, de l'interaction entre ces différentes dimensions et les décisions liées à l'aménagement linguistique de l'espace. Autrement dit, il s'agit de mesurer l'efficacité de la volonté du pouvoir en place à instituer un marché linguistique⁹ où domine la langue dite légitime, à savoir l'arabe.

6-2- Marquage de l'espace et parlers (de) jeunes en milieu urbain : considérations théoriques

Il convient de préciser que cette partie ne vise pas à donner un historique détaillé sur l'évolution de l'étude des parlers dits de jeune comme objet de recherche en sociolinguistique urbaine. En effet, notre intérêt pour les parlers de jeunes émane tout d'abord d'une demande sociale en émergence, à savoir la prise en compte des pratiques linguistiques/langagières dans l'analyse du processus de marquage et d'appropriation des espaces de ville. Il est nécessaire de rappeler que les principales recherches sur les parlers de jeunes ont porté essentiellement sur la place qu'occupe ces derniers dans l'instauration de nouvelles formes de pratiques langagières et/ou identitaires. Nous signalons entre autres les travaux de Billiez (1985a, Billiez et Lambert, 2004) et de Trimaille (2003,2004) à Grenoble. D'autres études se sont intéressées aux différentes interactions que doivent/peuvent avoir les parlers de jeunes avec les langues en présence dans un espace urbain donné.

Notre travail de recherche s'intéresse aux pratiques linguistiques/langagières qui participent de l'appropriation/organisation des territoires de ville. C'est pourquoi, nous nous intéressons au rôle de ses parlers dans l'institution de nouvelles stratégies de marquage et d'appropriation des lieux de ville. Sur le plan théorique, étudiés dans leur contact avec les autres codes linguistiques, les parlers de jeunes contribuent « *non seulement à l'urbanisation sociolinguistique mais encore à la production des non-lieux sociolinguistiques qui, à leur tour, peuvent être perçus et construits comme des espaces langagiers de références* » (Bulot et Feussi, 2012 : 11). A titre d'exemple,

⁹ A propos de ce concept, Pierre Bourdieu écrit « *qu'il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix. La connaissance de la seule compétence linguistique ne permet pas de prévoir ce que sera la valeur d'une performance linguistique sur le marché* » (2006 : 123)

notre analyse des données recueillies a montré qu'en matière d'appropriation des lieux, les parlars dits de jeunes participent de l'émergence de pratiques spatio-linguistiques spécifiques. Autrement dit, la catégorie des normes dont font partie les parlars de jeunes est différemment perçue par des locuteurs appartenant à des tranches générationnelles distinctes.

7-Appropriation de l'espace

Le processus de marquage signalétique de l'espace est associé généralement à un autre processus, à savoir celui de l'appropriation de l'espace. Nous concevons initialement cette problématique de l'appropriation de l'espace en lien direct avec le marquage signalétique. Autrement dit, notre interrogation porte dans un premier temps sur l'usage empirique qui est fait par les locuteurs des odonymes dont ils se servent pour s'orienter dans l'espace urbain. Notre objectif est en partie d'explicitier les attitudes linguistiques et/ ou langagières des locuteurs à l'égard de la multiplicité des signes employés dans l'organisation de leur espace. Il faut signaler également que les attitudes dont nous nous proposons le recueil ont une nature performative dans la mesure où elles facilitent le travail de l'intervention sociale.

Etudier l'appropriation de l'espace, c'est s'interroger sur le rôle que jouent les traits définitoires de l'espace. La structure du terrain urbain peut être saisie au travers des usages discursifs et dénominatifs liés à l'espace urbain « *la dénomination de l'espace atteste de son appropriation (il est un signe, au sens fort, de son appropriation) mais pas seulement, elle est partie prenante de son appropriation ; toute pratique sociale est tissée de langage, ponctuée de langage* » (Dorier Appril et Van Den Avenn, 2002 : 56). Le marquage signalétique de l'espace est l'un des principaux usages linguistiques au travers desquels se manifestent les différentes stratégies d'appropriation de l'espace.

Du point de vue spatial, le travail que nous envisageons de faire sur les odonymes sert à vérifier la compétence spatiale des locuteurs. Dans notre cas cette

vérification va se faire au moyen de la méthode de l'itinéraire. Mondada illustre ce propos en écrivant que : « *dans ce domaine moins balisé par la littérature, les demandes de chemin en ville représente le terrain par excellence où la question de l'usage des repères spatiaux a été posée* » (Mondada, 2000 : 64).

Du point de vue sociolinguistique, les toponymes font partie d'un environnement graphique qui est, à son tour, l'expression d'un environnement linguistique spécifique. Autrement dit, les toponymes sont la face visible des décisions relevant de l'aménagement linguistique de l'espace.

Le recueil et l'analyse des attitudes linguistiques et/ ou langagières permet de mettre en évidence l'écart qui existe entre la pratique spatiale institutionnelle et les pratiques spatiales quotidiennes des locuteurs. En d'autres termes, il s'agit d'examiner non seulement les attitudes que les locuteurs formulent à l'égard des repères linguistiques que sont les toponymes mais également à l'égard des diverses logiques spatiales qui en résultent. En effet « *les toponymes et les syntagmes descriptifs renvoyant au quartier exhibent l'affrontement entre plusieurs logiques, professionnelle ou vernaculaires, aménageuses ou habitantes, privilégiant une morphologie synchronique des lieux ou bien leur histoire* » (Mondada, 2002 :156). A ces logiques, nous pouvons ajouter celle inhérente à la pratique des langues affichées et/ou parlées dans l'espace en question.

L'intérêt que nous accordons aux attitudes provient de l'hétérogénéité des codes qui édifient l'environnement graphique de l'espace urbain algérois. Pour saisir cette hétérogénéité, nous avons prévu un dispositif méthodologique qui se base sur la technique de l'image. Cette technique, comme l'affirme Du May, facilite au chercheur l'accès à son terrain « *si l'image apporte à la fois une acuité attentionnelle et une certaine lucidité quant à l'inscription du chercheur dans le jeu des réciprocitys oculaires au sein du terrain, elle est également au centre de matérialisation et de la mise en forme des rapports que le chercheur construit avec ses matériaux empiriques* » (Du May, 2008 : 8).

8-Marquage et l'appropriation comme mise en mots de l'espace

De ce qui précède, il s'avère que les processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace sont avant tout des mises en mots de l'espace. C'est pourquoi, Bulot préconise dans l'approche du terrain urbain un recours à la toponymie urbaine « *dans la mesure où les dénominations et désignations des entités urbaines questionne d'évidence la mise en mots de l'espace* » (Bulot, 2004a :112). Cette logique associant la toponymie (c'est-à-dire le marquage signalétique) à la mise en mots de l'espace révèle que toutes les tensions inhérentes à ce marquage ont un lien direct avec l'organisation et/ou la hiérarchisation des langues et des espaces.

Dans ce même sillage, il convient de signaler que la mise en mots du terrain urbain est une mise en mots différenciée suivant les valeurs que lui confèrent les locuteurs. Le terrain urbain est le produit de la totalité des pratiques sociales, mémorielles, identitaires, etc. qu'en font les locuteurs. C'est pour cette raison que nous considérons l'espace dans notre présente recherche comme un *espace fractionné*. En effet, « *les approches concernant le terrain urbain s'accordent pour penser la ville comme un espace fractionné ou pour le moins composite ; dans cette expression réside en effet toute la difficulté et la dynamique du terrain* » (Bulot, 2004a :11). La fraction de l'espace dans notre étude est à saisir à travers l'analyse des formes que prend la pratique de l'espace dans les processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace.

9-Attitudes et représentations

L'étude des représentations, telle que nous l'envisageons dans notre présent travail sur le marquage et l'appropriation de l'espace, s'inscrit dans une perspective dynamique. Autrement dit, les représentations, de par le caractère social et discursif qu'elles revêtent, permettent non seulement de décrire les pratiques spatiales et langagières des locuteurs mais aussi de mettre en évidence les tensions et valeurs qui y sont associées.

Les représentations sociales sont déterminées par un double système. Le premier est dit système central et le second est dit périphérique. Ces deux systèmes rendent flexible la structure de la représentation sociale. En effet, ils permettent une

modulation individuelle de cette dernière. Ce genre de représentations modulables est qualifié par Abric de « *représentations sociales individualisées* » (1994 : 28). Dit autrement, les acteurs sociaux marquent et s'approprient l'espace en le re/produisant socialement à travers les multiples représentations qu'ils en font.

L'idée du double contexte qui sous-tend l'émergence des représentations nous a semblé importante à plusieurs égards. En effet, le contexte discursif constitue un volet important de notre travail. Autrement dit, une partie de notre travail s'attache à recueillir les représentations sociales des locuteurs dans leurs productions discursives. La prise en compte du contexte social est importante parce qu'elle permet de rendre compte des conditions sociales dans lesquelles s'élaborent les représentations.

La visée dynamique des représentations sociales leur confère une nature actionnelle et pratique. Cette conception dynamique des représentations sociales nous permet d'inscrire notre étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace dans le cadre d'une intervention sociale. En effet, les représentations sociales, comme nous l'avons mentionné précédemment, ne servent pas seulement à informer sur les pratiques socio-spatiales, mais aussi à les expliquer. C'est pourquoi, les représentations peuvent constituer une entrée au travers de laquelle s'effectue une intervention sur les pratiques sociales et/ spatiales de nos informateurs. Didier de Robillard parle de « *représentation* » (2005) pour résumer le caractère dynamique et actionnel de la notion de représentation.

D'un autre côté, les deux notions, en l'occurrence celle d'attitude et celle de représentation, ont été longtemps confondues dans les études sociolinguistiques. Les analyses ont montré que ces deux notions se distinguent initialement par leurs appartenances disciplinaires distinctes. En effet, l'attitude relève de la psychologie sociale et la représentation des méthodes ethnographiques. La prise en compte des deux notions dans l'étude des phénomènes langagiers a donné lieu à des dispositifs théoriques et/ou méthodologiques conçus en fonction de l'objet d'étude « *si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencient des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se*

distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement) , plus discursif et plus figuratif des représentations et, méthodologiquement, par des techniques d'enquêtes différentes »(Guenier, 1997 : 247-248).

10-Discours épilinguistique et discours topologique

Après avoir développé l'importance que revêt l'analyse des attitudes et des représentations en sociolinguistique urbaine, il ne faut nullement oublier de mentionner ce qui permet l'élucider ces deux notions, à savoir le discours épilinguistique (discours sur la pratique linguistique). Recueilli au moyen des différentes méthodes d'enquête, ce discours donne à voir tous les jugements portés par les informateurs sur les phénomènes langagiers. A ce propos, Bulot écrit que:" *dès qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques/et ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme 'épilinguistique' associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs des jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques" (Bulot, 2005 : 221).*

En sociolinguistique urbaine les attitudes et les représentations sont considérées à la fois comme des discours sur la ville et sur le processus de marquage et/ ou d'appropriation de l'espace. Qui plus est, ces deux notions, de par leur caractère changeant, présentent une nature polyphonique. Cette nature est intéressante dans notre étude en ce qu'elle permet de rendre compte simultanément du discours officiel et du discours des locuteurs sur l'affichage des langues dans l'espace urbain algérois. C'est le lien entre ces différents discours qui fait en réalité le propre de notre travail d'analyse. Ceci s'explique par le fait que ce lien donne à voir tout ce qui influence l'organisation socio-spatiale de l'espace algérois et qui fait de lui un " *espace discursif*" fragmenté et plein de tensions. C'est ce que résume clairement Claudine Moise en affirmant que : « *ce sont tous ces discours qui se mêlent et s'entremêlent qui disent la ville, la décrivent, la changent dans une subjectivité à chaque fois réappropriée(...). La ville serait alors, à juste titre et avant tout, espace discursif, description énonciative où se déjoueraient des représentations multiples » (2003 :12)*

11-Identité et mémoire en sociolinguistique urbaine

11-1- La notion d'identité

Nous avons évoqué le rôle important joué par les représentations dans l'approche/explicitation des différents enjeux inhérents au marquage de l'espace. L'un des objectifs principaux de la présente étude est de saisir, à travers les discours que les locuteurs tiennent sur le marquage de l'espace. A vrai dire, l'enjeu identitaire constitue l'un des aspects importants du processus du marquage et celui de l'appropriation de l'espace urbain.

Ayant une double nature matérielle et symbolique permettant d'articuler deux notions telles que langues et espace, le marquage « *représente le support privilégié d'une construction identitaire et produit de l'identité* » (Bulot et Veschambre ,2006 :11). Il est possible de postuler que les locuteurs d'un espace donné, de par leur mobilité spatiale, finissent toujours par associer une valeur identitaire à l'affichage des langues au sein de leur espace. Notre objectif premier en nous intéressant à l'affichage des langues dans l'espace urbain algérois est de mettre en évidence au moyen de l'analyse du discours recueilli le rôle du marquage dans la construction identitaire de nos informateurs.

Ce qui est important à signaler, c'est que les langues utilisées pour le marquage de l'espace sont généralement la source d'un bon nombre d'enjeux liés à l'espace étudié. L'enjeu identitaire dont nous traitons ici ne peut nullement être dissocié des dynamiques langagières qui caractérisent l'espace urbain. Langue et identité entretiennent pour ainsi dire des liens étroits. C'est ce que résume Philippe Blanchet en écrivant que « *la langue est en effet l'un des éléments premiers qui entrent dans la construction et la définition de l'identité individuelle et sociale. C'est par elle que passe la socialisation de l'individu, l'élaboration de son rapport à lui-même et à l'univers, l'organisation du groupe* » (2002 :116).

Caractérisé par la complexité de son tissu, l'espace urbain nécessite un renouvellement constant dans l'approche de l'identité. C'est ce qu'illustre Bernard Lamizet lorsqu'il écrit que « *dans l'espace urbain, il existe un certain nombre de formes particulières de communication et de représentations qui produisent des mises en scène particulières de l'identité qu'il convient d'analyser de façon spécifique* » (2003 :316).

Dans cette citation, il met l'accent sur la nécessité d'intégrer les spécificités de l'espace urbain lors de l'analyse des phénomènes langagiers et spatiaux au sein de ce même espace. Notre travail sur la signalétique linguistique et l'appropriation du centre ville d'Alger va permettre de prendre en charge toutes les données politiques, sociolinguistiques, et mémorielles inhérentes au marquage de l'espace qui sont en lien direct avec la nature/formation de l' « *identité urbaine* » (Bulot et Messaoudi, 2003 : 9) de nos informateurs.

Multidimensionnelle, l'identité urbaine est une " *identité partagée*" (Lamizet, 2003 : 316). Traitant du lien étroit qui lie l'espace urbain à l'identité, Bernard Lamizet signale l'existence de trois articulations spatiales de l'identité: pragmatique, symbolique et politique. Ces diverses sortes d'articulations ont pour objectif d'approcher plus rigoureusement la structure de l'identité urbaine.

Il est important de mentionner que la nature fluctuante de l'identité urbaine se trouve le plus souvent à l'origine d'un certain nombre de conflits. C'est ce que résume et explique Lamizet quand il avance que cette nature « *inscrit l'identité dans une dialectique de conflit. L'histoire de la ville est scandée toujours par des antagonismes, par des conflits, qui produisent dans l'espace public la confrontation des identités* » (2003 :307). Cette approche de l'identité nous intéresse car elle permet d'articuler trois notions tout à fait différentes en l'occurrence langue, espace et identité. La confrontation des différents discours identitaires que nous avons recueillis lors de l'analyse des entretiens facilite l'explicitation de ces tensions et fractures qui caractérisent l'espace urbain algérois.

Au terme de ces considérations théoriques à propos du *marquage identitaire* (Ripoll, 2006), il s'avère que les dynamiques langagières inhérentes à ce type de marquage participent à instituer une identité spatiale différenciée. Une identité que les usagers de l'espace instaurent au moyen de leur(s) discours identitaires sur l'espace. En effet, « *l'identité d'un espace n'existe pas sui generis mais est construite, collectivement, par les acteurs d'une société donnée, qui peuvent avoir tendance à la naturaliser dans leur usage, à en faire une essence immuable, quitte à déformer, par exemple, ce que la science historique peut dire de l'origine et du développement d'un espace* » (Levy et

Lussault, 2003: 480).

12-La mémoire en sociolinguistique urbaine

Après avoir montré que le processus identitaire entretient des liens étroits avec le marquage de l'espace, il est temps de s'intéresser aux liens que ce dernier entretient avec le processus mémoriel.

Il convient de signaler avant tout que la notion de mémoire en sociolinguistique urbaine prend de nouvelles dimensions. Mémoire est ici synonyme de discours. Pour rappel, la sociolinguistique urbaine est «*une sociolinguistique des discours*» (Bulot et Veschambre, 2006 :4). D'ailleurs, l'intérêt manifesté pour la mémoire dans sa nouvelle acception s'inscrit dans la perspective interdisciplinaire réunissant la sociolinguistique urbaine et la géographie sociale autour du discours. Bulot et Veschambre illustrent ce point de vue en écrivant que «*la double rencontre (autour du terme discours et des fronts théoriques distincts) a permis de problématiser, en sociolinguistique urbaine, et de questionner, en géographie sociale, la mémoire comme discours, et plus particulièrement la mémoire sociolinguistique comme l'élicitation d'un discours stéréotypé à vocation prototypique relatif aux représentations sociolinguistiques de l'espace*»(2006 :6).

Les études relevant de la sociolinguistique urbaine et traitant du marquage et de l'appropriation de l'espace prennent la mémoire dans sa dimension discursive. Elle est donc considérée comme l'ensemble des discours que les locuteurs et/ou les différentes institutions produisent sur le marquage de l'espace et, sur l'espace urbain. Concrètement, notre analyse portera sur les discours qui font la dynamique de l'espace urbain et participe pour ainsi dire à instituer ce que Bernard Lamizet appelle *la mémoire symbolique de la ville* : «*il s'institue, ainsi, au fil du temps toute une mémoire symbolique de la ville, tout un miroir esthétique qui s'inscrit dans les formes et les pratiques de la langue, du discours et de l'énonciation* » (2003 : 316).

*La mémoire sociolinguistique*¹⁰ occupe une place cruciale dans notre présente étude parce qu'elle permet de rendre compte d'un certain nombre de discours que les

¹⁰ La mémoire sociolinguistique est définie par Bulot comme : «*l'élicitation d'un discours stéréotypé à vocation prototypique relatif aux représentations sociolinguistiques de l'espace*» (Bulot, 2005)

locuteurs de l'espace urbain algérois emploient pour marquer et s'approprier cet espace. Notre objectif premier reste toujours de rendre compte des différentes stratégies discursives dont nos informateurs se servent dans le marquage et l'appropriation de leur espace. Cette notion de mémoire sociolinguistique est intéressante également en ce qu'elle facilite l'approche des différents discours tenus sur l'espace urbain. C'est ce qu'explique Bulot quand il écrit que : « *nous pensons réserver le terme de «mémoire sociolinguistique» aux discours sur les corrélations entre mémoire urbaine (le discours sur l'entité urbaine) et sociolinguistique «le discours à la fois sur la stratification sociolinguistique et la territorialisation, voire la mobilité linguistique» (2004b :114).*

Nous pouvons donc affirmer que seule la mémoire sociolinguistique, de par sa nature discursive, est susceptible de révéler les différents enjeux qui entourent le marquage et l'appropriation de l'espace algérois.

D'autre part, le recours à la notion de mémoire s'avère nécessaire dès qu'il est question de traiter du processus du marquage de l'espace. Cette nécessité s'explique par le fait que l'analyse du processus mémoriel rend compte de tous les discours/stratégies employés par les locuteurs pour marquer et s'approprier leur espace. A signaler que ces discours /stratégies peuvent ne pas figurer comme marque dans l'environnement graphique de l'espace urbain. L'exemple des noms français des rues d'Alger constitue à ce niveau, un exemple éclairant. Ainsi, ces noms, malgré leur absence de l'environnement graphique algérois, font encore partie du répertoire langagier des locuteurs¹¹ et de la mémoire collective. Fabrice Ripoll évoque le lien étroit existant entre la mémoire et le passé à travers la notion de trace. Il écrit à ce propos que « *la trace est ce qui subsiste du passé ; autrement dit la matérialisation de l'action anthropique dans l'espace physique en tant qu'elle a lieu dans la passé. Elle renvoie donc plus particulièrement au champ de l'histoire et éventuellement de la mémoire. La trace rappelle plutôt au présent ce qui a été* » (Ripoll, 2006 :24).

Enfin, il convient de rappeler que notre objectif premier est de montrer, au moyen d'une analyse qualitative, les liens existant entre le marquage et les différents enjeux

¹¹ Cette affirmation vient suite à une pré-enquête que nous avons menée dans le centre ville d'Alger et qui s'inscrit dans le cadre de notre présent travail sur la marquage signalétique de l'espace.

(identitaires, mémoriels, sociolinguistiques, politique, etc....) inhérents aux marquages et/ou à l'appropriation de l'espace urbain algérois. Pour aller plus loin dans la recherche de ces liens, nous pouvons signaler le fait qu'il existe des liens entre ces enjeux eux-mêmes. C'est ce qu'affirme Bulot lorsqu'il écrit à propos du rapport qui lie la mémoire à l'identité que « *la mémoire est l'inscription de l'identité dans la durée et qu'elle [...] joue, en ce sens par rapport à l'identité un double rôle, celui d'un repère [...] et celui d'une inscription symbolique; la mémoire fait ainsi apparaître dans le temps le signifiant de l'identité* » (2005 :15). Les différents enjeux liés au marquage de l'espace, rappelons-le, ne peuvent être explicités sans l'analyse des différents discours tenus sur l'espace, dont le discours politique que nous allons aborder à travers l'aménagement linguistique.

13- L'aménagement linguistique

13-1-Eléments de cadrage conceptuel

Il convient de signaler, de prime abord, que l'expression «*aménagement linguistique*» proposé par Jean Claude Corbeil est considéré comme équivalent du terme anglais « *language planning* » créé par Haugen en 1959. Il existe aussi en français d'autres termes pour qualifier le processus d'aménagement linguistique. Cette diversité terminologique est intéressante dans la mesure où elle révèle les difficultés liées à la définition de la notion d'aménagement linguistique. Ainsi, la nature de l'approche dans le domaine de l'aménagement linguistique est déterminée par la nature des données liées au terrain exploré. C'est ce que résumant Daoust et Maurais en écrivant que «*l'aménagement linguistique qui ne s'est constitué comme discipline (relativement autonome) qu'à date récente, se distingue par son caractère pragmatique, qui se manifeste notamment par la grande attention apportée aux études de cas*» (1987 : 39).

La présente étude sur le marquage est une étude de cas. Elle l'est en ce sens qu'elle vise à explorer un espace déterminé- dans notre cas le centre ville d'Alger- et à montrer toutes sortes de tensions et d'interventions pouvant influencer la structure socio- spatiale et socio-langagière de cet espace. C'est pourquoi, parmi toutes les définitions proposées de la notion d'aménagement linguistique, nous retenons celle donnée par Jean-Claude Corbeil qui dit que «*l'aménagement linguistique évoque l'effort à moyen et à long terme pour*

mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais contraire en réclamant son adhésion et sa participation»(Corbeille J-C cité par Daoust et Maurais ,1987 :11). Cette définition nous intéresse également parce qu'elle met au devant le caractère« interventionniste» de l'aménagement linguistique.

Pour englober toutes formes d'interventions (politiques ou autres) externes sur les langues au sein de la société, Blanchet propose le terme «d'exo- normativité». Il s'agit en réalité d'un ensemble de règles visant à contrôler tout ce qui est lié à la gestion de la diversité linguistique et/ou culturel. A propos de ces règles, Blanchet affirme qu'«elles dépendent avant tout des besoins d'organisation sociétale, et par conséquent servent des enjeux de pouvoir, de domination sociétale(...) tout comme des volontés de protéger, d'aménager, de développer une écologie de la diversité linguistique respectueuse des personne et de la diversité culturelle» (2002 : 138).

Il est judicieux de mentionner avant tout que la sociolinguistique urbaine accorde une place cruciale à toutes les formes politiques que revêt l'intervention sur les réalités socio-langagières au sein de l'espace urbain. Cette place s'explique par le fait que l'espace urbain est le lieu par excellence où se manifestent clairement les différentes interventions du pouvoir sur ces réalités. C'est ce qu'explique clairement Lamizet lorsqu'il écrit que «c'est le lieu du pouvoir qui vient nous rappeler que la ville est un espace de pouvoir autant qu'un espace de sociabilité: un espace institué autant qu'un espace de rencontre et d'échange» (2003 :324).

La sociolinguistique urbaine, comme le montre Bulot, «est une sociolinguistique des discours» (2005 :16). C'est pourquoi, l'aménagement linguistique est pris dans les études relevant du domaine de la sociolinguistique urbaine comme discours sur le phénomène étudié. Dans notre présente étude sur le marquage, les différentes décisions politiques liées à l'aménagement linguistique de l'espace urbain algérois seront analysées comme un discours politique tenu sur les langues employées pour marquer et s'approprier cet espace.

Envisageant l'étude de l'espace comme un produit social et discursif, la

sociolinguistique urbaine se veut : *«une problématisation aménagiste des réalités sociolangagières»* (Bulot, 2001b : 9). Autrement dit, les résultats auxquels aboutissent les recherches en sociolinguistique urbaine, en montrant les différentes tensions et fractures inhérentes à l'espace urbain peuvent être largement exploitées par les agents de l'aménagement linguistique de l'espace. Cette exploitation se fait par exemple en prenant en compte lors de l'affichage des langues des pratiques langagières effectives des locuteurs de l'espace urbain. En ce qui nous concerne, notre présente étude, à travers l'analyse du discours épilinguistique et du discours des représentations, a pour objectif premier de rendre compte de l'écart/adéquation existant entre le processus d'aménagement linguistique de l'espace et les pratiques linguistiques et/ou langagières effectives au sein de l'espace algérois. Bulot écrit à propos de la tendance interventionniste de la sociolinguistique urbaine que : *«la nature sociolinguistique des territoires urbains est l'entrée par laquelle la sociolinguistique peut intervenir scientifiquement dans le champ des études urbaines et socialement sur celui de l'aménagement raisonné des villes»* (2001b : 6).

De ce qui précède, force est de déduire que notre intérêt pour l'aménagement linguistique de l'espace urbain algérois rejoint notre souci premier, à savoir rendre compte de tous les enjeux qui entourent les processus du marquage et de l'appropriation de l'espace. Ainsi, de par la nature discursive que lui attribue la sociolinguistique urbaine, l'aménagement linguistique peut constituer dans notre travail l'enjeu politique lié à ces deux processus. Les liens que nous avons essayé d'établir entre le processus de l'aménagement linguistique et le marquage de l'espace deviennent très étroits si l'on affirme à la suite de Billiez et Cadi que *«l'écrit est le meilleur poste d'observation pour apprécier l'efficacité d'une politique linguistique »* (Billiez et Cadi, 1997 : 233).

Au final, il est pertinent de signaler que l'étude du processus d'aménagement linguistique et de ses conséquences sur la gestion des langues en présence dans une communauté donnée ne peut jamais se faire sans évoquer des thématiques très importantes telles que la diglossie et l'insécurité linguistique. Des thématiques qui sont, en réalité, à la base de toutes les dynamiques socio-spatio-langagières qui caractérisent l'espace urbain.

14-Diglossie et insécurité linguistique

14-1-La diglossie

De prime abord, il convient de préciser que le recours à la notion de diglossie est motivé avant tout par la nature de notre étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace. A vrai dire, la présente étude met l'accent principalement sur les différents enjeux liés aux langues employées par les locuteurs pour marquer et s'approprier l'espace urbain algérois. Nous postulons aussi que des conflits et des rapports de force sont générés par les langues présentes/affichées au sein de cet espace.

14-2- Cadrage théorique

La notion de diglossie a connu au fil du temps un changement sémantique radical. Ainsi, elle est utilisée, contrairement à la définition première qu'en donne Ferguson¹², pour décrire des situations sociolinguistiques très variées. La réorientation perpétuelle qui caractérise l'usage qui est fait de la notion de diglossie a pour objectif premier d'englober l'hétérogénéité qui caractérise l'emploi des langues dans leur milieu social. Cette extension et cette nature dynamique de la notion de diglossie sont parfaitement illustrées par Lambert-Félix Prudent quand il écrit que *«ce changement sémantique se constitue en une curiosité scientifique saine, lorsqu'on considère le fait que la diglossie «originale» se posait les rapports langue haute- langue basse dans un état simpliste de synchronie (...). On comprend bien qu'une langue domine une autre, on ne voit pas pourquoi les choses se passent ainsi, quels sont les intérêts sociolinguistiques qui justifient la répartition énonciative décrite»* (1980 :70).

C'est cet aspect flexible de la diglossie qui fait d'elle une notion aisément adaptable à la nature hétérogène des situations abordées. Nous tenons à préciser aussi, à ce niveau d'analyse, que notre étude sur les langues employées pour le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois ne peut pas se passer d'une adaptation de l'emploi qui est fait généralement de la notion de diglossie. Cette adaptation est due principalement aux

¹² La définition que donne C. Ferguson de la diglossie insiste sur le caractère relativement stable de ce phénomène. La diversité linguistique et/ culturelle qui caractérise les sociétés modernes a conduit les sociolinguistes à affirmer le caractère très dynamique voire conflictuel du phénomène diglossique.

spécificités de l'approche dans laquelle s'inscrit la présente étude. En effet, l'approche sociolinguistique urbaine, de par l'importance qu'elle accorde au facteur urbain dans l'analyse des phénomènes langagiers, envisage l'étude des langues en présence dans un espace considéré non comme une communauté sociolinguistique mais comme *une « communauté urbaine »*¹³. Cela suppose initialement que l'analyse de tous les rapports de force/domination constatés entre les langues en présence – dans notre cas les langues affichées- ne peut se faire qu'en tenant compte des différents enjeux liés à l'espace urbain.

Ce qui fait l'originalité de l'approche sociolinguistique urbaine, c'est le fait qu'elle aborde les rapports de force et de conflits entre les langues à travers l'analyse du discours des représentations et du discours épilinguistique. Dans notre travail, ces rapports de force et de conflit existant entre les langues employées pour le marquage et l'appropriation du centre ville d'Alger seront étudiés à travers l'analyse des représentations de nos informateurs.

14-3-De la diglossie à la minoration

Le processus diglossique entretient des rapports étroits avec le groupe social au sein de la communauté urbaine. L'étude de ces rapports nécessite un recours à la notion de minoration. A signaler que ces rapports sont l'aboutissement naturel d'une intervention consciente sur le statut des langues en pratique au sein du « marché linguistique ». Blanchet écrit à juste titre que *« la minoration est qualitative, elle joue sur le statut. La minorisation est quantitative, elle joue sur les pratiques. L'addition de ces deux processus liés conduit le groupe ethno-socioculturel minoré et minorisé à la situation de groupe (de langue) minoritaire »* (2002 : 131).

Cela étant dit, notre présente étude sur le marquage consiste avant tout à chercher l'impact qu'ont les tensions qui caractérisent l'emploi des langues affichées sur les groupes sociaux en présence dans l'espace urbain algérois. A tout cela s'ajoute le fait que diglossie et minoration sont des désignations différentes de l'instabilité liée à l'usage des langues

¹³ Thierry Bulot précise à ce propos que la communauté urbaine ne peut pas être décrite *«comme la seule somme de locuteurs localisés sur une aire donnée (autrement dit comme une communauté sociolinguistique territorialisée), mais dont on ne peut pas davantage concevoir l'unité linguistique sans prétendre approcher les représentations sur l'espace et les langues, sans considérer que l'organisation socio-spatiale est en corrélation nécessaire avec la mise en mots de la stratification sociolinguistique »*

dans la sphère sociale. Cette instabilité donne lieu généralement à un autre phénomène qui est celui de l'insécurité linguistique.

15-Insécurité linguistique

Dans le cadre de notre étude sur les enjeux liés au marquage et à l'appropriation de l'espace urbain algérois, le recours au concept d'insécurité linguistique semble être très important. Cette importance provient du fait que l'hétérogénéité linguistique qui caractérise notre site d'enquête favorise l'étude du sentiment d'insécurité linguistique chez les locuteurs.

Conçue comme un processus social, l'insécurité linguistique est *«présentée, dès l'apparition du concept, comme la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par le groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale»* (Francard cité par Moreau, 1997 :170). Ce qu'avance ici M. Francard met l'accent sur le lien étroit qui existe entre le groupe social et les différents enjeux inhérents à l'usage des langues. Dans la présente étude, il est question de voir, à travers l'analyse du discours épilinguistique, les différentes manifestations du phénomène d'insécurité linguistique.

L'approche sociolinguistique urbaine que nous adoptons dans la présente étude ouvre de nouvelles perspectives dans l'étude des différentes conséquences des contacts et/ou des conflits de langues dont fait partie l'insécurité linguistique. L'une de ces principales perspectives est le fait d'aborder ces conséquences par le biais de l'analyse des attitudes et des représentations linguistiques et/ ou langagières¹⁴. Cette façon d'analyser les phénomènes langagiers doit être conçue avant tout comme une opposition aux études linguistiques qui prétendent à l'analyse des phénomènes langagiers sans pour autant observer les pratiques linguistiques effectives sur le terrain.

Enfin, force est de déduire que le sentiment d'insécurité linguistique conduit le plus souvent le groupe social à une instabilité qui va caractériser toutes ses pratiques

¹⁴Selon T. Bulot, une différence est faite entre les attitudes linguistiques et langagières. Ainsi, le terme d'attitudes linguistiques est réservé à toute attitude ayant pour objet la langue en tant que système alors que le terme d'attitudes langagières, lui, est réservé aux attitudes qui ont pour objet le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel.

socio-langagières. C'est ce qu'illustre Blanchet en définissant l'insécurité linguistique comme « *la perte des repères linguistiques, incapacité à identifier sûrement ses propres pratiques linguistiques et leur rapports aux normes linguistiques et aux conventions sociales* » (2002 :132). En ce qui nous concerne, nous analysons l'insécurité linguistique comme l'une des dynamiques langagières liées au processus de marquage et d'appropriation de l'espace et qui participent largement à la formation des représentations que les locuteurs se font des langues affichées au sein de l'espace urbain.

16-Mobilité spatio-linguistique et marquage signalétique de l'espace

Le marquage signalétique de l'espace est considéré en sociolinguistique urbaine comme un discours sur l'espace et comme l'un des principaux éléments permettant l'appropriation de ce même espace. En d'autres termes, les acteurs sociaux mettent en mots leur espace en fonction de leur(s) déplacement(s) et de leur environnement linguistique : « *mettre en mots son espace social, son espace de déplacement, son espace imaginaire voire mythique, en fonction des façons de parler attribuées à autrui, c'est certainement aussi concourir à les construire* » (Bulot, 1998 : 2).

C'est pourquoi, l'étude du processus de marquage et d'appropriation de l'espace nécessite un recours théorique à la notion de mobilité spatio-linguistique. L'émergence de cette notion est liée prioritairement au fait que la mobilité linguistique est l'un des effets inhérents à la mobilité spatiale. L'intérêt que nous portons à la notion de mobilité spatio-linguistique provient du fait qu'elle nous renseigne sur l'ensemble des stratégies discursives dont les locuteurs algérois se servent pour marquer et s'approprier les lieux au sein de l'espace urbain algérois.

Chercher une corrélation entre la mobilité linguistique et la mobilité spatiale nous amène inéluctablement à aborder l'apport de l'approche sociolinguistique urbaine dans l'étude des fractures et des tensions qui caractérisent l'espace urbain. Cet apport se résume principalement dans les différents axes d'études qui permettent de mettre en évidence la multiplicité des rapports établis entre la pratique spatiale et la pratique linguistique et ou langagière. Ces rapports se manifestent dans les attitudes linguistiques et ou langagières que les locuteurs formulent à l'égard des outils linguistiques et matériels

dont ils se servent pour marquer et s'approprier leur espace. Parmi les six axes formulés par Thierry Bulot, trois retiennent notre attention pour appréhender le lien entre marquage et mobilité :

Espace et lieux communs : pour considérer les ségrégations et mobilités spatio-linguistiques : la mise en mots des lieux de la communauté urbaine corrélée aux mobilités actives, vécues, subies, choisies et pour ce qu'elles permettent de rencontrer d'autres variétés urbaines, construire des espaces de relégations, des lieux de *confinement linguistique*¹⁵ et social.

Espace et lieux linguistiques : pour faire état de la mémoire sociolinguistique. Dans notre cas, cette articulation met en évidence la nature des discours épilinguistiques et topologiques qui créent les dynamiques langagières dont fait partie le marquage signalétique de l'espace.

Espace et lieux identitaires : cette articulation permet de rendre compte des différentes stratégies de territorialisation. En d'autres termes, c'est la totalité des discours identitaires qui instituent la structure de l'espace urbain en lieux et ou en territoires différemment marqués et appropriés par les locuteurs.

17-Marquage de l'espace et territorialisation : éléments de cadrage conceptuel

L'une des hypothèses de notre présent travail a pour objet le lien de détermination existant entre les langues employées dans le marquage signalétique de l'espace et la structure socio-spatiale de ce même espace. Autrement dit, quel est le rôle imparti aux discours sur l'espace dans l'émergence de nouveaux lieux et de nouveaux territoires dans l'espace urbain. Nous tenons à rappeler à ce niveau d'analyse que l'espace et le lieu, en sociolinguistique urbaine, sont deux unités distinctes. En effet, l'espace est considéré comme « *L'aire matérielle, symbolique qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements dans une cohérence globale et les lieux, unités de rang inférieur, repères également matériels ou symboliques concourent à la sémiotisation sociale de l'aire*

¹⁵ Bulot évoque le concept de confinement linguistique pour rendre compte des cas où la mise en mots des contacts de langues ou de variétés de langues a pour objet de renforcer la minoration sociale tout en assurant à chacun des systèmes en contact – tant spatiaux que linguistiques – une part identitaire, identificatoire et donc perçue comme une catégorisation somme toute positive.

géographique citadine(...) Ils sont inscrits dans un rang autonome qui rend compte de l'organisation socio-spatiale de l'espace considéré. Les deux niveaux forment la spatialité » (Bulot, 2002, 91).

Le centre ville d'Alger, terrain de notre enquête, n'échappe nullement à la dynamique de territorialisation. Cette dernière étant indissociable des pratiques discursives des locuteurs. Dit autrement, l'étude de l'hétérogénéité des processus de marquage signalétique, en tant que discours sur l'espace, révèle l'importance des langues en présence dans la gestion des territoires dans l'espace urbain *« la territorialisation sociolinguistique est cet ensemble de dynamiques discursives (Bulot ,2004b :113-114) visant à rendre compte de la façon dont les locuteurs s'approprient l'espace via les discours sur les pratiques langagières et les diverses parlures ».* (Bulot, 2009 : 117).

18-Marquage de l'espace et intervention sociolinguistique

Notre présente étude sur le marquage signalétique de l'espace s'inscrit dans une perspective d'intervention sociale. En effet, notre recours théorique à l'approche sociolinguistique urbaine est motivé par le fait qu'*« qu'elle relève bien davantage d'un projet scientifique global axé sur la discursivité des pratiques sociales mais surtout visant à approcher, à décrire, à analyser voire à intervenir sur les politiques d'aménagement urbain, sur le projet de la ville dès lors que le langage et les langues sont impliqués sinon impliquables »* (Bulot, 2005 : 221). Autrement dit, l'étude du discours dans et sur la ville est considéré comme l'entrée linguistique permettant au chercheur de mettre en évidence les tensions – spatiales ou langagières- inhérentes à l'espace urbain.

D'un autre côté, les recherches sociolinguistiques à tendance *« interventionniste »* doivent construire leur objet de recherche s'inspirant d'une demande sociale. Une demande qui se traduit dans un cadre théorico-méthodologique spécifique. C'est pourquoi, en sociolinguistique urbaine, les concepts théoriques et les outils méthodologiques sont conçus en fonction du terrain à explorer et des objectifs professionnels liés à l'intervention. C'est ce point de vue qu'explique Bulot en écrivant que *« intervenir suppose une méthode et construire le discours de cette méthode est sans doute le projet théorique et professionnel le plus urgent à mener pour la sociolinguistique (...). C'est*

pourquoi, une intervention sociolinguistique implique une co-évaluation de la demande, une co-construction des outils et une co-validation des acquis » (Bulot et Blanchet, 2011). Le chercheur dans ce genre d'études de cas joue le rôle d'intermédiaire entre les acteurs sociaux et les autorités en place.

Dans notre cas, le dispositif d'enquête sociolinguistique vise, en partie, à recueillir les attitudes linguistiques et ou langagières que les locuteurs algérois formulent à l'égard de l'aspect linguistique et matériel de l'environnement graphique au sein de l'espace urbain algérois. Nous pensons que le travail sur les attitudes facilite l'intervention des services concernés sur l'aménagement linguistique de l'espace en question. Qui plus est, le travail sur l'aspect matériel des plaques ononymiques permet une intervention sur l'aménagement de l'espace et sur la gestion des territoires de la ville.

La volonté d'intervenir sur les pratiques linguistiques dans leur dimension spatiale a nécessité l'introduction de la notion de durabilité urbaine en sociolinguistique. L'emprunt de cette notion s'inscrit dans la perspective interdisciplinaire dans laquelle la sociolinguistique urbaine inscrit son objet d'étude. Bulot écrit, à ce propos, que *« penser la ville durable (Emelianof,2002) de notre point de vue est également penser autrement l'intervention sociolinguistique non plus comme une forme de gestion quasi-bien pensante de la diversité linguistique culturellement posée comme une richesse, mais comme une nécessaire gestion glottonomique des espaces urbains, des espaces de langues, des espaces de mémoire(sociolinguistique), de mobilité/motilité (socio-spatiale) et de légitimités tant territoriales que linguistiques* »(Bulot, 2009 : 19).

Ceci dit, il est à constater que la notion de durabilité urbaine en sociolinguistique rend compte des différentes dynamiques spatio-langagières liées à la corrélation entre langue(s) et espace(s).

19-Usage de la photographie en sociolinguistique : d'une analyse sémiologique à une pratique réflexive

Il faut signaler de prime abord que notre objectif à travers cette partie n'est pas de retracer un historique détaillé des différents usages de la photographie dans les

sciences humaines et sociales. Notre étude porte sur l'emploi de l'image dans le domaine d'inscription de notre travail de recherche à savoir la sociolinguistique.

19-1-La photographie en sociolinguistique générale : une analyse sémiologique

En sociolinguistique, il existe deux grandes tendances concernant l'emploi de l'image comme méthode de recherche. La première tendance se sert de l'image comme moyen de description des phénomènes langagiers se trouvant dans une communauté donnée. C'est le cas entre autres des premières études de Calvet sur le plurilinguisme africain. En effet, il¹⁶ s'est servi des supports iconographiques pour montrer l'hétérogénéité inhérente à l'environnement graphique et/ou linguistique de terrain linguistiques étudiés.

Nombreuses sont les études qui se sont inscrites dans la lignée des recherches de Calvet. Nous citons ici entre autres les travaux de Dumont (Dumont, 1998), Meillet (Meillet, 1998), Jacqueline Billiez (Billiez, 1998) et Vincent Lucci (Lucci, 1998, Lucci et Sautot, 2001). Beaucoup de recherches¹⁷ en Algérie ont également porté sur le plurilinguisme à travers la signalétique.

Ce qui est remarquable, c'est que les études précédemment mentionnées n'emploient pas l'image dans des protocoles d'entretien visant le recueil des données épilinguistiques. Les supports iconiques sont généralement considérés comme des documents d'appui aux descriptions sociolinguistiques. C'est ce qu'affirment en partie Raoulx et Chouriou en écrivant que « *l'image photographique érige le signe en document, qui devient signe, en fonction de l'énonciation et du regard porté. En tant que tel, il est difficilement dissociable du support et de son inscription dans un autre langage (l'écrit notamment).* » (2006 : 67).

Associés à l'écrit, ces documents font généralement l'objet d'analyse de type sémiologique. En effet, elles portent sur les rapports existant entre forme et contenu :

¹⁶ Voir notamment ses travaux sur la signalétique pour rendre compte du plurilinguisme centrafricain (1994) et alexandrin (2003).

¹⁷ La majorité des recherches portant sur la signalétique sont académiques (mémoires de licence ou de magister, thèses de doctorat).

« entre *forme graphique* –c’est-à-dire choix de tel ou tel système d’écriture : caractère chinois, alphabets latins, arabe vietnamien...- et *contenu linguistique*- c’est-à-dire utilisation d’une telle ou telle langue » (Calvet, 1994 : 267).

19-2-La photographie en sociolinguistique urbaine : une pratique réflexive

La définition de la photographie dépend de la place qu’elle occupe dans les protocoles de recherche et de l’analyse qui lui est réservée dans chaque discipline. Autrement dit, seule la pratique est susceptible d’instituer un cadre de réflexion sur l’emploi de l’image dans les recherches sociolinguistiques.

En sociolinguistique urbaine, l’image appuie l’orientation théorique de cette discipline à savoir l’étude des corrélations entre langue(s) et espace(s). En effet, les premières études s’inscrivant dans cette lignée avaient pour objectif le recueil du discours épilinguistique et/ou topologique. Ainsi conçue, la photographie est considérée comme une technique qui « *présente(...) de nombreux avantages en facilitant l’échange verbal, en permettant une moindre directivité tout en conservant une structuration à l’entretien. La photographie suscite des commentaires plus spontanés* », *stimule la mémoire* » (Morillon, 2011 : 60). D’un point de vue opérationnel, les sociolinguistes se servent de l’image pour constituer des échantillons représentatifs permettant d’explicitier les phénomènes spatiolangagiers en tenant compte de leur(s) contexte(s) d’apparition.

Sur le plan théorique, l’image constitue un point de rencontre entre la sociolinguistique urbaine et les Linguistic Landscape Studies. L’orientation commune vient du fait que les deux disciplines « *utilisent l’image comme méthode de collecte des observables* » (2011 : 9). D’un autre côté, la démarche d’approche des éléments iconique diffère d’une discipline à l’autre. En effet, à la différence des Linguistic Landscape Studies, la sociolinguistique urbaine travaille sur la part idéologique, artefactuelle de la prise de sens liée à la photographie. Dans une démarche réflexive, le chercheur doit interroger l’utilité de chaque outil d’investigation du terrain-y compris

l'emploi de l'image-. Bulot écrit à ce propos que « *sans réflexion méthodologique pertinente, c'est le/la chercheur(e) qui le fait en perdant une part importante de la complexité du terrain. Dit autrement, quelle peut être la pertinence sociale de recherches qui rendent compte du multilinguisme d'un espace que ses usagers savent concevoir comme tel* » (2011 : 12).

Dans notre présente recherche sur le marquage et l'appropriation de l'espace urbain, nous avons opté pour une pratique spécifique de la photographie comme méthode d'enquête. Une pratique dont les paramètres sont déterminés à la fois par la complexité du terrain et les objectifs de la recherche. Les photos qui ont fait partie du protocole d'entretien sont celles qui nous ont semblé informatives. Elles le sont en ce sens qu'elles renseignent sur la diversité matérielle et linguistique des supports servant au marquage et à l'appropriation des lieux dans l'espace urbain algérois.

L'originalité de la démarche que nous avons adoptée vient du fait que le discours épilinguistique et/ou topologique recueillis rend compte du rôle de l'hétérogénéité linguistique et matérielle dans les pratiques spatio-linguistiques/langagières des usagers de l'espace urbain algérois. En effet, demander au locuteur de localiser une rue à partir d'un support iconographique permet aisément de déceler la nature de ses pratiques linguistiques et ou langagières en matière de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

Synthèse du chapitre

Au terme de ce bref exposé des différents concepts que nous avons sélectionnés afin de mener à bien notre présente étude, nous tenons à rappeler que ce chapitre ne peut pas être dissocié de la totalité de notre travail. En effet, les différentes notions définies dans ce travail sont choisies en fonction des données recueillies sur le terrain. En termes plus clairs, nous avons essayé tout au long de ce chapitre d'inscrire notre recherche sur le marquage et l'appropriation de l'espace ainsi que les concepts travaillés dans le champ

disciplinaire de la sociolinguistique urbaine.

Ce chapitre doit donc être pris avant tout comme un moyen permettant de faciliter au lecteur l'accès au travail d'analyse. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la nature des données théoriques, dans le cadre de l'approche sociolinguistique urbaine, est largement déterminée par la nature des données empiriques.

Chapitre 2 : considérations méthodologiques

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons expliquer dans un premier temps les spécificités méthodologiques qui caractérisent la sociolinguistique urbaine. En effet, nous allons mettre en évidence les mécanismes théoriques qui sous-tendent la nature du protocole d'enquête dans ce domaine de recherche ayant pour terrain l'espace urbain.

Il s'agit également dans cette partie méthodologique d'explicitier la multiplicité des techniques d'enquête mis en place. Une multiplicité imposée par la complexité et/ou l'hétérogénéité des phénomènes spatio-langagiers dans l'espace urbain. Ainsi, nous avons justifié le choix du questionnaire et de l'entretien comme outils d'investigation du terrain urbain algérois. De plus, nous allons procéder à la justification des questions constituant les protocoles d'enquête afin de montrer leur pertinence dans l'analyse thématique des données qualitatives et qualitatives obtenues.

Outre les conditions de recueil, nous allons mettre en évidence le type d'analyse adoptée dans l'approche du discours épilinguistique et/ou topologique. Les signes employés dans la transcription du corpus vont également être explicités dans le présent chapitre.

1-La sociolinguistique urbaine : d'une réorientation théorique à une réorientation méthodologique

La sociolinguistique urbaine s'appuie principalement sur le terrain. Les phénomènes langagiers sont, pour ainsi dire, approchés dans leur milieu naturel.

L'intérêt accru qu'accordent « les sociolinguistes urbains » au terrain doit être conçu comme une opposition aux études linguistiques traditionnelles – dite de bureau – qui se basent sur l'introspection et l'intuition du chercheur.

Intégrant la dimension spatiale dans l'approche des phénomènes socio langagiers, la sociolinguistique urbaine est à la recherche d'outils méthodologiques rigoureux et efficaces pour rendre compte de toute la complexité inhérente à l'espace urbain. Notre présente étude sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois –représenté ici par le centre-ville d'Alger– est une analyse des données empiriques recueillies au moyen de deux techniques importantes auxquelles nous allons accorder une partie de ce chapitre méthodologique, à savoir le questionnaire écrit et l'entretien semi directif.

Deux tendances ont marqué l'histoire des recherches linguistiques modernes, en l'occurrence la méthode empirico inductive et la méthode hypothético-déductive.

Chacune des deux tendances propose une manière particulière de décrire la genèse et/ou le fonctionnement de l'objet langue et de ses différents emplois au sein de la société. Chacune des deux approches que nous allons exposer a ses avantages et ses inconvénients. La réussite de l'une ou de l'autre ainsi que son efficacité dépend de la qualité et de la validité des résultats obtenus par le chercheur.

1-1-L'approche hypothético-déductive

Avant de faire leur introduction dans les sciences humaines, les méthodes dites «hypothético-déductives » ont longtemps été investies dans le domaine des sciences dures. Le principe de ces méthodes est la proposition dans le début de chaque recherche d'une hypothèse. Tout le travail du chercheur, quel que soit le domaine dans lequel il s'inscrit, se réduit à prouver la validité ou l'invalidité de cette hypothèse elle-même élaborée à la base d'une réponse à une question donnée. A propos des caractéristiques principales de cette démarche, Philippe Blanchet écrit qu':« *elles consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées (travail de bureau ou de laboratoire)*» (2002: 29).

Dans le domaine de la linguistique, les exemples illustrant l'usage qui est fait de cette démarche méthodologique sont légion. Les chercheurs de la linguistique structurale, en ayant le souci d'étudier les langues en elle-même et pour elle-même, ont souvent procédé à ce genre de travaux. Ainsi, l'approche des phénomènes langagiers se réduit la plupart du temps à un examen des intuitions et des introspections du chercheur. Qui plus est, ce dernier, en ne prenant comme corpus que sa propre connaissance de la langue, tend toujours à une justification approximative pour ne pas dire arbitraire de la validité de l'hypothèse proposée au début de sa recherche.

On reproche généralement aux méthodes dites hypothético-déductives le fait que les hypothèses choisies sont dans la plupart des cas étudiées loin de la réalité de la pratique effective de la langue. D'ailleurs, le chercheur se trouve inconsciemment dans

l'obligation de confirmer l'hypothèse de départ. Sans cette confirmation, sa recherche ne revêt aucune importance.

1-2-L'approche empirico-inductive

L'approche empirico-inductive est appelée aussi approche « qualitative.». Cette dernière qualification lui vient du fait qu'elle accorde une place cruciale aux données empiriques recueillies au moyen de techniques d'enquête variées.

Cette méthode naissante a son importance dans les études sociolinguistiques car l'introduction d'une telle démarche impose/propose au chercheur de nouvelles perspectives pour explorer son terrain d'étude. Une linguistique de «terrain» est donc née suite aux multiples interrogations méthodologiques des chercheurs. Ce point de vue est clairement expliqué par Sylvain Auroux cité par Blanchet quand il écrit que « *ce qui est spécifique de ce que l'on appelle linguistique de terrain, c'est l'idée que, pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur ledit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle.[...] c'est l'angle du caractère empirique de la linguistique: il y a des informations sur le langage que nous ne pouvons recueillir que par le truchement de données externes* » (2002 :28).

En effet, c'est cette importance attribuée aux données empiriques qui a motivé en réalité notre choix d'une telle démarche méthodologique. Notre intention première est de montrer au moyen d'une enquête sociolinguistique les langues que les locuteurs emploient pour marquer (mettre en mots) l'espace urbain algérois. De plus, la seconde question de notre problématique liée aux représentations que les locuteurs algérois se font des langues affichées au sein de ce même espace-le centre-ville d'Alger- a nécessité un recours à de nombreux outils méthodologiques. Ces outils, il faut bien le signaler, sont rigoureux parce qu'ils se caractérisent dans le cadre de l'approche empirico-inductive par une souplesse facilitant leur adaptation aux différents terrains proposés à l'exploration.

L'émergence des méthodes empirico-inductive rejoint donc l'interrogation épistémique liée à la compréhension du sens des différents phénomènes humains dont ceux langagiers. La question de base étant de chercher des moyens pour rendre compte et/ou comprendre le fonctionnement de l'objet langue sans le dissocier des paramètres inhérents à l'espace extérieur lié au contexte social et même spatial¹⁸. C'est ce qu'avance Blanchet en affirmant que « *ces méthodes empirico-inductive consistent à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification des phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur, à chercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'apparition du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (enquêteur comme enquêté, l'observateur étant également observé)* » . (2002: 40)

L'expérimentation des deux options méthodologiques précédemment exposées a montré qu'il est difficile, voire impossible de dissocier l'une de l'autre. Les limites entre les deux méthodes ne sont pas clairement délimitées. C'est pourquoi une jonction ou plutôt une complémentarité entre les deux est vivement conseillée. En ce qui nous concerne, notre étude sur l'affichage des langues se veut une étude empirique de par l'importance que nous accordons aux données quantitatives et qualitatives recueillies sur le terrain. Cependant, nous n'avons pas pu nous empêcher de formuler une hypothèse de départ qui suppose que l'affichage des langues au sein du centre-ville d'Alger est entouré d'enjeux sociaux, politiques, mémoriels, identitaires, etc. Notre tâche consiste donc à confirmer ou infirmer cette hypothèse non de façon arbitraire en nous basant sur nos intuitions personnelles, mais en nous appuyant sur une analyse interprétative des données empiriques.

Les nouvelles perspectives ouvertes par cette démarche de recherche conduit à repenser le rôle du chercheur lui-même.

¹⁸ En effet, l'évolution des recherches dans le domaine de la sociolinguistique urbaine a affirmé que l'espace exerce une très grande influence sur les pratiques linguistiques et/ou langagières des locuteurs. C'est pourquoi, l'intégration de cet élément, entre autres, lors de l'analyse du fonctionnement des phénomènes langagiers s'avère nécessaire.

Le rôle du chercheur dans les études de terrain a fait à maintes reprises le sujet de débats et controverses. A vrai dire, les outils méthodologiques que propose la démarche empirico-inductive et principalement l'observation participante¹⁹ pousse le chercheur à être très proche de ses informateurs afin d'interpréter de façon rigoureuse les données recueillies sur leurs pratiques linguistiques et/ou langagières effectives. Lors de notre pré-enquête²⁰ dans le centre-ville d'Alger, nous avons été amené à cacher complètement notre statut de chercheur et à nous comporter comme un citoyen ordinaire. C'est l'implication que permet l'observation participante qui nous a permis de mesurer la pertinence des questions à poser lors de l'élaboration du protocole d'enquête de terrain. Nous avons pu, en outre, acquérir un certain savoir-faire et un certain « éclectisme méthodologique».

Il est clair que l'implication réfléchie du chercheur dans son objet de recherche est bénéfique à plusieurs égards. Elle permet tout d'abord et avant tout de réduire de façon efficace ce qu'on appelle «le paradoxe de l'observateur». Cette réduction provient du fait que le chercheur est suffisamment éclairé sur son terrain de travail avant de concevoir le protocole d'enquête explicite au moyen des entretiens et des questionnaires.

2- Présentation et choix du site

Notre problématique s'articule autour de deux questions principales liées respectivement à l'emploi qui est fait par les locuteurs des langues en présence pour marquer et s'approprier l'espace urbain algérois et aux représentations que ces mêmes locuteurs se font des langues affichées dans cet espace. Ces interrogations sociolinguistiques liées aux dynamiques langagières qui entourent l'emploi des langues affichées dans l'environnement graphique de l'espace algérois nous ont poussé dans un premier temps à délimiter notre terrain d'enquête. Nous avons au début de notre travail l'ambition de considérer plusieurs localités de la ville d'Alger. Ce n'est qu'après avoir

¹⁹ L'observation participante est définie par P. blanchet comme« *un type d'enquête qui consiste à recueillir des données en participant soi-même aux situations qui les produisent*»

²⁰ Notre pré-enquête a été menée dans le centre-ville d'Alger au moyen de quelques entretiens et de 50 questionnaires écrits que nous avons soumis aux informateurs. Nous avons procédé aussi à la méthode de l'observation participante en abordant notre sujet de recherche avec les informateurs sans aucun protocole d'enquête proprement dite.

mené notre pré-enquête que nous nous sommes aperçu qu'il est difficile, voire impossible d'explorer un terrain si vaste et si riche de données comme la ville d'Alger. La contrainte temporelle ainsi que les moyens dont nous disposons confirme aussi cette difficulté d'exploration. Notre choix final a porté donc sur le centre-ville d'Alger.

Il faut dire d'emblée, que la présente enquête porte sur le centre-ville d'Alger pour plusieurs raisons. La connaissance empirique que nous avons du terrain permet de cerner plus aisément ses aspects problématiques. D'autre part, il s'agit d'une ville qui s'impose, de part son importance démographique et administrative, comme lieu où coexistent des pratiques socio-langagières et socio-spaciales hétérogènes.

Son statut de centre-ville de la capitale qui fait de notre terrain d'enquête un lieu où il est possible d'observer toute l'hétérogénéité inhérente au phénomène langagier que nous étudions. Notre présente étude sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois tient compte dans son analyse à caractère qualitatif de toutes les spécificités liées au centre-ville d'Alger. C'est dire que l'espace devient partie prenante des études sociolinguistiques qui prétendent expliquer et/ou décrire le fonctionnement des phénomènes langagiers et leur(s) lien(s) avec à la fois la société et l'espace urbain.

3- Recueil du corpus: techniques et conditions

3-1-Les techniques

Toute enquête de terrain se fait au moyen d'outils méthodologiques différents. Notre présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois est une enquête qui s'est appuyée sur deux techniques de recueil, à savoir l'entretien et le questionnaire.

3-2-L'entretien

L'entretien, à l'instar du questionnaire, se distingue des autres techniques de recueil de données en ce qu'il se réalise de façon explicite. C'est dire que les données recueillies sont obtenues auprès des informateurs au moyen d'un protocole d'enquête

explicite. Ces données diffèrent clairement de celles recueillies au moyen de l'observation participante où le protocole d'enquête est implicite et les questions sont provisoires.

Contenant généralement des questions ouvertes, l'entretien semi directif est le type d'enquête qui permet le mieux d'obtenir des données authentiques susceptibles de révéler de façon significative le fonctionnement du cas étudié. La nature des questions posées dans ce genre de techniques invite/incite l'informateur à s'exprimer librement à propos du phénomène langagier traité et à lui donner du sens. Le rôle de l'enquêteur se borne dans la plupart des cas à guider son enquêté pour ne pas s'écarter complètement du thème de l'entretien. A ce propos, Blanchet écrit que « *l'enquête semi directive est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, lors d'un entretien, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue, y compris si l'on s'écarte de la question pendant un certain temps* » (2002 :45)

Dans la présente enquête que nous avons menée dans le centre-ville d'Alger, nombreux sont les cas, lors des entretiens, où nos informateurs s'écartent du thème de notre travail et répondent à nos questions par des réponses dont il est impossible de se servir dans notre partie empirique. Ainsi, bon nombre de locuteurs abordent des sujets d'actualité quand ils ne saisissent pas le sens de la question posée.

Avant d'aborder la question de l'échantillonnage et celle de la représentativité, il nous paraît utile, voire nécessaire de signaler, d'un point de vue méthodologique, que nos entretiens se sont déroulés en français et en l'arabe. Nous avons également fait en sorte que nos entretiens soient menés dans des quartiers différents de notre site d'enquête. Cette variation des lieux s'inscrit dans le sillage de l'importance que nous accordons à toute influence exercée par l'espace sur les représentations de nos informateurs. Ce point de vue est clairement illustré par Blanchet et Gotman quand ils écrivent que « *la valeur heuristique de l'entretien tient donc à ce qu'il saisisse la représentation articulée à son contexte expérientiel et l'inscrit dans un réseau de significations* » (1997 : 30). Le rôle du contexte dans une telle étude se base sur l'analyse des données qualitatives recueillies au moyen de l'entretien.

3-3-Choix de la langue et contrat énonciatif : l'inévitable négociation

Il faut dire d'emblée que l'ensemble des entretiens que nous avons menés sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace dans le centre-ville d'Alger se sont donc déroulés en français et en arabe. Le choix de la langue dans laquelle s'est déroulé chaque entretien a fait l'objet d'une négociation entre moi, enquêteur, et mes enquêtés. A vrai dire, avant de commencer n'importe quel entretien, nous posons toujours à notre informateur la question suivante : dans quelle langue aimeriez-vous que notre entretien se déroule? Nous pensons ainsi laisser une certaine liberté à notre interlocuteur dans le choix de la langue de l'interaction car l'imposition par l'enquêteur de la langue dans laquelle doit se dérouler l'entretien influence largement les représentations que les locuteurs se font de l'objet de l'enquête. Le contrat énonciatif est dans ce cas-là précaire et sa rupture est à tout moment attendue durant le travail. L'origine de cette rupture s'explique par le fait que tout travail sur le discours épilinguistique ne peut en aucun cas être dissocié des caractéristiques sociolinguistiques du terrain de l'enquête dont fait partie notre informateur. Terrain qui est considéré comme une communauté linguistique et/ ou urbaine. Thierry Bulot précise à ce propos que la communauté urbaine ne peut pas être décrite « *comme la seule somme de locuteurs localisés sur une aire donnée (autrement dit comme une communauté sociolinguistique territorialisée), mais dont on ne peut pas davantage concevoir l'unité linguistique sans prétendre approcher les représentations sur l'espace et les langues, sans considérer que l'organisation socio-spatiale est en corrélation nécessaire avec la mise en mots de la stratification sociolinguistique* » (2003 :22)

La négociation de la langue de l'entretien nous a permis à plusieurs reprises d'avoir une idée sur les représentations que les locuteurs se font des langues en présence dans leur espace avant même d'entamer l'entretien proprement dit. Ainsi, à titre d'exemple, le locuteur n° 7 répond à la question que nous lui posons à propos du choix de langue en disant : « *s'il vous plaît ne me parlez pas seulement en arabe classique parce que je ne comprendrai rien* ».

3-4- L'échantillonnage

La question liée à la constitution de l'échantillon et sa représentativité a été notre souci majeur depuis le début de notre enquête. La difficulté que nous avons rencontrée est liée principalement au nombre de personnes à interroger afin d'obtenir un échantillon plus ou moins représentatif de la population qui occupe notre terrain d'enquête. Ce n'est qu'après quelques lectures que nous nous sommes aperçu que dans une recherche qualitative, c'est la qualité des entretiens menés qui intéresse le plus le chercheur et non pas leur quantité. L'important étant en réalité de multiplier les variables et d'obtenir ainsi le plus grand nombre possible de pistes d'interprétation. Le point de vue méthodologique que nous avons adopté ici rejoint parfaitement celui de Blanchet qui affirme que *«là, on doit choisir ses informateurs, sachant qu'il est important d'équilibrer variables et invariants (par exemple, si l'on fait varier la tranche d'âge, on garde la même localisation, etc.), et sachant qu'il est important de ne pas se limiter au type d'informateur que le chercheur se représente à priori comme symptomatique de ce qu'il cherche(sinon, il confirme artificiellement ces idées préconçues»*(2002 :45).

Afin d'éviter la confirmation de nos idées préconçues et de nos intuitions de chercheur en initiation, nous avons mené seize entretiens dans des quartiers différents du centre-ville d'Alger. A cela s'ajoute le fait que les locuteurs ont été choisis au hasard et ont été abordés en pleine rue pour réduire le biais. Concernant les autres variables tels que l'âge et le sexe, nous avons multiplié les catégories d'âge ainsi que le sexe de nos informateurs. Cette multiplication des variables n'aura sans doute aucun effet certain sur les résultats que va donner notre analyse interprétative du discours épilinguistique obtenu au moyen des entretiens semi-directifs.

4- Questions et objectifs

Notre entretien se constitue de onze questions qui portent sur des thématiques différentes. Notre objectif premier, à travers ces questions, est d'explorer notre terrain d'enquête et ce, en essayant de donner du sens au phénomène étudié. C'est en réalité le fameux paradigme de la "compréhension" qui consiste à aborder un terrain donné en

posant de prime abord des questions de différentes natures. La différence constatée entre ces questions ne doit pas être considérée comme une dissociation arbitraire. Au contraire, c'est le caractère hétérogène du phénomène étudié qui a été à l'origine de cette différence.

Le canevas de l'entretien qui a été proposé a constamment changé suivant la nature et la richesse des données fournies par l'enquête. Ainsi, nous avons été à maintes reprises obligés de procéder à des relances comme "*c'est-à-dire*" ou "*qu'est-ce que vous voulez dire*" pour inciter le locuteur à aller le plus loin possible dans ses réponses aux questions posées.

4-1-Le questionnaire

Le questionnaire rejoint l'entretien dans la mesure où il s'inscrit dans un protocole d'enquête explicite. Le questionnaire ou comme on l'appelle aussi "l'enquête semi-directive" est telle que la décrit Blanchet, «*constituée de questions fermées dont les réponses sont prédéterminées et entre les quelles, pour une question, l'informateur n'a qu'un choix limité*» (2002: 45). La nature fermée des questions proposées dans les questionnaires écrits facilite le traitement statistique (la quantification) des données obtenues. Cela ne veut nullement signifier qu'un questionnaire ne peut pas contenir des questions ouvertes.

Nous proposons dans notre questionnaire des questions avec des réponses multiples. Nous avons proposé à côté des questions fermées d'autres questions auxquelles nous avons joint des items évaluatifs. Le choix de ces items n'est pas arbitraire. Au contraire, la plupart des items ont été extraits des entretiens que nous avons menés dans le centre-ville d'Alger. D'ailleurs, c'est l'importance accordée à ces items qui nous a obligé à faire succéder les questionnaires aux entretiens.

Notre souci premier en mettant quelques questions avec des réponses multiples est d'éviter la confirmation de nos idées reçues en obligeant l'informateur à choisir une réponse qu'on lui impose. Il faut signaler que la plupart des questions que nous avons proposées dans notre questionnaire sont celles posées lors de l'entretien. Cette ressemblance ou répétition des questions n'est pas arbitraire ou anodine. Son

importance réside dans le fait que notre objectif premier à travers ce questionnaire est de confirmer quantitativement des données qualitatives obtenues au moyen de l'entretien. C'est dire que ces questions, outre leur fonction de confirmer un certain nombre de récurrences, ont un rôle de contre-vérification. Comme le propose Blanchet quand il écrit que « *les questionnaires sont alors fondés sur des indices recueillis sur le terrain (et non dans la tête du chercheur), de façon de plus en plus cadrée. Les enquêtes à caractère plus ou moins directif ne viennent alors que contre-vérifier sur des échantillons plus larges d'informateurs la validité des données obtenues par interaction participante. Elles permettent alors d'assigner à ce qu'étaient des indices le statut d'indicateur* » (2002: 46).

Les indices recueillis sur terrain qu'aborde ici Blanchet sont représentés dans notre questionnaire par les items évaluatifs eux mêmes conçus comme indices de la nature des attitudes et des représentations qu'ont les locuteurs face à l'affichage des langues dans leur espace.

4-2- Echantillonnage

Face à la question de l'échantillonnage, nous avons agi de la même façon qu'avec les entretiens. Ainsi, nous avons essayé de multiplier les variables. Les questionnaires écrits ont été soumis à des personnes appartenant à des catégories d'âge différentes. A cette variable s'ajoute celle du "sexe" et de l'origine territoriale de l'informateur que nous avons essayé de vérifier lors de la distribution des questionnaires. Parmi les soixante-dix questionnaires soumis aux informateurs, seuls soixante quatre questionnaires sont exploitables pour l'analyse. Ce nombre est suffisant parce que notre étude, comme nous l'avons déjà signalé, est essentiellement une étude qualitative où les données chiffrées occupent un rôle mineur.

Dans une étude de cas comme notre présente enquête où l'importance des variables n'est pas préalablement déterminée, on ne peut nullement séparer une technique de l'autre. En d'autres termes, il faut avoir, lors de l'analyse, une complémentarité entre les données obtenues au moyen de l'entretien et celles obtenues au moyen du questionnaire. Dans la partie empirique de notre travail, toutes les

thématiques que nous dégagerons seront illustrées à la fois au moyen des données qualitatives et quantitatives (chiffrées).

La complémentarité entre les deux techniques de recueil peut être assurée au moyen de procédures comparatives. Ainsi, tout au long de notre travail d'analyse, nous aurons à faire des comparaisons/confrontations entre les données obtenues au moyen des deux techniques. Cette comparaison est intéressante également en ce qu'elle donne plus de garantie sur l'authenticité des données recueillies.

4-3-Questions et objectifs

Dans le but d'expliquer notre démarche de travail au moyen du questionnaire écrit, nous avons décidé de présenter un tableau qui contient à la fois le canevas de ce questionnaire et l'objectif de chacune des questions posées. Nous pensons que cette présentation facilite l'accès à notre travail d'analyse en nous familiarisant avec notre démarche de travail et donc avec le corpus que nous proposons lors de l'analyse.

4-3-1-Corpus 1 : marquage signalétique et plurilinguisme

1-Age

L'âge des enquêtés est important à connaître pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il facilite, en termes statistiques, la classification des locuteurs dans des catégories déterminées par la variable «âge». Et puis, nous avons constaté à travers les entretiens que nous avons menés dans le centre-ville d'Alger que les réponses données aux différentes questions posées varient suivant l'âge des enquêtés. L'exploitation de la variable "âge" permet donc d'expliquer/expliciter le(s) lien(s) qui peuvent s'établir entre "l'identité générationnelle" des locuteurs et l'emploi ou la catégorisation qui est faite des langues en présence dans l'affichage.

2-Sexe

L'intérêt que nous manifestons pour la variable "sexe" provient du fait que lors des entretiens, nous avons remarqué que les attitudes et les représentations des femmes ont été quelquefois différentes de celles des hommes à propos des langues employées

pour le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois. Il est utile de mentionner que l'exploitation de cette variable dépend essentiellement de la différence constatée entre les réponses des enquêtés. Nous comptons, pour ainsi dire, saisir cette différence en examinant minutieusement les résultats obtenus au moyen des questionnaires écrits que nous allons soumettre à nos informateurs.

3-Profession

Nous avons jugé utile de demander à nos informateurs de préciser leur profession pour avoir une idée sur leur statut social. Nous allons ainsi chercher des corrélations entre l'emploi des langues affichées et le statut social des enquêtés. Cette variable est aussi pertinente lors de l'analyse des représentations. A vrai dire, les représentations que les locuteurs enquêtés se font des langues affichées peuvent dépendre initialement du statut attribué à ces langues dans leur environnement familial et/ou professionnel.

4-Lieu de naissance

Les deux questions 4/5 se rejoignent dans leur thématique. L'objectif à travers ces deux questions est de voir si les représentations que les locuteurs se font de l'affichage des langues au sein du centre-ville d'Alger ont un lien avec les représentations qu'ils se font de ce même espace. C'est en réalité la dimension spatiale de notre travail.

5- Pour ceux qui habitent le centre ville d'Alger, depuis combien de temps habitez-vous dans le centre-ville?

Notre objectif premier, à travers cette question, est de savoir si la durée de présence des informateurs dans le centre-ville –terrain où se déroule notre enquête– exerce une quelconque influence sur l'emploi qui est fait des langues affichées dans cet espace. Nous avons constaté aussi au moyen des entretiens que la durée de résidence influence considérablement les représentations que les informateurs se font des langues affichées dans leur espace.

6 -Savez-vous s'il existe dans le centre ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

Cette question a été déjà posée dans l'entretien. Il s'agit, à travers cette question, devoir/tester le degré de conscience ces informateurs de l'existence d'affiches rédigées dans d'autres langues que l'arabe. C'est en fait une question fermée qui a pour but de montrer au moyen de données chiffrées le nombre de locuteurs conscients de l'hétérogénéité linguistique qui caractérise leur environnement graphique.

7-Pensez-vous que l'emploi des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger

A) Nécessaire

b) Pratique

c) Utile

d) Inutile

e) Autre

A travers cette question, il s'agit d'expliquer /expliciter les attitudes et les représentations des locuteurs face à l'affichage des langues dans leur espace. Les attitudes et les représentations se laissent analyser à ce niveau -et quantitativement- au moyen des *items évaluatifs* proposés. Le choix de ces items n'est pas arbitraire. Au contraire, la plupart des items ont été proposés par nos informateurs lors des entretiens. Nous laissons donc à l'enquêté au moyen de cette question la liberté de qualifier l'emploi qu'il fait ou la catégorisation qu'il manifeste à l'égard de la multiplicité des langues affichées.

8-Savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe?

Cette question a pour objectif premier de tester la conscience des locuteurs de la présence des plaques de noms de rues des odonymes- qui ne sont pas rédigées

Oui

non

Cette question rejoint notre interrogation première liée aux différentes langues et /ou stratégies discursives - ex: les anciens noms de rues- dont les locuteurs algérois se servent pour marquer et s'approprier leur espace. Le discours recueilli au moyen des entretiens a montré que ces noms, malgré leur absence de l'environnement graphique algérois, continuent à être employés pour le marquage et l'appropriation du centre-ville d'Alger

12 -Employez-vous les nouveaux noms de rues dans le centre-ville d'Alger

a)Toujours

b) Quelquefois

c) Rarement

d) Autre

Nous avons montré dans la partie théorique de notre travail que l'affichage des langues est le plus souvent un lieu où se manifestent les différentes interventions liées aux différentes décisions politiques. Les items évaluatifs ici proposés- et qui permettent de montrer l'emploi qui est fait des nouveaux noms de rues- visent à chercher l'écart existant –concernant les langues affichées- entre les décisions des agents de l'aménagement linguistique de l'espace et les pratiques réelles des locuteurs. A cela s'ajoute le fait que l'emploi du nouveau ou de l'ancien nom de la rue révèle un certain nombre de dynamiques langagières liées à l'emploi des langues affichées.

13-Pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

Oui

Non

Notre souci premier à travers cette question est de montrer le lien existant entre l'emploi des anciens noms de rues et l'espace urbain qu'est le centre ville d'Alger. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence toutes les valeurs sociales, identitaires,

mémorielles, etc., que peuvent revêtir l'emploi de ces noms. Ces différentes valeurs ont pour origine l'aspect historique qui caractérise notre terrain d'enquête (le centre-ville d'Alger).

14-Quelles langues aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

Après avoir recueilli au moyen des entretiens les différentes langues que les locuteurs aiment voir dans l'environnement graphique de leur espace, nous proposons ici l'inventaire de ces questions pour confirmer les différentes tendances d'un point de vue quantitatif. L'importance de cette question réside dans l'interprétation qu'il faut faire de l'usage qui est fait de chaque langue.

15-Pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger?

Oui

Non

Il s'agit à travers cette question de savoir s'il existe ou pas une différence au niveau des langues affichées entre le centre-ville et d'autres localités d'Alger.

Nous cherchons à savoir aussi si notre terrain d'enquête a des spécificités qui le différencient des autres terrains au niveau de l'affichage des langues.

16-si oui, cette différence est due au nombre croissant d'affiches rédigées en

a) français

b) Anglais

c) Autre

Notre objectif en proposant les deux langues ici est une tentative de vérifier quelques réponses qui nous ont été fournies par les informateurs lors de l'entretien. Elle a donc un rôle de contre vérification

17-Pensez-vous que c'est la pratique accrue du français qui est à l'origine de la présence massive d'affiches rédigées dans cette langue au sein du centre-ville d'Alger?

Oui

non

Cette question se concentre précisément sur l'emploi du français dans l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger. Nous cherchons également à déceler les rapports que les informateurs établissent entre la pratique du français et l'emploi qui en est fait dans l'affichage.

4-3-2-Corpus 2 : marquage signalétique et appropriation de l'espace urbain algérois

L'hétérogénéité des paramètres qui régissent les processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois nécessite des techniques d'enquête qui associent plusieurs méthodes de recueil du discours. Ces méthodes varient en fonction des axes qui constituent l'objet d'étude.

4-3-2-1-Usage de la cartographie et de la description d'itinéraire

Il faut signaler de prime abord que la carte géographique est une conception/représentation officielle / institutionnelle de l'espace. L'emploi de la carte nous intéresse dans la mesure où il nous permet d'explicitier l'usage qui est fait par les locuteurs des dénominations officielles de l'espace, à savoir les ononymes.

Dans le souci de répertorier les noms officiels/ institutionnels des rues et quartiers dans lesquels va se dérouler notre enquête effective, nous avons jugé utile de collecter un certain nombre de cartes géographiques disponibles sur le marché. Notre objectif à travers cette démarche est de vérifier systématiquement l'adéquation entre les noms figurant sur la carte géographique et les manières dont les locuteurs nomment/ marquent les rues et/ ou les quartiers de leur ville pour se les approprier.

Afin de mettre en évidence ces manières, nous avons procédé à la méthode de la description d'itinéraire. En effet, il s'est agi de demander aux locuteurs interrogés de nous décrire un itinéraire menant à une cible fixée au préalable. Ce qui est remarquable, c'est que les locuteurs décrivent différemment le même itinéraire. Quelques locuteurs interrogés ne se servent nullement des odonymes affichés. Ils décrivent leur itinéraire au moyen des anciens noms de rues ou au moyen de repères spatiaux.

Nous nous sommes rendu compte suite à cette enquête exploratoire de l'hétérogénéité des pratiques spatiales des locuteurs algérois et des attitudes qu'ils ont à l'égard du marquage de leur espace. Il est à signaler que l'état des plaques affichées révèle le peu d'intérêt accordé par les autorités en place à l'aménagement linguistique de l'espace. Les difficultés liées à l'usage de l'espace sont dues, paraît-il, à l'absence de communication entre les autorités chargées de l'aménagement de l'espace et les locuteurs usagers de ce même espace. Cet état des lieux nous pousse à envisager, dans l'enquête effective, un entretien avec les agents chargés de l'affichage dans notre terrain d'enquête.

Il s'agit en fait de tester les compétences spatiales des locuteurs et de faire émerger les représentations qu'ont les locuteurs de la carte géographique comme support langagier permettant l'accès à l'espace public.

La description d'itinéraire nous semble la technique adéquate pour vérifier l'usage empirique des odonymes. D'un point de vue méthodologique, notre objectif n'est pas de saisir la description mais la « *communication des itinéraires* » (Barbérís et Manes Gallo, 2007). Autrement dit, il s'agit de mettre en évidence les stratégies que les locuteurs algérois emploient pour mettre en mots leur espace.

4-3-2-2-La photographie

Cette partie de l'entretien est consacré au recueil du discours à partir des photos de différentes plaques de noms de rues que nous soumettrions à nos enquêtés. Nous

pensons que le dispositif photo+discours nous permettrait de caractériser les rapports des locuteurs non seulement à la conception officielle/institutionnelle (odonymie) de leur espace, mais aussi leurs rapports aux langues dans lesquelles ces plaques sont rédigées.

L'usage de la photo permet également de rendre compte des différentes étapes de l'urbanisation de la ville. En effet, les photos soumises aux enquêtés témoignent à la fois des différentes interventions relevant de l'aménagement linguistique de l'espace et des différentes étapes d'urbanisation de la ville. Nous visons également au moyen de cette méthode d'enquête un recueil des attitudes linguistiques et/ou langagières que les locuteurs se font des langues employées dans le marquage et l'appropriation de leur espace. Nous pensons également que cette façon de faire est susceptible de nous donner quelques pistes liées au travail d'intervention dans la mesure où les attitudes des locuteurs sont formulées à la fois sur l'aspect matériel et linguistique des plaques. Autrement dit, c'est l'usage qui est fait des odonymes qui permet de mesurer l'écart entre la pratique de l'espace telle qu'elle est conçue d'un point de vue institutionnel et la pratique spatiale quotidienne des locuteurs.

D'un point de vue opérationnel, il faut signaler que l'intégration de la photographie dans les méthodes d'enquête en sciences humaines tient à leur capacité de révéler le fonctionnement d'un certain nombre é avant de phénomènes sociaux complexes tels les phénomènes langagiers. L'usage de la photographie est considéré avant tout comme un support à la réflexion. En effet, « *la photographie permet de documenter le réel, plus que de l'inventorier ou de recueillir des données. Elle procure un stimulant pour la réflexion, en activant le regard et en mobilisant la mémoire : elle est donc aussi intéressante comme pratique que comme résultat* » (Raoulx et Chourio, 2006 : 96).

Exemples de Supports iconographiques employés dans l'enquête sociolinguistique











5-Canevas de l'entretien

Age :
Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Lieu de naissance et lieu de résidence actuelle :
Niveau d'instruction :
Primaire <input type="checkbox"/>
Secondaire <input type="checkbox"/>
Universitaire <input type="checkbox"/>
Profession :
Lieu de naissance des parents :
Niveau d'instruction des parents :
Partie 1
1- Quelle est le nom de la rue où vous habitez ?
2- Depuis quand cette rue porte-t-elle ce nom ? A-t-elle été rebaptisée après la colonisation ?
3- Si oui, quel est son ancien nom ?
4- Etes-vous généralement informés des noms des rues qui ont été rebaptisées ?
5- Aimerez-vous voir affichés les anciens noms de rues (noms français) ? Vous arrive-t-il de les employer dans votre vie quotidienne ?

- 6- Si non, pourquoi ?
- 7- Si oui, dans quel (s) contexte(s) et avec quelle(s) catégorie(s) de locuteurs (âge) ?
- 8- Pouvez-vous donner des limites/frontières à votre rue ?

Partie 2 : photos

- 9- A quelle époque renvoie chacune des plaques suivantes ?
- 10-Que dites-vous sur l'aspect matériel de chacune des plaques ?
- 11-Que dites-vous sur l'aspect linguistique de chacune des plaques ?
- 12-Quel(s) genre(s) de plaques employez-vous pour vous repérer au sein de votre espace ?
- 13-Au cas du non emploi de ces plaques, comment nommez-vous les lieux dans votre espace ?
- 14-Quel affichage préférez-vous d'un point de vue :
- Matériel
 - Linguistique
- 15-Reconnaissez-vous les personnalités dont les noms figurent sur les plaques ?
- 16-Pouvez-vous situer les rues en question sur une carte géographique ?
- 17-Employez-vous des cartes géographiques pour chercher des rues au sein du centre ville d'Alger ?
- 18-Si oui, aimeriez-vous que ces cartes soient en arabe ou en français ?
- 19-Quand un locuteur vous demande un itinéraire, employez-vous les anciens et ou les nouveaux noms de rues ?
- 20-Demander un itinéraire : pour aller au CHU Mustapha

Ce dispositif méthodologique est élaboré en adéquation avec notre objet d'étude et notre terrain de recherche. Les trois techniques qu'il regroupe ont pour objectif commun de mettre en évidence, au travers du discours épilinguistique et ou topologique recueillis, la ou les façons dont les locuteurs mettent en mots leur espace et les stratégies sur lesquelles s'appuie cette mise en mots.

Le recours à des méthodes d'enquêtes diverses et à des corpus multiples provient de la nécessité de rendre compte du caractère hétérogène des phénomènes langagiers. En d'autres termes, le corpus « *représentatif, exhaustif et homogène* » (Greimas, 1966) qui a constitué l'objet d'analyse des études structurales n'offre plus les outils permettant d'aborder la complexité des usages langagiers. Marcelisi et Gardin, cités par Boyer, écrivent à propos de la difficulté de constituer des corpus homogènes que : « *Homogénéité ? C'est peut être en linguistique sociale le concept le plus difficile à utiliser puisque l'étude des contrastes discursifs exclut l'homogénéité* » (2002 : 97).

6-Méthodologie d'analyse

L'enquête que nous avons menée se subdivise en deux parties. La première partie est quantitative et vise à recueillir des données chiffrées. La seconde partie, elle, est qualitative et vise à recueillir du discours. Les deux parties forment un ensemble homogène qu'est le corpus.

La nature hétérogène qui caractérise les corpus en sociolinguistique urbaine nécessite un recours permanent à des méthodes d'analyse différenciées. Pour analyser les discours recueillis, notre choix a porté sur la méthodologie de l'analyse du discours et celle de l'analyse du contenu qui en est un sous-ensemble « *l'analyse du discours concerne l'analyse de tous les composants langagiers et recouvre essentiellement deux types d'approche : d'une part l'analyse linguistique qui étudient et comparent les structures formelles du langage, comme celle employée par Labov (1978), et d'autre part les analyses de contenu qui étudient et comparent les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ce discours* » (Blanchet et

Gotman, 1992 : 91). Les deux méthodes se complètent dans notre présente étude car l'objectif initial demeure la production du sens.

Pour expliciter davantage notre choix méthodologique, nous tenons à signaler que l'analyse de contenu englobe deux types d'analyse : l'analyse de chaque entretien à part et l'analyse thématique. Nous optons pour l'analyse thématique qui « *consiste à découper transversalement tout le corpus. L'unité de découpage est le thème qui représente un fragment de discours. Chaque thème est défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Le mode de découpage est stable d'un entretien à l'autre* » (Blanchet et Gotman : 1992 : 95). Cette méthodologie, dont les outils théoriques sont conçus empiriquement, nous intéresse dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'unité sémantique commune entre les discours des différents enquêtés. A titre d'exemple, elle permet de mettre en évidence les aspects communs qui constituent le noyau des attitudes et des représentations dans leur dimension collective.

Pour analyser le corpus recueilli, nous n'avons pas procédé à l'analyse de chaque question à part. Cette méthode nous semble inadéquate en ce qu'elle prédétermine les thématiques à traiter. En effet, en cherchant à retrouver dans chaque question posée une thématique à analyser, le chercheur ne rend pas compte de l'ensemble des points de vue concernant le même objet de recherche. Des points de vue pouvant se retrouver dans plusieurs réponses à la fois.

Pour illustrer notre propos, nous prenons l'exemple de la thématique de **l'identité** (Cf chapitre 3 et 5) qui se manifeste dans les réponses que les enquêtés donnent à plusieurs questions. En effet, ces questions sont liées à la fois à l'usage des langues et des espaces dans le centre-ville d'Alger.

7-La transcription du corpus

Nous tenons à signaler dans un premier lieu que quelques entretiens se sont déroulés en langue arabe. Nous avons donc procédé à leur traduction en langue française. De plus, il faut signaler que les caractéristiques phonologiques ne sont pas retransmises puisqu'elles ne font pas partie de l'objet d'analyse. En effet, l'exploitation des données recueillies n'a pas pour finalité de dresser un inventaire des

propriétés phonologiques et/ou lexicales du discours des enquêtés. Notre intérêt est de chercher les différentes stratégies de marquage et d'appropriation de l'espace que nos informateurs emploient dans leurs pratiques spatio-linguistiques/langagières quotidiennes.

Aucune convention officielle n'a été donc employée dans la reproduction du discours épilinguistique et/ou topologique de nos informateurs. Voici donc l'interprétation des quelques signes que nous avons employés dans la transcription des deux corpus recueillis :

/ : Pause courte

// : Pause longue

INF : informateur

C1 : premier corpus

C2 : deuxième corpus

Synthèse du chapitre

Au terme de ce chapitre, il est nécessaire de rappeler que la diversité des techniques qui ont constitué le protocole d'enquête sociolinguistique vise à recueillir des données authentiques. De plus, l'emploi de la photographie comme moyen d'enquête émane de notre volonté de saisir l'influence qu'exerce l'aspect linguistique et matériel dans l'émergence des différentes stratégies de marquage et d'appropriation des lieux.

Partie II : Marquage de l'espace urbain algérois : usage(s) et représentations

**Chapitre 3 : répartition des langues dans l'environnement graphique :
tendances d'usage**

Introduction

Après avoir exposé dans le chapitre précédent les différents outils méthodologiques dont nous nous sommes servi pour recueillir notre corpus, le présent chapitre sera consacré à une analyse thématique visant à mettre en évidence le rôle du plurilinguisme dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois. Ce chapitre est conçu avant tout comme une réponse à une partie de la question centrale de notre problématique. Cette partie est liée aux différents enjeux qui entourent le marquage et l'appropriation de l'espace. Les enjeux que nous abordons dans ce chapitre sont forts divers. C'est pourquoi ils seront présentés et/ou illustrés en fonction des données qualitatives et quantitatives recueillies lors de l'enquête sociolinguistique. En nous référant perpétuellement aux données qualitatives et quantitatives de notre corpus, nous avons pu déceler la récurrence de trois enjeux principaux : politique, mémoriel et identitaire. A noter que nous avons essayé, tout au long de notre travail d'analyse, de tenir compte de toutes les spécificités inhérentes à notre thème de recherche et qui ont fait d'ailleurs l'objet de notre chapitre théorique. Ce dernier, comme nous l'avons déjà signalé, est indissociable, voire déterminé par les données empiriques.

1-Rôle et importance du marquage signalétique dans l'environnement linguistique²²

Il est indispensable de préciser d'emblée que notre travail sur le marquage et l'appropriation du centre-ville d'Alger est une étude qui vise à mettre en évidence les tensions et les fractures inhérentes à cet espace. Pour ce faire, il s'est avéré nécessaire d'établir un lien entre deux entités tout à fait différentes et appartenant à des champs disciplinaires distincts tels que langues et espace. Le marquage signalétique de l'espace – dans notre cas les enseignes privées et les odonymes- sont l'entrée linguistique à travers laquelle il est possible d'étudier les phénomènes socio langagiers dans un espace donné, le centre ville d'Alger.

Pour faire l'inventaire des langues dont les locuteurs du centre-ville d'Alger se servent pour marquer et s'approprier leur espace, nous n'avons pas procédé seulement par l'enquête. L'image a permis aussi de mettre en relief tous les moyens qu'emploient nos informateurs pour marquer leur espace

2-Conscience et re/connaissance de l'hétérogénéité linguistique dans le marquage de l'espace

Nous avons signalé précédemment que la conscience qu'ont les locuteurs de la présence des différentes langues au sein de leur espace nous intéresse à plusieurs égards. Son importance provient initialement du fait qu'il renseigne sur l'*environnement linguistique* caractérisant notre terrain d'enquête. Ce point de vue est clairement illustré par Mathieu Le Blanc quand il écrit que « *l'environnement linguistique signifie l'information que l'on reçoit sur la situation linguistique d'un lieu particulier, qu'il s'agisse de la langue utilisée dans l'affichage et la publicité, par exemple, ou encore dans les émissions de télévisées* » (2003 : 246)

Dans notre protocole d'enquête sociolinguistique, deux questions ont été posées -(Qu-7 :Savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes

²² Calvet écrit à ce propos que « *c'est cette présence ou cette absence des langues, sous leur forme orale ou écrite, dans la vie quotidienne que nous appelons environnement linguistique* »(1996 :p52)

rédigées dans une autre langue que l'arabe?) et (Qu 9 :Savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe?)- à propos de la conscience qu'ont les locuteurs de l'hétérogénéité linguistique de leur environnement graphique. Les réponses recueillies au moyen des entretiens et des questionnaires ont révélé que la majorité des locuteurs algérois accordent une très grande importance aux langues en présence dans le marquage signalétique de leur espace.

Ainsi, à la question n°7 relative au plurilinguisme des enseignes dans le centre ville d'Alger, le taux de réponses positives est 84% contre 16% de réponses négatives. Quant à la question n°9 liée à l'existence de plaques de rues bilingues –arabe/français- le taux de réponses positives est de 70% contre 11% de réponses positives. Le tableau suivant donne les détails des résultats obtenus à la question N°7 :

Question 7 : savez-vous s'il existe dans centre-ville d'Alger des enseignes privées rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

Tranches d'Age	Réponses des locuteurs		Total
	Non	Oui	
19/25 ans	2	15	17
26/ 40 ans	3	15	18
40 et plus	5	24	29
Total	10	54	64

Tableau 1 : tableau récapitulatif des résultats liés à l'hétérogénéité des langues

Le taux élevé de réponses positives nous renseigne sur l'importance que nos informateurs accordent aux différentes langues présentes dans leur environnement graphique. C'est cet intérêt, nous semble-t-il, qui rend possible l'explicitation des différents enjeux et/ou conflits d'ordre linguistique. Des enjeux ayant une influence manifeste sur le processus de marquage et/ ou d'appropriation de l'espace.

3- Les langues en présence dans l'environnement graphique

Après avoir justifié quantitativement la connaissance que les locuteurs dans l'espace urbain algérois manifestent à l'égard des langues employées dans le marquage et l'appropriation de l'espace, il est temps de donner une justification qualitative. En fait, les réponses données aux questions liées aux langues en présence dans l'environnement graphique, lors de l'entretien, ne diffèrent pas considérablement de celles données lors de l'enquête par questionnaire. Les seize enquêtés (entretiens) ont donc tous reconnu au moins l'existence d'une autre langue que l'arabe. A l'évidence, outre le français, d'autres langues ont été citées par les locuteurs. Il s'agit de l'anglais et du tamazight.

Ce qui est important à signaler, c'est que lors de l'enquête semi directive, tous les enquêtés ont mentionné l'existence de la langue française dans l'affichage des langues dans leur espace. En d'autres termes, cette langue fait partie intégrante du paysage linguistique algérois. Quelques informateurs vont jusqu'à affirmer que le nombre d'enseignes rédigées en français dépasse le nombre d'enseignes rédigées en arabe. C'est le cas du locuteur INF7 qui répond ainsi à question n°7 :

« Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes privées qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF 7 : Oui / il y a des enseignes rédigées en arabe et en français / et la plupart sont en français »

Deux principales tendances ont été donc relevées lors de l'enquête semi directive. A vrai dire, une partie des informateurs qualifie l'affichage de « bilingue » en constatant ainsi la présence exclusive de l'arabe et du français dans l'affichage des langues dans leur espace. La seconde tendance est représentée par la catégorie de locuteurs dont les réponses sont positives à un affichage plurilingue. Ainsi, à la question N °7, le locuteur INF2 affirme qu' « *il y a des enseignes rédigées en français et d'autres en arabe / il n y a pas d'autres langues* ».

De même, le locuteur INF9 partage le même point de vue :

« Q7 : *savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes privées qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe*

INF9 : *à part le français /y a pas/ le français et l'arabe uniquement* ».

Pour marquer et confirmer son point de vue, le locuteur INF9 C1 emploie l'adverbe « *uniquement* » dans son discours.

La réponse de l'informateur INF4C1 est importante à plusieurs égards. Son importance s'explique par le fait qu'elle évoque la période d'avant l'arabisation²³ où les plaques de noms de rues ainsi que les enseignes des magasins étaient toutes rédigées en français. C'étaient des plaques unilingues :

« Q : *savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes de magasins rédigées dans une autre langue que l'arabe ?*

INF4C1 : *il y a des enseignes en arabe et en français/ elles étaient toutes en français/pour le moment il y a des enseignes en arabe/ parce qu'il y a des gens arabisés et d'autres qui ne le sont pas* »

La majorité des informateurs ont déclaré que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est « plurilingue ». La présence de l'arabe et du français est donc évidente. Ce sont l'anglais et le tamazight- parfois dit « kabyle »- qui ont figuré dans

²³ Dans l'histoire de la politique linguistique en Algérie, il y avait deux campagnes d'arabisation. La première dans les années 1970 et la seconde dans les années 1990(cf. Contexte sociolinguistique et historique de l'environnement graphique).

les propos de quelques informateurs. Le locuteur INF2C1 signale la présence, mais aussi la rareté d'affiches rédigées dans ces deux langues :

« Q 7: savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF2C1 : il y a des enseignes en français et d'autres en arabe/ il n y a pas d'autres langues / rares sont les cas où tu trouves des affiches en anglais / en tamazight aussi/ il y a une seule affiche qui indique le bureau de l'RCD à la rue Didouche Mourad/// mais la plupart des enseignes sont en français et en arabe/



Photo 1 : juillet 2009

La rareté des enseignes rédigées en anglais et en tamazight est accentuée par le fait que le locuteur cite même l'espace où ce genre d'affiches se trouve.

La présence de l'anglais dans l'espace urbain algérois revêt un caractère à la fois politique et symbolique. Ainsi, l'une des principales revendications des membres du mouvement islamiste qui a marqué l'histoire politique de l'Algérie est de substituer l'anglais au français dans tous les domaines, à commencer par l'école. Nous

supposons que c'est l'échec de ce genre de tentatives qui est à l'origine de l'absence de l'anglais dans l'environnement linguistique et/ ou graphique algérien.

L'aspect symbolique de cette tentative de substituer l'anglais au français apparaît clairement dans le cas de l'affichage public des langues. Pour comprendre la portée symbolique de cet acte, il faut le placer dans le sillage de la mémoire sociolinguistique de l'espace urbain algérois. Autrement dit, il y a une volonté de mettre fin à l'existence de traces mémorielles à caractère linguistique qui ont un lien avec la langue française. Ce genre d'interventions vise avant tout à influencer les pratiques linguistiques des locuteurs algérois en modifiant peu à peu leur (s) perception (s) des langues en présence dans leur espace.

L'informateur INF12 déclare manifestement le plurilinguisme caractérisant l'environnement graphique dans l'espace urbain algérois. L'affichage, comme l'affirme ce locuteur, est actuellement plurilingue :

« Q : Savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes privées qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF12C1 : oui/c'est tout le temps en arabe et en français/maintenant ils sont en anglais / c'est trilingue maintenant/ »

Les propos de cette informatrice renseignent sur une intervention consciente et explicite sur le marquage signalétique au sein de l'espace urbain algérois. Pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas affirmer que cette intervention est l'une des traces de l'aménagement linguistique des espaces parce qu'aucun décret parmi ceux en vigueur actuellement n'a été dans ces derniers temps consacré à la question de l'affichage de l'anglais.

L'emploi tamazight n'a pas été déclaré par un très grand nombre de locuteurs. Nous avons remarqué lors de l'observation participante que l'évocation de cette langue suscite toujours des débats de nature politique. Sa présence ainsi que son absence revêt toujours des valeurs diverses dont l'explicitation nécessite un recours à des domaines différents. Cependant, lors de l'entretien, certains locuteurs ont signalé

la présence et l'emploi de cette langue pour le marquage et/ou l'appropriation des lieux dans le centre ville d'Alger. C'est le cas de l'informatrice INF9 :

« Q : savez-vous s'il existe dans le centre ville d'Alger des enseignes plurilingues ?

INF9 C1 : il y a des affiches en français/tu trouves aussi même en anglais, en tamazight / ça dépend »

Ce qui est important à signaler, à ce niveau d'analyse, c'est que la présence de la langue tamazight dans l'environnement graphique de notre terrain d'enquête se limite au champ des affiches signalétiques privées. Autrement dit, cette forme d'affichage n'est pas adoptée par les autorités administratives chargées de l'aménagement linguistique de l'espace.

Il faut signaler à ce niveau d'analyse que dans les recommandations liées à l'affichage des langues, public et privé, aucun article n'est consacré au statut de la langue tamazight. A cela s'ajoute le fait que cette langue n'est pas évoquée dans les différentes sessions de normalisation de la Conférence des Nations Unies sur les noms géographique et celles du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.²⁴

D'autres informations liées à l'emploi qui est fait des différentes langues affichées seront signalées lors de l'analyse des attitudes et des représentations que les informateurs se font de ces langues-là.

Il convient de mentionner que les enquêtés dans l'espace urbain algérois accordent une place importante à l'hétérogénéité linguistique de leur environnement graphique.

²⁴ Cf le chapitre lié à l'odonymie dans le présent travail.

3-1- Statut des langue(s) en présence

De ce qui précède, nous pouvons déduire que c'est à la présence de la langue française que les locuteurs interrogés accordent la plus grande importance. Ce qui attire l'attention dans les réponses données à propos des questions traitant des odonymes bilingues, c'est que tous les locuteurs, même ceux qui affirment ne jamais employer les noms écrits en arabe, signalent l'existence de l'arabe dans le marquage signalétique de l'espace urbain algérois.

Tranche d'âge	Réponse des locuteurs			total
	Non	oui	abstention	
19 / 25 ans	3	12	2	17
26/40 ans	3	11	4	18
41 et plus	1	22	6	29
Total	7	45	12	64

Tableau 2 : tableau illustrant la pratique de l'arabe par les locuteurs algérois

Dans une tentative d'interprétation des résultats obtenus à la question n°9, nous pensons que les locuteurs sont conscients/ reconnaissants du lien existant entre le statut accordé aux différentes langues dans les politiques linguistiques en Algérie et le marquage signalétique de l'espace. En d'autres termes, les locuteurs sont conscients de

l'effet qu'exerce sur leurs pratiques linguistiques les différentes interventions glottopolitiques réalisées au moyen de l'aménagement linguistique des espaces. Cette influence se manifeste clairement dans les propos de l'informateur INF4C1 : « *il y a des enseignes en arabe et en français/ elles étaient toutes en français/* ». Nous pouvons comprendre de la réponse de cet informateur que, de par son âge, 80 ans, il fait référence aux différentes étapes par lesquelles est passé l'affichage des langues au sein de son espace le centre ville d'Alger). Ainsi, il mentionne la période où le marquage était fait uniquement en français et celle où le marquage est bilingue français/arabe. Force est donc de constater que les informateurs se rendent compte généralement que leur environnement graphique est influencé/modifié suite à toutes sortes de décisions politiques liées au marquage signalétique de l'espace.

Il est possible également de signaler, en guise de conclusion aux données obtenues concernant l'emploi de l'arabe, de faire l'hypothèse que les agents de la politique linguistique ont réussi à imposer une certaine image/représentation du rôle que doit jouer la langue arabe dans l'environnement linguistique et/ ou graphique du centre-ville d'Alger. A signaler que ce dernier est le centre-ville de la capitale de l'Algérie. C'est donc l'aspect historique, paraît-il, que revêt ce site qui est susceptible aux yeux des aménageurs de l'espace de rendre efficace toute intervention au moyen de l'aménagement linguistique de l'espace urbain algérois. Cette efficacité est garantie aussi par la densité de l'habitat ainsi que la mobilité spatiale qui caractérise cet espace.

Le propos de L 4 nous mène inéluctablement à évoquer les différentes interventions du pouvoir pour arabiser l'environnement graphique algérois. Gilbert Grandguillaume dans son livre sur l'arabisation au Maghreb signale l'importance du lien existant entre l'arabisation de l'environnement graphique et la réussite de la campagne d'arabisation en Algérie. Ce qui nous intéresse dans les propos de G.Grandguillaume et qui permet d'illustrer les propos que nous avons avancés précédemment, c'est ce qu'il appelle « *la campagne anarchique d'arabisation d'Alger* » (Grandguillaume, 1983 :113) en Octobre 1976. Il précise que « *toute inscription rédigée en français est barbouillée de goudron, disparaît totalement. Au*

petit matin les algérois découvrent le spectacle. Les noms de rues n'ont pas été remplacés, et naturellement, la grande confusion règne » (Gradguillaume, 1983 :113)

Suite à cette campagne d'arabisation qu'évoque G. Grandguillaume, les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ont été complètement effacés. Pendant la période d'arabisation qui a suivi l'indépendance de l'Algérie, seul l'affichage en langue arabe a été toléré. Les noms français des rues ont été remplacés par – dans la majorité des quartiers du centre-ville d'Alger – par les noms de personnalités algériennes. Ce sont dans la plupart des cas des noms de personnes célèbres de l'histoire algérienne. Ainsi, par exemple, les noms de Didouche Mourad, de Larebi ben Mhidi et du Colonel Amirouche ont remplacé respectivement les noms de Michelet, d'Isly et de Verlaquet.

Le choix des noms propres des martyrs de la guerre de libération vise initialement à instituer une mémoire urbaine et/ ou symbolique qui fait du marquage signalétique de l'espace l'une des stratégies efficaces de l'appropriation d'un espace et de la légitimation d'une présence « *toute stratégie d'appropriation de l'espace mobilise un marquage de l'espace visé* » (Rippoll, 2006 : 27)

Photo 2/3 : exemples d'anciennes plaques de noms de rues dans le centre ville d'Alger (juillet 2009)





Photo 3 : juillet 2009

Il est évident que le marquage signalétique de l'espace algérois est ici le lieu où s'exerce une forme de « *violence symbolique* » au sens que lui donne Pierre Bourdieu (2001 : 40). C'est l'une des façons que les autorités en place ont trouvé efficace pour imposer aux locuteurs de cette ville la vision / la représentation qu'ils doivent se faire de la langue « *légitime* » (Bourdieu, 2001 :67) qui est l'arabe.

Le marquage signalétique –représenté dans notre cas par l'affichage des langues- peut bien évidemment être considéré comme un discours politique. Ainsi, les locuteurs algérois sont ainsi exposés à travers l'affichage de la langue arabe à la présence « *d'un discours d'autorité* » (Bourdieu, 2001 :156) qui est considéré en réalité comme « *un discours autorisé* » (Bourdieu, 2001 :159). Autrement dit, c'est l'usage de l'arabe qui doit primer sur l'usage des autres langues dans l'espace urbain algérois.

D'autre part, marquer un espace au moyen d'une langue donnée, c'est affirmer une présence et une appropriation de cet espace. Procéder ainsi à la légitimation d'une langue comme l'arabe en imposant son affichage au sein de l'espace urbain algérois, c'est procéder tout d'abord et avant tout à la légitimation d'une présence au sein de cet espace, à la mise en relief d'une domination symbolique sur ce même espace.

Au terme de cette partie traitant des rapports tissés généralement entre le marquage signalétique de l'espace et la situation linguistique de l'espace urbain algérois, nous pouvons déduire en examinant les données recueillies qu'il y a une sorte d'inadéquation entre les décisions des agents de l'aménagement linguistique de l'espace et la volonté des locuteurs dans le choix des langues utilisées. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les politiques linguistiques succinctes agissent de façon « introspective » sur un terrain donné. L'affichage par exemple se fait sans tenir compte de la réalité linguistique et/ ou langagière inhérente à l'espace urbain algérois.

3-2- Marquage signalétique et processus diglossique

L'usage qui est fait de la langue française dans le processus de marquage et de l'appropriation du centre-ville d'Alger révèle un bon nombre de dynamiques langagières et d'enjeux inhérents à cet espace. La diglossie est l'un de ces enjeux. A vrai dire, les données recueillies révèlent manifestement une certaine différence dans l'emploi qui est fait des langues affichées dans l'environnement graphique algérois. Rappelons que l'extension qu'a connue la notion de diglossie dans les recherches sociolinguistiques actuelles lui confère le rôle d'explicitier toutes les tensions et / ou les conflits qui influencent le statut social des langues en présence dans un espace donné.

En ce qui nous concerne, nous allons tenter de mettre en évidence les différentes manifestations de ce processus diglossique en accordant une importance aux différences constatées entre les langues employées dans le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois.

La différence constatée apparaît généralement sous une forme de catégorisation que les informateurs manifestent à l'égard d'une des langues affichées. C'est le cas du locuteur n°4 qui déclare clairement que les enseignes rédigées en arabe ne lui servent pas de repère (s) dans ses déplacements au sein de son espace et de ce fait ne l'arrangent pas. Ce sont au contraire les enseignes rédigées en français qui lui permettent de s'orienter dans son espace :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

L 4 : les enseignes rédigées en arabe ne m'arrangent pas// parce que moi j'ai 58 ans et je n'ai pas étudié l'arabe/ j'aimerais bien que les enseignes soient rédigées en français »

Les propos de cet informateur ne doivent pas nous faire oublier le statut de langue nationale accordé à la langue arabe. Le fait que cet informateur déclare son rejet des enseignes rédigées en arabe renseigne sur l'existence d'une situation de conflit/tension. Cette situation ne va pas sans exercer une influence considérable sur l'emploi qui est fait des langues employées pour le marquer et s'approprier l'espace urbain algérois.

La langue française n'est pas la seule langue étrangère à entrer en concurrence avec la langue arabe. Afficher en langue française ou anglaise est jugé par les locuteurs comme plus pratique et plus adéquat à la réalité linguistique de l'espace urbain qu'est le centre-ville d'Alger. Comme l'affirme le locuteur L8 :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 8C1 : moi personnellement/ mon magasin / j'ai fait l'affichage en anglais / donc pour moi, c'est plus pratique qu'un truc en arabe/ qu'un nom en arabe/ je préfère le français ou l'anglais / c'est un choix »

La redondance dans cet extrait d'entretien montre l'insistance du locuteur sur la pertinence de son point de vue concernant la ou les langues qu'il préfère voir affichées au sein de l'espace urbain algérois.

L'attitude de catégorisation que manifeste ici cet informateur à l'égard de l'une ou l'autre langue pour le marquage et/ ou l'appropriation de l'espace urbain algérois concerne non seulement les enseignes de magasins mais aussi les plaques de

noms de rues. .A vrai dire, nombreux sont les locuteurs qui, comme nous l'avons montré dans les éléments précédents, affirment n'employer que les anciens noms français des rues pour marquer et s'approprier le centre-ville d'Alger. Ces noms, bien entendu, de par leur contexte d'apparition –la colonisation française- sont généralement associés à l'emploi qui est fait de la langue française :

« Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF 13C1 : oui/ c'est mieux de les laisser seulement en français/ par leur anciens noms/ à la maison, on les emploie / moi je n'emploi jamais les nouveaux noms de rues »

Il apparaît ici à travers cet extrait que l'informateur refuse l'emploi des nouveaux noms de rues qu'il associe, dans sa pratique linguistique, à l'emploi obligatoire qui doit être fait de la langue arabe.

L'existence d'un processus diglossique est nettement confirmée par cette dialectique d'adoption et/ ou de catégorisation des différentes langues affichées dans l'environnement graphique de l'espace urbain algérois. Les différents emplois qui sont faits de ces langues par les informateurs participent largement à la modification de statut imparti à chacune de ces langues.

4- Mémoire et appropriation de l'espace

Cet intérêt pour la mémoire s'insère dans l'ordre de notre questionnement de base lié à l'explicitation des différents enjeux qui entourent le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois. Le processus mémoriel abordé ici dans sa dimension discursive constitue l'un de ces principaux enjeux. Les différents points que nous allons aborder ont pour objectif premier de montrer les manifestations discursives de la mémoire sociolinguistique et de son influence sur l'environnement graphique de centre-ville d'Alger.

5-Marque-t-on l'espace à travers les seules langues affichées ?

L'examen des données obtenues à travers les entretiens et les questionnaires montre que la quasi-totalité des locuteurs interrogés sont conscients de l'existence du bilinguisme des affiches de plaques de noms de rues rédigées dans plusieurs langues. Cette partie sera consacrée aux odonymes et à l'emploi qui en est fait. Pour mettre en évidence les différents enjeux qui entourent le marquage et l'appropriation de l'espace et qui ont un lien avec la mémoire sociolinguistique, nous avons posé un certain nombre de questions concernant les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger. Notre objectif premier étant de mettre en relief à travers les discours produits par les informateurs toutes les formes de signes, toutes les stratégies discursives dont ces informateurs se servent pour marquer et s'approprier leur espace ainsi que les motivations qui sont à l'origine du choix de ces signes.

Dans notre protocole d'enquête, deux questions ont été posées dans ce sens. La première est liée à l'emploi qui est fait des anciens noms de rues. La seconde question, elle, concerne l'emploi qui est fait des nouveaux noms de rues.

Question 12: dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger

Tranche d'âge	Réponses des locuteurs			Total
	Oui	non	Abstention	
19 /25 ans	5	9	3	17
26/40 ans	12	5	1	18
40 ans et plus	20	4	5	29
Total	37	18	9	46

Tableau 3 : tableau récapitulatif de la pratique des anciens noms

Les données recueillies au moyen du questionnaire écrit montrent que la variable « âge » s'impose comme facteur principal dans l'emploi qui est fait des anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger. Nous remarquons ainsi que parmi les 37 locuteurs qui ont répondu positivement à la question posée, 20 locuteurs appartiennent à la troisième catégorie de locuteurs (40ans et plus).

C'est pourquoi, faire une lecture contrastée des réponses données par les différentes catégories d'âge est à ce niveau très éclairant. A vrai dire, 9 locuteurs parmi les 18 locuteurs qui ont répondu par non à cette question appartiennent à la première catégorie d'âge (19/25ans) contre 4 locuteurs appartenant à la troisième catégorie d'âge (40 ans et plus).

A ce niveau d'analyse, il est utile de noter que l'usage qui est fait des anciens noms de rues est étroitement lié au passé des locuteurs et de ce fait à un processus mémoriel. C'est ce qu'explique Bulot en écrivant que « *la mémoire est à la fois comme le marquage des processus d'appropriation en cours et à la fois comme les traces instrumentalisées par les générations actuelles des pratiques langagières des générations antérieures* » (2005: 223). Ce qu'avance ici Bulot laisse comprendre que les anciens noms de rues du centre-ville d'Alger doivent être considérés comme les « traces » (Rippoll F, 2006 :21) d'un discours employé par les générations précédentes pour marquer et s'approprier l'espace urbain algérois. Ces traces sont réactualisées par la génération actuelle et employées encore pour le marquage et l'appropriation de l'espace. Leur transmission d'une génération à une autre est garantie par le processus mémoriel.

Avant d'entamer l'analyse des différents discours recueillis au moyen de l'enquête semi directive, il nous semble utile de rappeler que les odonymes, dans notre présente étude, sont considérés comme des traces à caractère linguistique dont les locuteurs algérois se servent pour marquer et s'approprier leur espace.

Inscrire ces noms dans le sillage de la mémoire sociolinguistique s'explique par le fait que ces noms ne sont pas affichés dans l'environnement graphique algérois et qu'ils continuent à faire partie du répertoire langagier des locuteurs de cet espace. Il y a donc une association entre un discours relevant du passé et parfois méconnu par les jeunes et un discours produit actuellement par les locuteurs pour manifester leur présence à travers leur marquage et leur appropriation de l'espace urbain algérois.

6-Pratiques linguistiques des locuteurs dits jeunes et marquage(s) de l'espace

Les données recueillies au moyen du questionnaire écrit montrent que la variable « âge » s'impose comme facteur principal dans l'emploi qui est fait des anciens noms de rues (les noms français)- dont l'usage est associé à la pratique de la langue française- dans le centre ville d'Alger. Nous remarquons ainsi que parmi les 37 locuteurs qui ont répondu positivement à la question concernant l'usage du français dans le marquage de l'espace, 20 locuteurs appartiennent à la catégorie d'âge allant de 40 à 80 ans.

C'est pourquoi, faire une lecture contrastée des réponses données par les locuteurs des différentes catégories d'âge est à ce niveau très éclairant. A vrai dire, 9 locuteurs parmi les 18 locuteurs qui ont répondu négativement à cette question appartiennent à la catégorie d'âge allant de 19 à 25 ans.

Inscrire l'emploi des anciens noms de rues et la pratique de la langue française dans le sillage de la mémoire sociolinguistique s'explique par le fait que ces noms ne sont pas affichés dans l'environnement graphique et qu'ils continuent à faire partie du répertoire langagier des locuteurs algérois. Il y a donc une association entre un discours relevant du passé, et parfois méconnu des locuteurs dits jeunes, et un discours produit actuellement par ces mêmes locuteurs pour marquer et s'approprier l'espace urbain. C'est ce qu'exprime la locutrice INF7 dans cet extrait d'entretien :

« Q : pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger ?

INF 7 : on les emploie/ nous qui sommes nés ici dans la capitale/ ça fait partie de notre identité / de notre vie / on a vécu avec les anciens noms/ ces noms restent dans notre mémoire nous les anciens/ ».

Les propos de cette informatrice sont pertinents dans la mesure où un lien est fait explicitement entre quatre notions tout à fait différentes et appartenant à des champs disciplinaires distincts tels que langue, mémoire, espace et identité. L'association entre ces notions apparaît clairement dans la charge symbolique que la locutrice attribue aux traces à caractère linguistique que sont les anciens noms de rues et à leur emploi. Il semble donc que, « *la mémoire est l'inscription de l'identité dans la durée et qu'elle joue, en ce sens, par rapport à l'identité, un double rôle, celui d'un repère [...] et celui d'une inscription symbolique : la mémoire fait ainsi apparaître, dans le temps, le signifiant de l'identité* » (Bulot, 2005 : 225).

L'emploi des anciens noms de rues dénote un aspect linguistique particulier car ces noms sont parfois assimilés à la prononciation de la langue arabe (arabe dialectal) et sont considérés par les locuteurs comme faisant partie intégrante du parler algérois. Ce qui est intéressant à mentionner, c'est que les locuteurs appartenant à l'ancienne génération pensent que la prononciation d'un certain nombre d'anciens noms de rues –associés à la pratique de la langue française– a subi de nombreuses déformations d'ordre phonétique. Ces déformations sont dues, selon ces locuteurs, au fait que les locuteurs de la nouvelle génération ne maîtrisent pas la langue française. Cette dernière étant considérée actuellement comme langue étrangère dans le système éducatif algérien. C'est le cas par exemple de la place du premier Mai, appelée auparavant « champ de manœuvre » et prononcée [chamaneuf] par la majorité des locuteurs jeunes interrogés. Un de nos informateurs, la soixantaine, va jusqu'à affirmer que les locuteurs appartenant à sa génération ne reconnaissent plus les lieux de leur ville natale. Cette ville étant dite, marquée et appropriée autrement.

Nous pouvons donc suggérer que le parler algérois exerce une grande influence sur la prononciation des anciens noms de rues et facilite leur insertion dans la mémoire urbaine de l'espace urbain algérois.

L'association entre la mémoire et l'usage des anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger apparaît clairement dans les propos du locuteur n°6 qui ne perçoit pas le nom comme étranger :

« Q : dans vos pratique quotidienne vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

*INF 6 C1 : je vais vous dire un truc// ce sont des noms qui sont **ancrés dans nos mémoires**// maintenant on ne peut pas les effacer/ d'ailleurs même s'il y a les nouvelles appellations en arabe/ on dit toujours la rue Charres, on ne prononce jamais le nom en arabe// »*

Cette locutrice affirme qu'elle n'emploie jamais les nouvelles appellations des rues. Ce qui est remarquable , c'est que la locutrice, outre le lien qu'elle établit entre l'emploi des anciens noms de rues et le processus mémoriel, manifeste un certain penchant pour la langues dans laquelle ces noms-là sont rédigées, à savoir la langue française. Ainsi, elle associe l'adjectif « arabe » qu'elle emploie à la fin de l'entretien aux nouvelles appellations des rues. A signaler que cette informatrice, en répondant à la question liée à l'emploi qui est fait des langues dans l'affichage au centre-ville d'Alger, affirme employer le plus souvent le français pour se repérer au sein cet espace.

Parler du processus mémoriel nous mène inéluctablement à évoquer ce que Louis Jean Calvet appelle la « culture urbaine ». C'est à ce point de vue que nous allons nous consacrer maintenant. A vrai dire, l'emploi de ces noms (traces) a fini par être associé à une entité urbaine bien définie qui est le centre-ville d'Alger. Cette idée s'explique aussi par le fait que ces noms-là sont employés par toutes les catégories d'âge pour marquer et s'approprier l'espace urbain algérois. A cet égard, les propos de l'informateur L°8 sont pertinents:

« Q : dans votre vie quotidienne, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 8C1 : oui/ la rue d'Isly/ c'est un exemple concret// tout le monde ici dans le centre-ville emploie le nom d'Isly plutôt que l'Arabi Ben Mhidi/ même pour les jeunes // c'est plus pratique et plus ancré dans leur mémoire ».

Les propos de cet informateur renseignent sur le fait que l'emploi de ces noms -qui ne sont pas affichés dans les plaques- s'est transformé en un lien de partage entre tous les membres de la communauté linguistique et/ ou urbaine que représente le centre-ville d'Alger.

D'autre part, l'actualisation de l'emploi de ces noms, qui font partie du passé, peut avoir pour origine l'attachement que les locuteurs manifestent à l'égard de leur espace. C'est le cas de l'informatrice INF8 C1 dans l'extrait d'entretien suivant.

« Q : employez-vous les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 8C1 : euh/ la rue Missonier par exemple / je pense, c'est mon quartier / ça sera toujours la rue Missonier// même si on a changé les noms /ce sont des rues phares / des rues par exemple de genre Clausel, on a changé le nom , mais elles gardent toujours l'ancien nom// ça reste dans la mémoire même si on change le nom/ ce sont des noms qui sont d'une certaine manière insérés dans nos mémoires / tu vois/ ».

Les propos de cette informatrice révèlent donc d'une forme de catégorisation manifestée à l'égard des nouvelles dénominations des rues. C'est l'inadéquation entre

la pratique spatiale effective des locuteurs algérois et les différentes interventions sur cet espace au moyen de l'aménagement linguistique.

Dire que ces noms appartiennent à la mémoire sociolinguistique ne signifie pas qu'aucune revendication concernant l'affichage de ces noms n'est signalée par les locuteurs lors du protocole d'enquête sociolinguistique. Au contraire nombreux sont les informateurs qui accordent une très grande importance à l'affichage de ces noms :

« Q : que dites –vous des anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 4C1 : à mon avis // même les anciens noms de rues doivent être affichés/ par exemple, pour la rue l'Arebi Ben Mhidi, il faut afficher aussi l'ancien nom qui est la rue d'Isly/cette façon d'afficher va arranger tout le monde parce qu'il y a des Algériens qui ne maîtrisent pas l'arabe, comme ma génération »

Ce qui est important à signaler à ce niveau d'analyse, c'est que cet informateur, pour expliquer son point de vue, inscrit son propos dans la réalité linguistique algérienne. Cette inscription se fait initialement par le lien que ce locuteur signale implicitement entre l'emploi des anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger et la pratique qui est faite du français dans ce même espace.

Nous pouvons tenter une explication aux différentes interventions du pouvoir sur l'espace urbain algérois à travers le marquage signalétique de l'espace. Les décisions politiques ayant pour objet de créer une certaine adéquation/harmonie entre l'environnement graphique algérois et les différentes langues en présence ont pour objectif premier d'instituer une sorte de mémoire urbaine. Cette mémoire à caractère discursif, bien entendu, participe largement à la formation des pratiques linguistiques des locuteurs algérois. Nous pouvons donc avancer que ces différentes

interventions : « visent à l'imposition, ou à la reproduction, ou à la validation, voire la dénégation d'une mémoire urbaine dans les pratiques discursives relevant de l'identité » (Bulot, 2006 :99).

Il faut comprendre, à la suite de ces affirmations, que l'imposition de la langue arabe lors des différentes campagnes d'arabisation de la ville d'Alger et son imposition dans l'environnement graphique de cet espace s'inscrivent dans une tentative de dénégation d'une mémoire urbaine donnée. Une dénégation qui, en réalité, se manifeste clairement dans le cas du centre-ville d'Alger à travers la campagne d'effacement des noms français des rues par un acte physique.

Par cet acte d'effacement des anciens noms de rues, les interventions des agents de l'aménagement linguistique revêtent une dimension symbolique. Cette dimension s'explique par le fait que ces interventions consistent principalement à reproduire une mémoire urbaine relevant du passé-les traces mémorielles que sont les anciens noms de rues- et la remplacer –au moyen de l'affichage de la langue arabe- par une mémoire (les nouveaux noms des rues) susceptible de légitimer, en la rendant visible, la présence dans cette espace.

7-Enjeu identitaire et appropriation de l'espace urbain

L'enjeu identitaire occupe une place importante dans toutes les études ayant pour objet le marquage et l'appropriation de l'espace. L'importance de ces enjeux trouve son origine dans le(s) lien(s) qui se tisse (ent) généralement entre les habitants d'une ville et leur espace à travers le marquage et l'appropriation de l'espace. Les manifestations de l'identité dans les discours que nous avons recueillis lors de notre enquête sont fort diverses. Ce sont des discours implicites qui révèlent et/légitiment quelquefois une revendication identitaire.

La dimension identitaire est déterminée donc par la nature du lien que les informateurs établissent entre les différentes langues/ traces employées pour marquer et s'approprier l'espace urbain algérois et l'attachement qu'ils manifestent à l'égard de ce même espace. A signaler que cette dimension revêt, suivant les contextes de son

apparition des formes individuelles et collectives : « *les identités collectives se projettent, se matérialisent, se constituent, se reproduisent dans la dimension spatiale, à travers les différents marqueurs d'une appropriation de l'espace* » (Veschambre, 2004 : 74).

Cette manifestation de l'identité collective apparaît clairement dans les propos du locuteur n°16 :

« Q : *pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger ?*

INF 16 : *c'est ancré// ça y est/ ça ne fait pas partie seulement de mon identité de citoyen d'Alger centre, mais de l'identité de tout le peuple algériens// c'est un patrimoine national/ »*

Cet informateur, en parlant des anciens noms de rues, les détache de son identité individuelle d'habitant de l'espace urbain algérois et les rattache à une identité collective qui est celle de tout le peuple algérien. Son évocation de l'aspect patrimonial de ces noms/traces met en scène la charge symbolique dont sont dotées les traces à caractères linguistiques dans l'espace urbain qu'est le centre-ville d'Alger.

Le terme d'identité générationnelle qui apparaît dans le titre de cette partie est formulé suite à l'examen des résultats obtenus lors de l'enquête. Ces résultats ont montré la pertinence de la variable âge dans l'analyse que nous devons faire des différentes manifestations de l'identité. L'identité générationnelle est explicitée dans notre analyse à travers l'emploi qui est fait des anciens noms de rues par les différentes catégories d'âge des informateurs enquêtés.

Dans notre protocole d'enquête sociolinguistique, une seule question a été consacrée au(x) lien(s) que les locuteurs établissent entre ce qu'ils emploient pour marquer et s'approprier leur espace et ce même espace.

Question 14 : pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger ?

Tranches d'âge	Réponses des locuteurs			
	oui	non	Abstention	Total
19/25 ans	3	9	5	17
26/ 40 ans	10	4	4	18
40 ans et plus	20	7	2	29
Total	33	20	11	64

Tableau 4 : tableau illustrant l'utilisation des anciens noms par les habitants du centre-ville d'Alger

En examinant le tableau ci-dessus, il apparaît que le taux le plus élevé des locuteurs, soit 59%, ont répondu positivement à la question posée. Nous pouvons donc affirmer partiellement notre hypothèse de base liée à l'existence d'une manifestation identitaire inhérente au processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois. Une lecture plus approfondie du tableau permet de constater que parmi les réponses positives, 69% appartiennent à la troisième catégorie d'âge (40 ans et plus). Ce pourcentage élevé peut être l'objet de diverses lectures que les données qualitatives expliquent et/ou illustrent parfaitement. Au demeurant, nous nous contentons de postuler que les résultats obtenus peuvent même être interprétés comme une revendication identitaire.

D'autre part, cette catégorie d'âge, représentée généralement par les locuteurs de l'ancienne génération, réclame les traces mémorielles que sont les anciens noms de

rues et qu'ils associent à la langue française mais qu'ils adaptent également à leur parler populaire. Ces noms font aussi partie prenante de leur identité individuelle et collective. C'est ce qu'exprime fort à propos la locutrice L 7 dans cet extrait d'entretien :

« Q : pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger ?

INF 7 : on les emploie/ nous qui sommes nés ici dans la capitale/ ça fait partie de notre identité / de notre vie / on a vécu avec les anciens noms/ ces noms restent dans notre mémoire nous les anciens/ »

Les propos de cette informatrice sont pertinents dans la mesure où un lien est fait explicitement entre quatre notions tout à fait différentes et appartenant à des champs disciplinaires distincts tels que langue, mémoire, espace et identité. L'association entre ces notions apparaît clairement dans la charge symbolique que la locutrice attribue aux traces à caractères linguistique que sont les anciens noms de rues et à leur emploi. D'autre part, il est pertinent de signaler le fait que l'identité urbaine est, comme le montre Lamizet, « *une identité partagée* » (Lamizet, 2003 :215). Elle l'est en ce sens que les locuteurs algérois que nous avons interrogés, quoique partageant le même espace, s'identifient différemment à cet espace et aux langues/traces dont ils se servent pour le marquer et se l'approprier.

Ainsi, la revendication d'une identité générationnelle peut s'inscrire dans le sillage d'une confrontation des identités :

« Q12 : dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 11 : oui moi/ les nouveaux noms de rues // je les connais pas/ moi j'emploie les anciens noms de rues seulement/ :

Q13 : vous les employez avec tout le monde ?

INF11 : mais/ je connais tous les anciens noms de rues//les jeunes d'aujourd'hui emploient les nouveaux noms en arabe//il faut être un vrai habitant du centre pour connaître les anciens noms de rues/il y en a assez dans le centre-ville /par exemple cette rue s'appelait dans le temps la rue des d'Edgar Quinet / elle n'est pas connue par tout le monde »

Cet informateur, en exhibant sa connaissance parfaite de tous les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger, révèle donc une partie de son identité générationnelle qu'il oppose à celle des jeunes d'aujourd'hui et aux locuteurs appartenant à un autre territoire que celui de l'espace urbain algérois.

Les propos de ce locuteur donne à voir également que cette manifestation identitaire, de par son aspect conflictuelle, acquiert une double dimension linguistique et spatiale. La dimension linguistique apparaît dans l'association que cet informateur fait entre l'emploi des nouveaux noms et la langue arabe.

Ainsi, il est à déduire que c'est l'identité linguistique qui est à la base de l'identité générationnelle. Autrement dit, le propos de cet informateur laisse comprendre, quoique de façon implicite, un certain attachement pour la langue française. Un attachement qui se manifeste clairement dans l'attitude de catégorisation que l'informateur affiche à l'égard des marques rédigées en langue arabe dans le centre-ville d'Alger.

La dimension spatiale, elle, se révèle dans le rapport que les propos de ce même informateur incitent à chercher entre la connaissance des traces mémorielles à caractère linguistique que sont les anciens noms de rues et le fait d'occuper un tel espace.

L'emploi qui est fait généralement des langues affichées dans les enseignes commerciales est aussi un lieu privilégié où se spectacularisent des formes/ forces multiples de luttes symboliques pour imposer et / ou dénier une dimension identitaire quelconque. Ces luttes ou plutôt ces revendications prennent généralement un caractère collectif et confirment l'existence /la naissance d'une *identité partagée*. A signaler que c'est au travers des langues que sont exprimées les différentes dimensions de l'identité. C'est ce qui est exprimé pertinemment par la locutrice n°3 :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF 3 : regarde euh// c'est une bonne chose/ parce que comme on dit nous // en Algérie il nous faut les deux langues, le français et l'arabe/vous savez, il y a des gens qui ne maîtrisent pas le français et qui maîtrisent l'arabe et d'autres qui maîtrisent l'arabe et qui ne maîtrisent pas le français //il faut écrire dans les deux langues/ comme ça tout le monde comprend »

Cette informatrice, en évoquant les langues qui doivent être employées dans le marquage signalétique du centre-ville d'Alger, fait référence à l'identité de tout le peuple algérien. Une identité plurielle (arabe/ français) à laquelle elle associe la sienne. L'emploi du pronom « nous » le confirme clairement. La diversité linguistique et culturelle est donc l'une des composantes essentielles de la société algérienne.

7-1-Enjeux identitaire et mémoriel(s) et discours politique

La mémoire et l'identité sont deux discours inhérents à l'emploi fait des langues employées pour le marquage et/ou l'appropriation du centre ville d'Alger. Ces deux discours ne doivent pas être conçus non seulement comme les manifestations d'un lien que les locuteurs algérois établissent avec l'espace qu'ils marquent et s'approprient, mais aussi et surtout avec un facteur d'unité et de partage de cet espace.

C'est de là sans doute que provient l'importance que le pouvoir en place accorde au rôle que doit jouer le marquage signalétique de l'espace dans la formation / construction de l'identité des différents groupes sociaux en présence dans l'espace urbain algérois.

Quant au discours politique, représenté dans la présente étude par l'aménagement linguistique de l'espace, il n'est jamais aussi efficient que lorsqu'il donne à voir/ lire dans l'environnement graphique de l'espace algérois les différents discours qui, une fois réunis, rendent visible/possible l'identité du groupe social qu'il s'agit de former. Cela se voit bien dans le cas de l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger. Un cas qu'il est même possible de qualifier de contradictoire. En effet, la majorité pour ne pas dire la totalité des locuteurs interrogés signalent la présence de l'arabe dans l'affichage des langues dans leur espace sans l'utiliser pour le marquage et l'appropriation de cet espace.

L'analyse des différents discours des locuteurs sur le marquage signalétique a permis de distinguer deux discours qui se côtoient et qui se confrontent au sein de l'espace urbain algérois. D'un côté, un discours politique privilégiant et/ ou imposant la présence de la langue arabe dans l'environnement graphique en la considérant comme la révélation de l'un des constituants de base de l'identité arabe du peuple algérien.

D'un autre côté, il y a un discours social, celui des locuteurs à propos des langues affichées, qui donne à voir les divers moyens dont les locuteurs algérois se servent pour manifester leur identité. Le premier discours projette la volonté politique de former un groupe social linguistiquement et symboliquement unifié. En effet, « *le pouvoir sur le groupe qu'il s'agit de porter à l'existence en tant que groupe est inséparablement un pouvoir de faire le groupe en lui imposant des principes de vision et de division communs, donc une vision unique de son identité et une vision identique de son unité* » (Bourdieu, 2001 : 287).

Le second discours, lui, est socialement élaboré reflétant pour ainsi dire la pratique spatiale réelle des locuteurs algérois. Les traces mémorielles que sont les

noms de rues dans le centre-ville d'Alger constituent à ce niveau un exemple éclairant. A vrai dire, traces à caractère linguistique, ces noms doivent être conçus comme un discours qui, symboliquement investi, structure l'espace urbain algérois et est structuré par lui.

Le lien étroit entre ce discours à la fois mémoriel et identitaire et l'espace urbain s'explique par le fait que toutes les interventions visant à l'éradication mémorielle et/ ou symbolique de ces discours-les anciens noms de rues- sont vouées à l'échec.

Le processus de marquage signalétique et de l'appropriation de l'espace est entouré d'enjeux d'ordre divers. Ces enjeux ne vont pas sans modifier le rapport que les locuteurs établissent avec leur espace. A signaler que les différentes tensions et fractures inhérentes à l'espace urbain qu'est le centre-ville d'Alger –et dont nous traiterons en détail lors de l'analyse des représentations- s'origines pour la plupart dans ces enjeux. C'est donc la multiplicité des discours et des enjeux lié au marquage et à l'appropriation de l'espace qui font du centre-ville d'Alger un « *espace discursif* », un espace hétérogène et fragmenté qui se laisse dire/lire à travers les différents discours qui le constituent.

Synthèse du chapitre

Ce chapitre a été consacré à l'explicitation des différentes dynamiques socio-langagières concernant les langues en présence dans le centre ville d'Alger. En effet, l'analyse a mis en évidence la conscience qu'ont les locuteurs du plurilinguisme caractérisant le marquage linguistique de l'environnement graphique algérois. L'analyse des données quantitatives et/ou qualitatives a montré que la majorité des usagers de l'espace algérois reconnaissent l'existence de plusieurs langues dans leurs pratiques spatio-linguistiques quotidiennes.

D'un autre côté, nous avons analysé le processus diglossique résultant de l'hétérogénéité des emplois faits des langues en présence. Cet aspect d'analyse a

concerné particulièrement la place qu'occupe l'arabe dialectal dans le processus de marquage des lieux de ville.

Ont été également explicités dans ce chapitre les enjeux mémoriels et identitaires inhérents au(x) choix des langues dans l'environnement graphique algérois. Ces enjeux sont initialement liés au discours politique en vigueur dans l'espace urbain. Un discours visant à l'institution d'une portée symbolique des lieux marqués.

**Chapitre 4 : marquage de l'espace et compétence plurilingue :
attitudes et représentations**

Introduction

Nous allons consacrer le présent chapitre à l'analyse des attitudes et des représentations que les locuteurs algérois se font des langues dont ils se servent dans leur processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace. Notre objectif principal est de chercher/ justifier l'impact qu'exerce les attitudes et les représentations sur le choix qui est fait des langues en présence / affichées dans l'environnement graphique algérois.

1- Quelle(s) langue(s) pour quel(s) espace(s)

Nous avons montré dans le début du chapitre précédent que les locuteurs algérois sont conscients de la présence des différentes langues affichées au sein de leur espace. Dans le présent élément, nous allons tenter d'expliquer les différentes motivations/ attitudes qui sont à l'origine du choix de telle ou telle langue dans le marquage et ou l'appropriation de l'espace. L'analyse des attitudes est donc est donc importante à plusieurs égards : *« lorsque j'ai le choix entre plusieurs langues, mon choix sera perçu en même temps que mon message : disons que la forme que je profère dénote ce que je dis, le message, et sur un autre plan connote quoi ? C'est là précisément que l'analyse des attitudes linguistiques nous apprend beaucoup de choses sur la société »* (Calvet, 2005 : 90). Ainsi, l'emploi d'une langue donnée parmi toutes celles présentes et / ou affichées dans l'espace urbain algérois se prête à des analyses assez variées

2-L'affichage des langues : tendances générales

Les langues que nous avons proposées aux locuteurs dans le questionnaire écrit sont celles qui ont été signalées par les locuteurs eux-mêmes lors des entretiens semi- directifs. Les trois langues mentionnées sont l'arabe, le français et l'anglais. Le

tamazight n'a pas été inclus dans cette liste parce qu'il n'a été cité qu'une fois par un seul locuteur lors des entretiens. Son analyse, dans notre présente étude se fera d'un point de vue purement qualitatif. Le tableau suivant met en évidence les tendances des locuteurs en ce qui concerne le choix des langues affichées.

Question : quelles langues aimeriez-vous voir affichées dans le centre ville d'Alger ?

Tranche d'âge	Langue(s) employée(s)							total
	AR	FR	ANG	AR/FR	AR/FR /ANG	autre	ABST	
19/25 ans	3	4	1	8	0	0	10	17
26/40 ans	2	6	0	10	0	0	0	18
40 ans et plus	1	12	0	15	0	1	0	29
Total	6	22	1	33	0	1	1	64

Tableau 5 : tendances d'affichage

Un simple examen du tableau ci-dessus montre clairement que le taux de réponses le plus élevé est lié à l'affichage bilingue arabe / français. Ainsi, parmi les

64 locuteurs, 33 locuteurs ont affirmé leur préférence à l'égard de l'affichage bilingue (arabe /français) dans l'espace urbain algérois.

En nous référant au même tableau, il s'avère que le second taux élevé de réponses ne concerne pas l'affichage monolingue arabe, mais l'affichage monolingue français. Bien entendu, en terme quantitatif, 22 locuteurs ont manifesté des attitudes positives à l'égard de l'affichage en langue française et 6 locuteurs uniquement pour un affichage monolingue en langue arabe.

3-Choix et attitudes liés à l'affichage monolingue arabe

Quand nous évoquons la langue arabe, il y a toujours chez les locuteurs une certaine confusion entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Cette confusion est due, parait-il, au fait que la langue arabe possède des variétés dont l'usage se fait généralement en alternance avec d'autres langues et / ou d'autres variétés. Dans notre présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois, nous entendons par langue arabe la forme dans laquelle sont rédigées les plaques de noms de rues ainsi que les enseignes privées. Cette forme est signalée par les locuteurs lors des entretiens semi-dirigés. Nous tenons à signaler également qu'il existe dans notre site d'enquête des enseignes rédigées en arabe dialectal, mais que les locuteurs ont tendance à associer à l'arabe classique parce qu'ils jugent que l'arabe dialectal ne possède pas un système d'écriture qui lui est propre.



Photos 4 : (Juillet 2009) affichage de l'arabe dialectal

A remarquer que le tableau précédent (Cf Tableau N 1, page 89) lié à l’affichage des différentes langues, on constate que seul 9,37 % des locuteurs interrogés accordent une importance à la présence de la seule langue arabe dans le marquage et l’appropriation de l’espace urbain algérois. Comme nous allons le voir plus loin, l’affichage de la langue arabe va être perpétuellement associé à celui de la langue française.

Lors des entretiens semi-dirigés, nous nous sommes rendu compte que les locuteurs se distancient le souvent de l’usage de la langue arabe (classique) dans leur vie quotidienne. C’est pourquoi, lorsqu’ils sont interrogés sur les langues en présence dans l’environnement graphique de leur espace, ils ne font jamais le lien entre l’affichage de la langue arabe et la pratique qui en est faite. Au contraire, les locuteurs se bornent généralement à évoquer / juger le système d’écriture de cette langue :

« Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichée(s) dans le centre-ville d’Alger ?

INF1 : la plus belles des écritures, c’est l’arabe// seulement il faut trouver un moyen pour que ça soit plus lisible »

Si nous essayons de relire le tableau illustrant le taux faible des réponses relatives à l’emploi de la langue arabe à la lumière des données qualitatives, nous pouvons affirmer que ce faible taux a un lien étroit avec la pratique quotidienne qui est faite de cette langue par les locuteurs algérois. En fait *« considérée comme langue haute, elle ne permet pas de structuration identitaire, individuelle, étant trop distante des usagers, de la pratique quotidienne »* (Temim, 2007 :29)

Quand on examine l’affichage des langues dans le centre-ville d’Alger , il apparaît clairement, qu’au niveau des langues affichées, la seule distinction remarquable est

que systématiquement la plaque rédigée en langue française est placée en dessous de celle rédigée en langue arabe. :

« Q : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger ?

*INF2 : dans les deux langues // dans les deux langues/ / c'est -à- dire en arabe et en français/ / et on préfère sur les plaques que **ce qui est écrit en français figure en dessous de ce qui est écrit en arabe**/ ça facilite la lecture selon moi »*

Les propos de L 2 à propos de la disposition des affichées sont pertinents à plusieurs égards. Ils le sont dans la mesure où ils explicitent les attitudes « évaluatives » qu'une partie des locuteurs manifestent à l'égard de la façon dont les langues sont affichées au sein de l'environnement graphique algérois. A l'évidence, le fait que le locuteur en question préfère que la langue arabe soit affichée au dessus de la langue française dans les différentes plaques revêt incontestablement une valeur symbolique. A vrai dire, à examiner l'usage qui est fait des différentes langues affichées, on s'aperçoit que le français est plus employé que l'arabe. C'est pourquoi, nous postulons que le locuteur L2, en employant la forme indéfini « on », s'érige en représentant d'une collectivité et fait allusion au fait que le français, au sein de l'espace urbain algérois, préserve symboliquement sa fonction d'indexicalité sans pour autant gagner de légitimité.

Comparée à la pratique réelle qui est faite des différentes langues employées dans le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois, la déclaration de L 2 peut paraître contradictoire. Une contradiction qui s'origine dans le fait de manifester une certaine volonté collective de défendre / légitimer la présence de la langue arabe dans le marquage signalétique du centre-ville d'Alger tout en avouant le faible taux de son emploi dans le quotidien des locuteurs. Ces attitudes de rejet / adoption de la

langue arabe confirme le contenu de la citation de Dalila Temim évoquée précédemment et qui est liée au statut de la langue arabe ainsi que l'emploi qui en est fait par les locuteurs algérois. La langue arabe, selon Temim, de par son statut de langue haute, ne participe pas de façon attestée à la construction identitaire individuelle et/ ou collective des locuteurs.

D'autre part, l'attachement exclusif que manifestent un certain nombre de locuteurs à l'égard de la langue arabe est en réalité un attachement à une norme faisant partie d' « *un marché linguistique* » (Bourdieu, 2006) caractérisé par une compétence plurilingue. C'est l'indécision des locuteurs face au choix d'une langue donnée dans une communauté discursive plurilingue qui fait comme l'espace urbain algérois qui est à l'origine de la grande partie des attitudes exclusives dans le choix de telle ou telle langue dans le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois :

« Q : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre ville d'Alger ?

INF14 : moi/ pour moi// je préfère des affiches en arabe uniquement / c'est mieux

Q : en arabe uniquement

INF14 : moi/ pour moi// le français je le supporte pas // j'ai étudié en arabe uniquement et je veux lire en arabe/ »

En tenant compte de l'ensemble des données quantitatives et qualitatives recueillies, il s'avère que l'attitude de ce locuteur ne peut pas être généralisée. En réalité, les propos de cet informateur sont à considérer comme une opinion émanant d'une évaluation personnelle de l'emploi qui doit être fait des différentes langues affichées dans l'environnement graphique de l'espace urbain algérois. Autrement dit, ce qui affirme que cet informateur s'attache à l'arabe en tant que norme « haute », à

usage quotidien restreint, c'est qu'il l'a acquise au niveau de l'école. Dans ce cas de figure « *l'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncé(les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation que appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes* » (Bulot, 2007 :30).

Nous pouvons déduire que les locuteurs au sein de l'espace urbain algérois sont conscients de la présence de l'arabe dans leur environnement graphique, mais qu'ils l'emploient rarement dans le processus de marquage et d'appropriation de leur espace. Un affichage monolingue où figure la seule langue arabe n'est donc pas admis par la majorité des locuteurs.

3-1-Attitudes et représentations face à l'affichage monolingue français

Quand on se place d'un point de vue quantitatif, on constate que le nombre de locuteurs employant le français dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois dépasse considérablement le nombre de locuteurs qui emploient l'arabe dans le même processus. Ainsi, comme l'illustre le tableau N 1, parmi les 64 locuteurs interrogés, 22 locuteurs, soit le pourcentage de 34%, ont déclaré l'usage du français dans l'affichage des langues.

Les données quantitatives liées à la question N° 9 (quelle (s) langue (s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger ?) diffèrent considérablement des données qualitatives recueillies à propos de la même question. A vrai dire, parmi les 16 locuteurs interrogés lors des entretiens semi-dirigés, nous n'avons obtenu aucune déclaration révélant un emploi exclusif du français dans le processus de marquage et- d'appropriation de l'espace urbain algérois. L'évocation de cette langue, comme nous allons l'expliquer dans la partie consacrée au bilinguisme arabe/français, n'était en aucun cas dissocié de l'emploi de la langue arabe ou anglais :

« Q : pensez-vous que l'on doit faire un affichage p plurilingue dans tout le centre-ville d'Alger ?

*INF8 : à mon avis, oui// il doit y avoir **un affichage trilingue** et pas seulement bilingue/ : même en anglais / parce qu'on reçoit de plus en plus d'étrangers ici à Alger// parce qu'il n'y a pas que des français qui viennent ici à Alger// »*

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF9 : personnellement / j'aime le français et l'anglais / ce sont les langues au moyen desquelles on peut côtoyer les gens :: c'est plus pratique d'afficher en français et en anglais qu'en arabe// »

Nous remarquons à travers ces deux extraits d'entretiens, qui peuvent d'ailleurs être pris comme échantillon représentatif des données qualitatives recueillies, que l'usage du français dans le marquage et l'appropriation de l'espace est toujours associé à une autre langue. De plus, il est pertinent de signaler que le l'informateur INF9, quoique déclarant son attitude de catégorisation face à la langue arabe, n'adopte pas l'usage unilingue français. A l'évidence, ce dernier est associé à une langue peu affichée dans l'environnement graphique algérois et peu utilisée dans le quotidien des locuteurs algérois, à savoir l'anglais.

Afin de tenter une explication au taux élevé, soit 34%, de réponses positives à l'affichage du français, nous supposons que ce taux est lié prioritairement à l'emploi qui est fait des plaques des noms de rues. Nous avons eu l'occasion de constater lors de l'analyse du processus mémoriel qu'un certain nombre de locuteurs revendique l'affichage de ces noms associés généralement à la langue française. A signaler que les locuteurs appartenant à la catégorie d'âge « 40 et plus » constituent la grande partie des réponses positives :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF4 : les enseignes rédigées en arabe ne m'arrangent pas// parce que moi j'ai 58 ans et je n' ai pas étudié l'arabe/ ce qui veut dire que je ne peux pas lire l'arabe/ J'aimerais bien que toutes les enseignes soient rédigées le français/ par exemple cette rue s'appelait dans le temps la rue Charres/moi je ne peux pas l'appeler autrement/ pour les magasins aussi, je suis incapable de lire une affiche en arabe uniquement/ »

Les extraits d'entretiens précédents mettent inéluctablement en doute l'attribution à la langue française du statut d'une langue étrangère. Ce doute s'explique par le fait que le français fait encore partie prenante du paysage linguistique et/ou graphique de l'espace urbain algérois. Elle est donc *« une langue étrangère à statut particulier, et demeure bien ancrée dans les habitudes langagières de la majorité des Algériens et son influence dans la vie culturelle et sociale n'est pas négligeable »* (Temim, 2007 : 30).

Les propos de la locutrice n° 9 méritent une très grande attention parce qu'ils révèlent l'un des aspects les plus importants qui caractérise l'emploi fait du français dans le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois. C'est ainsi que répond cette locutrice à la question relative à l'emploi des enseignes plurilingues :

« INF 9 : Personnellement, j'aime le français et l'anglais/ ce sont les langues au moyen desquelles on peut facilement côtoyer les gens// c'est plus pratique d'afficher en français et en anglais qu'en arabe/ »

Tout bien considéré, l'attitude de cette informatrice à l'égard du français dénote le rôle important joué par cette langue dans la communication quotidienne.

Autrement dit, cette informatrice emploie le français dans son processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace urbain algérois pour s'assurer, selon elle, de la qualité des messages transmis aux autres membres de la même communauté urbaine. Cette volonté d'élargir la communication au travers du français affiché peut s'insérer dans le sillage de ce que Calvet appelle « *le pôle véhiculaire* ». Ce terme désigne « *toutes les formes linguistiques que nous utilisons, qu'il s'agisse de langues ou de formes différentes d'une même langue, se répartissant sur un vaste éventail de fonctions entre deux pôles : d'un côté le pôle véhiculaire, définissant les formes que nous choisissons lorsque nous voulons élargir la communication au plus grand nombre, de l'autre le pôle grégaire, définissant au contraire les formes que nous choisissons lorsque nous voulons limiter la communication au plus petit nombre pour marquer notre spécificité, tracer la frontière d'un groupe* » (Calvet, 2005 :79).

Au terme de ce cette partie liée à l'emploi de l'affichage unilingue français, nous pouvons avancer que cette langue occupe une importante dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois sans pour autant gagner de légitimité officielle.

3-2-Affichage bilingue arabe/ français : usage(s) et représentations

Dans les deux moments de recueil des données, l'entretien semi-dirigé et le questionnaire écrit, le taux le plus élevé de réponses positives est relatif à l'affichage bilingue arabe/ français. Il est utile de rappeler que l'analyse des données dans les chapitres précédents a montré qu'aucune des deux langues, à savoir l'arabe et le français, n'est employée seule dans le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois.

Parler de l'usage qui est fait de l'affichage bilingue arabe/ français par les locuteurs interrogés nécessite obligatoirement un recours au tableau N °1. Nous ne répétons ici que la partie relative à l'affichage bilingue

Question : quelles langue(s) aimeriez-vous voir affichée(s) dans le centre-ville d'Alger ? (données quantitatives liées aux deux langues arabe/ français)

Tranche d'âge	Langues employée(s) (arabe/ français)
19 / 25 ans	8
26 /40 ans	10
40 ans et plus	15
Total	33

Tableau 6 : tableau présentant la pratique de l'arabe et du français dans l'environnement graphique du centre ville d'Alger

On remarque sur ce tableau que parmi les 64 locuteurs interrogés au moyen du questionnaire écrit, 33 locuteurs, soit 51 %, ont manifesté leur préférence pour un affichage bilingue arabe/ français. Le pourcentage exposé dans le tableau relève de l'ordre des tendances générales. En effet, la question liée au choix / usage des différentes langues pour le marquage et/ou l'appropriation de l'espace englobe à la fois

les enseignes des magasins et les plaques de noms de rues. Nous allons tenter, pour la clarté de cet exposé, d'aborder / analyser chacune des parties à part entière.

3-3- Les enseignes bilingues

Nous tenons à préciser d'emblée, que notre choix de parler des attitudes à propos de l'affichage bilingue arabe / français n'émane pas de nos présupposés personnels, mais qu'il est imposé par les locuteurs eux-mêmes.

Ainsi, l'affichage bilingue est une récurrence thématique qui a caractérisé notre corpus. A tout cela s'ajoute le fait que dans les deux protocoles d'enquête sociolinguistique, la question posée à propos des enseignes ne porte aucune indication / allusion au primat de l'affichage bilingue :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF2 : plusieurs langues/ non/ on n'a pas plusieurs langues dans l'affichage// il n'y a que l'arabe et le français//le peuple algérien ne maîtrise pas l'anglais//l'avantage est qu'il permet de se repérer facilement au sein de la ville /par exemple celui qui ne comprend que l'arabe, il lit en arabe // et celui qui est bilingue/ il trouve les deux langues affichées/ »

Les propos de ce locuteur révèlent donc un attachement manifeste et une attitude positive à l'égard de l'affichage des deux langues, l'arabe et le français, au sein de l'espace urbain algérois. Pour accentuer son choix, le locuteur refuse clairement la réalité plurilingue de l'environnement graphique de son espace. L'attitude de L2 face aux langues qu'il faut employer dans le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace, même si elle ne peut pas être généralisée, révèle à un certain point la tendance générale des locuteurs en ce qui concerne l'éventail de

langues affichées et/ ou en présence au sein de l'espace urbain algérois. Ainsi, « *dans le cas où plusieurs langues sont en jeu, le locuteur leur attribue des valeurs et exprime son identification ou au contraire sa distance. Il est clair que les prises de position individuelles dépendent fortement des idées répandues dans la société environnante ; néanmoins, on trouve des nuances individuelles* » (Cichon et Kremnitz, 1996 :125).

Ce qui est intéressant à signaler, c'est qu'un certain nombre de locuteurs manifestent un attachement apparent à l'égard de l'affichage bilingue. Ils pensent que le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace doivent se faire inéluctablement au moyen de l'arabe et du français. Les attitudes relatives à ces deux langues ont des raisons fort diverses parmi lesquelles figure principalement la colonisation. :

« Q : pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF16 : moi/pour moi/ je l'ai dit et je le répète/ je suis partisan qu'il ait des plaques, des affiches en « bilingue » qui porte le nom de rue ou du magasin/ »

Q : c'est-à-dire ?

INF 16 : en arabe et en français// il ne faut pas être hypocrite, on ne peut pas cacher le soleil avec le tamis/ /la majorité des Algériens parlent le français/ on a subi 130 ans de colonisation/on ne peut pas effacer l'histoire// »

Pour le locuteur INF 6, la présence du français à côté de l'arabe dans les enseignes de magasins et/ou des plaques de noms de rues n'est pas un fait aléatoire. C'est le résultat d'un processus historique lié à l'espace urbain algérois, à savoir la colonisation française. Ce qui est frappant dans les propos de ce locuteur, c'est qu'il y

a une jonction implicite entre le linguistique, le social et le spatial. Autrement dit, l'évocation de l'histoire du français et de son importance dans les répertoires langagiers des locuteurs algérois, ce locuteur met en évidence une tranche de l'histoire de la société ou plus précisément de l'histoire de la communauté à laquelle il appartient. A la lumière de ces affirmations, nous pouvons avancer à la suite de Calvet que : « *s'il y a une histoire des langues, elle constitue donc un chapitre de l'histoire des sociétés, ou mieux, le versant linguistique de l'histoire des sociétés* » (2005 :10).

Dans l'extrait d'entretien précédent, une allusion est donc faite par les locuteurs à l'échec manifeste de toutes les interventions des autorités officielles ayant pour but de mettre fin à la présence du français dans l'environnement graphique de l'espace urbain algérois. L'échec de ces interventions, selon ce même locuteur, est dû au fait que la présence du français revêt un aspect historique. Un aspect qui, à son tour, n'est pas dissociable d'un processus symbolique en formation.

La tendance à affirmer que l'emploi de l'affichage bilingue des enseignes est plus remarquable chez les locuteurs appartenant à la génération d'avant l'indépendance ne se confirme pas dans notre protocole d'enquête par questionnaire. Ainsi, en terme quantitatif, 72% des locuteurs affirmant employer l'arabe et le français dans le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois appartiennent à la catégorie d'âge « 40 ans et plus », contre 55,55% appartenant à la tranche d'âge allant de 26 / 40 ans. Nous constatons que l'emploi de l'affichage bilingue des enseignes ne se limite pas à une catégorie d'âge bien déterminée. L'hétérogénéité des représentations et des attitudes liées à cette question provient initialement de la variété des points de vue liés à l'emploi du français par les locuteurs d'une certaine génération.

Ce sont les données qualitatives qui mettent en évidence le lien existant entre la compétence bilingue arabe / français des locuteurs et la variable âge :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

LINF4 : moi, j'ai 50 ans/ les enseignes rédigées en arabe ne m'arrangent pas// oui/ c'est normal/ il faut un affichage bilingue arabe/ français/ parce qu'il ne faut pas parler seulement de nous qui vivons dans cette ville/§ il faut tenir compte aussi des touristes qui viennent de partout / à mon avis, cette façon va arranger tout le monde parce qu'il y a même des Algériens qui ne maîtrisent pas le français// comme ma génération/ »

Outre le fait que l'affichage bilingue est nécessaire pour permettre aux touristes de se repérer dans l'espace urbain algérois, le locuteur n'admet pas la présence d'affiches unilingues rédigées en arabe uniquement. Cette attitude ne peut pas être qualifiée d'attitudes de refus à l'égard de la langue arabe, mais elle fait montre d'une réalité langagière donnée. Il s'agit d'une certaine catégorie de locuteurs nés avant l'indépendance qui ont fait leurs études en français et qui pratiquent cette langue dans la vie quotidienne. Ce qui est intéressant à mentionner, c'est que ces locuteurs, quoique attachés à la langue française, sont conscients de la nécessité de la présence de l'arabe dans le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois.

Les locuteurs sont également conscients de la nécessité de s'adapter à la diversité linguistique qui caractérise leur environnement linguistique et/ ou graphique :

« Q : que pensez-vous des enseignes plurilingues dans le centre-ville d'Alger ?

INF3 : regarde/ c'est une bonne chose/ parce que comme on dit nous / en Algérie, il nous faut les deux langues l'arabe et le français// vous savez, il y a des gens qui maîtrisent l'arabe et qui ne maîtrisent pas le français, et d'autres qui ne maîtrisent pas le français et maîtrisent l'arabe / il faut écrire dans les deux langues / comme ça tout le monde comprend// »

Ce locuteur donc assigne à l'affichage bilingue la tâche de faciliter aux locuteurs le marquage signalétique et l'appropriation de leur espace. A ce niveau d'analyse, nous pouvons même affirmer que cette façon d'afficher peut insérer la compétence bilingue dans le sillage du « pôle véhiculaire²⁵ » évoqué par Calvet.

D'autre part, le bilinguisme de l'affichage, en présentant aux locuteurs un large éventail de choix linguistiques, facilite non seulement le marquage et l'appropriation de l'espace mais aussi et surtout favorise l'intercompréhension entre les locuteurs au sein de cet espace. Toute représentation sur la ou les langues employées dans le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace devient pour ainsi dire un facteur de socialisation et de spectacularisation des identités sur la scène de l'espace urbain. En effet, « *toute forme de communication, dans l'espace public, est une forme de spectacularité sociale. De la même manière que les pratiques et les activités de la communication et de l'information donnent à voir et à reconnaître l'identité des acteurs qui les mettent en œuvre, la communication (...) est une représentation symbolique de l'espace lui-même qui rend intelligible et raisonnable son identité même* » (Lamizet, 2003 :313). Cette idée de Lamizet nous renvoie donc au fait que les différentes langues présentes au sein de l'espace urbain algérois sont employées par les locuteurs algérois en fonction des contextes et des acteurs sociaux. Ainsi, les propos de l'informateur INF3 dénotent le rôle primordial qu'occupe le destinataire dans le choix de telle ou telle langue dans le processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace. Le bilinguisme dans ce cas doit être considéré comme une stratégie à laquelle recourent les locuteurs de l'espace urbain pour créer une certaine harmonie entre leur pratique linguistique et leur pratique spatiale.

4- Marquage de l'espace et la variable « âge »

²⁵ Le pôle véhiculaire est le pôle qui définit les formes que nous choisissons lorsque nous voulons élargir la communication au plus grand nombre de locuteurs dans la communauté linguistique

Nous nous intéressons ici à la variable âge pour mettre en évidence l'ensemble des dynamiques identitaires liées à la place qu'accordent les locuteurs d'une certaine génération aux pratiques spatio-linguistiques des locuteurs dits jeunes. C'est le cas de ce locuteur INF 11, la cinquantaine, qui répond à une question liée à la pratique des langues affichées au sein du centre ville d'Alger :

« Mais / je connais tous les anciens noms de rues//les jeunes d'aujourd'hui emploient les nouveaux noms en arabe//il faut être un vrai habitant du centre pour connaître les anciens noms de rues/il y en a assez dans le centre ville /par exemple cette rue s'appelait dans le temps la rue des d'Edgar Quinet / elle n'est pas connue par tout le monde ici/ surtout des jeunes ».

Cet informateur, en exhibant sa connaissance parfaite de tous les anciens noms de rues dans le centre ville d'Alger, révèle une partie de son identité générationnelle qu'il oppose à celle des jeunes d'aujourd'hui et aux locuteurs appartenant à un autre territoire que celui de l'espace urbain algérois. A cela s'ajoute le fait que la connaissance des anciens noms de rues est associée par les informateurs à une maîtrise de la langue française. La connaissance des nouveaux noms, elle, est associée à la maîtrise de la langue arabe. C'est ce qu'explique cet informateur en répondant à une question liée à l'affichage bilingue des plaques de noms de rues :

INF 16 : tant qu'il y a les deux langues // moi je trouve que c'est intéressant// Voilà/ parce qu'on plus il y a des gens qui ne comprennent pas l'arabe et d'autres qui comprennent pas le français// il y a aussi la nouvelle génération qui est beaucoup plus adaptée à l'arabe/ donc je pense qu'il y a un équilibre des deux// ».

Les propos de ce locuteur donnent à voir également que cette manifestation identitaire, de par son aspect conflictuel, acquiert une double dimension linguistique et spatiale. La dimension linguistique apparaît dans l'association que cet informateur fait entre l'emploi des nouveaux noms et l'usage qui est fait de la langue arabe.

Ainsi, il est à déduire que c'est la pratique linguistique qui est à la base de la naissance d'une identité générationnelle. Autrement dit, le propos de cet informateur laisse comprendre, implicitement, son attitude positive à l'égard de la langue française. La dimension spatiale, elle, se révèle dans le rapport que les propos de ce même informateur incitent à chercher entre la connaissance des traces mémorielles à caractère linguistique que sont les anciens noms de rues et le fait d'occuper un tel espace.

5- Le marquage signalétique plurilingue : attitudes et évaluations

Il est nécessaire de rappeler que la grande proportion de réponses positives a été enregistrée pour les questions ayant lien avec le marquage signalétique bilingue dans l'espace urbain algérois. Il apparaît également intéressant de signaler que l'écart constaté entre la pratique linguistique et / ou langagière plurilingue et la situation linguistique plurilingue dans l'espace urbain algérois est liée principalement au fait que les langues et ou les variétés présentes/ parlée par les locuteurs de cet espace ne sont pas toutes affichées. Le cas de l'arabe dialectal constitue à ce niveau un exemple éclairant. Ainsi remarquons-nous qu'aucun locuteur n'a signalé au cours des deux protocoles de notre enquête, la présence de l'arabe dialectal dans le marquage signalétique de l'espace urbain algérois.

Parler de compétence plurilingue à propos du marquage signalétique et de l'appropriation de l'espace urbain algérois nécessite une référence constante aux données situationnelles inhérentes à cet espace caractérisé par la complexité des phénomènes langagiers qui y sont observés *« ce qui surprend l'observateur lors qu'il est confronté à une situation linguistique telle que celle vécue en Algérie, c'est sa complexité ; situation très complexe car elle se caractérise par la coexistence de*

plusieurs langues voire de plusieurs variétés linguistiques » (Asselah Rahal , 2004 : 17)

Les tendances générales observées à travers les données qualitatives recueillies prouvent qu'une forte proportion de réponses à la question relative aux enseignes plurilingues (Q8- Que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?) est positive. A l'évidence, nous remarquons que 38 locuteurs, soit 59 % des locuteurs ont choisi l'Item évaluatif « nécessaire » pour qualifier le marquage signalétique plurilingue au sein de l'espace urbain algérois. Cela atteste donc de l'importance que les locuteurs accordent aux différentes langues en présence dans l'environnement graphique de leur ville.



Photo 05 : (juillet 2009) affichage plurilingue

Au terme de cette partie consacrée à l'analyse des attitudes et des représentations que les locuteurs se font de la pluralité linguistique de leur environnement graphique, nous pouvons affirmer que la réalité linguistique du terrain algérien, caractérisé par sa complexité, nous amène le plus souvent à relativiser les propos catégoriques de quelques locuteurs à propos de leur(s) choix des langues employées dans leur processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace. . Ainsi, « *dans le contexte sociolinguistique algérien, l'utilisation d'une*

forme standardisée du français ou de l'arabe standard est très peu courante du fait d'une maîtrise partielle, due à la méconnaissance de ces deux formes par une grande majorité de locuteurs, d'où l'apparition d'une forme d'hybridation entre le français et les langues locales arabes qui suppose toujours quand même une certaine homogénéité se reflétant à travers différents pratiques, accommodations, mélanges ou alternances de langues » (Temim, 2007 : 25).

5-1-Du marquage plurilingue comme représentation partagée

L'affichage des langues est une dynamique sociolinguistique que l'on pourrait considérer comme une composante de l'imaginaire communautaire²⁶. La pluralité des codes linguistiques employés dans le marquage de l'espace donne lieu le plus souvent à des représentations communes entre les membres de la même communauté. En effet, l'examen du discours épilinguistique des locuteurs a mis en évidence un très grand nombre de représentations partagées. On peut citer à titre d'exemple le fait que la majorité des informateurs a la même vision de la chronologie des changements linguistiques concernant l'affichage des langues dans leur environnement graphique. En effet, les informateurs déclarent que les plaques affichées en arabe seulement sont des plaques récentes alors que celles affichées en français uniquement sont des plaques très anciennes datant de l'époque coloniale.

Nous tenons à signaler que les représentations communes dont il s'agit ici ont dans la plupart des cas une relation avec les normes en présence dans la communauté discursive. On pourrait donc affirmer à la suite de Boyer que *« on parlera de représentation partagée à propos des mobilisations généralement implicites d'un sens commun, représentation intra et intercommunautaire à teneur plus ou moins clairement normative et présentant un degré de figement plus ou moins important qui se manifestent en discours(...) »* (2003 : 33).

²⁶ A ce propos, Boyer écrit que : *« l'imaginaire communautaire peut se décliner en sous super-structures : on parlera alors d'imaginaire de l'art, d'imaginaire de la justice, d'imaginaire de l'éducation, ou d'imaginaire de l'activité linguistique (...) en se référant à divers ensembles représentationnels qui coexistent avec plus ou moins de visibilité au sein d'une communauté donnée »* (2003 : 16).

Pour illustrer l'idée de figement évoquée par Boyer, nous citons l'exemple de l'informateur INF2C2 qui qualifie d'ancienne une plaque récemment affichée dans le centre ville d'Alger. En d'autres termes, le locuteur a annoncé cette qualification en tenant compte de l'aspect linguistique de la plaque affichée.

« Q : à quel époque renvoie chacune des plaques suivantes (sur les photos). Par exemple Henri Dunant

*INF1C2 : c'est **une ancienne plaque**/ Henri Dunant, c'est une ancienne »*

Les données recueillies au moyen de l'enquête sociolinguistique ont montré que l'attitude de ce locuteur concerne la grande majorité des informateurs dans l'espace urbain algérois.

6-Affichage de langues et insécurité linguistique

On note généralement dans le domaine de la normalisation que le phénomène d'hypercorrection est un signe d'insécurité linguistique. Le discours épilinguistique de nos informateurs à propos du marquage de l'espace – pris ici comme une pratique linguistique et/ou langagière – contient des indices d'une insécurité linguistique concernant l'emploi des différentes langues en présence dans l'environnement graphique du centre ville d'Alger. En effet, nombreux sont les locuteurs qui, décrivant un itinéraire donné, emploient des dénominations en arabe (odonymes rédigés en langue arabe seulement) et en français (les anciens noms de rue associés généralement à l'emploi de la langue française). Nous pensons que l'imprécision et/ou l'hésitation concernant l'emploi de telle ou telle langue dans le processus de marquage et d'appropriation des espaces de ville est un signe d'insécurité linguistique. Une insécurité qui se laisse voir à travers les attitudes linguistiques et/ou langagières

manifestant une tension dans le choix de la ou des langues légitimes dans la dénomination des espaces urbains.

7-Marquage de l'espace et typologie normative

Pour donner une explication linguistique à la coexistence des codes linguistiques au sein de l'environnement graphique, il nous semble intéressant de l'inscrire dans une dynamique normative. Autrement dit, il s'agit d'analyser le discours épilinguistique des locuteurs afin de dégager une typologie des normes en présence dans le processus de marquage de l'espace. Marie-louise Moreau présente un modèle de cinq types se basant sur une double conceptualisation de la langue : les normes objectives, les normes descriptives, les normes prescriptives, les normes subjectives et les normes fantasmées. Cette conceptualisation est « *à la fois une pratique (perçue par le locuteur ou autrui comme plus ou moins prescrite, contrôlée, conforme) du discours et à la fois un discours sur la pratique (une capacité à produire dans des circonstances spécifiques des attitudes langagières, des jugements évaluatifs)* » (Bulot et Blanchet, 2011).

Il faut signaler avant tout que l'élément spatial ne sera pas pris en compte dans le classement des différents types de normes. Ceci est dû au fait que la typologie proposée par Moreau ne prévoit pas de cadre conceptuel traitant de la corrélation entre faits linguistiques et/ou langagiers et faits spatiaux. Nous avons procédé par ailleurs à l'analyse de cette corrélation dans le chapitre lié à l'appropriation de l'espace.

7-1-Les normes objectives

Ces normes désignent l'ensemble des habitudes linguistiques en partage dans une communauté donnée. Dans le cas du marquage de l'espace, ces normes se manifestent dans la conscience qu'ont les locuteurs de l'ensemble des codes linguistiques dont ils se servent dans leurs pratiques spatiales quotidiennes.

7-2-Les normes descriptives

Ces normes enregistrent les faits constatés, sans les hiérarchiser ou y associer de jugement de valeur. Elles se rapprochent des normes objectives en ce qu'elles ne font pas l'objet d'attitudes évaluatives. Dans les discours épilinguistiques, ces normes se manifestent dans les descriptions et/ou les constats que les informateurs déclarent à propos des langues qu'ils emploient dans la dénomination des espaces de villes. Voici un extrait d'entretien qui illustre ce type de normes.

« Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF2 C1 : il y a des enseignes en français et d'autres en arabe/ il n y a pas d'autres langues/ rares sont les cas où on trouve des affiches en anglais/ en tamazight aussi/ il y a une seule affiche qui indique le bureau de l'RCD la rue Di douche Mourad // mais la plupart des enseignes sont en arabe et en français uniquement/ »

7-3-Les normes prescriptives

Ces normes sont nommées aussi sélectives car imposant aux locuteurs le respect de toutes les valeurs associées à l'usage de la langue. Dans le cas de la sphère écrite – marquage signalétique- les prescriptions concernent l'emploi de la langue légitime dans le processus de marquage et d'appropriation des espaces urbains. Ainsi, la campagne qui avait pour objet l'arabisation de l'environnement graphique à Alger reflète une volonté de légitimer l'usage de la langue arabe.

Du point de vue de la politique linguistique, les normes prescriptives font l'objet d'un contrôle permanent des autorités chargées de l'aménagement linguistique des espaces urbain. En effet, ces normes sont autant de signes manifestant et/ou légitimant une présence à la fois matérielle et symbolique dans les espaces de villes. Il faut noter par

ailleurs que la légitimation de cette présence revêt dans la plupart des contextes un caractère violent qui conduit les locuteurs à rejeter totalement ou partiellement l'usage de la norme à légitimer. L'exemple de la campagne d'arabisation de la ville d'Alger est à ce niveau éclairant. En effet, « *il suffit de faire une balade dans les rues de nos villes pour mesurer combien toutes les mesures prise pour l'arabisation de l'environnement ont été vaines, les langues françaises, anglaises et amazighe côtoient la langue arabe et la bousculent d'une manière très significative et agressive sur un terrain où sa présence devrait être exclusive de toute autre car fixée par la loi* » (Taleb-Ibrahimi, 2001 : 88).

7-4-Les normes subjectives (ou évaluatives)

Selon Bulot, ces normes concernent les attitudes et représentations linguistiques et attachent aux formes des valeurs esthétiques, affectives ou morales. C'est le cas de cet informateur INF5C1 qui associe des valeurs et/ou des évaluations différentes aux normes linguistiques en présence dans l'environnement graphique :

« Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre ville d'Alger ?

INF5 C1: le tamazight est un dialecte. L'anglais//l'anglais/c'est international/ mais elle n'est pas très pratiquée dans notre pays. Moi, je préfère l'affichage en arabe »

7-5-Les normes fantasmées

Ces normes sont liées à la théorie de l'imaginaire linguistique développée par Houdebine (1993). Elles se greffent sur les quatre types de normes. Marie-louise Moreau la définit comme l' « *l'ensemble abstrait de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut* » (Moreau, 1997 : 222-223). Selon cette définition, toutes les décisions concernant l'imposition

d'emploi de la langue arabe et l'interdiction des autres langues dans le marquage de l'espace doivent faire partie de cette catégorie de normes. De surcroît, nombreux étaient les locuteurs qui ont déclaré lors de l'enquête que leur compétence linguistique ne leur permet pas de se conformer à l'usage de la norme légitime, à savoir l'arabe. C'est ce que confirment les propos de l'informateur INF1C1 dans cet extrait d'entretien :

« Q : et au niveau des langues ?

INF10 C1 : moi. Je lis en français, je suis francophone/ je lis l'arabe mais je suis spas arabisant/je me suis habitué au français /j' a i fait mes études en français: moi je suis né en 58, j'ai étudié en français/ l'arabe était interdit par la colonisation.

Q : pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de l'affichage dans d'autres localités de la ville d'Alger

INF10 C1: oui il est différent mais anarchique

Q : cette différence est due à quoi ?

INF10 C1 : au centre, il y a beaucoup de français

Q : c'est-à-dire

INF10 C1 : dans le centre, tout est en français. Le gens parle beaucoup en français

Q : pourquoi ?

INF10 C1 : nous (rires)/ nous c'est les anciens. Nous sommes tous nés avant 62/on parle beaucoup en français. La génération actuelle de jeunes parle beaucoup en arabe parce que tout est arabisé. Nous les anciens, au contraire, en emploie beaucoup le français »

Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, l'analyse a touché les attitudes et représentations des informateurs/locuteurs face à la répartition des langues et/ou leur usage au sein de l'environnement graphique du centre ville d'Alger. Quatre types d'affichage ont fait donc l'objet du discours épilinguistique de nos informateurs : un affichage unilingue arabe, un affichage unilingue français, un affichage bilingue arabe/français et un affichage plurilingue arabe/français/arabe dialectal/ anglais/berbère.

D'un autre côté, l'analyse des données quantitatives et qualitatives a révélé le rôle primordial qu'occupe la variable âge dans l'usage des différentes langues en présence dans l'espace urbain algérois. En effet, les attitudes linguistiques et langagières des locuteurs dépendent en grande partie de leur appartenance générationnelle.

L'analyse des attitudes des informateurs à propos des différentes langues en présence dans leur environnement graphique a mis en évidence l'existence d'une insécurité linguistique. Une insécurité qui se manifeste dans l'instabilité des pratiques linguistiques et/ ou langagières des informateurs.

L'analyse du marquage comme discours a également montré la diversité des dynamiques normatives qui régissent ce discours. En effet, l'usage de ce discours donne lieu à plusieurs types de normes linguistiques, langagières et identitaires.

Partie III : *espace urbain : entre marquage(s) institutionnel(s) et pratique(s) d'appropriation*

**Chapitre 5 : la dénomination des lieux dans l'espace urbain : significations
et enjeux**

Introduction

Dans un premier temps, ce chapitre propose un cadrage conceptuel d'un aspect particulier du processus de marquage de l'espace à savoir l'odonymie. Nous y avons donc présenté l'évolution de cet aspect de dénomination en fonction des différentes orientations politiques et/ou idéologiques que les autorités chargées de l'aménagement de l'espace urbain ont voulu mettre en place à travers le processus de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

La question des langues en présence dans l'espace urbain algérois a été traitée dans cette partie en fonction du rôle que ces langues occupent dans gestion/articulation des lieux dans l'espace urbain.

D'un point de vue théorique, nous avons essayé de mettre en évidence le caractère interdisciplinaire que revêt la présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace. Cette interdisciplinarité se manifeste dans l'apport de la toponymie urbaine, de l'urbanisme et de la géographie sociale dans l'explication des faits spatiolangagiers que sont les dénominations des lieux dans l'espace urbain.

En nous appuyant sur les données qualitatives, nous nous intéressons dans ce chapitre à tous les comportements d'appropriation résultant des différentes interventions institutionnelles sur les langues en présence dans l'environnement graphique algérois. Ces langues peuvent apparaître sous forme de traces non affichées et pourtant employées dans la dénomination et/ou l'appropriation des lieux de ville.

Nous tenons à signaler de prime abord que notre interrogation sur l'odonymie ne s'inscrit pas dans un cadre sémiologique visant à donner une signification sociale aux noms affichés. Cette tendance se résume principalement dans les travaux de Calvet sur les écrits de la ville. Cette interrogation ne s'inscrit pas également dans une approche onomastique. Notre but initial est de constituer un dispositif théorico-méthodologique permettant la mise en place des outils d'intervention sociolinguistique. C'est pourquoi, nous avons jugé nécessaire d'inscrire l'étude de l'odonymie dans le cadre du processus de marquage de l'espace. Nous avons expliqué dans le cadre théorique que la place que nous accordons au concept de

marquage signalétique provient du fait qu'il permet l'étude du lien entre deux notions tout à fait distinctes telles que langue et espace. Ce sont toutes ces considérations qui nous ont incité à chercher des définitions et ou des approches opérationnelle à la notion d'odonymie.

L'espace urbain est le lieu par excellence où les acteurs politiques donnent forme et sens aux décisions liées à la gestion des langues en présence au sein de cet espace. Le marquage signalétique que nous avons défini dans le chapitre précédent et qui constitue notre objet de recherche-est un moyen qui permet la visibilité de ce genre de décisions.

Les premières études en toponymie n'avaient pas porté sur la toponymie urbaine. Cette dernière était considérée par les toponymistes comme un champ d'étude qui ne renseigne pas suffisamment sur l'évolution historique et/ou linguistique des dénominations. C'est ce qu'expliquent Bouvier et Guillon en écrivant que : « *sans doute pour beaucoup de toponymistes, les noms de lieux de l'espace urbain ont-ils moins d'intérêt parce qu'ils n'ont pas la même profondeur historique que ceux qui désignent des rivières ou des montagnes ou mêmes des unités d'habitat et donc posent moins de problèmes d'étymologie et d'évolution linguistique* » (Bouvier et Guillon, 2001 : 9).

En Algérie, l'intérêt que les autorités officielles accordent au marquage de l'espace est à inscrire dans le cadre de la campagne d'arabisation. En effet, durant la colonisation et quelques années après l'indépendance du pays, les noms des rues et les affiches de tous genres étaient rédigées en langue française. Cet affichage revêt des valeurs autres que linguistiques. Ainsi, les odonymes²⁷ par exemple n'ont pas pour fonction unique de permettre aux acteurs sociaux de s'orienter au sein de leur espace « *la fonction première des odonymes est de permettre le repérage des rues dans une ville. De même, étant donné qu'ils fixent les coordonnées personnelles des habitants(...), les noms de rues ont une fonction identitaire.* » (Gonac'h, 2007 : 102).

²⁷ Les noms de voies, rues, chemins ... ; de *hodos*, « route »

1-Toponymie urbaine, marquage et appropriation de l'espace urbain : mise au point théorique

Nous avons expliqué dans le chapitre théorique que l'interdisciplinarité est la caractéristique de toute analyse s'inscrivant dans le cadre de la sociolinguistique urbaine. C'est pourquoi, l'étude du marquage langagier et de l'appropriation des espaces urbains comme dynamiques spatio-linguistique nécessite un recours inéluctable à la toponymie urbaine. Nous avons mentionné ci-haut que les premières études toponymiques ont porté principalement sur les espaces non urbains. Ceci est dû au fait que ces espaces portent des dénominations naturelles et/ou motivées, ce qui facilite leur ancrage dans la mémoire collective et leur usage par les locuteurs dans leurs pratiques spatiales quotidiennes. C'est dans la sémiotique urbaine que l'on reconnaît le caractère arbitraire des représentations spatiales institutionnelles qui constituent les faits dénominatifs dans l'espace urbain. C'est ce qu'explique Roncayolo en écrivant que « *la ville, par rapport à l'espace non urbain, ne rend pas raison de ses codes, de ses signifiants et de ses désignations. Le rapport entre les signes de la ville et leur interprétation est, comme le rapport linguistique entre signifiant et signifié, un rapport indécidable, arbitraire. Il n'est par exemple pas possible d'expliquer le sens des noms de quartiers ou le sens de certains éléments significatifs comme telle réglementation ou telle tradition, à la différence des codes de la campagne, qui renvoient par exemple à des phénomènes naturels* » (1997 : 44).

D'un point de vue opérationnel, nous estimons que le caractère arbitraire qui relie les noms à leurs(s) référence(s) ne rend en aucun cas difficile l'approche du phénomène spatio-linguistique qu'est l'odonymie. En effet, notre objectif initial n'est pas l'étude de l'étymologie des dénominations mais la vérification de leur efficacité dans les pratiques spatiales et/ou sociolinguistiques des locuteurs.

D'un autre côté, les concepts de marquage et d'appropriation que nous avons associés à celui de toponymie urbaine permettent d'explicitier l'impact de la diversité linguistique sur l'articulation et/ou la division des territoires de la ville. Notre conception des faits dénominatifs s'inscrit dans le cadre d'une *toponymie significative*

(Dorion, 2002). Une toponymie qui propose des outils d'intervention pour un meilleur aménagement linguistique des espaces urbains.

1-1-Toponymie urbaine : pratique(s) et évaluation(s)

Evaluer l'usage toponymique, c'est mettre en évidence au moyen d'enquêtes et d'échelles évaluatives du degré d'emploi des toponymes par les usagers de l'espace. Certains toponymistes, à l'instar de Louis-Edmond Hamelin, affirme l'existence de plus de 100 types d'usage en toponymie. Pour des raisons méthodologiques liées à l'aspect multidimensionnel de l'odonymie, nous relevons trois types d'usages : l'usage oral, l'usage écrit et l'usage administratif. Ces trois usages sont importants dans la mesure où ils renseignent sur les différents facteurs qui interviennent dans le choix des dénominations des entités spatiales. A signaler que ces trois usages ont fait l'objet d'étude d'un dossier toponymique de l'Office québécois de Toponymie.

1-1-1-L'usage oral

Ce type d'usage s'avère le plus important car il constitue une source principale des différents toponymes. En effet, l'un des principaux critères du choix des odonymes est lié la capacité des locuteurs à adopter les nouveaux noms attribués aux entités spatiales qu'ils occupent. L'expérience des toponymistes a montré que les noms qui accèdent aisément aux usages quotidiens des locuteurs sont ceux qui ont fait partie d'un usage antérieur à l'opération d'officialisation. A cet effet, l'une des résolutions de la Conférence des Nations Unies sur les noms géographiques, tenue à Genève en 1967, stipule que : « *l'usage courant est le premier élément dont les organismes toponymiques doivent tenir compte lors de l'adoption de nouveaux noms ou de la modification de noms existants* »²⁸. Cette recommandation d'ordre pratique pour effectuer le choix des toponymes exige la mise en place de plusieurs protocoles d'enquête visant à recueillir des usages toponymiques populaires.

A Alger- terrain où s'est déroulée notre enquête sociolinguistique- l'administration coloniale française a procédé en partie à un recueil des toponymes

²⁸ Nations Unies, Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, résolution 4c, 4-22 septembre 1967, p12.

populaires dont les algérois se servaient pour marquer et s'approprier les lieux. Il faut mentionner à ce niveau d'analyse que le premier facteur qui a empêché l'officialisation et/ou l'adoption de ces usages toponymiques populaires est lié à la transcription des noms arabes- dont l'usage fréquent est oral- en caractère latin. En effet beaucoup de noms ont subi une opération d'altération à la fois phonétique et orthographique. Klein écrit à ce propos que :

« Quelques appellations du passé furent, il est vrai, par nous conservées, mais alors combien dénaturées ! citons dans le nombre : la rue Socgemah dénommée en Arabe : Souk-el-Djama(le marché du vendredi) ; la rue Locdor, jadis El-Akhdar (rue verte) ; la rue Orali, dont le nom complet était Ben-Kour-Orali (la rue du fils d'Ali le boîteux) ; la rue Sahara , forme altérée de En-Nsara (des Chrétiens) ; rue de la Selle, dénomination qui a la conquête , remplaça celle d'El-Acel(le miel) denrée qu'on vendait près de la porte d'Azoun(...). » (Cité par Siblot, 2006 : 158)

1-1-2-L'usage écrit

Ce type d'usage présente de nombreuses difficultés lors du recueil des toponymes. Ces difficultés proviennent du fait que l'écriture/lecture du toponyme exige une connaissance de la norme linguistique dans laquelle est rédigé ce toponyme. Nous nous intéressons à cet aspect en détail lors de l'étude des différentes résolutions de la Commission permanente spécialisée en toponymie en Algérie. Hélène Hudon signale que l'évaluation de l'usage écrit des toponymes « *provient de trois sources : les cartes, les documents, la signalisation ou l'affichage* » (1986). Dans notre présente étude, nous accordons toute l'importance à l'évaluation de l'usage odonymique de l'affichage des langues. Nous abordons cette problématique au moyen d'un concept interdisciplinaire qui est celui du marquage de l'espace (Cf la définition dans le chapitre 1 de la présente étude).

Nous n'avons pas pu adopter la carte comme support de vérification lors de l'enquête pour de multiples raisons. Dans un premier lieu, l'enquête exploratoire nous

a renseigné sur les difficultés rencontrées par les informateurs dans la lecture des cartes. De plus, ce support est rarement employé par les locuteurs dans leurs pratiques spatiales. Dans un second lieu, nous n'avons pas pu avoir à notre disposition tous les types de cartes (topographiques, cadastrales, etc.) pour mettre en place une analyse comparative des usages qui en sont faits par nos informateurs.

Pour ce qui est des documents, nous nous sommes intéressé, quoique à titre informatif, à l'usage que les différents journaux nationaux font des différents toponymes liés à notre terrain d'enquête. Notre constat étant que beaucoup de difficultés liées principalement à la transcription des noms et à la double dénomination des lieux concernent à la fois l'usage toponymique dans la presse écrite et dans le marquage signalétique de l'espace.

1-1-3-L'usage administratif

Ce type d'usage s'appuie sur les deux premiers pour mettre en place les critères permettant de gérer, contrôler, officialiser et évaluer les usages toponymiques. En Algérie, cette opération de vérification fait partie des missions de la Commission Permanente Spécialisée en Toponymie placée sous l'égide du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG). Brahim Atoui mentionne dans un rapport présenté lors d'une Conférence du GENUNG (Groupe D'Expert des Nations Unies pour les noms géographiques) que cette Commission : « *a été instituée par arrêté ministériel et a pour rôle essentiel de :*

- *De procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie.*
- *D'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation.*

- *De procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux ;*
- *De susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données;*
- *D'établir des relations et procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie. »²⁹*

Cette tâche de gestion des toponymes a fait partie également des prérogatives de deux autres structures toponymiques internes (Commission de toponymie et Comité de toponymie) mises en place par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection. Dans le même rapport³⁰, Atoui explique les missions de ces deux structures comme suit : «

-établir les critères de choix et des règles d'écritures des noms de lieux figurant sur les documents cartographiques édités par l'INCT, qui seront soumis à l'approbation de la CPST

- De procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux figurant sur ses cartes.
- De procéder à la mise en place d'une base de données toponymiques (en cours de réalisation).

²⁹ Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7^{ème} Conférence. Document présenté par M. Brahim Atoui

³⁰ Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7^{ème} Conférence. Document présenté par M. Brahim Atoui

- D'établir un guide pour la collecte des toponymes sur le terrain.
- D'établir un guide toponymique (l'avant-projet est déjà établi).
- De normaliser la terminologie cartographique utilisée à l'INCT.
- D'établir un fond documentaire sur la toponymie (en cours de constitution).
- D'établir un glossaire des abréviations (déjà réalisé).
- De diffuser la nomenclature géographique »

Sur le plan opérationnel, les différentes activités de ces structures de normalisation ont fait l'objet de plusieurs publications dans le Bulletin des sciences géographiques de l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (Toponymie, numéro spécial Bulletin des sciences géographiques INCT, 2000). D'autres travaux faisant partie des PNR (Programmes Nationaux de Recherche) ont également donné lieu à des publications concernant la normalisation des noms des lieux en Algérie (Atoui, 2000, Benramdane, 2000, Atoui, 2005, Benramdane et Atoui, 2005).

2-Besoins de normalisation : éléments de cadrage théorique

Le toponyme, comme nous l'avons signalé précédemment, permet d'identifier le lieu qu'il désigne. En effet « *Si le toponyme exprime le terroir qui l'a secrété, il est également appelé à être diffusé au-delà de ce terroir sous une forme de préférence unique, normalisée* » (Nissabouri, 2006 : 130)

Le processus de normalisation s'est imposé suite aux nombreux décalages observés entre l'usage officiel, local ou national, et la version internationale d'un nom géographique. En effet, le toponyme, étant sujet à de nombreuses déformations dans une langue d'accueil, devient « exonyme »³¹. Ce sont ces cas de décalage et/ou de

³¹ « Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle » définition tirée du Glossaire de la terminologie toponymique réalisé en 1997 par la Commission de Toponymie du Québec et la commission de toponymie de l'Institut géographique National de France p 13.

confusion liée à la transcription des noms géographiques qui ont constitué la raison principale de la tenue de la première Conférence des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques en 1967 à Genève. Lors de cette Conférence, il a été décidé que tous les pays n'utilisant pas les caractères latins doivent adopter et développer une transcription unique en caractères latins.

L'une des décisions principales de cette Conférence est la mise en place d'organismes nationaux permanents chargés de normalisation. Cette opération nécessite la prise en compte de la variété des contextes (documents administratifs ou autres) qui participent à diffuser et/ou modifier les noms géographiques (y compris les toponymes). Il s'avère également que la graphie constitue l'élément principal qui régit la multiplicité des usages que les locuteurs font du nom géographique. C'est pourquoi l'opération de normalisation se fait suite à des enquêtes et à des réflexions théoriques approfondies. Le rapport entre la diversité des graphies des noms de lieux et les différents dysfonctionnements constatés dans les pratiques spatiales des locuteurs ont fait l'objet de plusieurs décisions au sein de la Conférence des Nations Unies sur les normalisations des noms géographiques. Plusieurs recommandations ont été formulées concernant ce point.

« Pour chacun des noms géographiques à normaliser, il est recommandé :

- a) De faire des recherches aussi complètes que possibles sur le terrain et au bureau, afin de se documenter sur les points suivants :
 - i) Forme écrite et forme parlée du nom et sa signification pour la population locale ;
 - ii) Graphie utilisée dans les documents cadastraux et les registres fonciers ;
 - iii) Graphie utilisée sur les cartes modernes et les cartes anciennes et dans d'autres sources historiques ;
 - iv) Graphie utilisée dans les rapports de recensements, les nomenclatures et autres documents pertinents dignes d'être pris en considération ;
 - v) Graphie utilisée par d'autres services administratifs et techniques locaux

- b) D'enregistrer sur magnétophone la prononciation locale du nom et de la consigner par écrit à l'aide de la notation phonétique approuvée par l'organisme national chargé des noms géographiques ;
- c) (...)
- D) De consulter, si possible, à chaque enquête, au moins deux sources locales indépendantes »³²

Le multilinguisme est considéré par les spécialistes des Nations Unies comme un point de départ pour l'élaboration des cartes et des divers documents destinés à un usage privé ou public. Les prononciations émanant des différents dialectes doivent être répertoriées au moyen d'enquêtes afin d'éviter le phénomène d'homonymie. Ce phénomène consiste à donner : « *Deux ou plusieurs noms de lieux identiques attribués à des entités géographiques différentes.* » (Glossaire de la terminologie toponymique réalisé en 1997 par la Commission de Toponymie du Québec et la commission de toponymie de l'Institut géographique National de France p15).

2-1-Normalisation des noms géographiques en Algérie : entre diversité linguistique et normes(s) de transcriptions³³/translittération³⁴

Il faut mentionner de prime abord que le contexte linguistique maghrébin rend difficile la tâche des commissions chargées de normalisation des toponymes. En effet, nous avons signalé dans les chapitres précédents liés au plurilinguisme de l'affichage odonymique qu'un bon nombre de noms subissent des déformations graphiques et/ ou phonétiques inhérentes à l'usage qui est fait de l'arabe dialectal. Le multilinguisme constitue dans ce cas un obstacle car l'arabe dialectal n'est pas pris en compte dans l'opération de normalisation. Nous allons d'analyser ce point dans les chapitres suivants.

³² Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, 22-24 septembre 1967, Genève, volume I. Rapport de la Conférence, Nations Unies New York, 1968.p 24)

³³ Transcription : écriture de ce qui oral. C'est la transposition son par son des mots d'une langue vers un autre système en mesure de les restituer, par exemple, un système de symboles : transcription phonétique des sémitisants, des romanisés, des celtisants, de l'alphabet phonétique international (API), etc.

³⁴ Translittération : action de représenter les caractères ou les signes d'un alphabet par ceux d'un autre alphabet

Il existe à l'heure actuelle deux systèmes de translittération de caractères arabes en caractères latins : le système français appelé système IGN et le système américain appelé BGN. Le système de l'Institut Géographique National a été mis en place en 1967 pour remédier aux incohérences liées à la transcription des toponymes maghrébins issus de l'époque coloniale. Ce système a été adopté par les organismes nationaux de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie.

Quant au système américain BGN³⁵, il a été modifié et adopté par la ligue arabe en 1972, sous le nom de système de translittération de Beyrouth.

Conçu conformément à des instances normatives utilisant la langue anglaise, ce système n'a pas réussi à rendre compte des réalités linguistiques liées à la transcription et/ ou la translittération des toponymes arabes en caractères latins. A propos du cas des pays maghrébins utilisant la langue française, Abdelfattah Nissabouri écrit que « *les domaines d'emploi de ce système sont généralement liés aux instances internationales dont la langue de travail est l'anglais, (...). Néanmoins, côté langue source, on soulignera une fois encore des inadéquations manifestes entre un système graphique arabe immuable depuis un millénaire et une phonétique des parlers arabe en variation et évolution constante* » (2006 : 135).

En Algérie, cas qui nous intéresse particulièrement, les mêmes difficultés ont été signalées. En effet, la Commission Permanente Spécialisée en Toponymie et l'Institut National de Cartographie et de Télédétection ont été confrontés à la difficulté d'élaborer une norme homogène permettant la transcription et/ou la translittération des réalités toponymiques. Ces difficultés proviennent principalement de l'évolution rapide des différents parlers qui édifient l'environnement linguistique dans l'espace urbain. L'évolution de la phonétique de l'arabe dialectal et d'un certain nombre de pratiques linguistiques des locuteurs dits jeunes qui participent de la création de nouvelles stratégies de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois constitue à ce niveau un exemple éclairant. En effet, nombreux sont les noms de rues

³⁵ Ce système a été appliqué dès 1954 au programme libyen de cartographie. Egalement retenu en 1964 par le Bureau géographique du département de l'intérieur à Washington pour servir à l'élaboration du recueil des noms géographiques de la Tunisie.

qui, prononcés de manières différentes, donnent lieu à un phénomène d'homonymie ou de bi-nomination toponymique. Bouvier et Guillon écrivent à cet effet que « *les toponymes officiels, décidés par le pouvoir local, ont souvent eu bien du mal à s'imposer face à ceux que la tradition avait légués. Il en résulte un peu partout des phénomènes de bi-nomination d'un même lieu caractérisé par une sorte de distribution complémentaire entre l'usage populaire oral (et parfois écrit) et l'usage officiel écrit* » (2001 : 13).

Les modifications constatées sur le plan phonétique entraînent à leur tour des modifications sur le plan graphique. En effet, lors des relevés topographiques « *l'orthographe, la signification des toponymes non officiels sont déterminés par l'opérateur chargé du complètement lequel prend l'avis en principe des autorités communales* » (Atoui, 2000 : 8). Il s'avère par conséquent que les écritures (toponymes, odonymes, etc.) figurant sur les cartes sont déterminées à la fois par les normes d'affichage légitimées par les autorités communales et les multiples usages qui en sont faits par les locuteurs usagers de l'espace.

D'autre part, l'absence de concertation entre les différentes instances chargées de la normalisation toponymique donne lieu à des dysfonctionnements de nature phonique et graphique. Des dysfonctionnements qui conduisent inéluctablement les locuteurs à se désintéresser de leurs réalités toponymiques. C'est ce processus de catégorisation à l'égard des réalités toponymiques que Dorion qualifie de *désémantisation*. Il écrit à ce propos que « *amener la population à la toponymie n'est pas chose facile car les noms de lieux, à cause précisément de leur omniprésence au sein de la vie quotidienne, subissent un processus de désémantisation qui les relèguent au rang d'une simple terminologie locative* » (Dorion, 2000a : 5).

Après avoir mis en évidence l'origine et l'évolution de l'intérêt accordé à la normalisation des noms géographiques au Maghreb, nous allons tenter maintenant d'analyser les noms géographiques qui constituent notre objet d'analyse, à savoir les odonymes.

Nous avons expliqué dans la partie méthodologique que le relevé des odonymes dans notre terrain d'enquête-le centre ville d'Alger- s'est fait au moyen de la photographie. Le recours à cette méthode s'explique par le fait qu'elle permet de mettre en évidence à la fois les aspects idéels et matériels qui participent du processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain.

3-L'odonymie du centre ville d'Alger : état des lieux

L'observation et le recueil des odonymes sur notre terrain d'enquête-le centre ville d'Alger- nous ont conduit à constater que l'affichage odonymique n'obéit pas à des règles clairement établies. En effet, le désordre remarqué lors de l'enquête de terrain caractérise non seulement la dimension matérielle du marquage de l'espace mais aussi ses dimensions linguistiques et symboliques. Nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'analyse de l'hétérogénéité linguistique et/ou graphique des odonymes recueillis au moyen de la photographie.

Dans un essai de typologie des noms de lieux, Billy propose une macro-structure du classement des désignations odonymiques. Ce classement s'insère dans le cadre d'une étude sémantico-référentielle. Il écrit à cet effet que « *point n'est besoin ici de faire une étude sémantico-étymologique, qui ressortirait des seuls étymons odonymiques. Notre travail est exclusivement fondé sur le lien existant entre le nom de la rue et son référent, plus précisément entre le déterminant et son référent* » (Billy, 2001 : 17). Ce classement nous intéresse dans la mesure où il met en évidence le mode de fonctionnement et/ou d'usage des odonymes, considérés ici comme activités langagières, par les locuteurs dans un espace donné.

La macro-structure proposée par Billy regroupe sept paramètres régissant les désignations odonymiques: les descriptions fonctionnelles, l'univers social, l'univers historique, l'univers géographique, l'univers naturel, l'univers physique et l'univers mental. Nous avons eu recours à cette typologie pour classer les odonymes que nous avons recueillis au cours de notre travail d'enquête.

En examinant les 39 odonymes recueillis lors de l'enquête sociolinguistique, on se rend compte qu'il est possible de les classer en deux univers distincts : l'univers historique et l'univers social. En ce qui concerne l'univers social, il englobe les noms des écrivains (exemple : Rue Victor Hugo, Rue du Poète Tagor) et des scientifiques (exemple : Rue Pasteur, Rue Idrissi). Quant à l'univers historique, lui, il englobe les noms liés aux dates de quelques événements historiques (exemple : Rue 19 Mai 1956) et aux noms de personnalités nationales et internationales (exemple : Mourad Didouche, Zabana, etc.).

Nous avons expliqué dans le chapitre méthodologique que le recueil des odonymes s'est effectué au moyen de la photographie. Nous avons constaté que cette méthode permet de rendre compte à la fois de la diversité le l'aspect linguistique et/ou matériel de l'affichage odonymique.

3-1-Diversité de l'aspect matériel des plaques odonymiques

La diversité matérielle des plaques d'affichages odonymique nous intéresse pour plusieurs raisons. En premier lieu, il nous semble que cette diversité constitue le principal critère au moyen duquel nos informateurs arrivent à faire la distinction entre une ancienne et une nouvelle plaque. En effet, tous les locuteurs interrogés ont associé les plaques rédigées en français uniquement à une forme d'affichage datant de l'époque coloniale. C'est ce qu'expliquent les propos de l'informateur INF1C2 qui répondait à une question concernant l'aspect matériel des plaques :

« Q : et l'aspect matériel des plaques, qu'en dites-vous ?

*INF1C2 : le bleu et le blanc/ c'est ancien/ le vert et les arrondissements/
c'est avec les changements/ après l'indépendance »*

Il convient de signaler que les propos de ce locuteur ne peuvent pas être appliqués à toutes les plaques affichées dans l'environnement graphique de notre

terrain d'enquête. En effet, nous avons constaté que des plaques très récentes ont pris la forme d'anciennes plaques affichées à l'époque coloniale. Le cas de la rue Mulhouse illustre parfaitement ce propos. En effet, cette rue porte depuis un certain temps le nom Henri Dunant mais nos informateurs se servent du nom français pour marquer cette entité spatiale.

« Q : et la plaque qui porte le nom de Henri Dunan/ est-ce une nouvelle ou une ancienne plaque ?

INF2C2 : apparemment c'est une nouvelle plaque/ mais sa forme est celle d'une ancienne (bleu)/ c'est vrai une nouvelle plaque avec une forme ancienne

Q : vous ne savez pas donc qu'elle a remplacé le nom de la rue Mulhouse

INF2C2 : non non/ je ne le savais pas/ vous savez : quand vous interrogez un algérois il est comme un poisson dans l'eau/ les algérois ont des repères/ par exemple des épiceries/ vous demandez un lieu, on vous répond à côté de tel ou tel magasin ou autre/ ils se servent de leurs propres connaissances/ c'est tout. »

L'emploi de l'ancien nom est dû en partie au fait que la plaque récemment affichée ressemble dans son aspect matériel aux plaques datant de l'époque coloniale. Non informés des changements de noms de rues, les locuteurs emploient la forme qui convient à la situation de communication. Cet extrait d'entretien montre l'incapacité des locuteurs à assimiler le flux d'informations généré par l'absence d'une activité toponymique régissant le marquage de l'espace urbain :

« Q : et cette plaque (Frères Meslem) c'est une ancienne ou une nouvelle plaque ?

INF2C2 : je ne sais pas/ mais celle-ci c'est la rue Pichon/ une plaques ancienne/ très ancienne/ ils ne l'ont pas enlevé/ ça c'est la rue Ferroukhi ex rue Richelieu/ Edgar Quinet, c'est une ancienne/ en fait elle existe encore/ je croyais qu'ils l'ont enlevé

Q : oui oui la plaque est encore affichée ?

INF2C2 : mais je ne vois où est-ce qu'elle est la rue ?

Q : eh ben c'est juste à côté/ et c'est en fait la rue des Frères Meslem

INF2C2 : enfin moi je pensais que la plaque a été enlevée carrément/ ça c'est quelle rue là/ cette plaque effacée

Q : c'est la rue Barbès

INF2C2 : ah rue Barbès/ c'est juste à côté »

L'absence d'une activité toponymique³⁶ en matière d'affichage odonymique a poussé les locuteurs à se désintéresser du contenu de l'environnement graphique et/ ou linguistique dans le centre ville d'Alger. Ce désintéressement est dû au fait que les autorités chargées de l'aménagement linguistique des espaces ont fait coexister des plaques datant de périodes d'aménagement très éloignées.

D'un point de vue administratif, l'anarchie qui caractérise le marquage et l'appropriation de l'espace nécessite une interrogation sur le terrain d'application des différents textes réglementaires relatifs à la dénomination des lieux. Ainsi, après l'indépendance, les textes de loi avaient dans leur majorité pour ambition d'instituer un processus d'appropriation à base de dénominations puisées dans l'univers historique qu'est la guerre de libération. C'est d'ailleurs cette volonté de légitimation d'une vision particulière de l'espace urbain qui a fait que tous les textes régissant la

³⁶ Cette notion est définie dans le Glossaire de la terminologie toponymique comme un éventail complet des modalités de collecte, de traitement, de normalisation, de diffusion et de conservation des noms de lieux d'un territoire donné.

dénomination des lieux sont co-signés par le ministère des moudjahidines. Nous citons à titre d'exemple le Décret n°97-30 du 21.12.1997 relatif à la dénomination et à la débaptisation des lieux et édifices publics qui commencent par la formule suivante : « *Le président de la République,*

Sur le rapport conjoint du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement et du ministre des moudjahiddine ». D'un côté, cette affirmation montre que les dénominations sont puisées dans un registre soumis en permanence au contrôle politique. Il en résulte donc que les changements des noms de rues par exemples ont pour motivation la révision d'un certain nombre de faits historiques. Les propos du locuteur INF2C2 illustrent ce fait :

« Q : êtes-vous généralement informés des changements des noms de rues ?

INF2C2 : ils n'ont pas changé de noms/ depuis 1975 je crois/ depuis que j'habite cette rue / le nom n'a pas été changé/ ils ont changé à peine la rue Noel qui s'appelle actuellement rue Chaabani/Rabeh Noel s'appelle Chaabani maintenant/ c'est comme Salah Bouakouir/ à l'époque Télémy/ maintenant elle s'appelle Krim Belkacem/ ils l'ont débaptisée et rebaptisée Krim Belkacem

Q : pourquoi ces changements de noms ?

INF2C2 : mais c'est vrai/ le fait de donner / d'attribuer un nom à une rue et puis le redonner à une autre/ on pense qu'il a eu erreur d'histoire/ sur l'histoire »

D'un autre côté, il semble que l'absence de dialogue social à propos de la nature des noms affichés laisse le dernier choix au locuteur et/ou au locuteur collectif. En effet, sur le terrain, nous avons constaté que les locuteurs ne connaissent pas plusieurs noms de personnalité appartenant à l'univers social ou historique. Cette méconnaissance des noms induit inéluctablement une confusion entre les entités

spatiales que ces noms désignent. Nous allons donner deux exemples afin d'illustrer notre point de vue.

Le premier exemple concerne des noms faisant partie de l'univers historique. Nous rappelons à ce niveau d'analyse que l'univers historique dans l'environnement graphique algérois englobe les noms de martyres et quelques dates liées à des événements historiques. Il faut signaler également que cet univers constitue un champ propice pour légitimer la présence et/ou l'appropriation symbolique de l'espace urbain par les autorités politiques en place. Parmi les nombreux exemples relevés lors de l'enquête de terrain, nous citons l'exemple du nom de rue Saliha Ouatiki. En effet, ce nom n'a pas été reconnu et/ou localisé par les informateurs interrogés. Nous allons avoir dans l'extrait d'entretien suivant qu'il y a des noms qui font partie de l'univers social mais qui sont connus/localisés par tous les informateurs. Le cas du nom Victor Hugo constitue à ce niveau un exemple très éclairant. Les propos des deux informateurs INF1C2 et INF4C2 illustrent ces faits de connaissance des dénominations :

Extrait n° 1

« Q : avez-vous des informations sur les personnes dont les noms sont affichées ?

INF4C2 : Saliha Ouatiki/ je connais pas/ enfin je sais que la plupart sont des martyres/ mais moi je ne les connais pas tous/ Zabana, je le connais/ je sais que c'est l'un des premiers martyres qui ont été condamnés »

Extrait n°2

« Q : avez-vous des informations sur les personnes dont les noms sont affichés ?

INF1C2 : bien sûr oui/ je les connais

Q : celle-ci par exemple (plaque portant le nom Saliha Ouatiki)

INF1C2 : Saliha Ouati Ouatiki/ non/ je n'ai aucune information sur la personne



Photo 6 : Juillet 2009

Q : et les autres

INF1C2 : Victor Hugo /c'est connu/ Pasteur aussi/ Ahmed Zabana/ C'est clair/ IBN IBN/ je n'arrive pas à lire/ c'est vrai / il y a des noms qui ont changé/ on ne les connaît pas/ mais il y a des noms de « chouhada » « martyres » que l'on connaît/ il y a ceux que l'on ne connaît pas »

La remarque qui se dégage des propos de l'informateur INF1C2 concerne le fait que les locuteurs croient connaître toutes les personnes dont les noms figurent dans leur environnement graphique. Cette hypercorrection liée à la connaissance des noms pousse les informateurs/locuteurs à donner de fausses indications quand on leur demande de localiser et/ou d'identifier les lieux. Nous tenons à noter que la plupart des difficultés d'identification/dénomination des lieux ont trait à l'emploi alterné des anciens et des nouveaux noms de rues. Nous citons à titre d'exemple la rue Clausel-ancien nom de rue- que les locuteurs font correspondre à deux nouveaux noms de rues et à deux entités spatiales distinctes. Voici les deux extraits d'entretien illustrant ce fait :

Extrait n°1

« *Q* : votre résidence actuelle

INF2C2 : Alger/ la rue/ c'est la rue **Khelifa Boukhalfa**

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle ce nom ?

INF2C2 : c'est mes souvenirs sont bons/ depuis 1969/ 70

Q : a-t-elle été rebaptisée ?

INF2C2 : oui enfin/ je ne sais pas/ je ne me souviens pas/ je ne sais si elle portait le nom de **Clauzel**/ elle portait le même nom que le marché **Clauzel** »

Extrait n°2

« *Q* : et votre résidence actuelle

INF4C2 : rue **Réda Houhou** ex rue **Clauzel**

Q : depuis quand habitez-vous la rue Réda Houhou ?

INF4C2 : je l'habite depuis soixante trois

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle le nom de Réda Houhou ?

INF4C2 : c'est après l'indépendance/Je crois une année après l'indépendance/ en soixante trois/ c'était **Clauzel** »

Comment peut-on expliquer cette double identification des informateurs au même nom de lieu ? S'agit-il dans l'une des deux déclarations d'une insécurité spatio-

langagière liée à une surcharge de dénominations dans le même espace urbain ? Nous remarquons dans le premier extrait d'entretien que l'informateur associe le nom du marché Clausel. L'attitude de ce locuteur provient du fait que le nom Clausel reçoit plus de valeur dans les pratiques spatiales et/ou langagières quotidiennes des locuteurs.

Le second exemple concerne des noms faisant partie de l'Univers social. Nous rappelons que cet univers dénominatif englobe les noms d'écrivains, de scientifiques, etc. Ce qui est remarquable, c'est que les informateurs interrogés, toutes catégories d'âges confondues, connaissent et/ou localisent ou non les mêmes odonymes. Parmi les noms que tous les informateurs ont localisé, nous citons ceux de Pasteur et Victor Hugo.



Photo 07 (Juillet 2009)



Photo 08 (Juillet 2009)

Nous tenons à signaler que les informateurs s'approprient ces noms plus que beaucoup de noms faisant partie de l'univers dénomiatif historique. Un univers dans lequel les autorités politiques ont essayé de puiser la portée symbolique du patrimoine toponymique de l'espace urbain algérois. Cet extrait d'entretien précédemment cité illustre parfaitement ce point de vue :

« *Q : et les autres (noms)* »

INF1C2 : Victor Hugo /c'est connu/ Pasteur aussi/ Ahmed Zabana/ C'est clair/ IBN IBN/ je n'arrive pas à lire/ c'est vrai / il y a des noms qui ont changé/ on ne les connaît pas/ mais il y a des noms de « chouhada » « martyrs » que l'on connaît/ il y a ceux que l'on ne connaît pas »

La bonne connaissance des noms appartenant à l'univers social n'est pas à généraliser. Ainsi, parmi les noms qu'aucun informateur n'a reconnu/localisés, nous citons celui du poète Tagor.



Photo 09 (Juillet 2009)

Nous supposons que la connaissance ou la méconnaissance des noms affichés dépend de la compétence de chaque locuteur. En effet, d'un point de vue linguistique, nous remarquons que la plaque que les locuteurs n'emploient pas dans leur processus de marquage et d'appropriation de l'espace contient un nom rédigé en arabe

uniquement. Ainsi, tous les locuteurs ne pratiquant pas la langue arabe ne peuvent pas marquer et/ou s'appropriier les lieux au moyen des odonymes officiels. C'est le cas surtout des informateurs de l'ancienne génération dont nous avons analysé les pratiques spatio-linguistiques dans la partie liée à la diversité linguistique des éléments de marquage. Cette attitude de marquage nous pousse à comprendre que les pratiques spatiales des locuteurs dépendent principalement de leurs pratiques linguistiques et/ou langagières.

D'un autre côté, il semble que l'école détermine à plusieurs niveaux la nature et/ou l'efficacité des pratiques spatio-linguistiques des locuteurs. En effet, en premier lieu, beaucoup d'informateurs associent leur méconnaissance de la langue arabe au fait qu'ils n'ont pas été à l'école. C'est ce qu'affirment les propos de l'informateurs INF1N C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« Q : que pensez-vous des enseignes affichées en plusieurs langues dans le centre ville d'Alger? »

INF10 C1 : c'est bien, bien sûr, c est une bonne chose pour que tout le monde comprenne/ toi, tu as étudié en arabe, moi j'ai étudié en français. Si on affiche en arabe, toi tu comprends, moi je ne comprends pas/ Si on écrit uniquement en français, la génération qui n'a pas étudié en français ne comprend pas. Il faut qu'il ait un affichage bilingue dans la société algérienne/ »

Dans un second temps, nous pensons que l'importance que les locuteurs accordent aux différentes dénominations dépend en grande partie de la place que ces dernières occupent dans leur environnement scolaire. Ainsi, à notre connaissance, les noms évoqués ci-haut (poète Tagor et Saliha Ouatiki) ne font partie d'aucun programme scolaire algérien. En revanche, les noms de Victor Hugo et de Pasteur ont leur place dans l'univers scolaire et/ou culturel en Algérie.

D'un point de vue pratique, au-delà de leur existence matérielle, les plaques sont porteuses de messages visant à instituer la mémoire symbolique de l'espace urbain. C'est pourquoi *« l'inscription sur les plaques d'identification odonymique, d'une notice*

explicative sur le sens et l'origine des noms de rues constituent également un moyen efficace pour éveiller l'intérêt de citoyens habitués à employer les voies urbaines de façon distraite(...) sans prise en conscience du message dont le nom est porteur » (Dorion, 2002 : 5). De surcroît, les collectivités locales doivent accorder de l'importance à ses supports matériels et/ou symboliques car ils participent à l'organisation et la gestion des territoires de la ville. En effet, outre leur importance dans l'actualisation des données topographiques, les plaques odonymiques sont à considérer comme les différentes étapes de l'urbanisation de l'espace urbain.

3-2-Diversité de l'aspect linguistique des odonymes

Du point de vue linguistique, il existe trois types d'affichage. Chaque type obéit à une logique politique et/ou linguistique distincte. Les écritures sur les plaques odonymiques-les noms propres-sont considérées avant tout comme des signes pragmatiques dont l'utilité est déterminée par les usagers de l'espace urbain. En effet, *« le signe est ici perçu en fonction de ses origines, et des effets qu'il a sur les destinataires, les usages que ceux-ci en font, etc. » (Eco, 2004 : 41).*

Du point de vue quantitatif, le plus grand nombre de plaques qui édifient l'environnement graphique de l'espace urbain algérois sont affichées en langue arabe. Cet affichage unilingue représente la campagne d'arabisation entreprise par l'Etat algérien à partir des années 70.

Relevé des odonymes unilingues (arabe)

- 1- (شارع أيوب الصديق)
- 2- (شارع بوزناد سالم)
- 3- (شارع شهبون يحيى)
- 4- (شارع ابن عبد الجليل الطناسي)
- 5- (شارع جلول مشتل)

- 6- (شارع العقيد محمد شعباني)
- 7- (شارع الإخوة مسلم)
- 8- (شارع فرحات بوسعد)
- 9- (نهج الإخوين محمد وبلقاسم) قدار)
- 10- (نهج بوعلام عيساوي)
- 11- (نهج الشاعر طاغور)
- 12- (نهج علي عزيل)
- 13- (شارع خليفة بوخالفة)
- 14- (نهج ألكي عيسيو)
- 15- (نهج محمد الخامس)
- 16- (نهج ملياني بن حاج جيلالي)
- 17- (شارع نوار حمر اراس)
- 18- (شارع أرزقي حمامي)
- 19- (شارع الملازم عمر بن الشيخ)
- 20- (نهج لخضر ولعمارة علاهم)

3-3-La campagne d'arabisation

Il faut signaler d'emblée que l'arabisation a commencé dans les années 60 et qu'elle a touché les différents paliers de la société algérienne. En effet, les autorités politiques avaient pour ambition de redonner à la langue arabe son statut et sa légitimité d'avant la colonisation. Le défi relevé par les instances politiques consistait donc à imposer l'usage de cette langue dans tout ce qui a trait à la vie quotidienne du citoyen algérien. Les principaux secteurs qui ont été concernés sont : l'enseignement, l'administration et l'environnement. C'est l'arabisation de l'environnement graphique qui retient notre attention dans le cadre de la présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace.

3-4-Arabisation de l'environnement

C'est dans son livre intitulé *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* que Gilbert Grandguillaume analyse les différentes étapes de l'arabisation de l'environnement linguistique. Selon l'auteur, la campagne d'arabisation de l'environnement a commencé dans les années 60 et n'a pas été entièrement prise en charge par les autorités politiques « *durant la période où Ahmed Ben Bella est au pouvoir, l'arabisation de l'environnement, qui apparaît un leurre à beaucoup tant cet environnement est dominé par la francisation, n'est pas prise en charge par l'administration, mais plutôt par un courant à dominante islamique qui ne reçoit pas toujours l'aval des autorités* » (Grandguillaume , 1983: 110). Les difficultés rencontrées dans l'arabisation radicale de l'environnement linguistique proviennent du fait que la langue française occupe une place primordiale dans l'imaginaire linguistique des locuteurs algériens. Ce fait constitue également l'une des hypothèses de notre travail (Cf chapitre 3 dans notre analyse).

C'est durant la période Boumediène que l'arabisation de l'environnement a été prise en charge par les pouvoirs en place. En effet, l'année 1976 est considérée comme l'année de l'arabisation de l'environnement « *l'année 1976 est particulièrement importante pour l'arabisation de l'environnement. Au cours de cette année sont appliquées différentes mesures qui aboutissent à faire de l'Algérie un pays qui a une apparence arabe* » (Grandguillaume, 1983 : 111). Cette campagne a donné lieu à un ensemble de recommandations et de circulaires³⁷ visant l'ancrage de la langue arabe dans l'environnement linguistique.

³⁷ Circulaire du ministère de l'Intérieur (juillet 1976)
« *conformément aux instructions de la direction révolutionnaire relatives à la question de l'arabisation et son incitation à poursuivre l'action avec sérieux et sans faiblir pour réaliser la souveraineté nationale , et cela en restaurant la langue arabe et en la considérant comme un élément essentiel des composantes de la personnalité algérienne et en lui donnant la place qui lui convient dans tous les services de l'Etat et en faisant l'instrument unique oral et écrit dans toutes les activités nationales et , et conformément aux recommandations de la 1^{ère} Conférence nationale sur l'Arabisation, réunie à Alger du 14 au 17 mai 1975, relatives à l'arabisation de l'environnement , et en confirmation de notre circulaire relative à la constitution de conseil consultatifs pour l'arabisation des wilayates en date du 22 janvier 1976, en exécution de tout ceci , je vous convie à œuvrer avec sérieux et constance dès réception de cette circulaire, comme suit :*
« 1. urger l'activité des conseils consultatifs d'arabisation en considérant que messieurs les wali en sont les membres principaux et en faire des instruments efficaces pour orienter les commissions wilayates d'arabisation, compléter leur études et les convertir en mesure efficaces »

Dans les années 1990, la campagne d'arabisation a été relancée par les autorités politiques. Les nouvelles lois avaient pour objectif la généralisation de la langue arabe dans l'affichage public. Voici les deux articles de lois portant la généralisation de la langue arabe(1991) concernant l'affichage : « Article 3 : *toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation. Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractère autres que les caractères arabes.* Article 20 : *sous réserve d'une transcription esthétique et d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux publicitaires, ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe. Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés* ».

La campagne d'arabisation de l'environnement graphique à Alger n'a pas été toujours mise en place au moyen de diverses lois et circulaires. En effet, elle a revêtu une certaine forme de *violence symbolique* (Bourdieu, 2001) et ce dans des lieux à caractère symbolique. La ville d'Alger a fait partie de ce type de lieux. C'est pourquoi, dans le but d'instaurer une nouvelle forme identitaire, les autorités en place à l'époque ont procédé à ce que Grandguillaume a appelé « *la campagne « anarchique » d'arabisation d'Alger.* En effet, « *en une nuit, des employés municipaux (des éboueurs, dit-on, armés de pots de goudrons...) agissant sur directives du parti, procèdent à une arabisation totale. Toute inscription rédigées en français est barbouillée de goudron, disparaît totalement. Au petit matin, les algérois découvrent le spectacle. Les noms de rues n'ont pas été remplacés et, naturellement, la plus grande confusion règne*» (Grandguillaume, 1983 : 113). Cette campagne met en évidence l'importance que revêt le marquage signalétique de l'espace, considéré ici

2- appuyer l'activité des commissions de wilayate, de daira et de municipalités, et leur fournir tous les moyens et facilités matériels et moraux de façon à ce qu'ils s'acquittent de leur tâche de la meilleure façon,
3- arabiser totalement toutes les enseignes extérieures des administrations et sociétés publiques, et les écrire en lettres apparentes, de grandes dimension, d'écritures belles et élégantes, et interdire absolument toute inscription en langue étrangère,
4- utiliser seulement l'écriture en arabe pour les divers services, bureaux et guichets internes, et pour diverses inscriptions, panneaux d'indication ou d'orientation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions » (Grandguillaume, 1983 : 112).

comme pratique langagière, dans l'institution de l'imaginaire linguistique des locuteurs. Benrabah affirme dans le même contexte que l'arabisation en Algérie, sous toutes ses formes, doit être considérée comme une « *arabisation des âmes* » (Benrabah, 1999)

Pour ce qui est de leur emploi, nous avons constaté lors de l'enquête de terrain que les odonymes unilingues (arabe) ne sont pas employés par la majorité des informateurs (cf chapitre 3). En effet, les rares informateurs qui soutiennent un affichage unilingue arabe avancent des attitudes d'ordre émotionnel. Autrement dit, leur attachement à la langue déclarée-ici l'arabe- n'a aucune justification pratique.

D'un autre côté, il existe plusieurs interprétations à la catégorisation que les locuteurs manifestent à l'égard de l'affichage unilingue arabe. En premier lieu, il faut mentionner le statut important qu'occupe le français dans le centre ville d'Alger. En effet, nombreux sont les informateurs qui déclarent que la langue française est plus présente dans leur espace- le centre ville d'Alger- que dans le reste des localités de la ville d'Alger. C'est ce que confirment les propos de l'informateur INF3C1 dans cet extrait d'entretien :

« Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger? »

INF3 C1 : je ne peux pas donner une réponse précise à cette question/ moi je ne me déplace pas beaucoup/ mais je crois que la seule différence qui existe est liée à la grande présence du français dans le centre-ville par rapport aux autres localités/ ».

Les difficultés de translittérations que nous avons précédemment expliquées semblent être à l'origine d'un très grand nombre d'attitudes négatives concernant les odonymes unilingues. En effet, la translittération des noms français **en** arabe donnent lieu quelquefois à des séquences dont l'usage et/ou la prononciation sont difficiles. C'est le cas par exemple de la rue Victor Hugo " فيكتور هيجو " dont les usagers n'emploient jamais la translittération arabe. C'est ce que déclare l'informateur INF1C2 dans cet extrait d'entretien :

« Q : et pour ce qui est de l'aspect linguistique, quelle(s) langues(s) employez-vous ?

INF1C2 : je préfère l'arabe et le français/ j'emploie les deux

Q : la rue Victor Hugo, par exemple, regardez comment c'est écrit en arabe

INF1C2 : là c'est eux qui le font/ même les extraits de naissance présentent les mêmes problèmes/ moi j'ai un problème d'extrait de naissance/ à la mairie on n'accorde aucun intérêt à la graphie des noms »

L'émergence des difficultés de transcription des noms arabes en caractères latins ne datent pas d'aujourd'hui. En effet, le problème a été posé à partir de 1865 dans une lettre de l'Empereur des français au Gouverneur Général de l'Algérie « *les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français, en les écrivant on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographe pas de la même manière(...). Une orthographe uniforme et rigoureuse est indispensable pour les actes de l'Etat civil...* » (Quemeneur, 1963). Les difficultés de transcription/ translittération qui ont touché les noms propres ont également touché les noms de lieux. Ceci est dû au fait que la toponymie algérienne est une toponymie que l'on pourrait qualifier d'anthroponymique. Autrement dit, les noms de lieux sont généralement tirés des noms de personnes. Le cas des odonymes qui constituent notre présent corpus sont à ce niveau un exemple éclairant.

Relevé des odonymes unilingues (français)

- 1- Rue Edgar Quinet
- 2- Rue Barbès
- 3- Rue Pichon
- 4- Rue Henry Dunant
- 5- Rue Ballay Gouverneur de la Guinée française 1822-1897

Les anciens noms de rues que nous avons pu répertorier au moyen de la photographie sont la manifestation écrite d'un mode de marquage de l'espace qui relève du passé. Nombreux sont les noms français de rues qui ne sont pas affichés et dont l'usage se limite à l'oral. Ce sont entre autres ses stratégies d'appropriation de l'espace que Fabrice Ripoll regroupe sous la notion de trace. En effet, « *La trace désigne plutôt « ce qui subsiste du passé », autrement dit la matérialisation de l'action anthropique dans l'espace physique en tant qu'elle a lieu dans le passé. Elle renvoie donc plus particulièrement au champ de l'histoire et éventuellement de la mémoire. La trace rend présent ce qui n'est plus, ou plutôt, rappelle aux présents ce qui a été.* » (Ripoll, 2006 : 24).

Si l'on prend en considération la portée historique évoquée par Ripoll, on dira que les anciens noms de rues sont des traces. Ils le sont en ce sens qu'ils rappellent aux usagers de l'espace une volonté d'appropriation qui relève du passé. Cela suppose que ces traces, quoique ayant une existence matérielle, ne doivent en aucun cas intervenir dans les pratiques spatio-linguistiques des locuteurs algérois.

Sur le terrain, nous avons montré que les anciens noms de rues font partie des pratiques spatio-linguistiques quotidiennes de nos informateurs (Cf chapitre 3 et 4). Il convient de s'interroger à ce niveau d'analyse sur les facteurs qui favorise l'existence de ces noms dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace algérois. Cette existence n'est pas le synonyme de la présence d'un support matériel dans l'environnement graphique. Atoui écrit à ce propos que : « *au fur et à mesure, le mouvement de débaptisation s'est essoufflé et on cessa carrément de débaptiser les rues. Actuellement, plus de 300 rues portent toujours un nom datant de l'époque coloniale, parfois de personnalités de triste mémoire*» (Atoui, 2005, 44). Le conflit de mémoire(s) évoqué ici par Atoui a figuré dans les propos de plusieurs locuteurs. Voici un extrait d'entretien qui illustre ce fait :

« *Q : cet emploi est-il propre aux habitants du centre ville d'Alger?*

INF5 C1 : ceux qui habitent le centre ville connaissent ces noms/ quand on dit par exemple marché Clausel, Clausel n'a fait que du tort pour l'Algérie.

*Saint-Arnaud qui est un criminel. Pour moi, ces noms là doivent être supprimés.
Il faut laisser les noms qui sont en arabe seulement »*

D'un point de vue sociolinguistique, nous avons remarqué lors de l'enquête que pour nos informateurs afficher en arabe ne signifie nullement exclure les autres langues de la sphère de l'écrit. Cela signifie simplement attribuer aux lieux des dénominations dont la charge symbolique reflète les valeurs de la nation. La preuve en est que le locuteur INF5C1 qui recommande la présence des seuls noms arabes déclare dans le même entretien sa volonté de voir un affichage bilingue arabe/français dans l'espace urbain algérois

« Q : en arabe uniquement

*INF5 C1: nom pas uniquement / la langue arabe et en dessous en langue française parce que le peuple algérien est **un peuple bilingue**, voilà / et il le restera je l'espère pour toujours//»*

D'un point de vue matériel, nous avons recensé quatre plaques toponymiques contenant d'anciens noms de rues dans le centre ville d'Alger. Ces plaques sont toutes homogènes sur le plan matériel et linguistique. En effet, d'une couleur bleu, ces plaques sont toutes rédigées en français uniquement. Du côté de l'usage, deux remarques sont à signaler. Dans un premier lieu, il faut rappeler que l'importance attribuée à un nom donné n'est pas liée à sa présence matérielle mais à l'usage qu'en font les locuteurs dans leurs pratiques spatio-langagières quotidiennes. Nous citons à titre d'exemple la rue Bally qui n'a figuré dans les propos d'aucun informateur.



Photo 10 : Juillet 2009

A noter que la grande majorité des anciens noms n'ont pas de support matériel dans l'environnement graphique de l'espace urbain algérois.

En second lieu, nous avons constaté la coexistence de deux plaques portant le même odonyme. L'aspect matériel et/ou linguistique des deux plaques montre qu'elles n'appartiennent pas à la même époque. Le cas de la rue Pichon qui apparaît sous deux formes différentes pour désigner la même entité spatiale constitue à ce niveau un exemple éclairant.



Photo 11 : (Juillet 2009)

Nous pensons que cette attitude de marquage manifeste une double volonté matérielle et linguistique de réappropriation de la dénomination. Ce même fait montre le passage d'une logique de trace à une logique de marque. En effet, contrairement à la trace qui désigne ce qui subsiste du passé, la marque, elle, « *est intentionnelle : elle est produite et pensée pour être une marque, un signe distinctif, c'est-à-dire pour rendre visible une qualité, un attribut de la personne, de la chose ou de l'espace marqués. Et si l'on intègre la dimension identitaire, elle n'est pas signée, c'est en soi une signature* » (Ripoll, 2006 : 24).

Du point de vue de l'usage, la superposition de multiples supports matériels désignant la même entité spatiale rend difficile le processus d'appropriation à plusieurs niveaux. A titre d'exemple, dans la rue Pichon, il existe un troisième support matériel qui vient se superposer aux deux formes citées ci-haut. Il s'agit d'une plaque commémorative dont la forme matérielle et/ou linguistique ne ressemble pas à celles du reste des plaques odonymiques.



Photo 12 : (Juillet 2009)

Ce fait de marquage crée une sorte d'insécurité dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs. En effet, certains informateurs prennent le contenu de cette plaque pour une nouvelle dénomination de la rue Pichon. C'est ce que confirment les propos de l'informateur INF 15 C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« Q : dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues ? »

INF15 C1 : bien entendu/par exemple la rue où nous sommes maintenant porte les noms de Bachir Mentouri et a déjà porté le nom du Baron Pichon/Pichon a dénoncé les crimes des Français et Mentouri est un imminent chirurgien/ deux grandes personnalités toutes les deux/voilà/ »

4- Odonymie bilingues : usage(s) et représentation(s)

Les résultats quantitatifs qui sont ici commentés et analysés proviennent des réponses à une question portant sur la pratiques odonymiques bilingues des informateurs interrogés (Q10 : *que pensez-vous de l'emploi des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger ?*). Les items qualifiants qui sont proposés à l'évaluation ont été relevés des entretiens semi dirigés menés avec les locuteurs dans le centre-ville d'Alger.

Question : que pensez-vous des l'emploi des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger ?

Items	Tranches d'âge des locuteurs			total
	19/ 25 ans	26/ 40 ans	40 ans et +	
Nécessaire	8	13	24	45
Pratique	3	2	2	7
Utile	1	0	0	1
Inutile	0	2	0	2
Autre	1	1	1	3
Abstention	3	1	2	6
Total	17	18	29	64

Tableau 8 : pratique odonymique bilingue

La tendance des locuteurs à un affichage bilingue se manifeste clairement à travers le nombre élevé des réponses positives au premier item (nécessaire). On en déduit que les locuteurs algérois accordent une très grande importance aux plaques de noms de rues rédigés dans les deux langues, à savoir l'arabe et le français. Les attitudes positives à l'égard de l'affichage bilingue arabe/ français ne se trouve pas exclusivement chez les locuteurs appartenant à la troisième catégorie d'âge (40 et

plus). Au contraire l'item « **nécessaire** » a occupé une place importante dans l'échelle évaluative de la compétence odonymique bilingue.

Les résultats du tableau 5(Cf tableau 5 à la page 120) montrent qu'une forte proportion de réponses va dans le sens de la nécessité d'un affichage bilingue en ce qui concerne les plaques de noms de rues dans l'espace urbain algérois.

Contrairement aux questions précédentes, l'échantillon de la tranche d'âge (40 ans et plus) n'obtient pas un score de réponses qui le singularise manifestement des autres catégories d'âge. Ainsi, remarquons-nous que la tendance en faveur du premier item (nécessaire) est de 82,75 % concernant la tranche d'âge (40 ans et plus) contre 72,22 % pour ce qui est de la tranche d'âge allant de 26/40 ans.

Avant de passer à l'analyse des données qualitatives relatives à cet élément, force est de constater que le rapprochement que nous avons signalé entre les réponses des différentes tranches d'âge apporte un éclairage nouveau sur l'emploi qui est fait des plaques de noms de rues bilingues. Tout tend donc à confirmer que les locuteurs dans l'espace urbain algérois accordent une importance primordiale aux odonymes bilingues arabe/français pour marquer et s'approprier leur espace.

Les résultats qualitatifs obtenus à la question liée au marquage odonymique bilingue sont très importants. Ils le sont en ce sens que tous les locuteurs interrogés manifestent une attitude positive à l'égard de ce genre d'affichage.

Les raisons qui poussent les locuteurs à adopter le marquage signalétique odonymique bilingue sont fort diverses. A la tête de ces motivations figure principalement la question des personnes appartenant à la génération d'avant l'indépendance. Ces personnes, ayant fait dans la plupart des cas évoqués leur scolarité en français, trouvent d'énormes difficultés dans l'adoption des noms de rues rédigées en langue arabe. C'est ce à quoi fait clairement allusion le locuteur L 6 dans l'extrait suivant :

« Q : et les plaques de noms de rues ?

*INF6 : tant qu'il y a les deux langues // moi je trouve que c'est intéressant//
Voilà/ parce qu'on plus il y a des gens qui comprennent pas l'arabe et
d'autres qui comprennent pas le français// il y a aussi la nouvelle
génération qui est beaucoup plus adaptée à l'arabe/ donc je pense qu'il y a
un équilibre des deux// »*

Le locuteur INF6C1 pense que, par opposition à sa génération (la génération d'avant l'indépendance), la génération actuelle opte pour l'emploi des noms de rues rédigés en arabe. Selon le même locuteur, les jeunes sont plus familiarisés avec la langue arabe qu'avec la langue française. Ce qui est pertinent à mentionner, à ce niveau d'analyse, c'est que cette attitude se trouve partagée entre un très grand nombre de locuteur appartenant à plusieurs tranches d'âge. L'attitude de la locutrice INF 12, la vingtaine, constitue à ce niveau un exemple parfait :

« Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger ?

*INF12 : ah// ça gêne personne/ ça gêne personne de voir qu'il ait des
enseignes ou des plaques de noms de rues écrites dans les deux langues// ça
gêne personne/ au contraire / encore mieux / ça aide beaucoup ceux qui ne
lisent pas l'arabe comme ma mère par exemple/*

Q : et les jeunes comme toi ?

*INF12C1 : il y a des jeunes en fait qui ne savent pas lire l'arabe// vous avez
par exemple les élèves d'un lycée étranger comme celui d'Alexandre
Dumas/ils parlent pas du tout en arabe // ils ne parlent qu'en français, en
anglais et même en allemand// »*

Le discours de cette locutrice mérite une très grande attention parce qu'il révèle une certaine confrontation, en termes de représentations, avec les propos des locuteurs INF 6. À l'évidence, la locutrice L 12 juge que le marquage bilingue n'est pas gênant dans la mesure où il arrange les locuteurs du centre –ville d'Alger toutes tranches d'âge confondues. La confrontation des attitudes réside dans le fait que la locutrice ne limite pas l'usage du français dans les plaques de noms de rues à la catégorie d'âge ou de locuteurs dont fait partie sa propre mère, à savoir la génération d'avant l'indépendance. Contrairement au locuteur INF6 qui postule que les locuteurs de la nouvelle génération sont plus attachés à la langue arabe dans leur processus de marquage signalétique et d'appropriation de l'espace, la locutrice INF 12 atteste l'existence de locuteurs jeunes ne maîtrisant pas la langue arabe. Ils sont donc naturellement amenés à se servir des noms de rues rédigés en français pour marquer et s'approprier leur espace. La locutrice justifie son propos en se référant à l'exemple des locuteurs jeunes du lycée étranger d'Alexandre Dumas.

En dehors de la question des générations deux autres raisons ont été citées par les locuteurs pour justifier leurs attitudes positives à l'égard de l'affichage onomastique bilingue en arabe et en français. En premier lieu, les locuteurs mentionnent la présence massive des touristes dans l'espace urbain algérois. D'aucuns estiment que la présence de l'arabe et du français dans le marquage signalétique est susceptible de répondre aux besoins langagiers des locuteurs touristes n'appartenant pas à leur « communauté de discours »³⁸ :

« INF12 : il y en a pas beaucoup // mais j'aurais souhaité que ça existe // le nom doit être toujours en « bilingue »/ on a aussi une communauté

³⁸ La communauté de discours (speech community) est définie par Gumperz comme « [...] un groupe humain caractérisé par des interactions régulières et fréquentes au moyen d'un répertoire partagé de signes verbaux et distinguables de groupes similaires par des différences significatives dans les usages langagiers » (cité par Blanchet dans Blanchet, 2002 :118).

algérienne d'immigrés quand ils viennent ici // il faut bien qu'ils se reconnaissent dans toutes les rues et qu'ils peuvent s'orienter aussi// »

Relevé des odonymes bilingues (arabe/français)

- 1- Rue Ahmed Zabana (شارع أحمد زبانة)
- 2- Rue Didouche Mourad (شارع مراد ديدوش)
- 3- Rue Réda Houhou (شارع رضا حوحو)
- 4- Avenue Victor Hugo (نهج فيكتور هيجو)
- 5- Rue Saliha Ouatiki (شارع صالحة وتيكي)
- 6- Rue Mustapha Ferroukhi (شارع مصطفى فروخي)
- 7- Rue Pichon (شارع بيثون)
- 8- Boulevard Mohamed v (traduction erronée (boulevard) محمد (شارع الخامس)
- 9- Rue 19 Mai 1956 (شارع 19 ماي 1956)
- 10- Avenue Pasteur (نهج باسثور)
- 11- Rue Ghara Djebilet (شارع غار جبيلات)
- 12- Boulevard Mohamed Khemisti (nahdj/ boulevard). (نهج محمد الخميسي)
- 13- Rue Idrissi (شارع الإدريسي)
- 14- Rue Hassna Abdelkader (شارع حسنة عبد القادر)

4-1- Qui se charge du changement des noms

Avant de mettre en évidence les problèmes d'appropriation engendrés par le changement constant et irréfléchi des plaques odonymiques, il convient de signaler que les locuteurs ne reçoivent aucune forme de renseignement concernant ce changement. La preuve en est que nos informateurs ignorent les instances chargées de l'aménagement linguistique de leur espace urbain. Les extraits d'entretiens suivant illustrent ce fait :

Extrait N1

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes de magasins qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe.

INF11 C1: oui. C'est tout le temps/ c'est en arabe et en français : maintenant ils ont rajouté l'anglais / c'est trilingue maintenant.

Extrait N2

« Q : êtes-vous généralement informés des changements des noms de rues ?

INF2C2 : ils n'ont pas changé de noms/ depuis 1975 je crois/ depuis que j'habite cette rue / le nom n'a pas été changé/ ils ont changé à peine la rue Noel qui s'appelle actuellement rue Chaabani/Rabeh Noel s'appelle Chaabani maintenant/ c'est comme Sala Bouakouir/ à l'époque Télemly/ maintenant elle s'appelle Krim Belkacem/ ils l'ont débaptisée et rebaptisée Krim Belkacem »

Extrait N3

« Q : et cette plaque Henri Dunant, c'est une ancienne ou une nouvelle ?

INF5C2 : c'est une ancienne plaque/ comme les autres/ ils ont commencé à mettre les mêmes choses. »

Nous remarquons que les informateurs, dans les trois extraits ci-dessus, n'ont à aucun moment fait référence à une instance donnée en évoquant les changements des odonymes dans leur environnement graphique. Ils conçoivent ainsi ce qui est affiché comme une norme à laquelle il faut se conformer. Achard explicite cette attitude

normative en écrivant que : « *dire nous est instituer une solidarité, dire il est la rompre, dire la norme est exclure le déviant en le désignant* » (1993 : 118). Dans le cas de l'espace urbain algérois, il nous semble que l'absence de solidarité entre les agents chargés de l'aménagement linguistique de l'espace et les locuteurs usagers de ce même espace se trouve à l'origine d'un bon nombre de confusions territoriales.

Si l'on revoit l'instabilité dans la gestion des trois types de marquage qui coexistent dans l'espace urbain algérois, on se rend compte que l'opération d'aménagement linguistique s'inscrit dans une logique de « (dé)baptisation » et non de dénomination. Une logique favorisant une appropriation différenciée des espaces de ville. Ce qui est certain, c'est que l'hétérogénéité des stratégies de marquage et d'appropriation donne lieu à des confusions territoriales telles que l'homonymie, la paronymie et d'autres difficultés d'identification des lieux.

4-2-Homonymie et superposition des dénominations dans le marquage et l'appropriation de l'espace

Nous avons montré dans les chapitres précédents que le changement aléatoire des dénominations et l'absence d'une gestion toponymique réfléchie exercent le plus souvent une influence négative dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs. Outre la multiplicité des codes linguistiques employés dans le marquage et l'appropriation des espaces, il existe aussi un problème lié aux toponymes redondants dans toute la ville d'Alger. Atoui signale à ce propos « *la présence d'une multitude de noms qui reviennent plus d'une fois, on enregistre ainsi des noms qui sont présents de deux à cinq reprises : 182 odonymes sont présents par 2 fois, 30 par 3 fois, 16 par 4 fois, 15 par 5 fois. L'ensemble représente un total de 263 odonymes redondants* » (2005 : 41). Ces statistiques nous ont poussé à réfléchir sur l'impact de la superposition des dénominations sur les pratiques spatiales de nos informateurs.

Il faut signaler dans un premier lieu que la superposition des dénominations et leur changement constant poussent les locuteurs à user de leurs propres stratégies

d'appropriation de lieux de ville. C'est le cas par exemple de l'informateur INF3C2 qui décrit un processus de marquage caractérisé par une surcharge dénomminative :

« *Q* : et la rue Pichon

INF3C2 : cette rue est juste à côté/ rue Zabana/ c'est le nouveau non qu'on a donné à la place Hoche/ c'était la place Hoche à l'époque/ la rue Pichon, elle est juste à côté/ regardez l'autre « zniqa » ruelle qui est juste à côté/ elle portait avant le nom Pitche/ maintenant chacun lui attribue le nom qu'il veut/ moi je ne sais pas en tout cas le nom qu'elle porte actuellement/ »

Parmi les confusions territoriales résultant de la mauvaise gestion des dénominations dans l'espace urbain algérois, nous signalons le problème d'homonymie³⁹. Ce fait spatio-langagier consiste à attribuer un ou plusieurs noms identiques à des entités géographiques différentes. S'agissant de l'espace urbain algérois, tous les cas d'homonymie sont dus à la coexistence de deux ou plusieurs univers dénommatifs. Le cas des anciens et des nouveaux noms de rues constituent à ce niveau un exemple éclairant. En effet, beaucoup de nos informateurs attribuent le même nom à des entités spatiales tout à fait distinctes. L'exemple du nom Clausel employé par deux informateurs pour désigner des entités spatiales tout à fait distinctes constitue une parfaite illustration

Extrait n°1

« *Q* : votre la résidence actuelle

INF2C2 : Alger/ la rue/ c'est la rue **Khelifa Boukhalfa**

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle ce nom ?

INF2C2 : c'est mes souvenirs sont bons/ depuis 1969/ 70

³⁹ Le terme d'homonymie est défini dans le Glossaire de la terminologie toponymique comme « deux ou plusieurs noms de lieux identiques attribués à des entités géographiques différentes »

Q : a-t-elle été rebaptisée ?

*INF2C2 : oui enfin/ je ne sais pas/ je ne me souviens pas/ je ne sais si elle portait le nom de **Clausel**/ elle portait le même nom que le marché Clausel »*

Extrait n°2

« Q : et votre résidence actuelle

*INF4C2 : rue **Réda Houhou** ex rue Clausel*

Q : depuis quand habitez-vous la rue Réda Houhou ?

INF4C2 : je l'habite depuis soixante trois

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle le nom de Réda Houhou ?

*INF4C2 : c'est après l'indépendance/Je crois une année après l'indépendance/ en soixante trois/ c'était **Clausel** »*

D'un point de vue sociolinguistique, il est évident que l'hétérogénéité des codes linguistiques dans un espace donné participe largement de la gestion/organisation des territoires au sein de cette espace. En effet, « *La multiplicité des langues constitue aussi un problème dès lors que la mixité linguistique engendre non seulement des toponymes juxtaposés (ce qui, en principe, constitue une solution à la multiplicité des lieux), mais aussi des toponymes parallèles ou superposés, ce qui vient doubler le problème de l'homonymie* » (Dorion, 2000a : 3). C'est cette relation de détermination qui existe entre les pratiques spatiales des locuteurs et leurs pratiques linguistiques et/ou langagières qui a fait l'objet de la seconde question de notre problématique.

De tout ce qui précède, il semble que la gestion non maîtrisée de l'onomastique urbaine et de l'articulation des territoires dans l'espace urbain laisse s'interroger sur le sort des différentes décisions prises dans le cadre de la normalisation. Ainsi, dans le cas du centre ville d'Alger à titre d'exemple, il s'avère que le peu d'intérêt que

les collectivités locales accordent à la question de la diversité linguistique et/ou matérielle a entraîné l'échec de la normalisation dite nationale. Atoui et Benramdane écrivent à propos de la normalisation qu'elle s'occupe en premier lieu :

- De formuler des principes, des règles et des procédures à respecter dans la dénomination, le choix et l'écriture des noms des lieux géographiques.
- De veiller à ce que chaque lieu ait un nom et un seul nom c'est-à-dire l'unicité aussi bien dans la dénomination que dans l'écriture.
- De procéder à l'élimination des noms parallèles quels qu'ils soient : officiels/populaires ou officiels/officiels (2005 : 190).

Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons montré que chaque type d'affichage relève d'une vision particulière de la gestion des espaces de ville. C'est pourquoi, l'analyse des dénominations en toponymie urbaine doit être complétée par une analyse de sociolinguistique urbaine. Cette dernière étant plus sensible à l'impact de l'hétérogénéité des dénominations sur la nature du processus d'appropriation des lieux.

L'analyse du fait de marquage qu'est l'odonymie démontre le rôle déterminant que joue le choix des langues dans l'institution d'une mémoire symbolique de l'espace urbain. Par conséquent, la mauvaise gestion de la coexistence des langues et de leur usage par les acteurs sociaux induit inéluctablement une gestion non maîtrisée de l'articulation des lieux dans l'espace urbain. En effet, c'est de l'absence d'une politique linguistique rigoureuse que sont nés tous les problèmes concernant la superposition des dénominations et l'hétérogénéité des usages qui en sont faits par les locuteurs. L'analyse du discours épilinguistique et topologique recueillis a mis en évidence plusieurs types de confusions spatio-langagières dont fait partie l'homonymie.

D'un point de vue sociolinguistique, l'absence d'un suivi des différentes interventions visant la normalisation des dénominations des faits de marquage que sont les odonymes a donné lieu à des usages spatiolangagiers spécifiques à chaque groupe de locuteurs.

**Chapitre 6 : stratégie(s) d'appropriation : vers une nouvelle forme
d'urbanité langagière**

Introduction

Après avoir expliqué dans les chapitres précédents les facteurs déterminant le processus de marquage de l'espace, nous allons nous intéresser dans le présent chapitre aux différents enjeux spatio-linguistiques /langagiers liés à l'appropriation des lieux de ville. Des lieux appropriés à travers des dénominations arbitraires. En effet, l'absence de relations logiques entre les espaces et les dénominations participe à la précarité des usages dénommatifs des lieux.

Les enjeux d'appropriation de l'espace urbain sont donc multiples. Ils se manifestent en fonction de la diversité des rapports entre langues et espaces. En effet, ces rapports sont identifiés dans trois faits spatio-langagiers distincts : l'identité urbaine, la mobilité spatio-linguistique et la territorialisation linguistique.

D'un autre côté, les espaces de ville ne sont pas homogènes. Leur taxinomie effective dépend essentiellement de l'usage qu'en font les locuteurs. C'est ainsi qu'apparaît le paradigme englobant les différentes catégories d'espaces : l'espace chorotaxique, les espaces fonctionnels et l'espace d'action.

1- Identité urbaine

Le concept d'identité urbaine nous semble intéressant dans la mesure où il permet de rendre compte des pratiques spatio-lingagères de nos informateurs « *se représentant la tension ainsi posée entre leur indispensable identification à une communauté et leur différenciation par rapport à d'autres communautés de tous ordres, signalant une appartenance groupale, par la prise en compte et l'analyse de leur mise en mot de cette tension, il s'agit de dégager la spécificité identitaire de toute ville, et partant de tout espace urbanisé* » (Bulot, 2006 : 322). Ce point de vue développé par Bulot trouve son illustration dans les attitudes d'un certain nombre d'informateurs qui s'approprient l'espace de façon à se démarquer d'autres catégories d'usagers de l'espace urbain. En effet, nous avons constaté que les locuteurs ayant vécu à Alger pendant la colonisation française se différencient des autres locuteurs par l'emploi qu'ils font de la langue française dans le processus de marquage de l'espace. C'est ce que confirment les propos de l'informateur INF2C1 dans cet extrait d'entretien :

« Q : savez-vous s'il existe au centre-ville d'Alger des noms des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF2 C1 : oui/ les plaques de noms de rues sont écrites en arabe et en français

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et français ?

INF2 C1 : pour moi, je préfère que les noms soient écrits dans les deux langues/ arabe et français/ pourquoi/ parce que nous avons des étrangers qui viennent chaque année ici/ surtout la capitale/ si l'affichage est seulement en arabe ,les touristes ne connaîtront pas bien la ville / il y a aussi la génération d'avant l'indépendance qui maîtrise le français et préfère des enseignes

rédigées en français/ tandis qu'après l'indépendance il y a des générations qui préfèrent l'arabe au français »

Il est à signaler que l'emploi du français doit être considéré non seulement comme une pratique spatiale spécifique mais aussi comme une mise en mots des tensions concernant les normes identitaires (Bulot et Ledegen, 2006) qui coexistent dans l'espace urbain.

2- Mobilité spatio-linguistique

Dans l'approche sociolinguistique urbaine, la mobilité est conçue comme un fait d'appropriation qui rend compte des rapports entre langue(s) et espace(s). Des rapports déterminés le plus souvent par la nature des usages linguistiques et/ou langagiers dans l'espace urbain. Ainsi, « *plus l'espace est urbanisé, plus le rapport à l'autre, le rapport à sa façon de parler, fonde les limites et frontières intra-urbaines ; de même le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui* » (Bulot, 2006 : 322). Nous ajoutons à ce paradigme théorique les attitudes des acteurs à propos de la façon dont les autres acteurs de l'espace urbain marquent et s'approprient les espaces de ville. Autrement dit, considéré comme pratique linguistique et/ ou langagière, le processus de marquage de l'espace permet de rendre compte de tous les types de représentations que les locuteurs se font des codes linguistiques en présence dans leur espace. Il faut signaler à ce niveau d'analyse que le concept de mobilité spatio-linguistique tel que défini en sociolinguistique urbaine ne renvoie pas au seul changement(ou la volonté mise en mot du changement) de langue ou de variété qui accompagnent une mobilité sociale généralement ascendante, mais la façon dont « *les déplacements que l'on opère et les rencontres langagières que l'on fait (ou croit faire d'ailleurs) déterminent la représentation que l'on croit commune de la ville que l'on habite*» (Bulot, 2006 : 322).

Cette nouvelle conception de la mobilité apparaît dans les propos des informateurs qui associent l'emploi des noms français et de l'emploi de la langue française pour le marquage et l'appropriation de l'espace urbain aux pratiques spatio-linguistiques des habitants du centre ville d'Alger. En d'autres termes, ce sont les attitudes linguistiques et/ou langagières des locuteurs qui constituent une

représentation partagée concernant les pratiques spatiales des locuteurs et les stratégies qu'ils mettent en place pour dénommer/diviser les territoires dans l'espace urbain algérois. C'est ce qu'illustrent les propos de l'informateur INF1C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« Q : et par rapport aux habitants de la ville ? »

INF1C1 : oui / aussi les habitants du centre emploient facilement le français/ surtout ceux de la nouvelle génération/ y a pas que les enseignants/ il y a aussi les médias qui sont mieux perçus en français parce que l'arabe ne se renouvelle pas/ donc c'est notre faute et pas celle de notre temps/ »

L'informateur INF1C1 avance un jugement d'ordre académique à propos du statut et/ou de l'usage de la langue arabe dans son environnement linguistique. Ce jugement est dû au fait que l'arabisation de l'environnement graphique algérois n'a pas été prise en compte par les instances académiques. En effet, l'arabisation a fait partie d'un ensemble de décisions politiques visant la légitimation symbolique et/ou matérielle d'une identité linguistique axée principalement sur l'usage de la langue arabe. Ainsi, il s'avère que la « *la coexistence de deux langues, l'arabe et le français, doit être confrontée à la seule aune crédible : la promotion et la protection de l'espace nationale. L'académie de langue arabe promet déjà de faire percevoir d'une façon rationnelle la complexité de notre champ linguistique...* » (Ouramdane, 1986 : 14).

3-Territorialisation linguistique

Il faut signaler de prime abord que le concept de territorialisation fait partie du champ disciplinaire de la géographie sociale. La sociolinguistique urbaine, de par son approche interdisciplinaire, s'est servi de ce concept afin de mettre en évidence les différentes stratégies régissant les pratiques spatio-linguistiques des locuteurs. En effet, « *la territorialisation linguistique est la façon dont, en discours, les locuteurs*

d'une ville s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité » (Bulot, 2006 : 223). Dans notre cas, les discours des locuteurs sur le marquage de l'espace, pris comme dynamique langagière, peuvent faire partie d'un processus de territorialisation linguistique. En effet, tout marquage implique une appropriation de l'espace marqué et par conséquent impose une division particulière des territoires de la ville. Une division qui institue une pratique spatiale et/ou linguistique que Bulot qualifie de territorialité. L'écart existant entre les territoires désignés sur la carte géographique et ceux que les locuteurs déclarent dans leur processus de marquage et d'appropriation des espaces urbains constitue à ce niveau un exemple éclairant. En d'autres termes, quand les locuteurs attribuent le même toponyme-nom de rue- à deux ou plusieurs entités spatiales distinctes, ils participent, consciemment ou inconsciemment, de l'organisation des territoires dans leur espace urbain.

De ce qui précède, il apparaît que l'emploi de la langue française que les locuteurs associent aux pratiques spatio-linguistiques des habitants du centre ville d'Alger induit une hiérarchisation des lieux dans l'espace urbain algérois. Une hiérarchisation visant prioritairement à catégoriser les espaces en fonction des pratiques linguistiques ou/et langagières qui leur sont imparties. C'est dans ce cadre de catégorisation que s'inscrit la qualification que l'informateur INF1 C1 attribue aux quartiers caractérisés par une forte présence de la langue arabe.

« Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger ?

INF1 C1: au centre ville / oui/ le français est plus présent à Alger centre qu'à Bab Ezzouar ou Dely Brahim/ m'enfin euh/ les nouveaux quartiers utilisent plus l'arabe que le français/la présence massive du français au centre...C'est le retour du commerce international/ et dans ce genre de commerce les produits arabes n'existent pas »

4-Taxinomie des espaces de villes

Les concepts ici définis par Bulot s'inscrivent dans une dimension transdisciplinaire. En effet, ce sont des concepts qui font partie du champ théorique/ conceptuel de la géographie sociale et dont les définitions ont été aménagées afin de mettre en évidence l'impact des faits langagiers sur les pratiques spatiales des acteurs de la ville. En ce qui nous concerne, cette taxinomie des pratiques spatiales est susceptible de nous renseigner sur les différentes réorganisations territoriales résultant du processus de marquage et d'appropriation des lieux de ville. La portée symbolique caractérisant les pratiques spatiales diversifiées donne lieu à une ville conçue comme une matrice discursive en ce sens qu'elle est fondée par, « *des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières* » (Bulot, 2001b : 6).

4-1-Espace chorotaxique

Cet espace est « *perçu comme objectif dans la mesure où les désignations qui le concernent sont des lexèmes hyperonymiques des réalités observables (bâtiment, rue, commerce,...)*. (Bulot, 2002 : 324). Il faut signaler à partir de cette définition que l'espace chorotaxique est un espace objectif et reconnu comme tel par l'ensemble des acteurs de l'espace urbain. En ce qui nous concerne, on postule que l'analyse de ce type de pratiques spatiales, de par ses désignations physiques, n'est pas susceptible de nous aider à expliciter les différentes tensions socio-langagières inhérentes aux processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain.

Du point de vue de la signalétique, il semble que la désignation des lieux en fonction de leur(s) attribut(s) chorotaxiques est un signe de distanciation que les locuteurs manifestent à l'égard des dénominations-dans notre cas les odonymes-susceptibles de mettre en œuvre une certaine organisation des territoires de la ville. Dans notre analyse des données qualitatives, nous nous sommes rendu compte qu'un certain nombre d'espaces objectivés par les locuteurs algérois dans leurs pratiques spatiales peuvent être qualifiés d'espaces chorotaxiques. C'est le cas par exemple du tunnel des facultés dont les informateurs se servent pour localiser les odonymes dans

l'espace urbain. Voici les trois extraits d'entretiens illustrant cette pratique spatio-linguistique :

Extrait n°1

« *Q : que dites-vous de ses plaques ?*

*INF3C2 : moi je vous préviens/ je ne sais pas lire l'arabe/ Voilà Pasteur/ voilà Pasteur/ à côté du **tunnel des facultés**/ ou pour aller à l'avenue Dr Saadane »*

Extrait n°2

« *Q : et la rue Henri Dunant*

*INF4C2 : je ne la connais pas/ nom/ là c'est la rue Zabana ex rue Hoche/ vous avez la rue des Frères Meslem/ ça c'est la rue Mulhouse/ je la connais/ c'est en sortant du **tunnel universitaire**/ Saliha Ouatiki, c'est la montée ici à côté/ »*

Extrait n°3

« *INFC62 : ça c'est l'avenue Pasteur, c'est du côté du **tunnel des facultés**/ ça c'est Abdel Djalil Ta/je ne peux pas le lire/ Ferhat Boussad, il est là/ c'est Meissonnier/ Ahmed Zabana, c'est l'ancienne Place Hoche/ ces plaques datent des années soixante ou soixante dix/ »*

4-2-Espace(s) fonctionnel(s)

Cet espace résulte des différentes activités que les acteurs de l'espace attribuent aux espaces chorotaxiques. Ces attributs peuvent être langagiers. Il convient de signaler que les espaces fonctionnels diffèrent d'une communauté à une autre et d'un individu à un autre. En effet, « *les caractéristiques des espaces fonctionnels ne nous parviennent, en effet, pas directement. Elles sont modifiées par les motivations des individus qui varient selon que les activités induites sont libres ou imposées [...] elles sont également transformées, triées, par des filtres comme le filtre culturel ou le filtre personnel* » (Collette, 1999 : 4). C'est le cas par exemple des liens que nos informateurs ont mis en place entre la nature des lieux dans leurs pratiques spatio-linguistiques. L'exemple de l'informateur INF3C2 qui met en relation un ensemble d'attributs pour indiquer un itinéraire apporte un éclairage pertinent à l'émergence des espaces fonctionnels dans l'espace urbain algérois :

« Q : et après ?

INF3C2 : alors à Meissonnier, vous avez le marché/ vous continuez tout droit, vous aurez en face de vous la porte de l'Hôpital

Q : et la seconde possibilité

INF3C2 : et si vous voulez prendre la rue Hassiba/ vous arrivez jusqu'au carrefour du Champ de manœuvre/ avant d'arriver aux arrêts de bus/ avant/ vous trouverez une pharmacie qui porte le nom de Mustapha Pacha/ l'hôpital est juste à côté/ »

4-3-Espaces d'action

Les espaces d'action sont des espaces fonctionnels « *vécus comme des espaces d'action parce qu'ils ancrent les sujets sur un réel où leurs actions et leurs discours prennent sens au regard de la communauté* » (Bulot, 2006 : 324). Pour illustrer l'existence de ce type d'espaces dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs

algérois, nous citons l'exemple d'une stratégie d'appropriation permettant aux locuteurs à de s'identifier à une communauté urbaine donnée. Cette même stratégie donne aux usagers de l'espace la capacité de se différencier des locuteurs appartenant à d'autres communautés discursives et/ou urbaines. Les propos de l'informateur INF1 C3 illustrent ce point de vue :

« Q : dans vos pratiques vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues ? »

INF3 C1 : moi généralement/ j'emploie les anciens noms avec "ouled l'houma" les fils du quartier parce que je sais qu'ils connaissent les anciens noms de rues/ tu comprends/ avec les étrangers / ceux qui viennent de l'extérieur d'Alger / je n'emploie jamais les anciens noms /ils comprennent pas / ils ne sont pas d'ici/ »

4-4- Espaces cognitifs

Ce sont des espaces qui « *inscrivent le sujet parlant dans la perception de la justesse de ses représentations, ils sont les espaces fonctionnels reconnus par un individu, et manifestent la dimension pratique du discours et des représentations du réel. C'est l'espace légitime mis en mots* » (Bulot, 2006 : 324).

D'un point de vue opérationnel, nous pensons que les processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois se caractérisent par une surcharge cognitive donnant lieu à une insécurité dans les pratiques spatio-langagières des acteurs sociaux. En effet, beaucoup de noms affichés ne sont pas connus/reconnus par nos informateurs qui recourent à des stratégies de marquage individuelles ou/et conventionnelles. C'est le cas par exemple dans l'entretien suivant de la ruelle à laquelle chaque locuteur attribue une dénomination spécifique :

« Q : et la rue Pichon »

INF3C2 : cette rue est juste à côté/ rue Zabana/ c'est le nouveau non qu'on a donné à la place Hoche/ c'était la place Hoche à l'époque/ la rue Pichon, elle

est juste à côté/ regardez l'autre « zniqa » ruelle qui est juste à côté/ elle portait avant le nom Pitche/ maintenant chacun lui attribue le nom qu'il veut »

L'émergence de ce type d'espaces dans le discours topologique de nos informateurs nous a permis d'explicitier les différentes stratégies de marquage et d'appropriation dont ils se servent dans leur pratique de l'espace. De plus, l'étude de la dimension pratique de ces espaces dits cognitifs nous a renseigné sur les marqueurs langagiers que les acteurs de l'espace emploient pour nommer les lieux de ville et s'orienter dans l'espace urbain. A titre d'exemple, les demandes d'itinéraires que nous avons formulées lors de l'enquête sociolinguistique ont montré que la dénomination des lieux diffère d'un locuteur à un autre. En d'autres termes, chaque dénomination obéit à une logique de perception/division particulière des territoires de la ville.

Les différentes logiques d'appropriation participent de l'émergence de nouvelles organisations spatiales des territoires de la ville. Ces réorganisations finissent dans la plupart des cas par remplacer les lieux figurant sur la carte géographique conçue elle-même comme la représentation officielle de l'espace urbain. Les dynamiques spatio-langagières se trouvant à l'origine de ces nouvelles reconfigurations territoriales sont regroupées sous le terme de « représentations cognitives » (Cauvin, 199). Kitchin propose une typologie contenant quatre types de représentations cognitives :

- 1- elles sont explicites, c'est -à -dire qu'elles sont des cartes
- 2- elles sont analogiques, c'est à dire qu'elles sont comme des cartes.
- 3- elles sont des métaphores, c'est à dire elles fonctionnent comme si elles étaient des cartes.
- 4- elles sont hypothétiques et sont en fait des fictions pratiques.

En reconsidérant les discours topologiques de nos informateurs au moyen des demandes d'itinéraire, on se rend compte que leurs pratiques spatiales s'inscrivent dans les deux derniers axes de la typologie proposée par Kitchin. En effet, les usagers de

l'espace croient que les dénominations qu'ils attribuent aux lieux de ville sont celles qui figurent sur la carte topographique. D'un point de vue opérationnel, ces dénominations/désignations sont des fictions pratiques dans la mesure où elles participent de la gestion quotidienne des territoires de la ville. En outre, envisagées dans un cadre communicatif, ces différentes stratégies d'appropriation donnent une portée symbolique à l'espace urbain. A vrai dire, « *les appropriations et les territoires sont les formes que prend l'espace quand il fait l'objet d'une partition, et, en même temps, une appropriation de ses parties. Ce moment est celui de la disparition de la valeur d'usage de l'espace, à laquelle se substitue une valeur symbolique, c'est-à-dire une valeur de représentation* » (Lamizet, 1992 : 259).

Cette typologie nous semble intéressante également en ce sens qu'elle permet de mettre en évidence la corrélation existant entre les différentes stratégies langagières servant aux dénominations des lieux de ville et les nouvelles configurations territoriales déclarées par les locuteurs dans leur discours épilinguistique et/ou topologique. A cela s'ajoute le fait que dans les espaces plurilingues-notre terrain d'enquête en fait partie-les dynamiques spatio-langagières concernant l'espace urbanisé participent d'un processus d'urbanisation linguistique. Manessy définit ce concept en fonction de deux processus à la fois simultanés et, selon lui, antagonistes, « *les uns sont liés à la transformation du tissu social qui réduit le domaine d'efficacité des comportements langagiers traditionnels et étend démesurément le champ de la communication interethnique ; les autres attestent de la structuration de la masse cosmopolite des usagers du parler urbain en une communauté citadine où la langue devient un moyen d'identification et de catégorisation* » (1990 : 23)

5- « La houma⁴⁰, c'est une façon de marquer »

⁴⁰ Nora Bouaouina signale que : « *la « houma » est un quartier urbain qui combine la double particularité d'un espace collectif et privé, le mot signifie à la fois garder son espace privé et s'insérer dans une identité commune créée par la sacralité de la relation* » (2007 : 1)

Nombreux sont les informateurs appartenant à l'ancienne génération qui affirment que les locuteurs dits jeunes sont très attachés à l'emploi de l'arabe dialectal dans leur échanges quotidiens. C'est pourquoi, ils marquent et s'approprient les lieux en fonction des marqueurs qui leur sont familiers dans ce parler. Ces marqueurs sont généralement langagiers et non linguistiques. C'est ce qu'explique Assia Lounici à propos du terme « secteur » employé dans le marquage et l'appropriation des quartiers populaires à Alger, « *ces marqueurs ne concernent pas, dans ce cas, la langue, ils ne sont pas linguistiques, ce sont des marqueurs langagiers. Il ne s'agit pas d'une façon particulière d'utiliser la langue, mais d'une façon de parler décrite comme « brusque », « violente »* ». (Lounici, 2006 : 133). Il semble, d'après les discours recueillis, que le marqueur le plus employé par les locuteurs dits jeunes dans notre terrain d'enquête est celui de « houma ». En effet, malgré son apparition dans les discours de toutes les catégories de locuteurs, nos informateurs associent l'emploi de ce marqueur langagier aux pratiques spatio-linguistiques des locuteurs jeunes. Certains informateurs ont affirmé lors de l'enquête que l'emploi de ce genre de stratégies de marquage est accentué par l'apparition d'un « langage de jeune » qui se différencie de tous les codes linguistiques en présence dans l'espace urbain algérois.

Pour ce qui nous concerne, nous voyons dans ces stratégies de marquage et d'appropriation des espaces les manifestations à la fois sociales, langagières et identitaires d'une culture urbaine en émergence. Une culture qui constitue pour les locuteurs dits jeunes une nouvelle *norme identitaire* (Bulot, 2008) leur permettant de se différencier des autres usagers de l'espace urbain. Ces mêmes stratégies permettent aux locuteurs de l'ancienne génération d'évaluer et/ ou d'identifier les discours qui édifient l'espace dans lequel ils vivent et d'instaurer leurs propres norme(s) identitaire(s). Nous pouvons donc affirmer à la suite de Bulot et Bauvois que « *l'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) (...). De manière proche mais remarquable, l'identification pour ce qui concerne notre domaine de recherche, va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou se différencier un locuteur ou un groupe de locuteurs par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires* » (, 2002 : 63).

Au-delà de l'identité générationnelle qu'il met en place, le terme « houma » permet aux locuteurs d'employer le marqueur linguistique et/ ou langagier en fonction de la compétence communicative du destinataire. Autrement dit, ce terme participe à l'institution d'une communauté urbaine ayant ses propres pratiques spatio-linguistiques. Le cas des anciens noms de rues constituent à ce niveau un exemple éclairant. C'est ce que confirment les propos de l'informateur INF3C1 dans cet extrait d'entretien :

« INF3C1 : moi généralement/ j'emploie les anciens noms avec "ouled l'houma" les fils du quartier parce que je sais qu'ils connaissent les anciens noms de rues/ tu comprends/ avec les étrangers / ceux qui viennent de l'extérieur d'Alger /je n'emploie jamais les anciens noms /ils comprennent pas /ils ne sont pas d'ici/ »

6-Pratique onomastique bilingue et pratique spatiale : quelle(s) relation(s)

Il s'agit à travers cette partie de savoir si les attitudes positives que les locuteurs manifestent à l'égard des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français sont à l'origine de la recommandation d'un pareil affichage dans tout l'espace urbain algérois. Après le recueil des données qualitatives, il s'est avéré que tous les informateurs interrogés optent pour un affichage onomastique bilingue dans tout le centre-ville d'Alger. La pratique de l'espace urbain algérois est facilitée par la présence simultanée de l'arabe et du français dans le marquage signalétique de l'espace urbain algérois :

« Q : pensez-vous que l'on doit faire un affichage bilingue dans tout le centre-ville d'Alger ?

INF8 : c'est pratique // c'est pratique que ça soit en arabe et en français// il y a celui qui ne comprend pas l'arabe, il lit en français/ il y a celui qui ne

comprend pas le français, il lit en arabe / ça permet aussi de mieux se repérer »

Pratique linguistique bilingue et pratique de l'espace se révèlent pour ainsi dire indissociables dans les attitudes et représentations des locuteurs de l'espace urbain algérois. Cette dialectique de l'espace et de sa mise en mots par les locuteurs dénote le lien étroit qui existe entre les langues en présence / affichées dans l'espace urbain algérois et la pratique de ce même espace par les locuteurs « *la ville, lieu de l'hétérogène et de la mise en mots de langues différentes, est le terrain privilégié pour observer des pratiques langagières quotidiennes, notamment à travers l'observation de pratiques sociales de pratiques de l'espace* » (Dorier-Appril et Van Den Avenne, 2002 : 56).

L'analyse de l'usage qui est fait des deux langues arabe/ français concernant à la fois les enseignes commerciales et les plaques de noms de rues met en évidence un certain nombre de paradoxes qu'il faut analyser à la lumière de la situation linguistique algérienne. Ces paradoxes ont pour origine la dialectique attitudinale de rejet/ adoption que les locuteurs manifestent à l'égard de l'affichage unilingue français. A examiner attentivement l'ensemble des entretiens, illustrés par les extraits précédents, il apparaît clairement qu'il n'est pas envisageable de parler d'une situation diglossique. La difficulté à déterminer le statut qu'il faut attribuer au français, bien entendu, est la source principale de cette dialectique « représentationnelle ».

Qui plus est, la nature des données qualitatives et quantitatives recueillies, démontre qu'un bon nombre de locuteurs associent la présence du français avant tout à la présence de la colonisation française. Cette association n'exerce aucune influence négative sur le(s) rapport(s) que les locuteurs de l'espace urbain algérois établissent avec les langues en présence au sein de cet espace dont fait partie le français :

« Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger ?

INF6 : ça peut aider// oui/ ça peut aider/ il y a des gens qui ne comprennent pas l'arabe et d'autres qui ne comprennent pas le français//ça peut aider. En plus ça revient un petit peu à notre histoire/c'est-à-dire qu'avec la colonisation française, on a donc conservé le nom français / on a apporté le nom arabe// je trouve que c'est pas mal/ la langue française moi/ elle ne me dérange pas du tout/il faut la considérer comme un héritage/qu'on les aime ou qu'on les aime pas, c'est une autre paire de manche / moi personnellement je me repère plus facilement en français qu'en arabe/ ».

Cette locutrice exprime son attitude positive à l'égard du français en le considérant comme un héritage. Son point de vue lié à ceux qui le parlent révèle qu'elle dissocie l'usage et l'adoption du français de toutes les considérations historiques ou idéologiques liées à la présence de cette langue dans l'espace urbain algérois. Nous pouvons donc avancer à la suite de Khaoula Taleb Ibrahim qu' « *il n'est donc pas fortuit ni du domaine du hasard si nous notons l'existence du même rapport contrasté et contradictoire au français, rapport d'attirance/ répulsion. La langue française reste malgré tout la langue de l'ancien colonisateur ; elle doit, donc, être rejetée car c'est la langue de l'opposition et l'injustice.* » (1997 : 87).

D'un point de vue sociolinguistique, l'émergence de nouveaux parlers comme le parler dit de jeunes (Cf Chapitre 3) semble exercer une influence considérable sur les pratiques spatio-linguistiques des locuteurs algérois. En effet, les locuteurs dits jeunes optent pour des stratégies dénominatives issues de leurs pratiques linguistiques et/ou langagières spécifiques. C'est ce que confirment les propos de ce locuteur qui associe les changements concernant l'affichage des langues à la pratique des nouveaux parlers dans le milieu urbain :

« Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger? »

INF14C1: euh/ je vois que maintenant, c'est la même chose//c'est écrit en arabe et en français/mais il y a une certaine désorganisation dans le choix des plaques comme partout/ nous on emploie beaucoup le français //maintenant tout a changé/ tu vois actuellement la façon de parler a changé, donc tout change/tu vois/' avec les jeunes, vous voyez "chriki"(mon associé) et tout//beaucoup de choses ont changé avec ces nouvelles façons de parler/ »

7-Pluralité des langues et des espaces

Il existe un certain nombre de pratiques spatio-linguistiques qui participent de l'institution d'une forme de communication et d'échange symbolique propres aux habitants d'un espace donné. Le cas des anciens noms de rues dans le centre ville d'Alger constituent à ce niveau un exemple éclairant. Il l'est en ce sens que l'appropriation des espaces de ville au moyen de ces noms est considérée par les locuteurs comme une pratique spatiale et langagière leur permettant de se distinguer des locuteurs d'autres espaces urbains. C'est le cas par exemple de cet informateur INFC2 qui déclare employer les éléments de marquage que sont les anciens noms de rues avec les locuteurs n'appartenant pas au centre ville d'Alger :

« Q : avec quelles personnes employez-vous généralement les anciens ou les nouveaux noms de rues ?

*INFC2 : j'emploie Dunant (nouveau nom) avec une personne qui n'est pas du centre ville d'Alger/ les **étrangers** ne connaissent pas généralement les anciens noms de rues/ »*

Conçus ainsi, les odonymes- pris ici comme pratiques langagière-participent de l'organisation des lieux de l'urbanité qui « *sont toujours identifiés par des systèmes*

symboliques de représentations qui donnent à lire aux usagers et aux habitants de l'espace de ville. C'est le rôle de l'écriture dans la ville » (Lamizet, 2003 : 311). Cette conception de l'urbanité nous intéresse dans la mesure où elle permet de mettre en évidence les pratiques spatio-linguistiques constituant la culture urbaine de nos informateurs.

Nous pensons que les pratiques spatio-linguistiques –dans notre cas les différentes stratégies de marquage et d'appropriation de l'espace- sont un des éléments fondateurs des différentes normes identitaires (Bulot et Ledegen, 2006) et/ou langagières qui coexistent au sein de l'espace urbain algérois. Ces mêmes pratiques spatio-linguistiques participent de l'institution d'une urbanité langagières permettant aux locuteurs de reconnaître les autres usagers de l'espace et de s'en démarquer. En effet, « *l'urbanité peut, ainsi, se définir comme le système de significations et d'intelligibilité symbolique des identités des habitants de la ville les uns pour les autres* » (Lamizet, 2003 : 313).

Ce qu'il faut signaler, c'est que la portée symbolique de l'espace urbain se manifeste au travers des formes de communication qui investissent cet espace. Autrement dit, c'est le degré d'investissement des locuteurs dans les processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain qui confère à cet espace toute sa charge symbolique. Dans le cas de l'espace urbain algérois, quand on observe les représentations linguistiques et/ou langagières concernant les éléments de marquage-ici les odonymes-, on se rend compte que les locuteurs ont tendance à parcourir la ville plutôt qu'à la lire. Autrement dit, dans l'espace urbain, tous les signes proposés ont pour rôle de permettre aux usagers de l'espace de donner du sens aux lieux de ville. Les odonymes et leur langue d'écriture peuvent illustrer ce point de vue. En effet, les noms de rues qui ont fait l'objet de plusieurs interventions/modifications d'un point de vue linguistique (Cf chapitre 5) témoignent d'une volonté d'instaurer une représentation institutionnelle commune concernant les usages spatio-linguistiques des informateurs algérois. Des usages qui donnent lieu à une *identité partagée* (Lamizet, 2003 : 316).

De ce qui précède, on peut déduire que l'ensemble des échanges symboliques ayant pour objet les différentes articulations des territoires urbains tendent à donner un sens commun aux pratiques spatiales et/ou langagières de la ville. Un sens qui institue une forme particulière d'appropriation de la ville. Lamizet écrit à ce propos qu' « *habiter la ville, s'y déplacer, la parcourir, c'est s'y trouver confronté à l'ensemble des informations qui s'y déploient, et qui constituent autant d'invitations à lire que d'invitations à parcourir. Les déplacements dans la ville, les parcours urbains, sont autant d'expériences de la lisibilité des informations* » (2003 : 314).

Du côté de la sociolinguistique urbaine, les différentes dynamiques concernant le processus de marquage et d'appropriation des espaces urbains servent généralement dans l'étude de la corrélation entre les faits linguistiques et les faits spatiaux. Autrement dit, il s'agit de s'intéresser à l'impact de l'hétérogénéité constitutive des pratiques linguistiques sur l'articulation des territoires de la ville. C'est le cas par exemple des différentes organisations territoriales du centre ville d'Alger ayant pour origine la diversité linguistique de l'environnement graphique.

L'hétérogénéité constitutive des pratiques spatio-linguistiques de nos informateurs nous laisse réfléchir qu'il est difficile voire impossible de croire à l'existence d'une représentation institutionnelle partagée et d'un espace dont l'appropriation est homogène. C'est ce constat que Bulot affirme quand il parle d'ensemble multipolaire pour désigner la diversité touchant les normes, les langues, les variétés et les espaces qui coexistent au sein de l'espace urbain « *les espaces ne sont pourtant ni homogènes ni parfaitement partagés par l'ensemble des locuteurs dans la mesure où les logiques d'appropriation et/d'assignation (Ripoll, 2006) ne le sont pas davantage* » (Bulot, 2006 : 229).

8-De l'arbitraire dans les désignations des lieux de ville

Nous avons signalé dans le chapitre précédent que les toponymes urbains sont choisis de façon arbitraire. Ce constat est important dans la mesure où il éclaire une partie de notre questionnement sur les stratégies de marquage et d'appropriations

qu'emploient les locuteurs algérois dans leurs pratiques spatiales quotidiennes. De plus, il semble pertinent de s'interroger sur la façon dont les aménageurs des espaces urbains conçoivent une organisation durable des espaces de ville au moyen de marqueurs linguistiques arbitraires. Cette interrogation est également intéressante en ce sens qu'elle répond en partie à notre questionnement sur les rapports existant entre l'hétérogénéité des langues et la ré/organisation des territoires urbains.

De prime abord, nous tenons à préciser que le caractère arbitraire concernant les toponymes urbains-dont font partie les odonymes qui constituent notre objet étude- est dû au fait que les noms attribués aux entités urbaines n'ont pas de liens sémantiques avec la référence. C'est ce qu'explique Roncayolo à propos des noms de rues. En effet, il écrit à ce propos que « *l'exemple des noms de rues en ville est, à cet égard, patent : qu'ils s'agissent de personnalités connues (et le nom de personnage est nécessairement arbitraire pour désigner un lieu) ou d'anciennes significations de références perdues dans l'histoire(...),il s'agit de signifiants dont le rapport à la référence est arbitraire et dont l'étymologie a besoin, pour être rationalisée, d'être renvoyée à un paradigme.* (1997 : 46). Cette affirmation nous pousse à réfléchir sur le rôle que peuvent occuper les dénominations arbitraires que sont les odonymes dans l'émergence d'une portée symbolique de l'espace urbain.

Pour donner sens aux toponymes urbains (odonymes et autres stratégies langagières), il semble nécessaire d'aller au-delà de leur caractère arbitraire. En d'autres termes, pour étudier par exemple le processus de marquage et d'appropriation de l'espace, c'est à la place qu'occupe le nom de lieu dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs qu'il faut accorder la plus grande importance. Du reste, ce sont les valeurs que les locuteurs attribuent aux dénominations des espaces urbains qui confèrent à ces dénominations toute leur portée symbolique. En d'autres termes, elles sont érigées en outils d'appropriation symbolique de la ville.

Du point de vue des pratiques spatio-linguistiques, les noms de lieux, analysées en tant que pratiques linguistiques ou/ et langagières, participent largement à l'édification de l'espace urbain comme espace sociale et symbolique. En effet,

« linguistiquement, la ville fonctionne comme une génératrice de compétences linguistiques : elle organise la production de la langue par rapport au fonctionnement social de la communauté, en ce que la langue, comme institution, vient se superposer, jusqu'à le dissimuler, au fonctionnement géographique du territoire urbain. » (Roncayolo, 1997 : 47). En d'autres termes, on ne peut nullement envisager l'étude des stratégies de marquage et d'appropriation de la ville qu'en considérant cette dernière comme une *matrice discursive* (Bulot, 2003).

9-L'espace urbain comme un continuum

L'observation des données qualitatives obtenues suite à l'enquête de terrain nous ont renseigné sur l'insécurité des pratiques spatio-linguistiques des locuteurs dans l'espace urbain algérois. Cette insécurité provient du fait que les locuteurs semblent n'accorder aucune signification ou/et valeur symbolique aux dénominations spatiales que sont les odonymes officiels. Des odonymes permettant à la fois l'appropriation de l'espace et l'organisation de ses territoires. C'est cette difficulté de marquage et d'appropriation des territoires urbains qu'explique l'informateur INF2C2 dans cet extrait d'entretien :

« *Q : et la plaque qui porte le nom de Henri Dunan/ est-ce une nouvelle ou une ancienne plaque ?*

INF2C2 : apparemment c'est une nouvelle plaque/ mais sa forme est celle d'une ancienne (bleu)/ c'est vrai une nouvelle plaque avec une forme ancienne

Q : vous ne savez pas donc qu'elle a remplacé le nom de la rue Mulhouse

INF2C2 : non non / je ne le savais pas/ vous savez : quand vous interrogez un algérois il est comme un poisson dans l'eau/ les algérois ont des repères/ par exemple des épiceries/ vous demandez un lieu, on vous répond à côté de tel ou tel magasin ou autre/ il se sert de leurs propres connaissances/ c'est tout. »

La spécificité des stratégies langagières employées par chaque locuteur dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace semble relever d'un processus d'individuation spatio-linguistique. En d'autres termes, l'espace urbain est envisagé comme un continuum dans lequel les lieux de ville s'organisent en fonction des valeurs que leur associent les locuteurs. C'est dans la sémiotique urbaine que ce fait spatio-linguistique trouve son explication. Lamizet écrit à ce propos que « *quand nous nous perdons ainsi dans la ville, celle-ci n'a plus de lieux, en ce que nous ne sommes même pas en mesure de segmenter l'espace urbain en lieux discontinus : l'espace de la ville est, dans ces conditions, un continuum que nous ne pouvons structurer par l'imposition de limites entre des lieux que nous pourrions reconnaître* » (2003 : 147)

10- Rôle de la mobilité spatiale dans l'emploi des langues

Nous avons montré dans les chapitres précédents que les pratiques spatio-linguistiques des locuteurs algérois sont marquées par la multiplicité des stratégies linguistiques ou/et langagières concernant le marquage et l'appropriation de l'espace. Ainsi, nous avons constaté l'usage des odonymes affichés et des traces mémorielles que sont les anciens noms de rues. Il convient maintenant de préciser que l'emploi des dénominations dépend de la nature des lieux à désigner et du destinataire. En effet, nous avons remarqué qu'un certain nombre de rues caractérisées par une forte mobilité spatiale sont désignées et appropriée de la même manière par tous les locuteurs. Le cas de la rue Hassiba Ben Bouali est à ce niveau très éclairant. En effet, nos informateurs ont tous employé le même toponyme –la nouvelle dénomination- pour décrire cette entité spatiale dans leurs pratiques langagières. L'ancien nom de cette rue- Sadi Carnot- n'a jamais été signalé contrairement à d'autres entités de la ville désignées au moyen de l'ancien ou/et du nouveau nom de rues. C'est ce qu'illustrent les propos des informateurs dans les extraits d'entretiens suivants :

Extrait N°1

« *Q* : quelle rue ?

INF6C2 : ici/ vous partez par le lycée Omar Racim/ la ruelle je connais pas/ Clausel c'est par là/ sinon vous allez descendre du côté de la rue Victor Hugo puis vous prenez la rue **Hassiba ben Bouali**/ »

Extrait N°2

« *INF7C2* : non/ je ne connais pas cette plaque/ cette plaque désigne la rue Victor Hugo

Q : c'est de quelle côté ?

INF7C2 : elle va de la rue Michelet jusqu'à la rue **Hassiba Hassiba**/ c'est une descente/ »

Extrait N°3

« *Q* : comment je dois faire maintenant pour aller à l'Hôpital Mustapha Pacha

INFC2 : il faut prendre la rue **Hassiba**/ »

Extrait N°4

« *Q* : et la seconde possibilité

INF3C2 : et si vous voulez prendre la rue **Hassiba**/ vous arrivez jusqu'au carrefour du Champ de manœuvre/ avant d'arriver aux arrêts de bus/ avant/ vous trouverez une pharmacie qui porte le nom de Mustapha Pacha/ l'hôpital est juste à côté/ »

Nous remarquons dans les deux premiers extraits d'entretiens que les informateurs, pour désigner deux entités spatiales ayant déjà de nouvelles dénominations, se sont servi des anciens noms de rues. En effet, la rue Clausel et la rue

Michelet ont été dé/rebaptisées après l'indépendance. Ce qui est important à signaler, c'est que la rue Hassiba marquée et appropriée par les informateurs au moyen de sa nouvelle dénomination désigne une entité spatiale très proche de la rue Clausel et Michelet. Ce fait spatio-linguistique nécessite un questionnement sur les facteurs spatiaux ou/ et linguistiques menant les locuteurs à marquer et s'appropriier différemment les espaces urbains.

D'un point de vue linguistique, il semble que l'appropriation différenciée des espaces de ville dépend principalement de la connaissance qu'ont les locuteurs des noms de lieux et de leur maîtrise des langues en présence dans l'environnement graphique. Ainsi, les pratiques spatiales visant le marquage et l'appropriation des lieux de ville varient en fonction des pratiques linguistiques ou/et langagières de chaque locuteur. C'est ce qu'explique en partie l'informateur INF4 C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« Q : quelles langues aimeriez-vous voir affichées dans le centre ville d'Alger? »

*INF4 C1 : je ne peux pas donner mon avis /ça dépend des **compétences de chacun/***

Q : c'est-à-dire

INF4 C1 : à mon avis, l'affichage doit se faire en français et en arabe/ parce qu'il y a des gens qui ont étudié en arabe et d'autres qui ont étudié en français/ et il y a aussi des personnes bilingues capables de lire les affiches dans les deux langues/ moi personnellement je ne peux jamais lire un affichage uniquement en arabe »

Du côté des pratiques spatiales, l'hétérogénéité concernant l'appropriation des lieux relève de la dimension identitaire inhérente à chaque espace urbain. En d'autres termes, les stratégies linguistiques/langagières d'appropriation des espaces s'inscrivent dans une logique identitaire partagée des différents acteurs de la communauté urbaine.

Ces logiques donnent lieu à des pratiques spatiales qui rendent compte de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques ou/et langagières dans les terrains urbains.

D'un point de vue opérationnel, nous pensons que la désignation/dénomination des espaces de ville dépend principalement de leur rôle dans la transmission de l'identité urbaine. Autrement dit, la pertinence de tel ou tel nom de lieu est déterminée par sa place dans les pratiques spatiales des locuteurs. Le cas des noms de rues figurant dans les extraits d'entretien sont à ce niveau très éclairant. A tout cela s'ajoute le fait que les différentes dynamiques d'appropriation participent de l'édification de ce que Lamizet appelle les lieux caractéristiques de la ville. Il écrit à ce propos que « *l'identité de la ville se fonde sur la circulation, la rencontre et l'échange, plutôt que sur la filiation et l'héritage. Dans ces conditions, les lieux de ville caractéristiques sont les lieux dans lesquels se conçoit et se transmet l'identité urbaine, et on peut les retrouver dans les lieux d'activité sociale (commerce, spectacle, médiation, communication)* » (Lamizet, 2004,137).

L'usage différencié des noms de lieux dans le processus de marquage confirme le caractère arbitraire de la toponymie urbaine. En effet, la pertinence des dénominations vient de l'importance que les locuteurs leur accordent dans leurs pratiques linguistiques et/ ou langagières. L'analyse des noms de lieux comme pratique langagière nous conduit à parler de la notion de capital linguistique (Bourdieu, 2006). En d'autres termes, l'étude des pratiques dénominatives comme pratiques langagières ne peut nullement être prise en compte par la notion de compétence au sens que lui donnent les linguistes. En revanche, la notion de capital linguistique rend compte de toutes les valeurs associées aux faits langagiers que constituent les stratégies de marquages et d'appropriation de l'espace urbain algérois.

Afin d'explicitier la majorité des enjeux inhérents au processus de marquage et d'appropriation des lieux de ville, il nous semble pertinent de prendre l'espace urbain comme marché linguistique⁴¹ (Bourdieu, 2006) dans lequel toutes les productions

⁴¹ Bourdieu écrit à ce propos « *il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un pris. La connaissance de la*

linguistiques et/ou langagières reçoivent une valeur spécifique. Une valeur qui détermine à la fois l'usage et la portée symbolique de ces productions. Le cas de la place de l'arabe-des toponymes écrits en arabe- dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs algérois constitue à ce niveau un exemple éclairant. En effet, ne faisant pas partie des pratiques spatio-langagières de nos informateurs, cette langue ne recouvre pas toute sa légitimité dans le marché linguistique qu'est l'espace urbain algérois. Bourdieu écrit à ce propos qu' : « *une compétence sans marché devient sans valeur ou, plus exactement, cesse d'être un capital linguistique pour devenir une simple compétence au sens des linguistes* » (2006 : 125).

L'idée du capital linguistique que développe Bourdieu nous semble également intéressante pour expliciter l'impact de la méconnaissance des noms de lieux sur les pratiques spatiales des locuteurs algérois. En effet, lors de l'enquête sociolinguistique, nous avons constaté que nos informateurs avaient du mal à localiser les toponymes rédigés en arabe uniquement dans leur environnement graphique. Nous pensons que la difficulté à situer les lieux vient du fait que la langue dans laquelle sont rédigés les toponymes ne fait pas partie du capital linguistique des locuteurs. Autrement dit, si l'on revient à la terminologie développée par Bourdieu, on comprend que les toponymes rédigés en arabe ne reçoivent pas leur(s) prix sur un marché caractérisé par l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et/ou langagières. Les propos des informateurs INF5C2 et INF4C1 illustrent ce point de vue.

Extrait N°1

« *Q : quelle forme de graphie adoptez-vous pour lire les noms de rues ?*

INF5C2 : c'est écrit en arabe et en Français/ je ne peux pas lire en arabe/ c'est difficile pour moi de lire en arabe/ »

Extrait N°2

seule compétence linguistique ne permet pas de prévoir ce que sera la valeur d'une performance linguistique sur un marché » (2006 : 123)

«Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?»

INF4 C1: les enseignes rédigées en arabe ne m'arrangent pas/ parce que moi j'ai 58 ans et je n'ai pas étudié l'arabe. Ce qui veut dire que je ne peux pas lire l'arabe/ j'aimerais bien que toute les enseignes soient rédigées en français / par exemple cette rue s'appelait dans le temps la rue Charres, moi je ne peux pas l'appeler autrement. Pour les magasins aussi je suis incapable de lire une affiche en arabe uniquement. »

Ce cas d'interdépendance entre la structure linguistique/langagière et la structure spatiale éclaire une partie de notre questionnement initial. En effet, notre postulat de départ était que l'usage des langues existant au sein de l'espace urbain algérois participe largement de l'organisation des territoires dans ce même espace.

Sur le plan spatial, nous pensons que la méconnaissance des toponymes unilingues arabes conduit inéluctablement à une méconnaissance des lieux qui leur correspondent. Nous avons constaté lors de l'enquête que les locuteurs arrivaient aisément à identifier les lieux qui correspondent aux toponymes bilingues et unilingues français. Par conséquent, la difficulté à identifier les lieux correspondant aux toponymes rédigés en arabe uniquement semble relever de ce qu'Henri Dorion appelle un processus de désémantisation (Dorion, 2002). Autrement dit, l'absence d'actions visant à valoriser le patrimoine toponymique en général et celui de langue arabe en particulier a créé un écart entre les dénominations institutionnelles-les toponymes officiels- et les stratégies dont les locuteurs se servent pour marquer et s'appropriier les espaces de ville. Dorion écrit à propos de l'importance à accorder à la réflexion toponymique qu' : « *une large diffusion de la toponymie significative doit prolonger l'activité créatrice des autorités toponymique mais aussi rendre accessible l'ensemble du trésor toponymique national et la charge de signification et de mémoire dont il est investi* » (2002a : 5).

11-Altérité dans le marquage et l'appropriation de l'espace

Nous avons montré précédemment que la connaissance et/ou l'usage des noms français des rues est considéré comme un signe permettant l'identification de la présence de l'Autre dans le centre ville d'Alger. Les locuteurs ont affirmé à ce sujet que l'emploi de ces noms dépend essentiellement de l'origine du destinataire ou plus précisément de sa compétence spatio-linguistique.

D'un autre côté, il existe une autre forme d'altérité concernant la répartition des langues dans l'espace. Une altérité qui le plus souvent donne lieu à une catégorisation des espaces conçus comme différemment marquées et appropriés par les locuteurs algérois. Ainsi, deux catégories d'espaces ont été signalées par les informateurs lors de l'enquête de terrain.

La première catégorie concerne ce que les locuteurs ont tendance à nommer les nouveaux quartiers. En effet, les informateurs opposent ces espaces perçus comme périphériques à un espace de référence à savoir le centre ville d'Alger. En matière de marquage linguistique, la forte présence de la langue arabe est un des principaux attributs que nos informateurs associent aux dits nouveaux quartiers. La présence du français ou du bilinguisme français/arabe est associée à des lieux dits historiques dans le centre ville d'Alger. Voici deux extraits d'entretiens illustrant ces deux points de vue :

Extrait n°1(nouveaux quartiers)

« Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger ?

*INF1 C1: au centre ville / oui/ le français est plus présent à Alger centre qu'à Bab Ezzouar ou Dely Brahim/ m'enfin euh/ les **nouveaux quartiers** utilisent plus l'arabe que le français/la présence massive du français au centre »*

Extrait n°2 (lieux historiques)

« *Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?* »

*INF15 C1 : tandis qu'il y a certains magasins à Didouche Mourad qui sont en français/ mais je suis partisan de ce qu'on appelle / excusez-moi / à ce que tous les magasins, les rues soient bilingues/pour que les gens puissent se reconnaître/et puis d'ailleurs, ce qui est anormal/ c'est qu'il y a euh des lieux **historiques** à Alger Centre/ certains qui ont un **aspect historique**/ c'est-à-dire je préconise qu'il ait des plaques bilingues / les gens peuvent se retrouver/ »*

La seconde catégorie concerne les quartiers dits populaires. Contrairement aux deux attributs précédemment cités, cet attribut n'a pas été clairement exprimé dans les différents moments de l'enquête sociolinguistique. Ce sont les lieux auxquels les locuteurs associent un certain usage linguistique et/ou langagier qui sous-tendent l'existence de pratiques spatio-linguistiques spécifiques aux quartiers dits populaires. Des pratiques révélatrices d'une tension conduisant à la hiérarchisation des espaces. C'est ce qu'illustrent les propos de l'informateur INF5C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« *Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?* »

INF5 C1 : euh! D'ici Bab Ezzouar ou Chéraga, je pense pas/si on change de wilaya peut-être/ eh ben moi j'ai vu des affiches rédigées en français et en arabe/ et dans quelques Daïras si on va du côté d'El Harach ou Beraki, tu trouves plus l'arabe que de français/ »

La hiérarchisation des lieux apparaît dans la façon dont l'informateur affirme la présence exclusive de l'arabe dans les quartiers dits populaires par opposition à d'autres quartiers ou agglomérations de la ville d'Alger. Pour confirmer l'attribut

populaire associé aux lieux en question, nous nous sommes référés au travail de Lounici sur les quartiers populaires d'Alger. En effet, dans son article portant sur la précarité et ségrégation socio-langagière (Lounici, 2006), l'auteur explique que ces quartiers sont marqués et appropriés en fonction de pratiques linguistiques/langagières dévalorisées/dévalorisantes. Elle écrit à propos du marquage langagier⁴² à El Harach que « *le quartier populaire est ainsi un territoire dans lequel les individus ont une façon spécifique, différente, négative de parler, comparée à la façon de parler des autres, et c'est cette façon de parler qui donne existence au groupe mais qui n'implique pas nécessairement un sentiment d'appartenance à ce groupe* » (Lounici, 2000 : 134).

Nous pensons par ailleurs que les différentes catégorisations sont à l'origine de plusieurs pratiques de marquage et d'appropriation des espaces de ville. Ces pratiques donnent lieu à une ségrégation⁴³ des relations sociales et des pratiques socio-langagières/linguistiques. Ainsi, à titre d'exemple, d'un point de vue spatio-langagier, le terme de « secteur » que Lounici qualifie de façon de parler pourrait être perçu comme un socionyme⁴⁴. Dit autrement, c'est une façon de marquer et de s'approprier les espaces de ville.

12-Stratégie(s) d'appropriation : entre marqueurs institutionnels et pratiques ordinaires

Les marqueurs institutionnels censés servir à la gestion des espaces urbains sont représentés généralement dans les odonymes. Ces derniers sont sujets en permanence à l'évaluation des locuteurs qui les emploient dans le marquage et l'appropriation des lieux de ville. Il existe par ailleurs un autre type d'évaluation d'ordre institutionnel qui se manifeste dans les différentes campagnes visant l'institution d'une mémoire urbaine idéologiquement

⁴² Nous rappelons ici que le marquage langagier ou linguistique correspond à des manières de parler associées à des espaces spécifiques et que le marquage signalétique, lui, renvoie à toute forme d'affichage qui permet à l'individu de s'orienter dans l'espace et de lui donner du sens.

⁴³ Bouziane écrit à ce propos que : « la ségrégation pourrait s'accommoder d'une organisation économique qui intègre l'ensemble des unités urbaines selon une certaine division du travail. Elle traduirait la structuration sociale qui trouve son origine dans la hiérarchisation des revenus (...) mais également dans les relations sociales » (1995 : 134).

⁴⁴ D'un point de vue sociolinguistique, le socionyme est une stratégie dénominative adoptée par un groupe sociale donné.

correcte. Les différents textes de loi ordonnant l'arabisation des odonymes constituent à ce niveau un exemple éclairant.

12-1-Usage des marqueurs et enjeux d'appropriation

Les éléments employés dans le marquage institutionnel sont sujets à un contrôle continu. Nous avons expliqué dans le chapitre précédent que les odonymes- élément essentiel dans la dénomination des lieux de ville- font l'objet d'un processus de normalisation⁴⁵. Du point de vue de sa composition, tout odonyme est constitué d'un élément générique et d'un élément spécifique. Dans le Glossaire de la Terminologie Toponymique élaboré par le GENUNG (Groupe d'Experts des Nations Unies pour la normalisation géographique), le générique désigne la partie d'un toponyme qui identifie de façon générale la nature de l'entité géographique dénommée. L'élément spécifique, lui, désigne la partie d'un toponyme qui identifie, personnalise de façon particulière l'entité géographique dénommée. Cette terminologie nous semble plus pratique pour les levées topographiques que pour les analyses linguistiques. Elle l'est en ce sens qu'elle ne permet pas de mettre en évidence la valeur que les usagers accordent aux deux parties de l'odonyme dans leurs pratiques spatio-linguistiques quotidiennes.

Dans les pratiques spatiales, les entités géographiques appropriées font généralement l'objet d'un processus dénommatif. Un processus dans lequel chaque lieu reçoit une dénomination significative qui le distingue des autres lieux. C'est ce que Depaule appelle un acte d'individualisation. Il écrit à ce propos que « *il est très courant qu'une voie, un quartier, un bâtiment...soient désignés au moyen d'une double spécification- un nom commun complété par un toponyme. Ce procédé lève deux ambiguïtés, en opérant une espèce de verrouillage. Par exemple le mot « rue », dans une situation où il existe d'autres voies que des rues (ce qui est le propre d'une ville), identifie une catégorie en la distinguant des boulevards, des impasses..., etc., dans le cas où existe, dans une agglomération, plus d'une rue(ce qui est aussi le propre d'une ville) le toponymes qui*

⁴⁵ La normalisation consiste au traitement d'un toponyme suivant un ensemble d'éléments normatifs donnés ; c'est l'établissement par une autorité toponymique reconnue d'un ensemble de règles et de critères normatifs applicables au traitement uniformisé de toponymes ; elle a essentiellement pour objectif de garantir l'univocité du toponyme, c'est-à-dire une manière unique d'écrire et de désigner un lieu.

lui est adjoint différencie une rue d'une autre en l'individualisant » (Depaule, 2001 : 229-230).

La définition de Depaule nous semble intéressante car elle permet de mettre en évidence les différents processus d'appropriation résultant de l'usage du nom commun et du toponyme. Il faut signaler également que cette définition est pertinente dans la mesure où elle montre le rôle des dénominations dans l'appropriation et/ou l'articulation des lieux de ville.

Dans les pratiques spatio-linguistiques/langagières des locuteurs, les odonymes, censés constituer ce qu'on pourrait appeler une compétence toponymique, donnent lieu à des actualisations/performances très diversifiées. Ce sont ces actualisations/performances qui déterminent la nature des stratégies de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

Du point de vue de l'usage fait de la double signification-un nom commun et un toponyme- évoquée par Depaule, on constate l'existence de deux stratégies d'appropriation dans les pratiques spatio-linguistiques les locuteurs algérois. La première stratégie résulte du fait que les informateurs n'emploient pas l'élément générique/le nom commun quand ils s'approprient et/ou décrivent les lieux dans leur espace urbain. Autrement dit, dans ce genre de pratiques spatio-linguistiques/langagières, seul le toponyme est susceptible d'attribuer toute sa signification à l'entité géographique nommée. Les propos des informateurs dans les deux extraits d'entretiens suivants illustrent ce fait :

Extrait N°1

« Q : je vais vous montrer maintenant des photos de plaque de noms de rues. Vous allez essayer de situer les rues et dire s'il s'agit d'anciens ou de nouveaux noms de rues

*INFC62 : ça c'est l'avenue Pasteur, c'est du côté du tunnel des facultés/ ça c'est Abdel Djalil Ta/je ne peux pas le lire/ **Ferhat Boussad**, il est là/ c'est **Meissonnier/ Ahmed Zabana**, c'est l'ancienne Place Hoche/ ces plaques datent des années soixante ou soixante dix/ »*

Extrait N°2

« *Q* : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF7C2 : elle va de la rue Michelet jusqu'à **Hassiba**/ c'est une descente/ »

Quand la communication est établie entre des locuteurs au moyen du seul toponyme, l'absence du nom commun/générique pourrait être considérée comme une ellipse que la rhétorique définit comme « *la suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude* » (Fontanier, 1968 : 305).

La seconde stratégie concerne l'emploi du seul élément générique (rue, boulevard, etc.) dans le processus d'appropriation de l'espace. En effet, nous avons remarqué lors de l'observation participante que nos informateurs emploient uniquement l'élément générique Boulevard pour nommer et/ou décrire un certain nombre de lieux. Nous citons à titre d'exemple Boulevard Amirouche et Boulevard Mohamed V. Une des interprétations de cette pratique spatio-linguistique serait peut être liée à la place importante que l'entité spatiale dénommée occupe dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs. En effet, « *le quartier, le faubourg..., une telle dénomination, lorsqu'elle est utilisée seule, peut avoir le statut d'un quasi toponyme, comme si l'effacement du toponyme proprement dit s'opérait au profit du nom commun qui serait, du coup, promu à un statut « supérieur »*. L'objet qu'elle désigne se trouve de la sorte mis en exergue(...) » (2001 : 230)

Du côté de la pratique, il s'avère que beaucoup de locuteurs accordent peu d'importance au(x) générique(s) employé(s) dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois. C'est pourquoi, nombreux sont les faux

génériques⁴⁶ qui apparaissent dans les discours topologiques de nos informateurs. Nous y voyons une sorte d'insécurité dans les pratiques spatio-langagières des informateurs. C'est le cas par exemple de l'informateur INF4C2 qui, dans le même extrait d'entretien, attribue deux éléments générique pour désigner une seule entité spatiale :

« INF4C2 : ça doit être une nouvelle plaque/Ferhat Boussad/ c'est la grande rue ex Meissonnier/ l'avenue Pasteur, c'est connu/ elle n'a pas changé de nom la rue Pasteur/ Pasteur est un grand homme/ c'est lui qui a créé le vaccin/ »

D'un point de vue sociolinguistique, nous pouvons signaler deux interprétations possibles aux différentes stratégies d'appropriation. La première interprétation est liée à la langue employée dans la mise en mots des catégories dénominatives dans le centre ville d'Alger. A titre d'exemple, lors des entretiens visant le recueil du discours épilinguistique et/ou topologique, aucun élément générique en langue arabe n'a été employé par nos informateurs. En effet, ces derniers ont décrit et/ou localisé les plaques odonymique en employant des éléments génériques tels que rue, boulevard et avenue.

La seconde piste d'interprétation des différentes stratégies d'appropriation est lié à la fois à un cumul d'éléments génériques désignant la même entité géographique et d'un problème de traduction de ces éléments. Nous prenons à titre d'exemple le Boulevard Mohamed V. On remarque, comme le montre la première image, que cette entité géographique porte l'élément générique *Avenue* rédigée en arabe. Cette même entité géographique porte l'élément générique *Boulevard*. Les deux types d'affichage odonymique figurent dans l'environnement graphique du centre ville d'Alger.

⁴⁶ Les faux génériques sont définis dans le Glossaire de la Terminologie Toponymique comme les éléments génériques qui n'indiquent pas le véritable type d'entité représenté par un élément géographique dénommé



Photo 13 : (Juillet 2009)



Photo 14 : (juillet 2009)

Du point de vue des pratiques spatio-linguistiques/langagières de nos informateurs, nous avons remarqué, lors des différentes étapes de l'enquête sociolinguistique, que l'élément générique Avenue n'a figuré dans les propos d'aucun informateur. C'est celui de Boulevard qui a été employé dans le marquage et l'appropriation de cette entité géographique. Nous pensons que cet emploi est dû à deux principales raisons. La première est liée au fait que la plaque portant l'élément générique Avenue est affichée dans la seule langue arabe dans une communauté où les locuteurs se servent le plus souvent de la langue française pour marquer et s'approprier les lieux de ville. La seconde raison s'explique par le fait que cette entité géographique a porté l'élément générique Boulevard du temps de la colonisation. L'usage des génériques s'inscrit donc dans la même logique de la trace (Ripoll, 2006) que nous avons évoquée à propos de l'emploi fait des anciens noms de rues dans le centre ville d'Alger.

« Q : et dans votre vie quotidienne/ vous employez les anciens noms avec quelle catégorie de locuteurs ?

INF4C2 : je les emploie généralement avec les algérois/ je vous donne un exemple/ vous avez **Boulevard Sait Saens**, actuellement c'est **Boulevard Mohamed V**/on connaissait les rues/ la rue Disly, elle est maintenant renommée/la rue Michelet maintenant c'est Didouche Mourad/parce qu'on s'est habitué à ce nom/ en étant jeune / on disant que c'étaient des rues très renommées/ »

D'un autre côté, la traduction des éléments génériques semble participer de la confusion qui caractérise les pratiques spatio-linguistique/langagières des locuteurs algérois. Ainsi, remarque-t-on, le même élément générique-rédigé en arabe-figurant sur les images 2 et 3 a donné lieu à deux éléments génériques en langue française, à savoir Rue et Avenue.



Photo 15 : (Juillet 2009)

12-2-Au-delà de l'odonymie : quelles stratégies d'appropriation

Ce qui est important à signaler à ce niveau d'analyse, c'est que l'individualisation des lieux dépend principalement de l'usage que les locuteurs

font des éléments qui constituent l'odonyme et de leurs pratiques spatiales quotidiennes. C'est là un point théorique dont la toponymie urbaine n'a pas tenu compte dans son approche théorique. Cette discipline ayant pour objet d'analyse les pratiques dénominatives explicites qui servent à l'individualisation des lieux. C'est donc la sociolinguistique urbaine, de par l'intérêt qu'elle accorde à la covariance entre langue et espace, que l'hétérogénéité des stratégies dénominatives trouve son explication. A ce propos, Bulot affirme « *qu'un toponyme urbain est très souvent un odonyme mais par ailleurs on devra constater qu'il est des toponymes qui n'ont pas (ou n'ont plus) allure d'odonyme. Dans les deux cas, il s'agit de pratiques dénominatives* » (2002 : 99).

Parmi les faits dénominatifs qui viennent s'ajouter à l'odonymie, nous retrouvons les choronymes. Il s'agit de décrire un lieu par ses caractéristiques physiques. C'est la cas par exemple du terme *montée* et *descente* employées par des locuteurs différents pour décrire la même entité spatiale. Voici les deux extraits d'entretiens qui illustrent ce fait spatio-langagier :

Extrait N°1

« *INF7C2 : non/ je ne connais pas cette plaque/ cette plaque désigne la rue Victor Hugo*

Q : c'est de quelle côté ?

*INF7C2 : elle va de la rue Michelet jusqu'à Hassiba/ c'est **une descente**/ »*

Extrait N°2

« *Q : cette rue par exemple Saliha Ouatiki/ vous la connaissez*

*INF3C2 : non non / ça c'est clair/ c'est la rue **Victor Hugo**/ voyez, vous allez vers la rue Hassiba/ à l'époque il y avait une pompe à essence/ c'est **la montée** d'à côté qui s'appelle avenue Victor Hugo. »*

De surcroît, il existe des stratégies d'appropriation qui procède d'une logique communautaire. On en cite à titre d'exemple celles de Houma qui apparaît dans les propos de certains informateurs. Ainsi, au-delà de son aspect historique⁴⁷, ce terme désigne « *un quartier urbain qui combine la double particularité d'un espace collectif et privé, le mot signifie à la fois garder son espace privé et s'insérer dans une identité commune créée par la sacralité de la relation* » (Bouaouina, 2007 : 1). Cette logique identitaire de l'usage des lieux nous intéresse dans la mesure où elle permet d'explicitier les facteurs qui déterminent le marquage et l'appropriation des lieux dans le centre ville d'Alger.

Pour notre part, nous pensons que la « houma » constitue un cadre communautaire dans lequel les pratiques spatio-linguistiques/langagières des locuteurs trouvent leur forme/force. L'usage des anciens noms de rues avec les gens qui s'identifient à la même « houma » est ici un exemple éclairant. C'est ce point de vue qu'illustrent les propos de l'informateur INF3C1 dans l'extrait d'entretien suivant :

« Q : dans vos pratiques vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues ?

INF3 C1 : moi généralement/ j'emploie les anciens noms avec "ouled l'houma" les fils du quartier parce que je sais qu'ils connaissent les anciens noms de rues/ tu comprends/ avec les étrangers / ceux qui viennent de l'extérieur d'Alger /je n'emploie jamais les anciens noms /ils comprennent pas / ils ne sont pas d'ici/ »

D'un autre côté, l'informateur INF3C1, en s'identifiant à une méthode de marquage spécifique, institue un cadre d'appropriation duquel il exclut tous les locuteurs qui n'appartiennent pas à l'espace communautaire de la « houma ». Ce sont ces facteurs assurant le partage d'un certain nombre de normes entre les membres de la communauté qui participent à l'édification de ce que Park appelle les « aires de ségrégation ».

⁴⁷ Noura Bouaouina explique à ce propos que la « houma » à l'époque ottomane désignait une pratique spatiale autonome « *la structure spatiale des espaces veut que chaque « houma » jouissent d'une relative autonomie ; sans sortir des limites de son cadre bâti, ses résidents y trouvent de quoi satisfaire leurs besoins spirituels et matériels au quotidien* » (2000 : 3).

Autrement dit, les stratégies d'appropriation que sont les noms français des rues instituent une sorte d'identification collective à un produit langagier ayant une forte valeur symbolique dans le marché linguistique communautaire qu'est la « houma ».

13-A nouveaux parlers, nouvelles stratégies d'appropriation

D'un point de vue sociolinguistique, la diversité des stratégies d'appropriation de l'espace urbain semble constituer un des axes importants en sociolinguistique urbaine. En effet, cette discipline « *pose la nécessité de problématiser l'urbanité (dans la mesure où il peut être insuffisant de considérer la ville comme un simple lieu de recueil de donnée) pour approcher plus systématiquement la diversité linguistique et langagière propre à toute communauté urbaine. L'idée fondamentale est de ne plus faire l'économie de comprendre et d'appréhender l'économie urbaine (Castells, 1981) pour envisager la spécificité des comportements langagiers* » (Bulot, 2004a : 111). Autrement dit, l'explication des faits d'appropriation doit passer nécessairement par l'analyse de la corrélation existant entre les pratiques spatiales et celles linguistiques et/ou langagières.

Dans le même sillage de cette conception des faits spatiolangagiers, nous avons mentionné dans le chapitre précédent que les parler dits de jeunes participe largement de l'émergence de nouvelles normes de gestion de l'espace urbain. Nous avons également essayé de démontrer dans l'article intitulé « *Rôle des parler (de) jeunes dans l'émergence de nouvelles stratégies discursives de marquage et d'appropriation des espaces urbains* » que les parlers urbains, quelque soit leur statut, sont souvent à l'origine de nouvelles visions/divisions des lieux de ville. Ces dynamiques spatio-langagières font l'objet de reconnaissance de la majorité des locuteurs dans le centre ville d'Alger. C'est ce qu'illustrent les propos de l'informateur INF14C1 dans cet extrait d'entretien :

« Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger ?

INF14 C1 : euh/ je vois que maintenant, c'est la même chose//c'est écrit en arabe et en français/mais il y a une certaine désorganisation dans le choix

*des plaques comme partout/ nous on emploie beaucoup le français //maintenant tout a changé/ tu vois actuellement la façon de parler a changé, donc tout change/tu vois/' avec **les jeunes**, vous voyez "chriki"(mon associé) et tout//beaucoup de choses ont changé avec ces **nouvelles façon de parler/** »*

De ce qui précède, il apparaît que l'analyse des rapports de détermination entre les usages linguistiques et les pratiques spatiales permet d'expliquer un certain nombre d'attitudes liées au processus de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois. Ainsi, l'ellipse de l'élément générique et l'émergence de stratégies discursives d'appropriation (houma, zniqa, etc) peuvent exprimer une attitude de catégorisation à l'égard des usages linguistiques et/ou administratifs officiels. L'analyse des données qualitatives illustrent parfaitement ce constat. En effet, aucun élément générique n'a été déclaré en langue arabe dans tous les entretiens qui ont constitué le protocole d'enquête sociolinguistique. Nous pouvons donc affirmer à la suite de Depaule qu' « *une telle attitude n'est pas éloignée de l'idée que les parlars « populaires » seraient de valeur, densité, rigueur ou richesse par rapport à la langue de registre soutenu, dont ils seraient des hypostases. On pourrait se demander si ce n'est pas l'usage de la langue « officielle », ou « administrante », qui apporte une surcharge en mettant les points sur les i, en ajoutant une précision, ou certains contextes qui incitent à une formulation souvent superflue* » (2001 : 230).

Synthèse du chapitre

L'analyse du discours épilinguistique et topologique recueilli révèle l'existence de plusieurs stratégies d'appropriation des lieux de ville. A signaler que ces stratégies ne s'inscrivent pas dans un cadre institutionnel. En effet, elles sont adoptées par les informateurs et adaptées aux compétences socio-spatio-langagières des destinataires usagers des espaces. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les différentes stratégies discursives dont les locuteurs algérois se servent pour marquer et s'approprier les lieux de ville. La « houma » comme stratégie discursive constitue à ce niveau un exemple éclairant.

D'un autre côté, dans un espace caractérisé par la pluralité des langues, l'altérité constitue un des éléments qui déterminent les pratiques spatio-langagières des locuteurs. En effet, nous avons montré que nos informateurs décrivent les lieux de ville en tenant compte de l'aspect altéritaire que revêtent leurs stratégies d'appropriation.

D'un point de vue sociolinguistique, il s'avère que la naissance de nouveaux parlers induit inéluctablement l'émergence de nouvelles stratégies de marquage et d'appropriation des lieux de ville. Les stratégies discursives et les attitudes linguistiques et/langagières concernant les parlers dit de jeunes illustrent ce point de vue.

Conclusion générale

Loin d'être exhaustive, notre présente étude doit être perçue comme un défrichage du terrain urbain algérois. Elle l'est en ce sens qu'elle propose une approche inédite du processus de marquage et d'appropriation des lieux dans l'espace urbain. De plus, outre son appareil conceptuel interdisciplinaire, cette approche s'est basée sur un dispositif méthodologique rigoureux qui a permis de saisir les faits spatio-langagiers dans leur portée multidimensionnelle.

Notre problématisation du terrain urbain algérois s'est articulée autour de deux axes de réflexion qui ont sous-tendu les deux parties consacrées à l'analyse des données. La première question s'inscrit dans une optique de découverte des différents codes linguistiques dont les locuteurs algérois se servent pour marquer les lieux de ville. Elle était formulée ainsi : comment se fait le marquage et l'appropriation des lieux dans le centre ville d'Alger ? Les éléments de réponse issus de l'analyse du discours épilinguistique des informateurs avaient trait principalement à la place qu'occupent les langues en présence dans les pratiques spatio-linguistiques/langagières quotidiennes des locuteurs.

L'analyse des données a révélé que, quoique réparties de façon inégale, les langues en présence sont investies de valeurs symboliques, identitaires et mémorielles. En effet, ce sont les attitudes des locuteurs qui déterminent l'usage fait de telle ou telle langue dans l'espace urbain algérois.

La seconde question avait trait aux rapports existant entre les structures linguistiques et les structures spatiales dans les pratiques spatio-linguistiques/langagières de nos informateurs. Nous l'avions ainsi formulée : existe-t-il une corrélation entre la pratique des langues employées dans le processus de marquage et d'appropriation de l'espace algérois et la structure socio-spatiale de ce même espace ? autrement dit, le choix des langues en présence et leur(s) usage(s) par les locuteurs participe-t-il ou non à l'organisation des lieux de ville dans l'espace urbain algérois. Les éléments d'explication que nous avons obtenus suite à l'enquête de terrain sont fort divers. En premier lieu, il s'est avéré que les problèmes liés à l'aménagement linguistique de l'espace urbain algérois se trouvent à l'origine de

plusieurs dysfonctionnements dans le processus de marquage et d'appropriation des lieux.

Notre analyse a montré que les problèmes de normalisation et de traduction des différents noms génériques et spécifiques constituant les odonymes déterminent en grande partie la nature des stratégies de marquage et d'appropriation.

En second lieu, il apparaît que l'emploi inégal des différentes langues en présence dans l'environnement graphique algérois favorise la mise en place d'une appropriation différenciée des lieux de ville. A titre d'exemple, l'usage de la langue française a fini par mettre en place un type d'appropriation se basant sur les noms français des rues. Du point de vue des pratiques spatiales, ce type d'appropriation a permis aux locuteurs non seulement de s'identifier à un espace donné mais aussi de se démarquer des locuteurs d'autres communautés urbaines.

Pour expliquer davantage les éléments de réponse liés aux liens de détermination entre la structure linguistique et la structure spatiale, nous citons le cas de la superposition des dénominations. En effet, les interventions politiques ayant pour but le choix des langues affichées et les noms de lieux affichés n'ont pas réussi à imposer un type de marquage commun à tous les lieux dans le même espace urbain. C'est de là qu'émergent les différentes stratégies d'appropriation des lieux et les diverses confusions qui leur sont associées. Le cas de l'homonymie constitue à ce niveau un exemple éclairant.

Notre étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace urbain algérois est une recherche de terrain dont la finalité est l'intervention sur les réalités socio-spatio-linguistiques/langagières observées. Pour ce faire, le dispositif méthodologique a contenu plusieurs techniques permettant le recueil de données authentiques. Conçue dans un cadre interventionniste, cette recherche sur les langues et les espaces s'inscrit dans le cadre d'un développement durable urbain et linguistique. Un cadre dont les *« recherches s'inscrivent dans une temporalité autre que celle de la recherche fondamentale (même celle sensible à la demande sociale) et doivent être en lien avec des diagnostics territoriaux faits par les collectivités locales et des actions de terrain*

visant à agir sur les représentations sociolinguistiques ; elles relèvent d'un nouveau type d'intervention sociolinguistique » (Bulot, 2008 : 5).

Les perspectives d'intervention qui nous ont été suggérées par l'analyse du discours épilinguistique et topologique sont très nombreuses. Nous en citerons ici celles qui permettent d'intervenir efficacement sur les pratiques spatio-linguistiques/langagières des usagers de l'espace urbain algérois.

Nous pensons que la première voie d'intervention est liée à l'aspect matériel des plaques odonymiques. En effet, les autorités concernées doivent œuvrer à l'unification des critères d'affichage. Ceci permet une meilleure visibilité des différents marqueurs spatiaux. De plus, l'unification de la couleur des plaques permet de régler en partie le problème de la superposition des dénominations en éliminant la coexistence de deux types de marquage servant à l'appropriation du même espace urbain.

Sur le plan linguistique, l'analyse des attitudes linguistiques et/ou langagières des informateurs a mis en évidence l'écart existant entre la conception officielle des langues en présence et les pratiques langagières effectives des locuteurs algérois. Un écart qui invite à la mise en place d'une nouvelle conception qui rend compte des réalités des pratiques sur le terrain. En ce qui concerne le centre ville d'Alger, les autorités chargées de l'aménagement de l'espace doivent élaborer un marquage qui tient compte du plurilinguisme inhérent à l'espace urbain algérois. De plus, valoriser/dévaloriser telle ou telle langue de façon irréfléchie ne ferait qu'augmenter le nombre de confusion dans le marquage et l'appropriation des lieux de ville.

D'un autre côté, il s'est avéré, lors de l'analyse des discours de nos informateurs, que la méconnaissance de la personnalité affichée conduit inéluctablement à une identification/localisation erronées de l'entité spatiale que le nom de cette personnalité désigne. A cet effet, il semble donc nécessaire d'afficher des plaques odonymiques avec des informations biographiques pour faciliter l'ancrage des dénominations des lieux de ville. A rappeler que ces dénominations sont arbitraires car il n'existe aucun lien logique entre l'odonyme et l'entité spatiale qu'il désigne. De

plus, cette façon de marquer permet de mettre en valeur le patrimoine toponymique de l'espace urbain algérois.

Nous avons remarqué que la majorité des phénomènes d'insécurité spatio-linguistique/langagières sont dus à l'absence de communication entre les agents chargés de l'aménagement des espaces et les locuteurs usagers de ses même espaces. En effet, nos informateurs n'ont jamais été informés des changements concernant les dénominations des lieux dans l'espace urbain algérois. C'est ce qui a donné lieu à l'attribution des noms différents à la même entité spatiale. La seule voie d'intervention semble être l'obligation d'informer les locuteurs de toutes les modifications linguistiques et/ou matérielles ayant trait au marquage des lieux de ville. L'exemple de l'émission « chronique de toponymie » qui fait partie des programmes de la radio Canada illustre parfaitement d'intervention exigée dans ce genre de situations. En effet, cette émission permet entre autres aux chercheurs de la commission de toponymie d'informer les acteurs sociaux de toutes les actions visant à améliorer leurs pratiques spatio-langagières.

D'un point de vue opérationnel, cette façon d'intervenir qui passe par des instances médiatiques telles que la radio et la télévision pourrait s'effectuer par la création de points d'information dans l'espace urbain algérois. Ces points doivent assurer l'information et/ou l'orientation en fonction de la diversité des compétences linguistiques et/ou langagières des usagers de l'espace. Ils doivent également tenir compte des stratégies de marquage et d'appropriation résultant de l'introduction de nouveaux moyens de transport (métro, trame) dans l'espace urbain algérois. En effet, au moment où nous finalisons ce travail, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'établissements publics ou privés rajoutent à leur adresse le nom d'une station de tramway ou le numéro d'une ligne de métro. Il convient à ce niveau de s'interroger sur le sort des pratiques spatiales institutionnelles dans une communauté caractérisée par l'émergence perpétuelle de stratégies de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

Au final, nous pensons que l'intervention efficace doit nécessairement passer par l'espace scolaire. En effet, nombreux sont les pays qui ont réalisé d'intéressantes

expériences de familiarisation avec les réalités toponymiques en milieu scolaire « *la conscientisation du public à l'importance du patrimoine toponymique est une entreprise de longue haleine qu'il est opportun d'amorcer auprès de la jeune population* » (Dorion, 2000a : 5). D'un point de vue sociolinguistique, il semble que l'enseignement de la toponymie permet d'instituer une culture urbaine qui donne sa place à chacune des langues en présence dans l'espace urbain.

Les perspectives d'intervention précédemment développées constituent des axes de réflexion auxquels nous comptons consacrer une partie de nos recherches post doctorales.

Bibliographie

ABRIC J-C., 1994, « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans Abric J-C, 1994, *Pratiques sociales et représentations*, PUF, 11-36.

ACHARD P., 1993, *Sociologie du langage*, Presse universitaire de France, « Que sais-je ? », Paris, 128 pages.

ANGELINA E., MORILLON A., « Usages et apports de la photographie dans la conduite d'entretien sur l'histoire et la mémoire de l'immigration », dans *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique. Norme(s) et identité(s) en rupture. Migrations, plurilinguisme et ségrégation dans l'espace urbain N°1*, L'Harmattan, Paris, 53-76.

ASSELAH-RAHAL S., 2004, *Plurilinguisme et migration*, l'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 264 pages.

ATOUI B., 2000a, « Les écritures sur une carte », dans *Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5*, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 3-7.

ATOUI B., 2000b, « Toponymie et colonisation française en Algérie », dans *Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5*, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 3-7.

ATOUI B., 2005, « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? », dans Benramdane F., et Atoui B., *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Ed CRASC, Oran, 23-52.

ATOUI B., BeNRAMDANE F., 2005, « Mondialisation et normalisation des toponymes et des écritures : le cas de l'Algérie » dans Benramdane F., et Atoui B., *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Ed CRASC, Oran, 187-197.

BARBERIS J-M et MANES GALLO M-C, (Dir.), 2007, *Parcours dans la ville. Description d'itinéraires piétons*, L'Harmattan (Collection *Espaces Discursifs*), Paris, 312 pages.

BENRABAH M., 1999, *Langues et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, 348 pages.

BENRAMDANE F., « Toponymie algérienne : transcription latine, passif historique et question de normalisation », dans Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 24-30.

BILLIEZ J., Cadi L., 2000, « Le français écrit dans l'espace public algérien : un développement paradoxal », dans Dumont P., et Santodomingo C., *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche sociolinguistique*, AUPELF-UREF, 229-234.

BILLY P-H, 2001, « Essai de typologie historique des désignations odonymiques », dans *La toponymie urbaine. Significations et enjeux* Bouvier J-C et Guillon J-M(DRS), L'Harmattan, Paris, 17-40.

BLANCHET P., 2002, *La linguistique de terrain- méthodes et théories--Une approches ethnosociolinguistique*, Presse Universitaire de Rennes, 145 pages.

BLANCHET P., GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Ed Nathan, Paris, 128 pages.

BOUAOUINA N., 2007, « Alger à travers sa "houma": Formation et déformation des espaces communautaires de quartier » dans *Esprit critique*, vol. 10, n°1, 1-15.

BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris, 426 pages.

BOURDIEU P., 2006, *Questions de sociologie*, Ed de Minuit Coll Reprises, Lonrai, France, 277 pages.

BOUSSIGA A., « Le rôle des parlers (de) jeunes dans l'émergence de nouvelles stratégies discursives de marquage et d'appropriation des espaces urbains », dans Bulot T., Feussi V., (Dir.), 2012, Normes, urbanité et émergences plurilingues (Parlers (de) jeunes francophones), l'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 135-146.

BOUVIER J-C, GUILLON J-M, 2001, « Introduction », dans *La toponymie urbaine. Significations et enjeux* Bouvier J-C et Guillon J-M(DRS), L'Harmattan, Paris, 9-14.

BOUZIANE S., 1995, « Les quartiers de la ségrégation en Algérie continuité ou rupture ? », dans *Les quartiers de la ségrégation : Tiers-Monde ou Quart-Monde ?*, Ed. Karthala, Paris, 243-252.

BOYER H., 1991, *Langues en conflits*, L'Harmattan, Paris, 274 pages.

BOYER H., 2002, « Sociolinguistique : faire *corpus* de toute(s) voix ? », *Mots. Les langages du politique* [Enligne], 69 | mis en ligne le 14 mai 2008. URL : <http://mots.revues.org/10553>

BOYER H., 2003, *De l'autre côté du discours (Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires)*, L'Harmattan, Paris, 124 pages.

BULOT T., 2001a, « La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre-ville », dans *Cahier de l'institut linguistique de Louvain 27(1-2)*, Peeter verlay, Louvain La neuve, 35.42

BULOT T., 2001b, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Sociolinguistique : image urbaine et*

sociales), *Cahier Sociolinguistique* » 6 Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-11.

BULOT T., 2002, « La double articulation de la spatialité « espace urbanisé » et « lieu de ville » en sociolinguistique », dans *Marges Linguistiques* 3, M.LMS. Editeurs, // [www.marges-linguistiques .Com](http://www.marges-linguistiques.com), Saint-chamas, 91-105

BULOT T., 2003a, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Cahiers de Sociolinguistique et Presses Universitaires de Rennes* 2, Rennes, 99-110.

BULOT T., 2004a, « Les frontières et les territoires intra-urbains : évaluations et discours épi linguistiques », dans *Le citta plurilingui . Lingui et culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual Cities. Prespectives and insight on languages and cultures in urban areas*, Forum Editore Universitaria Udinese SRL, UDINE, 110-125..

BULOT T., 2004b, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique . Questionnement sur l'urbanité langagière », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-148.

BULOT T., 2005, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », dans *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville (configurations et enjeux sociolinguistiques)*, Revue de l'Université de Moncton Vol 36 / n°1, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-brunswick / Canada), 219-255.

BULOT T., 2006, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », dans *French Language studies* Vol16/3, Cambridge Université Press, Cambridge, 305-333.

BULOT T., 2007, « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique », dans *Les codes de la ville .Cultures, langues et formes d'expressions urbaines*, L'Harmattan, Paris, 15-33.

BULOT T., 2008a, « Normes et identités en rupture : la fragmentation des espaces », dans *Mehrsprachigkeit in frankophonen Raumen*, Martin Meidenbauer Verlag, Munchen, 11-25.

BULOT T., 2008b, « Langues et espaces (Normes identitaires et urbanisation) », dans *Cahiers de sociolinguistique* 13, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-14

BULOT T., 2008c, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique » mis en ligne en mai 2008 sur www.lrdb.fr, La Réunion, mis en ligne en mai 2008/7 pages au format PDF

BULOT T., 2009, « La territorialisation sociolinguistique de la migration (Propositions pour modéliser la discrimination des espaces en contexte plurilingue) », dans *Formes et normes sociolinguistiques (Ségrégations et discriminations urbaines)*, l'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 15-28.

BULOT T., 2011, « Sociolinguistique urbaine, Linguistic Landscape Studies et scripturalité : entre convergence(s) et divergence(s) », dans *Cahier de Linguistique* 37/1, EME, Cortil-Wodon, 5-15.

BULOT T (Dir) et BAUVOIS C., 2002, *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, Marges linguistiques 3, Marges linguistiques, Saint-Chamas, 173 pages.

BULOT T., BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 7-12.

BULOT T., BLANCHET P., 2011, *Dynamique de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, www.sociolinguistique.fr

BULOT T., FEUSSI V. (Dir.), 2012, *Normes, urbanités et émergences plurilingues (Parlers (de) jeunes francophones)*, L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 264 pages.

BULOT T., LEDEGEN G., 2008, « Langues et espaces (Normes identitaires et urbanisation) », dans *Cahiers de Sociolinguistiques (Nouvelle Série)* 13, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-14.

BULOT T., MESSAOUDI L., 2003, « Introduction : la ville représentée ou l'entité urbaine », dans *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*, Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, 5-11.

BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, L'Harmattan, Paris, 19-34.

BULOT T., VESCHAMBRE V., 2006, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans *Penser et faire la géographie sociale (Contributions à une épistémologie de la géographie sociale)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 305-324.

BULOT T., VESCHAMBRE V., 2006, « Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? », dans *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 7-14.

CALVET L.-J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Ed, Payot. Paris, 294 pages.

CALVET L.J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 308 pages.

CALVET L-J., 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville », dans *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville (configurations et enjeux sociolinguistiques)*, Revue de l'Université de Moncton Vol 36 / n°1, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-brunswick / Canada), 9-30.

CICHON P., KREMnitz G., 1996, « Les situations de plurilinguisme », dans *Boyer H., Sociolinguistique. Territoires et objets*, Ed. Delachaux et Niesthé, 115-146.

COLETTE CAUVIN, 1999, « Pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », *Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne]*, Politique, Culture, Représentations, document 72, mis en ligne le 27 janvier 1999. URL : <http://www.cybergeo.eu/index5043>.

DAOUST D., MAURAI J., 1987, L'aménagement linguistique » dans *Politique et aménagement linguistique* », Conseil de la langue française, Québec, 5-46.

DEPAULE J-CH, 2001, « Passage aux toponymes », dans *La toponymie urbaine. Significations et enjeux* Bouvier J-C et Guillon J-M(DRS), L'Harmattan, Paris, 229-237.

DORIER –APPRIL, VAN DEN AVENNE, 1999, « Usage toponymique et pratiques de l'espace urbain à Mopti(Mali). La toponymie entre linguistique et géographie », dans *lieux de ville et territoires (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, Volume 2, L'Harmattan, Paris, 55-72.

DORION, H., 2000a, « Toponymie, normalisation et culture », dans *Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5*, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 3-7.

DORION H., 2000b, « L'apport de la recherche onomastique à la recherche des noms géographiques », dans *Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5*, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 19-24.

FONTANIER P., 1968, *Les figures du discours*, nle éd, Flammarion, Paris, 249 pages.

DUMONT M., 1998, *Les enseignes de Dakar, un essai de sociolinguistique africaine*, L'Harmattan, Paris, 154 pages.

Gasquet-Cyrus M., 2002, « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », dans *Marges Linguistiques numéro 3*, M.LMS. Editeurs, // www.marges-linguistiques.com, 13250 Saint-chamas, 54-71.

GONAC'H J., 2007, « Pratique de redénomination des rues à Vitrolles » dans *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Presse Sorbonne Nouvelle, 235 pages.

GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, EDGP. Maisonnier et Larose , Paris, 214 pages.

GUENIER N., 1997, « Représentations linguistiques », dans *Sociolinguistique. Concept de base*, Sprimont, Mardaga, 246-252.

LEVY J., LUSSAULT M., (Dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1034 pages.

KLEIN H. (1937/2003), SOUIDI D. (Ed), *Feuillets d'El-Djazair*, Comité du vieil Alger, Blida, Editions du Tell.

LAMIZET B., 2003, « Identité et territoires urbains. La ville, espace de communication », dans *Sociolinguistique urbaine, frontières et territoires*, Proximités, E.M.E, Cortil-Woton, 303-333.

LAMIZET B., 1992, *Les lieux de la communication*, Pierre Mardaga, 347 pages.

LEDEGEN G., BULOT t. (Dir.), 2008, Normes identitaires et urbanisation (des catégories discursives et des villes), Cahiers de sociolinguistique 13, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 167 pages

LOUNICI A., « Précarité et ségrégation socio-langagière. Discours et fractures sociales dans l'espace urbain algérois », dans T. Bulot et V. Veschambre (Dir.) *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris, L'Harmattan, Espaces Discursifs, 123-142.

LUCCI V., 1998, « Présentation », dans Lucci V., (DIR.) et Alii 1998, *Des écrits dans la ville*, L'Harmattan, Paris, 15-21.

LUCCI V., (DIR.) et Alii 1998, *Des écrits dans la ville*, L'Harmattan, Paris, 310 pages.

LUCCI V., SAUTO J-P., 2000, « Lire dans l'espace urbain : les paradoxes des enseignes commerciales », dans *Langage et société* n°96, 29-44.

MANESSY G., 1990, « Mode de structuration des parlers urbains » dans E.Gouaini et N. Thiam(dir), *Des langues et des villes*, Paris, Didier-Erudition, 7-27.

MAY DU, M-M., « Photographier les paysages sociaux urbains. Itinéraires visuels dans la ville », *Ethnographiques.org*. [Http //www.ethnographiques.org/2008/ Du, Meyer](http://www.ethnographiques.org/2008/Du_Meyer).

MEFIDENE T., 2006, « Espace, langage et représentations dans la ville d'Alger », dans *Mots, traces et marques (Dimension sociale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris, L'harmattan, 143-155.

MOISE C., 2003, « Des configurations urbaines à la circulation des langues ...ou...les langues peuvent-elles dire la ville ? », dans *Sociolinguistique urbaine, frontières et territoires*, Proximités, E.M.E, Cortil- Woton, 55-81

MOISE C., 2002, « Pour quelle sociolinguistique urbaine » dans *Pratique langagière urbaine, enjeux identitaires, enjeux cognitifs, ville, Ecole*, Intégration n° 130, 75-86.

MONDADA, L., 2000, « Linguistique et paroles urbaines » dans *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans les textes*, Paris, Anthropos, 58-84.

NISSABOURI A., 2006, « Toponymes maghrébins. De l'enracinement à l'internalisation », dans Cahier de sociolinguistique N° 11 *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques* sous la direction de Francis Manzano, PU de Rennes, 117-143.

OURAMDANE N., 1986, « La coexistence de deux langues », dans *Parcours Maghrébins/Communication*, 14-16.

QUEMENEUR J., 1963, Liste des communes d'Algérie. *Cahier nord-africains* N°99

RAOULX B., CHOURIO G., 2006, « Photographier les écrits-icônes urbains. La photographie comme méthode de recherche appliquée à l'exemple du marché de Las playistas de Maracaibo (venezuela) », dans *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 63-97.

RIPOLL F., 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 15-36.

RONCAYOLO M., 1997, « Pour une culture urbaine. Entretien avec Pascal Sanson », dans Lamizet B., et Sanson P., *Les langages de la ville*, Marseille, Parenthèses (Coll. « Eupalinos »), 187 pages.

SIBLOT P., 2006, « La bataille des noms de rues d'Alger. Discours et idéologie d'une toponymie coloniale », dans Cahier de sociolinguistique N° 11 *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques* sous la direction de Francis Manzano, PU de Rennes, 145-174.

TALEB-IBRAHIMI K., 2001, « Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie ou la difficile transition de l'unanimisme à la prise en compte du plurilinguisme. », dans Bouguerni M., et Kadri A., *Mondialisation et enjeux linguistiques. Quelles langues pour le marché du travail en Algérie*, Alger, CREAD (Ed.), 85-91.

TALEB- IBRAHIMI K., 1997, *Les Algériens et leur(s) langue(s)* Ed Elhikma, Alger, 328 pages.

TEMIM D., 2007, « Nomination et représentation des langues en Algérie », dans *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, 19-36.

TSOFACK J-B., 2008, « (Re) produire, marquer et (s') approprier des « lieux (publics) de ville » par les mots ou comment les murs (dé)font les langues à Dschang », dans *Codersia 12*, Yaoundé, Cameroun, 2-25.

VESCAMBRE V., 2004, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », dans *ESO Travaux et documents de l'UMR 6590*, N° 21,73-77.

Table des matières

<u>Introduction générale : demande sociale et genèse de l'objet de recherche</u>	03
<u>Partie I : cadrage disciplinaire et méthodologique</u>	10
<u>Chapitre 1 : éléments de cadrage conceptuel</u>	11
Introduction.....	12
1-Cadre théorique.....	13
2- Les différentes tendances en sociolinguistique urbaine.....	15
3-De l'espace comme produit social et linguistique à l'entité urbaine.....	18
4-L'espace en sociolinguistique urbaine : éléments de cadrage théorique.....	21
5- De la sociolinguistique et de son intérêt pour l'écrit.....	24
5-1-Des écrits de la ville au marquage signalétique de l'espace: un déplacement théorique en sociolinguistique.....	26
6-Le marquage signalétique de l'espace : une construction interdisciplinaire...	27
6-1-Les différents types de marquage de l'espace.....	28
6-2- Marquage de l'espace et parlers (de) jeunes en milieu urbain : considération théoriques	29
7-Appropriation de l'espace.....	30
8-Marquage et l'appropriation comme mise en mots de l'espace.....	32
9-Attitudes et représentations.....	32
10-Discours épilinguistique et discours topologique.....	34
11-Identité et mémoire en sociolinguistique urbaine.....	35
11-1- La notion d'identité.....	37
12-La mémoire en sociolinguistique urbaine.....	37
13-1-Eléments de cadrage conceptuel.....	39
14-Diglossie et insécurité linguistique.....	42
14-1- La diglossie.....	42
14-2- Mise au point théorique.....	42
14-3-De la diglossie à la minoration.....	43
15-Insécurité linguistique.....	44

16-Mobilité spatio-linguistique et marquage signalétique de l'espace.....	45
17-Marquage de l'espace et territorialisation : éléments de cadrage conceptuel.....	46
18-Marquage de l'espace et intervention sociolinguistique	47
19-Usage de la photographie en sociolinguistique : à une pratique réflexive...	49
19-1-La photographie en sociolinguistique générale : une analyse sémiologique.....	49
19-2-La photographie en sociolinguistique urbaine : une pratique réflexive....	50
Synthèse du chapitre.....	52
<i>Chapitre 2 : considérations méthodologiques</i>	53
Introduction.....	54
1-La sociolinguistique urbaine : d'une réorientation théorique à une réorientation méthodologique.....	54
1-1-L'approche hypothético-déductive.....	55
1-2-L'approche empirico-inductive.....	56
2- Présentation et choix du site.....	58
3- Recueil du corpus: techniques et conditions.....	59
3-1-Les techniques.....	59
3-2-L'entretien.....	60
3-3-Choix de la langue et contrat énonciatif: l'inévitable négociation.....	61
3-4- L'échantillonnage.....	62
4- Questions et objectifs.....	63
4-1-Le questionnaire.....	63
4-2- Echantillonnage.....	64
4-3-Questions et objectifs.....	65
4-3-1-Corpus 1 : marquage signalétique et plurilinguisme.....	65
4-3-2-Corpus 2 : marquage signalétique et appropriation de l'espace urbain algérois.....	71
4-3-2-1-Usage de la cartographie et de la description d'itinéraire.....	72
4-3-2-2-La photographie.....	73
5-Canevas de l'entretien.....	79

6-Méthodologie d'analyse.....	81
7-La transcription du corpus.....	82
Synthèse du chapitre.....	83
<u>Partie II : Marquage de l'espace urbain algérois : usage(s) et représentations</u>	84
<u>Chapitre 3 : répartition des langues dans l'environnement graphique : tendances d'usage</u>	85
Introduction.....	86
1-Rôle et importance du marquage signalétique dans l'environnement linguistique.....	87
2-Conscience et re/connaissance de l'hétérogénéité linguistique dans le marquage de l'espace	87
3- Les langues en présence dans l'environnement graphique.....	89
3-1- Statut(s) des langues en présence.....	94
3-2- Marquage signalétique et processus diglossique.....	98
4- Mémoire et appropriation de l'espace.....	100
5-Marque-t-on l'espace à travers les seules langues affichées ?.....	101
6-Pratiques linguistiques des locuteurs dits jeunes et marquage(s) de l'espace.....	103
7-Enjeu identitaire et appropriation de l'espace urbain.....	108
7-1-Enjeu(x) identitaire(s) et mémoriel(s) et discours politique.....	113
Synthèse du chapitre.....	115
<u>Chapitre 4 : marquage de l'espace et compétence plurilingue : attitudes et représentations</u>	117
Introduction.....	118
1-Quelle(s) langue(s) pour quel(s) espace(s).....	118
2-L'affichage des langues : tendances générales.....	118
3-Choix et attitudes liés à l'affichage monolingue arabe.....	120
3-1-Attitudes et représentations face à l'affichage monolingue français.....	124
3-2-Affichage bilingue arabe/ français : usage(s) et représentations.....	127
3-3- Les enseignes bilingues.....	129

4- Marquage de l'espace et la variable « âge ».....	134
5- Le marquage signalétique plurilingue : attitudes et évaluations.....	135
5-1-Du marquage plurilingue comme représentation partagée.....	137
6-Affichage de langues et insécurité spatio-linguistique.....	138
7-Marquage de l'espace et typologie normative.....	139
7-1-Les normes objectives	139
7-2-Les normes descriptives	140
7-3-Les normes prescriptives	140
7-4-Les normes subjectives (ou évaluatives).....	141
7-5-Les normes fantasmées	141
Synthèse du chapitre.....	143
<i><u>Partie III : espace urbain : entre marquage(s) institutionnel(s) et pratique(s)</u></i>	
<i><u>d'appropriation</u></i>	144
<i><u>Chapitre 5 : la dénomination des lieux dans l'espace urbain : significations et enjeux</u></i>	145
Introduction.....	146
1-Toponymie urbaine, marquage et appropriation de l'espace urbain : mise au point théorique.....	148
1-1-Toponymie urbaine : pratique(s) et évaluation(s).....	149
1-1-1-L'usage oral.....	149
1-1-2-L'usage écrit.....	150
1-1-3-L'usage administratif.....	151
2-Besoins de normalisation : éléments de cadrage théorique.....	153
2-1-Normalisation des noms géographiques en Algérie : entre diversité linguistique et normes(s) de transcriptions ⁴⁸ /translittération.....	155
3-Odonymie du centre ville d'Alger : état des lieux.....	158
3-1-Diversité de l'aspect matériel des plaques odonymiques.....	159
3-2-Diversité de l'aspect linguistique des odonymes.....	169
3-3-La campagne d'arabisation.....	170
3-4-Arabisation de l'environnement	171

4- Odonymie bilingues : usage(s) et représentation(s).....	179
4-1- Qui se charge du changement des noms.....	184
4-2- Homonymie et superposition des dénominations dans le marquage et l'appropriation de l'espace.....	186
Synthèse du chapitre	189
<i>Chapitre 6 : stratégie(s) d'appropriation : vers une nouvelle forme d'urbanité langagière</i>	
<i>langagière</i>	191
Introduction.....	192
1- Identité urbaine	193
2- Mobilité spatio-linguistique.....	194
3- Territorialisation linguistique.....	195
4- Taxinomie des espaces de villes.....	197
4-1- Espace chorotaxique.....	197
4-2- Espace(s) fonctionnel(s).....	199
4-3- Espaces d'action.....	199
4-4- Espaces cognitifs	200
5- « La houma, c'est une façon de marquer ».....	203
6- Pratique odonymique bilingue et pratique spatiale : qu'elle(s) relation(s).....	204
7- Pluralité des langues et des espaces.....	207
8- De l'arbitraire dans les désignations des lieux de ville.....	210
9- L'espace urbain comme un continuum.....	211
10- Rôle de la mobilité spatiale dans l'emploi des langues.....	212
11- Altérité dans le marquage et l'appropriation de l'espace.....	218
12- Stratégie(s) d'appropriation : entre marqueurs institutionnels et pratiques ordinaires.....	220
12-1- Usage des marqueurs et enjeux d'appropriation.....	221
12-2- Au-delà de l'odonymie : quelles stratégies d'appropriation.....	226
13- Aux nouveaux parlers, nouvelles stratégies.....	229
Synthèse du chapitre.....	231
<i>Conclusion générale</i>	232

Bibliographie.....	238
Table des matières	250
Annexe.....	257
Questionnaire.....	258
Entretien.....	262
Carte.....	263
Corpus 1.....	264
Corpus 2.....	291
Index des tableaux et des photos.....	309
Résumé.....	311

Annexes

Canevas de l'entretien et du questionnaire

Le questionnaire

Age :

Sexe : M F

Profession :

Depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger ?

1-Savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

Oui

Non

2-Pensez-vous que l'emploi des enseignes rédigées dans plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger est :

A) Nécessaire

B) Pratique

C) Utile

D) Inutile

E) Autre

3-Savez-vous s'il existe dans le centre-ville des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

Oui

Non

4-Pensez-vous que l'emploi des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger est :

a)Nécessaire

b) Pratique

C) Utile

d) inutile

e)autre

5-Pensez-vous que l'on doit faire un double affichage dans tout le centre-ville ?

Oui

Non

6-Dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il de nommer les rues dans le centre-ville par leurs anciens noms ?

Oui

non

7-Employez-vous les nouveaux noms de rues dans le centre-ville d'Alger ?

a)Toujours

b) Parfois

c)Rarement

d) Autre

8-Pensez-vous que l'emploi des anciens noms de rues est propre aux habitants du centre-ville d'Alger ?

Oui

Non

9-Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir afficher dans le centre ville d'Alger ?

a)L'arabe

b) Le français

c)L'anglais

d) l'arabe et le français

e)l'arabe,le français et l'anglais

f) Autre

10-Pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger ?

Oui

Non

11-Si oui, cette différence est due au nombre croissant d'affiches écrites en :

a)français

b) anglais

c)autre

12-Pensez-vous que c'est la pratique accrue du français qui est à l'origine de la présence massive d'affiches rédigées dans cette langue dans le centre-ville d'Alger ?

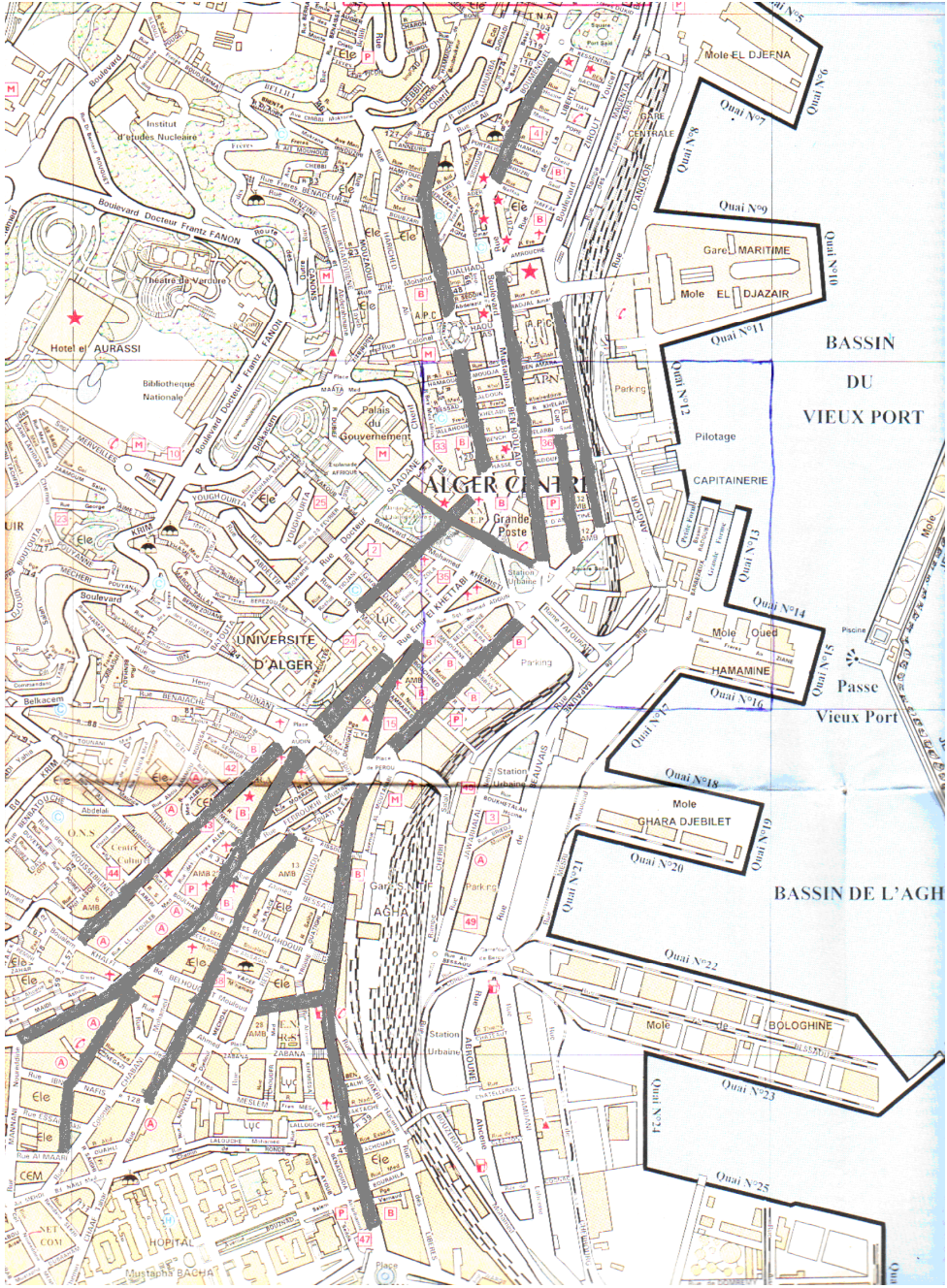
Oui

Non

L'entretien

- 1-Depuis quand habitez-vous le centre ville d'Alger?
- 2-Savez-vous s'il existe dans le centre ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe ?
- 3-que pensez-vous des enseignes rédigées dans plusieurs langues dans le centre ville d'Alger ?
- 4- Savez-vous s'il existe à Alger centre des noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?
- 5-(si non, en 4-dire : *«il y a des gens qui disent que d'est du français»* (avant de commencer cette question). Que pensez-vous des noms des plaques de noms de rues écrits en arabe et en (nom de la langue employé par l'enquêté et/ou suggéré par l'enquêteur) dans le centre ville d'Alger?
- 6-Pensez-vous que l'on doit faire un double affichage dans toute la ville?
- 7- Dans vos pratiques, vous arrive-t-il de nommer les rues par leurs anciens noms?
 - 7-1- Pouvez-vous citer quelques exemples?
- 8-Pensez-vous que l'emploi des anciens noms est propre aux habitant de la ville d'Alger?
- 9-Est-ce que l'affichage des langues dans le centre ville d'Alger doit être dans une autre langue que l'arabe ou le français?
- 10-Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir dans l'affichage?
- 11-Pensez-vous que l'affichage des langues à Alger centre est différent de celui des autres localités la ville d'Alger?

Annexe carte



Transcription des entretiens

Corpus N°1

Entretien 1 : INF1C1

Q : Depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger ?

INF1C1 : Depuis 45 ans

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes qui sont rédigée dans une autre langue que l'arabe?

INF1C1: il existe des enseignes en français/ mais aussi en anglais//

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées dans plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF1C1 : mon avis/ c'est que pour une capitale/oui/ c'est /euh/ selon les populations/ qu'on accueille il faut utiliser un maximum de langues dans l'affichage//

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF1C1: Euh/oui/ les plaques de noms de rues/ je sais que nous avons une histoire avec les français// donc il existe encore des rues qui gardent les noms des gens qui méritent/ qui n'ont rien fait contre l'Algérie// et aussi ces noms de savants/

Q : pouvez-vous nous citer quelques exemples?

INF1 C1 : euh/ bon/ vous avez Hugo et d'autres / c'est en fait des noms d'étrangers qui nous sont chers /

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger?

INF1 C1: ce n'est pas gênant/ en plus maintenant on devrait être plus ou moins bilingues/ si ce n'est pas trilingues

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce double affichage dans tout le centre ville?

INF1 C1: il y a des plaques qui sont unilingues/ il y a un grand problème dans la focalisation des noms en arabe // et c'est vrai que les lettres latines permettent de saisir l'intitulé exact de la rue//

Q : c'est-à-dire?

INF1 C1: là euh/je pense que tout le monde comprend l'arabe /// mais il ya des textes qu'on connaît et des textes qu'on ne connaît pas sur l'affichage, c'est pourquoi il faut les déchiffrer mot après mot

Q : dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il de nommer les rues par leurs anciens noms?

INF1 C1: c'est-à-dire / des fois, c'est le référent aussi à celui qu'on interpelle// celui à qui on parle/ notre destinataire/ des fois je dis à quelqu'un la rue d'Isly et à quelqu'un d'autre la rue l'Arebi Ben Mhidi/ ça dépend aussi des générations / nous les anciens entre nous, on utilise les anciens noms/ c'est un phénomène normal

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

INF1 C1: non/ bon partout c'est comme ça/ il y a des noms qui restent sur deux ou trois générations, puis on les trouve plus (rires)

Q : En quelles langues aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF1 C1: la plus belles des écritures, c'est l'arabe/ seulement il faut trouver un moyen pour que ça soit mieux lisible// c'est tout/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger ?

INF1 C1: au centre ville / oui/ le français est plus présent à Alger centre qu'à Bab Ezzouar ou Dely Brahim/ m'enfin euh/ les nouveaux quartiers utilisent plus l'arabe que le français/la présence massive du français au centre...C'est le retour du commerce international/ et dans ce genre de commerce les produits arabes n'existent pas

Q : et par rapport aux habitants de la ville?

INF1C1: oui / aussi les habitants du centre emploient facilement le français/ surtout ceux de la nouvelle génération/ y a pas que les enseignes/ il y a aussi les médias qui sont mieux perçus en français parce que l'arabe ne se renouvelle pas/donc c'est notre faute et pas celle de notre temps/

Entretien 2: INF2C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF2C1 : depuis très longtemps/ depuis 1969//

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF2 C1 : il y a des enseignes en français et d'autres en arabe/ il n y a pas d'autres langues/ rares sont les cas où on trouve des affiches en anglais/ en tamazight aussi/ il y a une seule affiche qui indique le bureau de l'RCD la rue Di douche Mourad // mais la plupart des enseignes sont en arabe et en français uniquement/

Q : Que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF2 C1 : plusieurs langues/ non/ on n'a pas plusieurs langues dans l'affichage / il n'y a que l'arabe et le français/ le peuple algérien ne maîtrise pas l'anglais / l'avantage de cet affichage /euh il permet de se repérer facilement au sein de la ville / par exemple celui

qui ne comprend que l'arabe, il lit en arabe/ et celui qui est bilingue, il trouve les deux langues affichées

Q : savez-vous s'il existe au centre-ville d'Alger des noms des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF2 C1 : oui/ les plaques de noms de rues sont écrites en arabe et en français

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et français?

INF2 C1 : pour moi, je préfère que les noms soient écrits dans les deux langues/ arabe et français/ pourquoi/ parce que nous avons des étrangers qui viennent chaque année ici/ surtout la capitale/ si l'affichage est seulement en arabe, les touristes ne connaîtront pas bien la ville / il y a aussi la génération d'avant l'indépendance qui maîtrise le français et préfère des enseignes rédigées en français/ tandis qu'après l'indépendance il y a des générations qui préfèrent l'arabe au français

Q : pensez-vous que l'on doit faire un affichage bilingue dans tout le centre-ville?

INF2 C1 : il est préférable que les noms de rues soient écrits en arabe et en français / ça va arranger toutes les générations/

Q : dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il de nommer les rues par leurs anciens noms?

INF2 C1 : c'est à dire les noms que les français ont donnés aux rues// oui/ enfin on les connaît mieux que les nouveaux noms / parce qu'on a l'habitude de les employer même après l'indépendance/ nos enfants les emploient aussi par habitude /

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

INF2 C1 : non/ ces noms sont employés même par ceux qui viennent de l'extérieur / qui n'habitent pas la ville d'Alger/ ils les utilisent lorsqu'ils côtoient les habitants de la ville

Q : quelles langues aimeriez-vous voir les affichages dans le centre-ville d'Alger ?

INF2 C1 : dans les deux langues/ dans les deux langues/ en arabe et en français/ et on préfère sur les plaques et les enseignes que ce qui est écrit en français figure en dessous de ce qui est écrit en arabe / ça facilite la lecture selon moi/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF2 C1 : non/ l'affichage n'est pas différent/ vous trouvez en dehors du centre ce que vous trouvez dans le centre/ mais un peu partout dans les quartiers qui ne datent pas de très longtemps, il y a tendance à afficher plus en arabe qu'en français/ à Alger Centre c'est différent / les quartiers sont très anciens et les français étaient là/ c'est ce qui justifie la présence spontanées du français/

Entretien 3: INF3C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF3C1 : depuis dix ans

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF3 C1 : oui/ il y a des enseignes rédigées en arabe et en français/ et la plupart sont en français/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF3 C1 : regarde euh/ c'est une bonne chose/ parce que comme on dit nous// en Algérie/ il nous faut l'arabe et le français/ vous savez, il y a des gens qui maîtrisent le français et d'autres qui ne maîtrisent pas l'arabe et des gens, au contraire, qui maîtrisent l'arabe et ne maîtrisent pas le français / il faut écrire dans les deux langues/ comme ça tout le monde comprend/

Q : savez-vous s'il existe des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe dans le centre-ville d'Alger?

INF3 C1: oui/ il y a des noms de rues qui sont rédigées en arabe et en français/

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français?

INF3 C1 : euh bon/ c'est une bonne chose quoi/ça arrange tout le monde / il y a des gens qui ne sont pas bilingues / il leur faut les deux langues dans l'affichage/ rares sont ceux qui d'ailleurs sont d'accord avec un affichage unilingue en arabe ou en français

Q : dans vos pratiques vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues?

INF3 C1 : moi généralement/ j'emploie les anciens noms avec "ouled l'houma" les fils du quartier parce que je sais qu'ils connaissent les anciens noms de rues/ tu comprends/ avec les étrangers / ceux qui viennent de l'extérieur d'Alger / je n'emploie jamais les anciens noms /ils comprennent pas / ils ne sont pas d'ici/

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre ville d'Alger?

INF3 C1 : ces noms ont été employés par ceux qui nous ont précédés / et par nous aussi actuellement/

Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF3C1 : moi, personnellement, j'aime les deux langues / l'arabe et le français/ je crois que ce sont les langues que nous pouvons tous lire/ c'est normal/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF3 C1 : je ne peux pas donner une réponse précise à cette question/ moi je ne me déplace pas beaucoup/ mais je crois que la seule différence qui existe est liée à la grande présence du français dans le centre ville par rapport aux autres localités/

Entretien 4: INF4C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF4C1 : depuis 1952

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF4 C1 : il y a des enseignes en arabe et en français/ elles étaient toutes en français/ pour le moment il y a des enseignes en arabe/ parce qu'il y a des gens arabisés et il y a d'autres qui ne le sont pas/ comme moi personnellement, j'ai appris le français dès mon enfance et je ne connais pas l'arabe/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF4 C1: les enseignes rédigées en arabe ne m'arrangent pas/ parce que moi j'ai 58 ans et je n'ai pas étudié l'arabe. Ce qui veut dire que je ne peux pas lire l'arabe/ j'aimerais bien que toute les enseignes soient rédigées en français / par exemple cette rue s'appelait dans le temps la rue Charres, moi je ne peux pas l'appeler autrement. Pour les magasins aussi je suis incapable de lire une affiche en arabe uniquement.

Q : que pensez-vous de l'affichage bilingue des plaques de noms de rues dans le centre ville d'Alger?

INF4 C1 : oui, c'est normal, il faut un affichage bilingue/ parce qu'il ne faut pas parler seulement de nous qui vivons dans cette ville / il faut tenir compte aussi des touristes qui viennent d'un peu partout. A mon avis, même les anciens noms de rues doivent être affichés. Par exemple, pour la rue Arebi Ben Mhidi, il faut afficher aussi l'ancien nom qui est la rue d'Isly/ cette façon d'afficher va arranger tout le monde parce qu'il y a même des Algériens qui ne connaissent pas l'arabe, comme ma génération.//

Q : pensez-vous que l'emploi des anciens noms est propre aux habitants du centre ville d'Alger?

INF4 C1 : oui, surtout les anciens/ ils emploient tous les anciens noms de rues/ (rares) sont les cas où ils emploient les nouveaux noms de rues/ il faut faire des plaques en français et en

arabe/ il y a des gens qui maîtrisent l'arabe et d'autres qui maîtrisent le français/je me souviens même de la période où on imposait l'affichage dans la seule langue arabe/ maintenant il y a un retour au bilinguisme arabe français /

Q : quelles langues aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF4 C1 : je ne peux pas donner mon avis /ça dépend des compétences de chacun/

Q : c'est-à-dire

INF4 C1 : à mon avis, l'affichage doit se faire en français et en arabe/ parce qu'il y a des gens qui ont étudié en arabe et d'autres qui ont étudié en français/ et il y a aussi des personnes bilingues capables de lire les affiches dans les deux langues/ moi personnellement je ne peux jamais lire un affichage uniquement en arabe

Q : pensez-vous que l'affichage au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF4 C1 : dans le centre-ville, on emploie beaucoup le français parce que beaucoup de personnes parmi eux—qui habitent le centre ont étudié en français/ je connais même des jeunes en ce moment qui parlent tout le temps en français et qui lisent les enseignes rédigées en français/ oui/ il faut pas oublier que le centre représente la capitale /je vous cite comme exemple la Tunisie , c'est un pays où on emploie jusqu'aujourd'hui des affichages et des noms du temps de la colonisation française//

Entretien 5: INF5 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF5 C1 : ça fait dix ans?

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe ?

INF5 C1 : à part le français/ y a pas/ le français et l'arabe uniquement

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre Ville d'Alger?

INF5 C1 : que veux-tu que je te dise / moi je n'ai pas d'avis/ l'essentiel pour moi est que cela arrange tous les citoyens et respecte leur intérêts//

Q : mais vous devez avoir un avis personnel, n'est-ce pas?

INF5 C1 : normalement, c'est libre/"ana" pour moi le français et l'arabe, les deux langues/

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues qui sont rédigés dans une autre langue que l'arabe?

INF5 C1 : oui, oui, c'est une bonne chose. Comme ça la personne qui vient et qui lit en français, elle comprend/ il y a des gens aussi qui ne comprennent pas du tout l'arabe

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce double affichage dans tout le centre-ville?

INF5 C1: normalement oui, ça doit être en arabe et en français/

Q : dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues au centre-ville?

INF5 C1: oui on les emploie// bien sûr // vous avez par exemple la rues Charres qui n'a pas perdu sa réputation même si on l'appelle actuellement la rue Frère Hamani/

Q : Vous les employez avec tout le monde ici au centre ville d'Alger?

INF5 C1: bon, moi, avec ceux qui appartiennent à l'ancienne génération /j'emploie les anciens noms/ voilà/ il y des gens qui viennent de l'extérieur d'Alger et qui connaissent pas les anciens noms / il faut donc employer les nouveaux noms

Q : cet emploi est-il propre aux habitants du centre ville d'Alger?

INF5 C1 : ceux qui habitent le centre ville connaissent ces noms. Comme on dit par exemple marché Clausel, Clausel n'a fait que du tort pour l'Algérie. Saint-Arnaud qui

est un criminel. Pour moi, ces noms là doivent être supprimés. Il faut laisser les noms qui sont en arabe seulement/

Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF5 C1: le tamazight est un dialecte. L'anglais// l'anglais/c'est international/ mais elle n'est pas très pratiquée dans notre pays. Moi, je préfère l'affichage en arabe

Q : en arabe uniquement

INF5 C1: non pas uniquement / la langue arabe et en dessous en langue française parce que le peuple algérien est un peuple bilingue, voilà / et il le restera je l'espère pour toujours//

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF5 C1 : euh! D'ici Bab Ezzouar ou Chéraga, je pense pas/si on change de wilaya peut-être/ eh ben moi j'ai vu des affiches rédigées en français et en arabe/ et dans quelques Daïras si on va du côté d'Elharach ou Beraki, tu trouves plus l'arabe que de français/

Q : et d'après vous, cette différence est due à quoi ?

INF5 C1 : pour moi, le centre, c'est la capitale e-t les gens viennent beaucoup ici. C'est pourquoi il faut afficher e arabe et en français/ en arabe seul je ne pense pas /mes parents à moi ont vécu avec les français et ils ne peuvent parler ou lire en arabe. L'affichage doit se faire en arabe et en français **UNIQUEMENT**/

Entretien 6 : INF6 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF6 C1 : depuis ma naissance, ça remonte à des années, je suis née ici et je suis pas sortie du centre

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF6 C1 : oui, et depuis très longtemps, ça date depuis bien le temps des colons et ça reste/ il y a le français, il y a les noms français/ attendez//par exemple la rue Missonier maintenant c'est devenu Hassani Issad .il y a aussi des enseignes en arabe et en français

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre ville d'Alger ?

INF6 C1: ça peut aider/oui/ ça peut aider/ il ya des gens qui comprennent pas l'arabe et d'autres qui comprennent pas le français/ ça peut aider .En plus, ça revient un petit peu à notre histoire .C'est à dire qu'avec la colonisation française on a donc conservé les noms français, on a apporté le nom arabe. Je trouve que cela n'est pas mal. La langue française, moi, elle ne me dérange pas du tout. Il faut considérer ça comme un héritage, voilà. Qu'on les aime où, qu'on ne les aime pas c'est une autre paire de manche. C'est on avis personnel. Ça ne dérange pas qu'il ait des enseignes en français. D'ailleurs je me repère personnellement plus facilement avec des enseignes en français qu'en arabe/

Entretien 7 : INF 7 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF7 C1 : moi, on est de quatre générations ici, ça pour la famille. Moi je suis née rue de la Marine auprès de la Grande Mosquée.

Q : savez-vous s'il existe au centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF7 C1 : moi, ça veut dire, il y a l'étranger qui vient et les habitants de la capitale sont très familiarisés avec le français et il y a la nouvelle génération émergente qui a beaucoup étudié l'arabe. L'affichage et les noms de rues doivent être dans les deux langues, le français et l'arabe. En Egypte ou à la Mecque, on affiche l'arabe et l'anglais, chez nous en Algérie parce qu'on n'était colonisé par les Français, il faut écrire en arabe et en

français / Er: que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

Q : c'est une bonne chose parce que l'ancienne génération lit et maîtrise le français et la nouvelle génération lit en arabe. Les étrangers aussi pourront se repérer au moyen du français. Eux, ils ne lisent pas en arabe.

INF7 C1 : que dites-vous des plaques de noms de rues rédigées en français et en arabe?

Q : ça, c'est une bonne chose, très bien, en arabe et en français/il faut faire un double affichage dans toute la ville?

INF7 C1 : dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues?

Q : je préfère que l'appellation comme la rue Charres soit supprimée. Dans ma vie quotidienne, lorsque je dis la rue Charres, je la reconnais assez rapidement

INF7 C1 : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

Q : on les emploie / nous qui sommes nés ici dans la capitale. Ça fait partie de notre identité, de notre vie. On a vécu avec les anciens noms //. Ces noms restent dans notre mémoire : nous les anciens et Alger n'est pas grande/

Er: quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF7 C1: je suis pour l'arabe et le français/le tamazight fait partie d'une culture, oui, mais je ne suis pas d'avis pour l'afficher dans le centre-ville. Dans la capitale, il faut afficher seulement en arabe et en français « Elgaouria »

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF7 C1 : ici au centre, les gens ont tendance à parler plus en français. On a fait l'école française contrairement à ceux qui viennent de l'extérieur d'Alger//

Entretien 8 : INF8 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF8 C1 : depuis 25 ans, c'est-à-dire depuis ma naissance

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF8 C1 : en français ou bien en quelque sorte quelques magasins en anglais, à part ça y a pas/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF8 C1 : Personnellement, mon magasin, j'ai fait l'affichage en anglais, donc pour moi, c'est plus rentable, c'est plus pratique qu'un truc en arabe, qu'un nom en arabe. Je préfère le français ou l'anglais. C'est un choix//

Q : que dites-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre ville d'Alger?

INF8 C1 : c'est pratique, c'est pratique que ce soit en arabe et en français. Il y a celui qui ne comprend pas l'arabe, il lit en français et il y a celui qui ne comprend pas le français, il lit les plaques en arabe/

Q : et même pour les jeunes?

INF8 C1: euh, oui/bien sûr// la majorité de nos jeunes ne maîtrisent pas le françaises maîtrisent l'arabe, la nouvelle génération/ l'ancienne génération maîtrisent le français et pas l'arabe/

Q : pensez-vous qu'il faut faire ce double affichage dans toute la ville?

INF8 C1 : à mon avis, oui, à mon avis, il doit y avoir un affichage trilingue et pas seulement bilingue, même en anglais. Parce qu'on reçoit aussi de plus en plus d'étrangers ici à Alger, parce qu'il n y a pas que des français qui viennent ici// ils peuvent rencontrer des difficultés//

Q : employez-vous les anciens noms de rues d'Alger?

INF8 C1 : oui, la rue d'Isly, c'est un exemple concret. Tout le monde ici dans le centre emploie le nom de rue d'Isly plutôt que l'Arabi Ben Mhidi/ même pour les jeunes, c'est plus pratique// et plus ancré dans leur mémoire//

Q : pensez-vous que cet emploi est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

INF8 C1 : non, non, tout dépend de la tranche d'âge de celui à qui tu parles. Si tu parles à quelqu'un qui n'appartient pas à l'ancienne génération, tu emploies l'ancien nom et si tu parles à quelqu'un qui appartient à la nouvelle génération tu emploies le nom en arabe.

Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF8 : normalement français et anglais//

Q : et l'arabe?

INF8 C1 : regarde cette affiche en face de vous, c'est écrit en français "Marie Claire" et en arabe "Mériem Eldaouia", pour moi, ça c'est nul. Soit un nom en arabe carrément, sinon pourquoi la traduction en arabe. Il faut mettre le nom en arabe seul/

Q : et le français

INF8 C1 : là je n'ai pas bien remarqué, mais ce que je sais, c'est qu'à Alger centre, il y a beaucoup de français. Maintenant, les produits commerciaux nous viennent du monde entier, c'est ce qui fait que la présence des langues différentes est devenue plus que nécessaire//

Entretien 9 : INF9 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre ville d'Alger?

INF9 C1: ça fait des années quand même. C'est exactement 23 ans, c'est à dire depuis ma naissance/

Q : savez-vous s'il existe dans le centre ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF9 C1 : il y a des affiches en français, tu trouves aussi même en anglais, en kabyle, ça dépend//

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre ville d'Alger?

INF9 C1 : personnellement, j'aime le français et l'anglais. Ce sont les deux langues au moyen desquelles on peut côtoyer les gens/ c'est plus pratique d'afficher en français et en anglais qu'en arabe/

Q : que pensez-vous des plaques de noms rues rédigées en arabe et en français? INF9 C1: avec les deux langues, c'est bien. Il y a des étrangers. Il y a aussi nos grands parents qui n'ont pas étudié l'arabe. Ils connaissent le français, donc c'est plus pratique. Nous aussi, on s'est habitué à ces noms/

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce genre d'affichage dans tout le centre-ville?

INF9 C1 : oui, c'est intéressant, il le faut

Q : employez-vous les anciens noms de rues?

INF9 C1 : oui, j'ai ma grand-mère qui les emploie. Moi aussi, je ne les utilise pas beaucoup. Ici il y a des gens qui ne les connaissent pas/

Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger?

INF 9 C1: je veux voir afficher en anglais/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF9 : non le français est présent maintenant partout. Là où tu vas, tu trouves que le français est affiché, ce n'est pas seulement dans le centre ville//

Entretien 10: INF 10 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF10 C1 : ça remonte à une date très longue, aux années 50 et précisément à 1956/

Q : savez-vous s'il existe dans le centre -ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF10 C1 : en tout cas, il faut, parce que / il faut faire comprendre tout le monde. Le peuple algérien, il y a des générations. Moi, personnellement, je ne lis jamais les enseignes en arabe. Il y a les deux langues en principe l'arabe et le français/

Q : que pensez-vous des enseignes affichée en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF10 C1 : c'est bien, bien sûr, c est une bonne chose pour que tout le monde comprenne/ toi, tu as étudié en arabe, moi j'ai étudié en français. Si on affiche en arabe, toi tu comprends, moi je ne comprends pas/ Si on écrit uniquement en français, la génération qui n'a pas étudié en français ne comprend pas. Il faut qu'il ait un affichage bilingue dans la société algérienne/

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger?

INF10 C1 : c'est mieux, c'est mieux. C'est une bonne chose, c'est logique. Ça arrange tout le monde.

Il faut afficher dans les deux langues/

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce double affichage dans tout le centre-ville? INF 10 C1 : partout, même dans les autoroutes

Q : dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues?

INF10 C1 : il y a un nom français et un nom algérien. Par exemple je dis le Bd Amirouche, ce nom est plus facile à prononcer que le nom français Bd Bodin. Moi, par exemple, j'emploie les anciens noms sans faire attention. Par exemple la place du 1^{ier} Mai, c'est "la fête des travailleurs"², pourquoi les gens continuent à dire "le champ de manœuvre". C'est plus pratique, plus léger. Par exemple, "Elbarid Elmarkazi", tout le monde l'appelle la "grande poste", "Elposta Elkbira". Même ceux qui ont fait des études seulement en arabe emploient le nom français. Ils trouvent cela plus pratique.

Q : pourquoi ?

INF10 C1 : c'est à dire, euh, la langue française est nécessaire parce qu'on était colonisé par les français. On ne peut pas mettre l'anglais. L'anglais ne peut pas parce que tu prends tes grands parents, ils emploient des mots en français spontanément, tu comprends, on ne peut pas mettre l'anglais ou l'espagnol ou...une langue qui est morte depuis des siècles, comme tamazight, on ne peut pas la "recréer". Même si on affiche en "Derja" je ne comprends pas parce que ce sera avec des caractères arabes. Ma génération, à moi, on n'a pas eu la chance d'étudier en arabe, c'était impossible.

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes de magasins qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF10 C1 : il y a des bons, il y a des mauvais. Ici. Ce n'est pas bon, tu ne comprends pas / il y a assez/

Q : et au niveau des langues?

INF10 C1 : moi. Je lis en français, je suis francophone/ je lis l'arabe mais je suis pas arabisant/je me suis habitué au français /j'ai fait mes études en français: moi je suis né en 58, j'ai étudié en français/ l'arabe était interdit par la colonisation.

Q : pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de l'affichage dans d'autres localités de la ville d'Alger

INF10 C1: oui il est différent mais anarchique

Q : cette différence est due à quoi?

INF10 C1 : au centre, il y a beaucoup de français

Q : c'est-à-dire

INF10 C1 : dans le centre, tout est en français. Le gens parle beaucoup en français

Q : pourquoi?

INF10 C1 : nous (rires)/ nous c'est les anciens. Nous sommes tous nés avant 62//on parle beaucoup en français. La génération actuelle de jeunes parle beaucoup en arabe parce que tout est arabisé. Nous les anciens, au contraire, en emploie beaucoup le français/

Locuteur n°11: INF11 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger

INF11 C1: depuis que je suis née ça fait vingt ans déjà

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes de magasins qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe.

INF11 C1: oui. C'est tout le temps/ c'est en arabe et en français : maintenant ils ont rajouté l'anglais / c'est trilingue maintenant.

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF11 C1: parce que nous sommes dans une// dans un pays où c'est le / c'es la langue la plus parlée après l'arabe, c'est le français, et il y a des étrangers qui / il reste encore des étrangers/ on est aussi dans un pays plus ou mois touristique. Il faut donc bien qu'il ait des enseignes en arabe et en français/:

Q : et votre avis personnel

INF11 C1: je trouve que c'est bien/ ça permet de mieux se renseigner/ si on ne maîtrise pas l'arabe / j'ai ma mère par exemple, elle est algérienne, elle ne maîtrise pas l'arabe, elle ne lit qu'en français/ donc ça lui permet de se retrouver/

Q : savez-vous aussi s'il existe des plaques de noms de rues qui sont rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF11 C1: oui euh/ bien sûr/ par exemple Ferhat Issad. C'est toujours en arabe et en français/ même la rue Victor Hugo. C'est en arabe et en français/ Q: Que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger?

INF11 C1: oui euh/ j'ai jamais pensé à ça/ mais comment ça

Q: c'est au niveau des langues

INF11 C1:ah/ ça ne gêne personne. Ça gêne qui de voir qu'il ait des enseignes écrites dans les deux langues, ça gêne personne, au contraire, encore mieux, ça aide mieux ceux qui ne lisent pas l'arabe comme ma mère

Q : et pour les jeunes comme vous

INF11 C1:il y a même des jeunes en fait qui ne savent pas lire l'arabe. Vous avez par exemple comme les élèves d'un lycée étranger comme Alexandre Dumas, ils parlent pas du tout en arabe, ils ne parlent qu'en français, en anglais et même en allemand/

Q : pensez-vous que l'on doit faire un double affichage dans tout le centre-ville d'Alger?

INF11 C1 : à la base, ça gêne personne bon disons les arabisants ou je sais pas quoi, mais ça gêne personne dans la mesure où on ne lit pas en arabe mais on écrit en arabe, en français ou en anglais ou dans une autre langue, ça gêne personne je crois/

Q : dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms des rues dans le centre-ville d'Alger?

INF11 C1: oui, oui, bien sûr; je ne dis jamais Ferhat Essad, je dis Meissonnier. Audin, cette rue a aussi un autre nom, je ne sais même pas quel est ce nom (rire)/Victor Hugo, elle a aussi un autre nom. Mais moi j'emploie toujours l'ancien nom/

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre ville d'Alger?

INF11 C1: euh/ la rue Meissonnier par exemple, je pense, c'est mon quartier, ça sera toujours la rue Meissonnier même si on a changé le nom. Ce sont des rues phares. Des rues par exemple de genre Clausel. On a changé le nom mais elle garde toujours l'ancien nom. Ça reste dans la mémoire même si on change le nom/ ce sont des noms qui sont d'une certaine manière "insérés"(sic) dans nos mémoires/tu vois /

Q : quelle langue aimerez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger ?

INF11 C1: oui euh/ personnel/ mis à part l'anglais, j'aime bien l'allemand/ parce que j'ai fait des études e allemand/ mais je crois qu'il est long d'écrire en allemand/donc je me dis qu'il faut s'arrêter au/ à l'arabe, le français et l'anglais

Q : pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger.'

INF11 C1: euh/ je ne sais pas sincèrement/ j'ai jamais pensé euh/j'ai jamais demandé, mais j'ai remarqué qu'au centre il y a plus de français que d'autres localités/

Q : cette différence est due à quoi?

INF11 C1: non. C'est la culture/ c'est aussi c'est aussi la responsabilité des maires, des daïras des wilayat/ c'est pourquoi/ c'est pourquoi ils savent très bien comment la population vit/ils savent qu'à la capitale, il \ a pas beaucoup d'arabisants. Ils savent aussi que s'ils mettent que des panneaux en arabe, ça va pas arranger tout le monde d'afficher dans les deux langues//

Locuteur n°12: INF12 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre ville d'Alger ?

INF12 C1:depuis 19ans⁹

Q : savez-vous s'il existe dans le centre ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF12 C1 : il y a maintenant en français, en anglais

Q : que pensez-vous de ces enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre ville d'Alger?

INF12 C1 : pour quelqu'un par exemple qui ne sait pas lire l'arabe; il lit en français. Comme moi. Je suis élève, je suis encore élève, toutes les langues m'arrangent, mais j'emploie le français/

Q : pourquoi ?

INF12 C1 : ça m'arrange le français

Q : savez-vous s'il existe des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF12 C1 : oui euh/ c'est mieux de les laisser seulement en français, par leur anciens noms/ à la rue aussi//moi je n'emploie pas les nouveaux noms/

Q : quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir affichées dans le centre-ville d'Alger ?

INF12 C1 : le français et l'arabe (rires)

INF12: moi, je préfère aussi l'anglais/

Q : et pourquoi justement le français et l'arabe?

INF12 C1: parce que euh/ le français est notre deuxième langue et l'arabe on l'utilise toujours/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent des autres localités de la ville d'Alger?

INF12 C1: au centre, il y a beaucoup le français/ moi personnellement le français m'arrange, c'est la langue que j'aime voir dans l'affichage/

Locuteur n°13 : INF13 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF13 C1: depuis 27 ans

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe' ?

INF13 C1: dans une autre langue que l'arabe, il y en a normalement en français/c'est en français/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF13 C1 : c'est une bonne chose, oui, c'est une bonne chose/ça permet de se cultiver/ par rapport à moi, c'est ça /il y a des gens qui ne maîtrisent pas l'arabe, il faut leur afficher en français et en arabe. La question de la génération actuelle .ça dépend de chacun-

Q : et votre génération

INF13 C1: moi/ pour moi je préfère des affiches en arabe uniquement, c'est mieux/

Q : en arabe uniquement

INF13 C1 : moi / pur moi uniquement: le français je la supporte pas/j'ai étudié en arabe seulement et je préfère lire en arabe/

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe'?

INF13 C1: oui. Il y a des plaques écrites en arabe et d'autres en français

Q : que pensez-vous des plaques de noms de rues rédigées en arabe et en français dans le centre-ville d'Alger?

INF13 C1: c'est une bonne chose. Ça m'arrange/il y a aussi ceux qui maîtrisent l'arabe et ne maîtrisent pas le français et ceux qui maîtrisent le français et ne maîtrisent pas l'arabe/

Q: pensez-vous que l'on doit faire un double affichage dans tout le centre-ville d'Alger?

INF13 C1:c'est normal/ euh il est préférable de faire ce genre d'affichage dans toute la ville ' toute personne trouve ainsi sur l'affichage la langue qu'elle maîtrise/ oui/ c'est normal/hein

Q: dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues dans le centre-ville d'Alger?

INF13 C1: non, je ne les emploie jamais, ils ne sont connus que par les anciens. Nous les jeunes maintenant, on connaît les nouveaux noms/les anciens on ne les connaît pas/11 y a celui qui les connaît parce qu'à la maison, on lui apprend ces noms-là/il y celui qui ne les connaît pas/

Q : quelles langues aimeriez-vous voir dans l'affichage'?

INF13 C1: du côté de la langue, les deux langues// l'arabe et le français

Q : pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger?

INF13 C1: ça dépend des personnes/ici au centre, il y a beaucoup de français/

Q: cette différence est due à quoi a votre avis?

INF13 C1: euh/je ne sais pas. Tout d'abord, c'est en raison de la mobilité /il y a du mouvement ici du matin jusqu'au soir' c'est pourquoi on affiche dans beaucoup de langues/c'est pourquoi on affiche beaucoup en français, hein/

Locuteur n° 14 : INF14 C1

Q : depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF14 C1 : eh ben, depuis ma naissance hein

Q : c'est à dire

INF14 C1: depuis 1953

Q:savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes de magasins rédigées dans une autre langue que l'arabe'? L15:oui/ euh/ dans le centre, généralement en anglais et en français/

Q : les deux

INF14 C1: il y a maintenant une accélération par la langue anglaise, ces derniers temps/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF14 C1 : c'est-à-dire concernent les langues et tout/ pour moi/ c'est le premier nom, c'est pour attirer/que ce soit en français ou en anglais/ moi j'emploi asse/ le français/ je suis francophone de par ma formation:

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des plaques de noms de rues rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF14 C1: oui/ ça arrange, ça doit avoir sûrement une certaine utilité/il y a ceux qui ne maîtrisent pas le français ou l'arabe/moi, de par ma formation, je vais directement vers le nom français/

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce genre d'affichage dans tout le centre-ville?

INF14 C1: oui, pourquoi pas/moi ça ne me dérange pas/surtout si c'est bien écrit// bien fait/pourquoi pas hein/

Q : dans vos pratiques quotidiennes vous arrive-t-il de nommer les rues par leurs anciens noms?

INF14 C1 : oui, plus les anciens noms de rues que les nouveaux noms//parce que les nouveaux noms. On ne peut pas les garder

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propre aux habitants du centre-ville d'Alger?

INF14 C1 : euh oui/je pense que oui/parce qu'ils ont grandi avec ces noms/avec le temps. Ce sont les grands boulevards qui ont fini par garder les nouveaux noms/

Q : quelles langues aimeriez-vous voir dans l'affichage au sein du centre-ville d'Alger?

INF14 C1: moi personnellement/' je lis le français plus que l'arabe/ c'est par habitude/la nouvelle / génération, c'est en arabe/ nous les anciens même si on a fait l'école coranique /ça reste difficile/moi je suis partisan des deux langues je suis plus francisant plutôt francophone/

Q : pensez-vous que l'affichage des langues au centre ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger?

INF14 C1 : euh/ je vois que maintenant, c'est la même chose//c'est écrit en arabe et en français/mais il y a une certaine désorganisation dans le choix des plaques comme partout/ nous on emploie beaucoup le français //maintenant tout a changé/ tu vois actuellement la façon de parler a changé, donc tout change/tu vois/' avec les jeunes, vous voyez "chriki" et tout//beaucoup de choses ont changé avec ces nouvelles façon de parler/

Locuteur n°15: INF 15 C1

Q: depuis quand habitez-vous le centre-ville d'Alger?

INF15 C1: eh ben/j'habite le centre-ville d'Alger depuis toujours, depuis ma naissance/

Q : savez-vous s'il existe dans le centre-ville d'Alger des enseignes rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF15 C1 : tandis qu'il y a certains magasins à Didouche Mourad qui sont en français/ mais je suis partisan de ce qu'on appelle / excusez-moi / à ce que tous les magasins , les rues soient bilingues/pour que les gens puissent se reconnaître/et puis d'ailleurs, ce qui est anormal/ c'est qu'il y a euh des lieux historiques à Alger Centre/ certains qui ont un aspect historique / c'est-à-dire je préconise qu'il ait des plaques bilingues / les gens peuvent se retrouver/

Q : que pensez-vous des enseignes rédigées en plusieurs langues dans le centre-ville d'Alger?

INF15 C1: moi, pou moi, je l'ai dit et je le répète, je suis partisan qu'il ait des plaques, des affiches en "bilingues" qui portent le nom de la rue ou du magasin/

Q : c'est-à-dire

INF15 C1 : en arabe et en français/ il ne faut pas être hypocrite/on ne peut pas cacher le soleil avec le tamis/ la majorité des Algériens parlent le français/ on a subi 130 ans de colonisation/on ne peut pas l'effacer par un décret ou autre/on ne peut pas effacer l'histoire/

Q: savez-vous s'il existe des plaques de noms rues rédigées dans une autre langue que l'arabe?

INF15 C1 : il y en a pas beaucoup/mais j'aurais souhaité que ça existe/le nom doit être toujours en bilingue/on a aussi une communauté algérienne importante d'immigrés quand ils viennent ici il faut qu'ils se reconnaissent dans toutes les rues/

Q : pensez-vous que l'on doit faire ce double affichage dans tout le centre ville ?

INF15 C1 : je suis absolument d'accord, absolument, absolument/

Q : dans vos pratiques quotidiennes, vous arrive-t-il d'employer les anciens noms de rues?

INF15 C1 : bien entendu/par exemple la rue où nous sommes maintenant porte les noms de Bachir Mentouri et a déjà porté le nom du Baron Pichon/Pichon a dénoncé les crimes des Français et Mentouri est un imminent chirurgien/ deux grandes personnalités toutes les deux/ voilà/

Q : pensez-vous que l'emploi de ces noms est propice aux habitants du centre-ville d'Alger?

INF15 C1 : vous savez/ il y a Aristote qui a dit que "l'habitude est une seconde nature"/ donc il y a quelque petites ruelles. Il y a des femmes qui descendent par là et qui disent on va au marché Clausel il faut dire que peut-être /que la génération qui viendra va oublier ces noms/

Er: vous les employez avec tout le monde?

INF15 C1 : écoutez/ il m'arrive de dire la rue Descartes, la rue ceci, la rue cela/ c'est par habitude/ c'est ancré ça y est/ ça ne fait partie seulement de mon identité mais de l'identité de tout le peuple algérien/ c'est un patrimoine national/

Q : quelles langues aimeriez-vous voir dans l'affichage?

INF15 C1: bon/ les langues que je voudrais voir affichées dans le centre-ville d'Alger : c'est les langues parlées en Algérie/

Q : lesquelles?

INF15 C1 : l'arabe, le français et le tamazight. On a rien à voir avec les anglais/ les anglais, c'est les anglais/ nous, nous n'avons pas d'histoire commune avec les anglais/à part des relations diplomatiques/

Q: pensez-vous que l'affichage des langues dans le centre-ville d'Alger est différent de celui des autres localités de la ville d'Alger?

INF15 C1 : non, non, pas du tout/ pas obligatoirement/ et puis vous savez/ Alger centre n'est pas un quartier huppé comme Hydra ou autre. Ce sont les pauvres qui habitent Alger centre et pas les bourgeois/

Transcription des entretiens Corpus N°2

Entretien N 1 : INF1C2

Q : vous avez quel âge ?

INF1C2 : 52 ans

Q : lieu de naissance ?

INF1C2 : Azefoune/ Wilaya de Tizi Ouzou

Q : résidence actuelle ?

INF1C2 : Alger centre

Q : depuis quand habitez-vous le centre ville d'Alger ?

INF1C2 : depuis quarante huit ans

Q : lieu de naissance des parents

INF1C2 : Alger

Q : vous habitez dans quelle rue de centre ville actuellement ?

INF1C2 : la rue Didouche Mourad ex Rue Michelet

Q : depuis quand cette rue porte-elle ce nom ?

INF1C2 : le nom de Michlet/ elle l'a porté durant les années soixante

Q : on a rebaptisé cette rue après l'indépendance

INF1C2 : oui/oui/ l'ancien nom, c'était la rue Michelet/ actuellement c'est la rue Didouche

Q : êtes-vous généralement informés des changements des noms de rues ?

INF1C2 : non/ je ne suis pas informé/ mais quand je vois, je reconnais les ruelles dont on a changé le nom/ on prend le cas de rue Richelieu/ c'était la rue Richelieu/ actuellement c'est la rue Ferroukhi Mustapha

Q : voulez-vous qu'on réaffiche les anciens noms de rues ?

INF1C2 : Non/ Non non/ la raison est que ces ruelles ne sont pas nos ruelles/ ce sont des ruelles coloniales/ c'est des ruelles que les Français ont mis en place/

Q : employez-vous ces noms dans votre vie quotidienne ?

INF1C2 : les noms des ruelles/ oui. Des fois/

Q : avec qui ?

INF1C2 : avec des vieux

Q : pourquoi ?

INF1C2 : les jeunes ne connaissent pas les anciens noms de rues

Q : à quel époque renvoie chacune des plaques suivantes (sur les photos). Par exemple Henri Dunant

INF1C2 : c'est une ancienne plaque/ Henri Dunant, c'est une ancienne/

Q : et les autres plaques

INF1C2 : ici vous avez une qui est ancienne

Q : laquelle ?

INF1C2 : c'est Mulhouse

Q : pouvez-vous la situer ?

INF1C2 : elle est du côté du tunnel des facultés/ j'ai oublié son nom en Arabe/ je l'ai oublié/ on n'a changé son nom de toute façon/

Q : et la rue Pichon

INF1C2 : oui oui/ c'est la rue Pichon/ On n'a changé aussi le nom de cette rue/ on lui a donné un nom/ un nom/ elle est du côté/ en descendant à la gare

Q : et l'aspect matériel des plaques, qu'en dites-vous ?

INF1C2 : le bleu et le blanc/ c'est ancien/ le vert et les arrondissements/ c'est avec les changements/ après l'indépendance

Q : et pour ce qui est de l'aspect linguistique, quelle(s) langues(s) employez-vous ?

INF1C2 : je préfère l'arabe et le français/ j'emploie les deux

Q : la rue Victor Hugo, par exemple, regardez comment c'est écrit en arabe

INF1C2 : là c'est eux qui le font/ même les extraits de naissance présentent les mêmes problèmes/ moi j'ai un problème d'extrait de naissance/ à la mairie on n'accorde aucun intérêt à la graphie des noms

Q : avez-vous des informations sur les personnes dont les noms sont affichés ?

INF1C2 : bien sûr oui/ je les connais

Q : celle-ci par exemple (plaque portant le nom Saliha Ouatiki)

INF1C2 : Saliha Ouati Ouatiki/ non/ je n'ai aucune information sur la personne

Q : et les autres

INF1C2 : Victor Hugo /c'est connu/ Pasteur aussi/ Ahmed Zabana/ C'est clair/ IBN IBN/ je n'arrive pas à lire/ c'est vrai / il y a des noms qui ont changé/ on ne les connaît pas/ mais il y a des noms de « chouhada » « martyres » que l'on connaît/ il y a ceux que l'on ne connaît pas

Q : pouvez-vous situer ces noms sur une carte ?

INF1C2 : non non/ moi, je n'ai jamais employé une carte/ je connais bien les rues/ je n'ai pas besoin de carte

Entretien N°2 : INF2C2

Q : vous avez quel âge ?

INF2C2 : moi/ J'ai cinquante sept ans

Q : lieu de naissance

INF2C2 : je suis né à Oum Elbouaghi

Q : votre la résidence actuelle

INF2C2 : Alger/ la rue/ c'est la rue Khelifa Boukhalfa

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle ce nom ?

INF2C2 : c'est mes souvenirs sont bons/ depuis 1969/ 70

Q : a-t-elle été rebaptisée ?

INF2C2 : oui enfin/ je ne sais pas/ je ne me souviens pas/ je ne sais si elle portait le nom de Clausel/ elle portait le même nom que le marché Clausel

Q : êtes-vous généralement informés des changements des noms de rues ?

INF2C2 : ils n'ont pas changé de noms/ depuis 1975 je crois/ depuis que j'habite cette rue / le nom n'a pas été changé/ ils ont changé à peine la rue Noel qui s'appelle actuellement rue Chaabani/Rabeh Noel s'appelle Chaabani maintenant/ c'est comme Salah Bouakour/ à l'époque Télémy/ maintenant elle s'appelle Krim Belkacem/ ils l'ont débaptisée et rebaptisée Krim Belkacem

Q : pourquoi ces changements de noms ?

INF2C2 : mais c'est vrai/ le fait de donner / d'attribuer un nom à une rue et puis le redonner à une autre/ on pense qu'il a eu erreur d'histoire/ sur l'histoire

Q : et est-ce que ça crée un problème la bi nomination/ le fait de donner le même nom à deux rues différentes ?

INF2C2 : certainement/ certainement/ ça donne un problème/ parce que vous recevez un courrier/ si c'est dans la même commune/ oui, si c'est des communes différentes, ça n'a aucune importance/ quand vous entendez ça a la radio/ à la radio/ vous entendez le nom d'une rue pour une adresse/ mais quand vous cherchez en réalité c'est différent/ beaucoup de gens me demandent des noms qu'ils ont entendu à la radio et qu'ils ne trouvent pas en réalité

Q : alors vous avez ces photos, pouvez-vous me dire quel genre de plaques employez-vous quotidiennement ?

INF2C2 : pour la forme ou quoi

Q : la forme et la langue

INF2C2 : la langue donc pour une capitale /il fait préciser/ deux langues ou plus sont nécessaires/ si c'est une ville de l'intérieur/ une langue suffit/ si c'est une ville fréquenté par les étrangers/ même si elle est à l'intérieur/. Il faut plusieurs langues à la fois

Q : et cette plaque (Frères Meslem) c'est une ancienne ou une nouvelle plaque ?

INF2C2 : je ne sais pas/ mais celle-ci c'est la rue Pichon/ une plaques ancienne/ très ancienne/ ils ne l'ont pas enlevée/ ça c'est la rue Ferroukhi ex rue Richelieu/ Edgar Quinet, c'est une ancienne/ en fait elle existe encore/ je croyais qu'ils l'ont enlevée

Q : oui oui la plaque est encore affichée ?

INF2C2 : mais je ne vois où est-ce qu'elle est la rue ?

Q : eh ben c'est juste à côté/ et c'est en fait la rue des Frères Meslem

INF2C2 : enfin moi je pensais que la plaque a été enlevée carrément/ ça c'est quelle rue là/ cette plaque effacée

Q : c'est la rue Barbès

INF2C2 : ah rue Barbès/ c'est juste à côté

Q : et la plaque qui porte le nom de Henri Dunan/ est-ce une nouvelle ou une ancienne plaque ?

INF2C2 : apparemment c'est une nouvelle plaque/ mais sa forme est celle d'une ancienne (bleu)/ c'est vrai une nouvelle plaque avec une forme ancienne

Q : vous ne savez pas donc qu'elle a remplacé le nom de la rue Mulhouse

INF2C2 : non non/ je ne le savais pas/ vous savez : quand vous interrogez un algérois il est comme un poisson dans l'eau/ les algérois ont des repères/ par exemple des épiceries/ vous demandez un lieu, on vous répond à côté de tel ou tel magasin ou autre/ il se sert de leur propres connaissances/ c'est tout.

Entretien N° 3 : INF3C2

Q : vous avez quel âge ?

INF3C2 : j'ai soixante dix neuf ans et je suis originaire de Tizi Ouzou/ je suis à Alger depuis 1946/ à l'époque j'ai habité à la casbah/ rue Trésorier des Pyramides

Q : et actuellement

INF3C2 : actuellement, j'habite ici/ la rue à l'époque elle s'appelait la rue Richelieu/ actuellement, elle s'appelle rue Ferroukhi Mustapha

Q : Ferrouqi ou Ferroukhi

INF3C2 : non c'est Ferrouqi

Q : cette rue a-t-elle été rebaptisée ?

INF3C2 : oui oui certainement/ avant elle s'appelait rue Richelieu/ et maintenant Ferrouqi Mustapha/ Ferrouqi Mustapha il est d'où/ il est de Khemiss Méliana/ c'est un sportif/ il a rejoint par la suite les rangs du parti/

Q : voulez-vous que l'ancien non soit affiché de nouveau ?

INF3C2 : moi j'emploie les deux noms à la fois/ ça dépend de ce que me demande mon interlocuteur/ il me ramène une adresse portant la rue Ferrouqi Mustapaha/ je lui indique la rue en fonction du nom qu'il demande/ et si l'adresse porte la rue Richelieu, je lui indique la rue également/

Q : donc tout dépend de l'interlocuteur ?

INF3C2 : oui oui/les adresses portent des noms différents/ par exemple on dit place Audin/ place Audin avant elle s'appelait place Michel/ rue Michelet/

Q : ces anciens noms de rues/ vous les employez avec qui ?

INF3C2 : ça dépend/ ça dépend du moment/ par exemple la rue Didouche/ on lui a donné plusieurs noms liés à des moments différents/ la rue de Michelin/ la Micheline (un train)/on lui a donné aussi lotissement Michel/ aussi Saint Michel/ c'est ce que le nom de Michel a donné/

Q : pouvez-vous attribuer des frontière à la rue Ferroukhi ?

INF3C2 : elle commence au niveau du carrefour jusqu'à la rue Hassiba

Q : que dites-vous de ses plaques ?

INF3C2 : moi je vous préviens/ je ne sais pas lire l'arabe/ Voilà Pasteur/ voilà Pasteur/ à côte du tunnel des facultés/ ou pour aller à l'avenue Dr Saadane

Q : et les autres plaques

INF3C2 : tout ce qui est en arabe, je ne peux pas l'identifier

Q : cette rue par exemple Saliha Ouatiki/ vous la connaissez

INF3C2 : non non / ça c'est clair/ c'est la rue Victor Hugo/ voyez, vous allez vers la rue Hassiba/ à l'époque il y avait une pompe à essence/ c'est la montée d'à côté qui s'appelle avenue Victor Hugo.

Q : et cette rue Mulhouse

INF3C2 : ah rue Mulhouse/ c'est la montée qui se trouve à côté du tunnel des facultés

Q : vous savez que cette rue ne porte plus le nom de Mulhouse

INF3C2 : non/ je ne sais pas/ pour moi, cette rue porte encore le même nom

Q : et la rue Pichon

INF3C2 : cette rue est juste à côté/ rue Zabana/ c'est le nouveau nom qu'on a donné à la place Hoche/ c'était la place Hoche à l'époque/ la rue Pichon, elle est juste à côté/ regardez l'autre « zniqa » ruelle qui est juste à côté/ elle portait avant le nom Pitche/ maintenant chacun lui attribue le nom qu'il veut/ moi je ne sais pas en tout cas le nom qu'elle porte actuellement/

Q : pouvez-vous m'indiquer un itinéraire pour aller au CHU de Mustapha ?

INF3C2 : pour aller au CHU de Mustapha

Q : oui

INF3C2 : vous avez deux chemins/ à vous de choisir/ vous pouvez y aller en prenant rue Meissonnier/

Q : et après ?

INF3C2 : alors à Meissonnier, vous avez le marché/ vous continuez tout droit, vous aurez en face de vous la porte de l'Hôpital

Q : et la seconde possibilité

INF3C2 : et si vous voulez prendre la rue Hassiba/ vous arrivez jusqu'au carrefour du Champ de manœuvre/ avant d'arriver aux arrêts de bus/ avant/ vous trouverez une pharmacie qui porte le nom de Mustapha Pacha/ l'hôpital est juste à côté/

Entretien N°4 : INF4C2

Q : vous avez quel âge ?

INF4C2 : j'ai soixante dix ans passé

Q : lieu de naissance

INF4C2 : je suis né à Jijel

Q : et votre résidence actuelle

INF4C2 : rue Réda Houhou ex rue Clausel

Q : depuis quand habitez-vous la rue Réda Houhou ?

INF4C2 : je l'habite depuis soixante trois

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle le nom de Réda Houhou ?

INF4C2 : c'est après l'indépendance/Je crois une année après l'indépendance/ en soixante trois/ c'était Clausel

Q : comment vous vous informez sur le changement des noms de rue ?

INF4C2 : enfin/ je l'ai du parce qu'ils ont déjà changé les plaques/ils ont appliqué d'autres plaques/ Clausel l'ont enlevé une année après l'indépendance

Q : voulez-vous que les anciens noms soient affichés ?

INF4C2 : bon écoutez/ il y a des gens qui sont habitué aux anciens noms/ même si elle est rebaptisée Réda Houhou, il y a beaucoup qui l'appellent Clausel/ c'est parce qu'il y avait un marché là qu'on appelle marché Clausel/ alors ils gardent toujours le nom de Clausel

Q : la rue s'appelait donc également rue Clausel

INF4C2 : exactement/ la rue portait aussi le nom du marché Clausel

Q : vos enfants par exemple, ils emploient quels noms ?

INF4C2 : non non / mes enfants ils savent que c'est Réda Houhou/ parce qu'ils sont nés après l'indépendance/ ils ont 40 et 35 ans/ mais ils sont habitués à Réda Houhou/ ils entendent aussi Clausel/ Ils savent que c'est le quartier Clausel/

Q : et dans votre vie quotidienne/ vous employez les anciens noms avec quelle catégorie de locuteurs ?

INF4C2 : je les emploie généralement avec les algérois/ je vous donne un exemple/ vous avez Boulevard Sait Saens, actuellement c'est Boulevard Md V/on connaissait les rues/ la rue Disly, elle est maintenant renommée/la rue Michelet maintenant c'est Didouche Mourad/parce qu'on s'est habitué à ce nom/ en étant jeune / on disant que c'étaient des rues très renommées/

Q : vous voulez dire que les jeunes n'emploient pas les anciens noms de rues ?

INF4C2 : oui c'est ça/ nous on s'est habitué à ces noms/ moi par exemple, il y a beaucoup de rues dont j'ignore le nouveau nom/ surtout les petites rues

Q : pouvez-vous m'indiquer les frontières de la rue Clausel ?

INF4C2 : les frontières/ alors ça démarre du marché Clausel et ça s'arrête du côté de la Place Hoche, actuellement appelé Zabana

Q : d'après vous, ces photos datent de quelle époque ?

INF4C2 :

Q : alors/ cette plaque portant le nom de Edgar Quinet se trouve juste à côté/ elle était encore affichée dans les années soixante dix

INF4C2 : savez-vous qu'elle est encore affichée ?

Q : oui oui/ mais ils lui ont donné un autre nom/ ah c'est donc encore affiché/ je ne savais pas franchement

Q : et la rue Henri Dunant

INF4C2 : je ne la connais pas/ nom/ là c'est la rue Zabana ex rue Hoche/ vous avez la rue des Frères Meslem/ ça c'est la rue Mulhouse/ je la connais/ c'est en sortant du tunnel universitaire/ Saliha Ouatiki, c'est la montée ici à côté/

Q : avez-vous des informations sur les personnes dont les noms sont affichés ?

INF4C2 : Saliha Ouatiki/ je connais pas/ enfin je sais que la plupart sont des martyres/ mais moi je ne les connais pas tous/ Zabana, je le connais/ je sais que c'est l'un des premiers martyres qui ont été condamnés

Q : vous savez que la plaque portant le nom de la rue Mulhouse a été enlevée et remplacée par celle portant le nom Henri Dunant ?

INF4C2 : oh merci/ maintenant vous me donnez une idée/ je ne savais pas / je n'ai pas fait attention

Q : et cette plaque (rue Ibn Abdeldjalil El Tanabi) portant uniquement le nom en arabe, c'est une ancienne ou une nouvelle plaque

INF4C2 : ça doit être une nouvelle plaque/Ferhat Boussad/ c'est la grande rue ex Meissonnier/ l'avenue Pasteur, c'est connu/ elle n'a pas changé de nom la rue Pasteur/ Pasteur est un grand homme/ c'est lui qui a créé le vaccin/

Q : voulez-vous qu'on mette sur les plaques les données biographiques des personnes dont les noms sont affichés ?

INF4C2 : moi j'aimerais bien qu'ils affichent de nouvelles plaques et on met en dessous ex/ ex rue Clausel par exemple/ ça oriente beaucoup mieux la personne/ on met par exemple Ouatiki ex ceci/ l'ancien nom/ c'est beaucoup mieux/ on ne va pas désorienter un ancien ici

Q : comment je fais maintenant pour aller au CHU de Mustapha ?

INF4C2 : vous prenez la rue Mohamed Belouizdad, elle mène tout droit à l'hôpital

Entretien N°5 : INF5C2

Q : vous avez quel âge ?

INF5C2 : j'ai soixante sept ans

Q : lieu de naissance

INF5C2 : Alger

Q : la résidence actuelle

INF5C2 : Bourouba

Q : vous habitez dans quelle rue ?

INF5C2 : Bourouba, je ne suis pas du centre ville d'Alger/ je suis né dans les environs/
dans la Baulieu d'Alger

Q : lieu de naissance des parents ?

INF5C2 : mes parents sont nés en Kabylie/

Q : comment vous vous informez généralement sur le changement des noms de rues ?

INF5C2 : je ne me rends pas compte généralement/ personne n'est au courant/ ils
changent comme ils veulent/ ils mettent les noms qu'ils veulent/ et ainsi de suite

Q : employez-vous les anciens noms de rues ?

INF5C2 : généralement/ généralement/ cette rue s'appelle Khelifa Boukhalfa/ son
ancien nom est Meissonier/

Q : aimeriez-vous voir ces anciens noms de rues sur les plaques d'affichage dans le
centre ville d'Alger ?

INF5C2 : de préférence§ c'est pour comparer les anciens noms aux nouveaux noms/
pour guider les gens de plus en plus ?

Q : et vous vous employez les anciens noms ? Avec qui ?

INF5C2 : avec n'importe qui/ les noms ont changé / c'est en soixante deux qu'ils ont commencé à changer les noms/

Q : voici un certain nombre de photos de plaques de noms de rues ? Pouvez-vous situer les rues et dire s'il s'agit d'anciens ou de nouveaux noms ?

INF5C2 : Edgar Quinet/

Q : C'est où ?

INF5C2 : je ne sais pas/ je ne peux pas vous dire où exactement/

Q : et cette plaque Henri Dunant, c'est une ancienne ou une nouvelle ?

INF5C2 : c'est une ancienne plaque/ comme les autres/ ils ont commencé à mettre les mêmes choses.

Q : et cette plaque Rue Pichon

INF5C2 : je ne sais pas/ je ne sais pas/

Q : à votre avis, les gens qui viennent de Bourouba connaissent les anciens noms de rues ?

INF5C2 : si si/ généralement ils les connaissent ?

Q : et les jeunes

INF5C2 : ils ne les connaissent pas les jeunes/ un jeune de 20 ans ne connaît pas généralement l'ancien nom/ il ne peut pas se repérer au moyen des anciens noms/ il faut lui expliquer/

Q : quelle forme de graphie adoptez-vous pour lire les noms de rues ?

INF5C2 : c'est écrit en arabe et en Français/ je ne peux pas lire en arabe/ c'est difficile pour moi de lire en arabe/

Q : comment vous faites alors pour vous repérer ?

INF5C2 : je demande/ je demande aux gens le nom que je cherche/

Entretien N° 6 : INF6C2

Q : vous avez quel âge ?

INF6C2 : j'ai soixante ans

Q : lieu de naissance

INF6C2 : Tizi Ouzou

Q : votre résidence actuelle ?

INF6C2 : Kouba/ Alger/ Kouba

Q : comment faites-vous généralement pour vous orienter dans le centre ville

d'Alger ?

INF6C2 : ça fait une quarantaine d'années que je suis là/ je me repère donc très facilement ?

Q : vous vous repérez au moyen des noms affichés

INF6C2 : généralement nom/ c'es par habitude/

Q : vous connaissez donc les noms de rues

INF6C2 : oui

Q : je vais vous montrer maintenant des photos de plaque de noms de rue. Vous allez essayer de situer les rues et dire s'il s'agit d'ancien ou de nouveaux noms de rues

INF6C2 : ça c'est l'avenue Pasteur, c'est du côté du tunnel des facultés/ ça c'est Abdel Djalil Ta/je ne peux pas le lire/ Ferhat Boussad, il est là/ c'est Meissonnier/ Ahmed Zabana, c'est l'ancienne Place Hoche/ ces plaques datent des années soixante ou soixante dix/

Q : et cette rue les Frères Messelem

INF6C2 : non non

Q : la rue Pichon

INF6C2 : non non/ je ne sais pas/ Mais c'est une ancienne plaque/

Q : et cette plaque

INF6C2 : Saliha Saliha Ouatiki/ je connais Saliha Ouatik bien sûr/ c'est une Moudjahida/

Q : et cette avenue

INF6C2 : Ah la rue Victor Hugo/ on est là/

Q : la rue Mulhouse

INF6C2 : alors/ la rue de Mulhouse/ la rue de Mulhouse/ elle doit être à peu près quelque part ici/ la rue Edgar Quinet, c'est l'actuelle rue Rabeh Noel

Q : et la rue Barbès

INF6C2 : ah la rue Barbès/ c'est une ruelle ici/ je crois qu'elle est parallèle à la rue Mulhouse/

Q : Henri Dunant

INF6C2 : non/ non ? je n'ai jamais entendu parler de cette rue

Q : comment je dois faire maintenant pour aller à l'Hôpital Mustapha Pacha

INF6C2 : Mustapha Pacha/soit vous partez par là/

Q : quelle rue ?

INF6C2 : ici/ vous partez par le lycée Omar Racim/ la ruelle je connais pas/ Clausel c'est par là/ sinon vous allez descendre du côté de la rue Victor Hugo puis vous prenez la rue Hassiba ben Bouali/

Entretien N°7 : INF7C2

Q : vous avez quel âge ?

INF7C2 : j'ai soixante ans

Q : lieu de naissance

INF7C2 : je suis de Bejaia

Q : la résidence actuelle

INF7C2 : Alger centre

Q : quelle rue ?

INF7C2 : rue Mulhouse

Q : depuis quand cette rue porte-t-elle ce noms ?

INF7C2 : depuis la colonisation

Q : ce nom a-t-il changé après l'indépendance ?

INF7C2 : Henri Dunant/ Henri Dunant

Q : quelle l'ancien nom de cette rue ?

INF7C2 : rue Mulhouse/

Q : vous employez quel nom de rus Dunant et Mulhouse

INF7C2 : j'emploie le non Mulhouse

Q : comment vous vous informez généralement sur le changement des noms de rues ?

INF7C2 : je sais comme ça/ c'est quand ils mettent telle ou telle plaque/ la rue Valentin par exemple, c'est devenu la rue Yahia Belaiche/ durant la colonisation on l'appelait rue Valentin/ après l'indépendance, on l'a baptisée Yahia Bélaiche/

Q : aimeriez-vous que l'on affiche le nom Dunant ou Mulhouse ?

INF7C2 : Mulhouse

Q : avec quelles personnes employez-vous généralement les anciens ou les nouveaux noms de rues ?

INF7C2 : j'emploie Dunant (nouveau nom) avec une personne qui n'est pas du centre ville d'Alger/ les étrangers ne connaissent pas généralement les anciens noms de rues/

Q : je vais vous montrer maintenant des photos de plaque de noms de rue. Vous allez essayer de situer les rues et dire s'il s'agit d'anciens ou de nouveaux noms de rues

INF7C2 : cette rue c'est Ahmed Zabana/ Meissonnier/

Q : vous lisez généralement le nom en arabe ou en français /

INF7C2 : en français/ en français /

Q : et cette plaque ?

INF7C2 : c'est l'avenue Pasteur/ elle est du côté de la grande poste/

Q : Saliha Watiki ?

INF7C2 : non/ je ne connais pas cette plaque/ cette plaque désigne la rue Victor Hugo

Q : c'est de quelle côté ?

INF7C2 : elle va de la rue Michelet jusqu'à Hassiba/ c'est une descente/

Q : et cette Plaque Henri Dunant, quand est-ce que elle a été affichée ?

INF7C2 : il y a de cela une année/ elle s'appelait avant rue Mulhouse/ le nom de Mulhouse est plus ancien que la rue Dunant/

Q : comment je dois faire maintenant pour aller à l'Hôpital Mustapha Pacha

INF7C2 : il faut prendre la rue Hassiba/

Index des tableaux et des photos

Index des tableaux

Tableau N°1 : tableau récapitulatif des résultats liés à l'hétérogénéité des langues.....	93
Tableau N°2 : tableau illustrant la pratique de l'arabe par les locuteurs algérois	98
Tableau N°3 : tableau récapitulatif de la pratique des anciens noms.....	106
Tableau N°4 : tableau illustrant la pratique des anciens noms par les habitants du centre-ville d'Alger	114
Tableau N°5 : tendances d'affichage	123
Tableau N°6 : tableau présentant la pratique de l'arabe et du français dans l'environnement graphique du centre ville d'Alger.....	132
Tableau N°7 : système de Beyrouth amendé en 1972	163
Tableau N°8 : tableau illustrant la pratique odonymique bilingue.....	188

Index des photos

Photo N° 1 :.....	95
Photo N° 2 :.....	100
Photo N° 3 :.....	101
Photo N° 4 :.....	124
Photo N° 5 :.....	141
Photo N° 6 :.....	172
Photo N° 7 :.....	174
Photo N° 8 :.....	174
Photo N° 9 :.....	175
Photo N° 10 :.....	184
Photo N° 11 :.....	185
Photo N° 12 :.....	186
Photo N° 13 :.....	232
Photo N° 14 :.....	232
Photo N° 15 :.....	234

Résumé

Notre présent travail sur le marquage signalétique et l'appropriation de l'espace urbain algérois est conçu initialement comme une réponse à une demande sociale. En effet, ce travail s'inscrit dans le même sillage que le travail que nous avons mené pour notre magister. Il s'est agi en réalité à la fois de décrire les différents processus langagiers que les locuteurs algérois emploient dans le marquage signalétique et l'appropriation de leur espace et d'explicitier les valeurs (symboliques, identitaires, mémorielles, etc.) qui leur sont dévolus. Nous avons également mis en évidence la conscience qu'ont les locuteurs de l'hétérogénéité des langues/ marqueurs qui édifient l'environnement graphique de leur ville. C'est cette conscience qu'ont les locuteurs à la fois des dynamiques sociolangagières au sein de leur espace et des tensions/ inégalités qui en résultent qui constitue une demande sociale.

ملخص

إن عملنا الحاضر هذا المتعلق بالتحديد اللغوي وملكية المكان الحضري العاصمي يعتبر في الأصل جوابا لطلب اجتماعي . إن هذا الطلب الاجتماعي في الواقع يندرج ضمن العمل السابق الذي قمنا به لنيل شهادة الماجستير التي كان محتواها يصب في نفس المنحى . كان هذا العمل يهدف إلى وصف مختلف المحاور اللغوية التي يستعملها المتحدثون العاصميون لتحديد وملكية الامكنة الحضارية و إظهار القيم الرمزية ,الهوياتية والذاكرية ...المتعلقة بها . ولقد صببنا إهتمامنا كذلك على دراسة الضمير اللغوي و دوره في إظهار مكانة التعدد اللغوي في تأسيس الحيز المكاني و السوسيولساني . يهدف هذا المنحى النظري كذلك إلى تحليل الإضطرابات واللامساواة التي تصدر عن مختلف الصراعات المتعلقة باستعمال اللغات .